

# D'un monolinguisme aveugle à un plurilinguisme éclairé

Enjeux des langues pour  
le monde de la science

Sous la direction de  
Laurent Gajo et  
Anne-Claude Berthoud





**D'un monolinguisme aveugle  
à un plurilinguisme éclairé**



# **D'un monolinguisme aveugle à un plurilinguisme éclairé**

Enjeux des langues pour  
le monde de la science

**Sous la direction de  
Laurent Gajo et  
Anne-Claude Berthoud**



L'édition de cet ouvrage a été soutenue par le  
Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Direction générale : Lucas Giossi  
Directions éditoriale et commerciale : Sylvain Collette et May Yang  
Direction de la communication : Manon Reber  
Chargée de liaison éditoriale : Lorraine Chappuis  
Responsable de production : Christophe Borlat  
Éditorial : Antoine Derouin, Alice Micheau-Thiébaud et Jean Rime  
Graphisme : Kim Nanette  
Comptabilité : Daniela Castan

Illustration de couverture : Sonia Delaunay, *Prismes électriques*, 1914,  
huile sur toile, 250 × 250 cm, Paris, Musée national d'Art moderne  
(Centre Pompidou).

Première édition, 2026  
Épistémé, Lausanne  
Épistémé est une maison d'édition de la fondation des Presses  
polytechniques et universitaires romandes  
ISBN 978-2-88915-697-9, version imprimée  
ISBN 978-2-8323-2329-8, version ebook (pdf), [doi.org/10.55430/8058MAPELG](https://doi.org/10.55430/8058MAPELG)

Imprimé en Tchéquie



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige,  
si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original,  
sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

# Sommaire

**Introduction: cadrage général** \_\_\_\_\_ 9  
Laurent Gajo et Anne-Claude Berthoud

**Présentation des contributions** \_\_\_\_\_ 21

## Première partie

**Des cas issus de différentes disciplines:  
vers l'épaisseur des langues** \_\_\_\_\_ 33

**Mise en bouche I**  
**De la marge au cœur: billet d'humeur (Fr)  
ou d'humour (En) sur l'IA** \_\_\_\_\_ 35  
Régis Ritz

**1 Donner la parole, couper la langue** \_\_\_\_\_ 41  
Gilles Merminod

**2 Un regard comparatiste sur la notion évasive  
de *Rechtsdogmatik*** \_\_\_\_\_ 53  
Maya Hertig Randall

**3 De l'interdiction d'affamer les poissons  
à l'autorisation de forniquer avec les chèvres:  
le plurilinguisme constitutionnel rusé  
de la «dignité de la créature»** \_\_\_\_\_ 67  
Alain Papaux

**4 Les incertaines «incertitudes de Heisenberg»** \_\_\_\_\_ 93  
Jean-Marc Lévy-Leblond

**Deuxième partie**  
**Le travail scientifique internationalisé**  
**et la question linguistique** \_\_\_\_\_ 101

**Mise en bouche II**  
**Le monolinguisme: est-il encore temps**  
**de s'en débarrasser?** \_\_\_\_\_ 103  
Liana Pop

**5 Vers la diffusion et l'évaluation multilingues**  
**de la recherche? Le cas de la Catalogne** \_\_\_\_\_ 111  
Luci Nussbaum

**6 Monolinguisme vs plurilinguisme**  
**dans l'enseignement supérieur en Italie:**  
**de nouveaux défis dans les dynamiques**  
**de la mondialisation contemporaine** \_\_\_\_\_ 127  
Maria Teresa Zanola

**7 Tours et détours en communication scientifique**  
**internationalisée: vers une ethnographie**  
**des situations plurilingues et pluriculturelles** \_\_\_\_\_ 139  
Patrick Chardenet

**8 Dissonance conceptuelle, conséquences**  
**méthodologiques: lorsque les notions**  
**d'*English teachers* diffèrent dans le cadre**  
**d'une recherche doctorale** \_\_\_\_\_ 153  
Sílvia Melo-Pfeifer et Md. Sadequle Islam

## Troisième partie

**Projets internationaux et langue(s)****de coopération: un impensé? \_\_\_\_\_ 165****Mise en bouche III****Le multilinguisme, un concept éculé? \_\_\_\_\_ 167**

Annie Lhéréte

**9 Des stratégies pour coordonner les pratiques langagières entre partenaires d'un projet européen \_ 179**

Eve Lejot

**10 Les alliances universitaires européennes: à la recherche d'un plurilinguisme? \_\_\_\_\_ 197**

Gilles Forlot

**11 Autour de la traduction du *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* \_\_\_\_\_ 213**

Patchareerat Yanaprasart

**12 Penser le plurilinguisme par le plurilinguisme? Mise en quêtes inquiétante pour *faire et être* en recherche en didactique des langues \_\_\_\_\_ 229**

Maria Helena Araújo e Sá, Raquel Carinhas et Danièle Moore

**Conclusion \_\_\_\_\_ 251**

Laurent Gajo et Anne-Claude Berthoud

**Présentation des autrices et des auteurs \_\_\_\_\_ 257****Table des matières \_\_\_\_\_ 265**



Laurent Gajo et  
Anne-Claude Berthoud

## **Introduction: cadrage général**

Je travaille dans une école polytechnique de grand renom. Elle se situe sur un territoire francophone mais accueille des chercheurs et des étudiants du monde entier. Je franchis la porte d'entrée pour rejoindre mon laboratoire de recherche. Je rencontre un collègue de la place. Je le salue en français mais il enchaîne en anglais. Je lui demande pourquoi il renonce au français, notre langue commune, ce à quoi il me répond: «Quand j'arrive au laboratoire, je parle anglais.» Je ne peux m'empêcher de sourire. (Anecdote reconstituée)

Tout paraît simple: un lieu, une langue; un lieu de science, *la* langue de science. L'anglais, une évidence... Et si ça n'était pas si simple?

Le présent ouvrage se donne pour objectif d'interroger l'apparente évidence et simplicité que représente le monolingue dans le travail scientifique. De nombreuses idées reçues entourent les langues et le plurilinguisme (voir, notamment, Grosjean, 2015). Ces idées prennent racine dans une norme encore largement monolingue. Même là où il y a plusieurs langues, on n'en voit/veut qu'une à la fois, on n'en

valorise qu'une ou deux. Les langues sont vues comme des objets adjacents, juxtaposés, plutôt que comme des outils intriqués, convoqués simultanément et donnant de l'épaisseur au discours et à la pensée. Pourtant, les chemins empruntés par la recherche sont souvent tracés par le plurilinguisme, même si celui-ci n'apparaît plus sur la ligne d'arrivée. Des linguistes de l'Université autonome de Barcelone ont ainsi pu montrer que le produit de la recherche, même lorsqu'il est communiqué de manière monolingue (souvent en anglais), présente une « épaisseur » majeure s'il résulte d'un processus d'élaboration plurilingue (Nussbaum *et al.*, 2013). Hugo Baetens Beardsmore, un linguiste belge, s'est intéressé, de son côté, aux récipiendaires de prix Nobel et nous dit ce qui suit :

*When asked how many of his contemporary Nobel Prize winners were bilingual, Ilya Prigogine (Nobel Prize for Chemistry, 1977) who spoke Russian, French and English and taught through French and English, replied "the majority" (personal communication), a statement that should provide food for thought for those who believe multilingual skills may hamper scientific creativity. A glance at the list of Nobel Prize winners since the foundation of the award, their country of origin and place of work, suffices to confirm the affirmation by Prigogine, particularly the scientific winners in recent decades, many of whom published in English but worked in non-English-speaking universities. (Baetens Beardsmore, 2008, 5)*

Si la science semble de plus en plus monolingue, les scientifiques ne le sont pas forcément et les « grands » scientifiques, presque jamais. Connaître les trajectoires effectives des chercheurs dans des temporalités et des contextes variables est à coup sûr éclairant. La science est ancrée, incarnée, liée à des contextes sociohistoriques déterminants pour en comprendre la portée. Des évidences apparaissent et, parmi celles-ci, le rôle porteur des langues. Au-delà de constats

glanés çà et là, il existe des recherches solides établissant la valeur du plurilinguisme (Grin et Masiero, 2024) ainsi que les liens entre plurilinguisme et créativité (Fürst et Grin, 2017). Les langues, loin de se juxtaposer et de se partager le fil étroit de la parole, se fertilisent dans des mouvements complexes impliquant la mise en discussion des idées :

La domination quasi monopolistique d'une langue, quelle qu'elle soit, inhibe le jeu des mots et des idées, souvent stimulé par les traductions, passages et échanges d'une langue à l'autre. (Lévy-Leblond, 1996, 244)

Cette affirmation émane d'un physicien, qui rappelle que toutes les sciences sont sensibles aux langues et aux discours. Dans son chapitre intitulé de manière très évocatrice «La langue tire la science», il montre à quel point parole et pensée vont de pair :

S'il n'est pas toujours facile de calculer une intégrale ou de faire un dosage, c'est qu'il est toujours difficile de parler et d'écrire ces pratiques, c'est-à-dire de les penser. (*Ibid.*, 229)

Le travail scientifique utilise le discours de manière large et diversifiée. La science se parle, se lit, se discute. Les cercles d'énonciation de la science sont eux-mêmes variés et impliquent notamment des interactions intradisciplinaires, interdisciplinaires et avec la société civile dans son ensemble. La science ne saurait ainsi s'abstraire de contextes particuliers : elle est dite *par, pour, à l'occasion de...*

La science est *logos...* La science est un *discours* sur un objet, la *parole* d'une personne (ou d'une collectivité savante) qui passe par la *langue* d'une communauté. La contextualisation de la science et, surtout, du discours scientifique, interpelle directement l'usage de telle ou telle langue. Aujourd'hui, pourtant, l'anglais semble être *la* langue de la science. Cela

voudrait-il dire que cette dernière peut être envisagée comme décontextualisée? La *voix* unique masquerait-elle les *voies* diverses? L'adhésion au choix d'une langue unique et commune s'ancre souvent dans une vision «amincie» des liens entre contexte, discours et langue et, en aval, dans une vision réduite des fonctions de la langue. La fonction centrale prêtée à l'usage d'une langue semble être la communication. La mise en discours servirait ainsi à transporter un contenu largement indépendant du discours lui-même (fonction véhiculaire). Or, les théories linguistiques montrent que la langue sert tout autant, sinon plus, à se représenter le monde (fonction constitutive) et à se situer dans un contexte (fonction indexicale; voir Berthoud et Gajo, 2020; Gajo, Steffen et Yanaprasart, 2021). Ces fonctions apparaissent de manière plus explicite dans des situations de diversité linguistique, le plurilinguisme apportant son lot d'obstacles et de ressources. Nous pouvons les préciser de la manière suivante :

- la *fonction véhiculaire ou de communication* opère lorsque le discours est vu prioritairement comme un support de transaction; le but recherché dans une communication «efficace» tient à sa transparence et au fait que le *contenu* est immédiatement accessible et partageable; dans cette perspective, le plurilinguisme se présente comme une extension des ressources communicatives, plus ou moins utile et désirable en fonction des situations;
- la *fonction constitutive ou de représentation* prend du relief lorsque le discours n'apparaît pas comme un simple moyen de «transmettre» des idées existant en dehors de lui et comprises sans équivoque à travers lui, mais comme un moule qui contribue à donner sa substance aux idées; le plurilinguisme se présente alors comme un levier aidant au questionnement des *savoirs*, comme un frein utile à la conceptualisation;
- la *fonction indexicale ou de contextualisation* rappelle que les discours sont ancrés dans des contextes spécifiques et

portent des valeurs ; ceci concerne aussi le discours scientifique qui, s'il tend vers une certaine objectivité, ne peut prétendre à la neutralité ; dans cette perspective, le plurilinguisme peut être considéré comme un moyen de gérer la diversité – linguistique et culturelle – et de s'adapter à une grande diversité de contextes.

Dans ces conditions, nous comprendrons aisément que les savoirs sont toujours façonnés dans leur *mise en forme discursive*, et non seulement dans leur *mise en formule*. Cette mise en forme prend racine dans des genres discursifs et textuels (une thèse de doctorat, par exemple, répond à des canons du discours scientifique) et dans des moules culturels. Cependant, dans la mouvance de la globalisation, le moule devient invisible, précisément parce qu'il s'agit du même moule ou d'un moule prétendu « même », qui finit par passer pour une évidence et échappe au questionnement.

Pour être connus, les savoirs doivent être reconnus. Le problème est que cette reconnaissance passe par un nombre très réduit de langues et de cultures – y compris des cultures scientifiques. Les langues dites « modimes » sont systématiquement exclues de la grande circulation des savoirs, sans parler des variétés linguistiques moins reconnues (voir notamment Demuth et Leconte, 2022). Cette réduction finit par nourrir l'illusion que les pratiques scientifiques sont homogènes et qu'elles sont au service de savoirs prétendument universels. Une récente recherche menée auprès de conseillers et conseillères à la recherche en charge de l'évaluation de projets (voir, notamment, Steffen, Gajo et Darbellay, 2019) a ainsi montré que l'usage de l'anglais, langue commune, à force de devenir « naturalisé » pour rendre les échanges plus « efficaces », tendait à convaincre un certain nombre d'experts qu'il n'existait qu'une culture scientifique. La vision universalisante du savoir confine ainsi avec une vision utilitariste de la langue et débouche, selon Forlot (2015), sur l'occultation des langues

moins diffusées, l'absence de valorisation du travail interlinguistique et le manque de problématisation des liens entre diversité et cohésion sociale. Il ne suffit d'ailleurs pas de parler de *multilinguisme* (l'anglais opère peu la distinction francophone entre *plurilinguisme* et *multilinguisme*) pour partager l'idée que la diversité et l'altérité représentent des ressources, il faut encore se retrouver dans une certaine conception du plurilinguisme et de la compétence plurilingue, envisagés dans une perspective intégrée et non juxtaposée (voir, à ce propos, Castellotti *et al.*, 2024). *L'inter*, *l'alter* et le *pluri* posent un cadre conceptuel qui échappe au seul *multi*.

Barbara Cassin, dans son travail très substantiel sur les intraduisibles en philosophie et, de manière plus générale, sur le rôle de la diversité des langues dans la fabrication des savoirs, nous pousse à réfléchir, dans un chapitre intitulé « La diversité pour compliquer l'universel », avec ces mots :

Pour indiquer la direction dans laquelle je souhaite aller, je dirais que la traduction est ce qui peut permettre, ce qui me permet en tout cas et pour l'instant, de compliquer l'universel. Or, compliquer l'universel : il me semble que c'est ce dont nous avons tous besoin, aussi bien politiquement que philosophiquement. (Cassin, 2022, 582)

Compliquer l'universel nous conduit à ne pas simplifier hâtivement le monde par la tentation de son objectivation, voire de son *objectualisation*, car le savoir n'émane pas du monde en tant que tel, mais d'un rapport au monde, d'un rapport signifié, formulé, dit. Dans son raisonnement, Barbara Cassin nous rappelle les fondements de la linguistique moderne, peut-être trop vite oubliés par les différentes sciences ou *logos* :

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les romantiques allemands proposèrent une très belle comparaison en inventant ou en réinventant la linguistique, c'est-à-dire l'art de traiter les langues.

Ils disaient qu'une langue est comme un filet qu'on jette sur le monde, et selon les mailles du filet, l'endroit où on le jette, la manière de le jeter et de le relever, il remonte différents poissons. Une langue est ce qui ramène certains poissons, un certain type de monde. (*Ibid.*, 550)

La langue est le filet, le discours, l'action de le mettre à l'eau. La prise de conscience de la non-universalité des « mailles linguistiques » et des discours advient le plus souvent avec le regard sur la diversité des langues (voir, dans le domaine de la didactique des langues, les travaux présentés dans Zarate et Liddicoat, 2009). Dans un premier temps, le plurilinguisme sert alors de loupe sur les liens entre discours et savoirs. Dans un deuxième temps, il sert de levier (Berthoud et Gajo, 2020). Prenons un exemple en mathématiques. Dans le travail sur les quadrilatères, l'enseignant devra faire accepter l'énoncé – peu intuitif – : « Un carré est un rectangle. » Le raisonnement passera par l'observation et l'abstraction, avec un jeu – discursif – de transformation des déterminants (voir, notamment, Auger et Chesnais, 2022) : « Ce carré est un rectangle » vs : « Tout carré est un rectangle. » Mais la prise de conscience pourra trouver le soutien d'une confrontation plurilingue. En shimaoré, comme nous le montre une étude de Salone et Dureysseix (2022) concernant l'enseignement bilingue des mathématiques à Mayotte, le même mot désigne le carré et le rectangle, la spécificité des deux formes devant être exprimée par d'autres moyens linguistiques. La confrontation des deux langues peut alors servir de tremplin à la réflexion.

Si la question du plurilinguisme dans la science – et dans l'enseignement – donne lieu aujourd'hui à des recherches de mieux en mieux établies, les pratiques observables sur le terrain et les discours circulant parmi les acteurs scientifiques s'orientent encore majoritairement vers le monolinguisme. Le rapport du travail scientifique au discours et à la langue semble peu questionné, ce qui débouche sur l'adoption, par

défaut, d'un modèle monolingue. Ce modèle est alimenté et conforté par le mouvement d'internationalisation que connaît le monde académique (voir Truchot, 2018), et qui s'appuie, pour des raisons de commodité apparente, sur l'anglais ou, comme le nomme Barbara Cassin, le *globish*. Il est du reste intéressant de noter que l'idée de *globalization* (en anglais) ne recouvre que partiellement celle de «mondialisation» (en français). La première s'inscrit davantage dans une perspective économique et favorise, contrairement à la seconde, la recherche d'un dénominateur commun plutôt que le partage de différences. Cela dit, il serait naïf et stérile de penser qu'un seul modèle de communication doit alimenter le travail scientifique et académique. Il s'agit plutôt de considérer que monolinguisme et plurilinguisme constituent des options possibles, à activer de manière réfléchie selon les contextes et les enjeux. À ce propos, il est possible de distinguer deux stratégies, l'une privilégiant l'économie et l'autre, l'intercompréhension (voir Yanapasart, 2026). Si l'économie sert à traiter sans détour et rapidement des «affaires» relevant de simples transactions, l'intercompréhension préconise un certain ralentissement pour s'attaquer à des «problèmes» qui demandent un débat nourri de diverses perspectives. L'intercompréhension suppose l'engagement d'individus «incarnés» et, en aval, une volonté de compréhension, au sens de «saisir ensemble».

Dans cet ouvrage, nous souhaitons problématiser le rapport entre travail scientifique et plurilinguisme, de manière générale, mais aussi en documentant les pratiques relatives à une diversité de champs disciplinaires (médecine, physique et droit). Nous voulons nous attacher à des études de cas illustrant des situations où le non-recours au plurilinguisme a conduit à un manque de questionnement, à des raccourcis, à des illusions, à des réductions, voire à des aberrations, tout cela en lien avec l'objet traité, la communauté impliquée ou le contexte social concerné. Ce manque de questionnement ne constitue pas seulement le résultat de l'occultation du

plurilinguisme, mais son origine. Ces cas de monolinguisme «aveugle» (recours à une – seule – langue par défaut) peuvent cohabiter avec des cas où le monolinguisme est délibérément recherché dans le travail scientifique. Il s'agira, en effet, de ne pas confondre *complexité* et *complication*. Parfois, le recours à une langue commune (limitation du plurilinguisme) ou à un lexique normalisé (limitation de la variation) se justifie car la diversité n'apporterait aucune plus-value et ne ferait que compliquer l'accès à un objet relativement simple et partagé. Dans d'autres cas en revanche, le maintien de la diversité permet d'entrer dans la complexité inhérente à un objet. Une langue étrangère, une langue de spécialité peuvent alors imposer une résistance utile. Ainsi en va-t-il, par exemple, du recours aux racines gréco-latines dans la terminologie scientifique. Revenons aux propos de notre physicien, Jean-Marc Lévy-Leblond :

Ce jargon gréco-latin ésotérique ferait obstacle aux efforts de partage du savoir vers une grande part de la population. J'émettrais pour ma part un jugement plus réservé, car s'il est vrai que certains termes scientifiques ne sont pas immédiatement transparents, ce n'est pas seulement un inconvénient : cela a également l'avantage qu'ils ne sont pas d'emblée *mal* compris! (Lévy-Leblond, 2013, 24-25)

L'analyse du discours n'appartient pas aux seuls linguistes, qui gagnent à entrer en dialogue avec une grande diversité de disciplines, toutes étant concernées d'une manière ou d'une autre par le discours. Cet ouvrage veut cultiver ce dialogue au sein d'une interdisciplinarité large; mais il s'inscrit aussi dans une interdisciplinarité de proximité, entre différents sous-domaines des sciences du langage. Il fait notamment entendre les voix de la sociolinguistique, de la (socio)didactique des langues, de la terminologie, de la traduction, de l'analyse du discours et de l'interaction. Les contributions sont distribuées en

trois sections. La première partie nous place face à des situations ou des concepts particuliers issus de différentes disciplines académiques, en l'occurrence la médecine, le droit et la physique. Chacune des contributions nous aide à comprendre en quoi la langue présente une épaisseur qui se révèle à travers le plurilinguisme, mais aussi en quoi l'ancrage contextuel des données et des démarches compte et s'accommode difficilement d'une langue unique. La deuxième partie nous fait entrer plus directement dans les conséquences de l'internationalisation sur le travail scientifique. Si la faible reconnaissance des langues locales peut avoir de lourdes répercussions sur l'évaluation de la recherche et la carrière des scientifiques, le recours à la *lingua academica* qu'est l'anglais peut masquer des différences socioculturelles et épistémologiques pourtant constitutives. La troisième partie se concentre plus particulièrement sur les collaborations internationales et l'impact des (non-)choix linguistiques qui les accompagnent. Si le plurilinguisme permet d'inclure et d'interroger davantage, le monolinguisme peut constituer une solution transitoire, quand il n'est pas juste l'option par défaut. Chacune des parties est préfacée par un petit texte-témoignage servant de mise en bouche, mettant sur la table des questionnements, des étonnements qui peuvent toucher aussi bien le fonctionnement d'institutions européennes que les dynamiques universitaires, avec un clin d'œil à l'intelligence artificielle. Ces entrées en matière se veulent délibérément provocatrices : Régis Ritz nous présente, en ouverture de la première partie, un billet d'humeur et d'humour à propos d'un exercice maladroit et malheureux de traduction ; Liana Pop, à l'entrée de la deuxième partie, expose deux exemples (soutenance de thèse et soumission d'un projet de recherche) où le recours à un monolinguisme « aveugle » de décideurs roumains non professionnels de politiques linguistiques conduit à des situations aberrantes ; Annie Lhéréte, en ouverture de la troisième partie, porte son attention sur deux situations émanant respectivement de la Commission

européenne et du programme Erasmus+, révélant tout à la fois de graves réductions dans la portée des messages et un non-questionnement de leurs enjeux linguistiques.

## Références

- AUGER Nathalie et CHESNAIS Aurélie (2022). « Enjeux syntaxiques dans les apprentissages mathématiques et plurilinguisme », in C. Hache, C. Mendonça Dias (dir.), *Plurilinguisme et enseignement des mathématiques*, Limoges, Lambert-Lucas.
- BAETENS BEARDSMORE Hugo (2008). « Multilingualism, Cognition and Creativity », *International CIL Research Journal*, 1/1, p. 4-19.
- BERTHOUD Anne-Claude et GAJO Laurent (2020). « The Multilingual Challenge for the Construction and Transmission of Scientific Knowledge », Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- CASSIN Barbara (2022). *Ce que peuvent les mots*, Paris, Bouquins.
- CASTELLOTTI Véronique, COURTAUD Léa et DEBONO Marc (2024). « Plurilinguisme et interculturalité dans l'enseignement supérieur », *Language Education and Multilingualism: The Langscape Journal*, 6, p. 47-62.
- DEMUTH Sara et LECONTE Fabienne (2022). « Conceptualiser en FLS: pour une pédagogie transculturelle de la philosophie? », in J. Erfurt, M. Leroy et M. Stierwald (dir.), *Mehrsprachigkeit und Transkulturalität in frankophonen Räumen: Modelle, Prozesse und Praktiken/Plurilinguisme et transculturalité dans les espaces francophones. Des modèles théoriques à la négociation des pratiques*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag.
- FORLOT Gilles (2015). « Du "fait linguistique" au "fait plurilingue" à l'école française », *Éducation et sociétés plurilingues*, 38, p. 73-86.
- FÜRST Guillaume et GRIN François (2017). « Multilingualism and Creativity: A Multivariate Approach », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, [www.tandfonline.com/eprint/7HRxtZjgjinWIFaxpFr/full](http://www.tandfonline.com/eprint/7HRxtZjgjinWIFaxpFr/full) [consulté le 4 février 2026].
- GAJO Laurent, STEFFEN Gabriela et YANAPRASART Patchareerat (2021). « Between Internationalising Science and Multilingualising Knowledge: The Case of Research Evaluation », *European Journal of Language Policy*, 13/1, p. 75-101.
- GRIN François et MASIERO Ilaria (2024). *Mesurer la valeur du plurilinguisme suisse. Concepts, méthodes, estimations*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes (Épistémé).
- GROSJEAN François (2015). *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*, Paris, Albin Michel.

- LÉVY-LEBLOND Jean-Marc (1996). *La Pierre de touche. La science à l'épreuve*, Paris, Gallimard.
- LÉVY-LEBLOND Jean-Marc (2013). «La science au défi de la langue», *Synergies Europe*, 8, p. 19-28.
- NUSSBAUM Luci, MOORE Emilee et BORRÀS Eulalia (2013). «Accomplishing Multilingual Activities through Plurilingual Activities», in A.-C. Berthoud, F. Grin et G. Lüdi (dir.), *Exploring the Dynamics of Multilingualism: The Dylan Research Project*, Amsterdam, John Benjamins, p. 229-252.
- SALONE Jean-Jacques et DUREYSSEIX Fanny (2022). «Aspects linguistiques et mathématiques du patrimoine de Mayotte», in C. Hache et C. Mendonça Dias (dir.), *Plurilinguisme et enseignement des mathématiques*, Limoges, Lambert-Lucas.
- STEFFEN Gabriela, GAJO Laurent et DARBELLAY Frédéric (2019). «Les langues dans la recherche scientifique et son évaluation: quelques regards», *Bulletin Vals-Asla*, 109, p. 93-110.
- TRUCHOT Claude (2018). «Internationalisation, anglicisation et politique publique de l'enseignement supérieur», in F. Le Lièvre et al. (dir.), *Langues et cultures dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur au XX<sup>e</sup> siècle. (Re)penser les politiques linguistiques: anglais et plurilinguisme*, Berne, Peter Lang, p. 41-58.
- YANAPRASART Patchareerat (2026). «Multilingual Leaders' Ideologies on Language Use in Professional Communication: Between the Principle of Economy and the Principle of Intercomprehension», in G. Tallarico et L. Gajo (dir.), *Le Plurilinguisme au travail. Méthodes, pratiques, formation/Multilingualism at Work: Methods, Practices, Teaching*, Berne, Peter Lang (Champs didactiques plurilingues: données pour des politiques stratégiques), 26, p. 67-93.
- ZARATE Geneviève et LIDDICOAT Anthony (dir.) (2009). *Recherches et applications*, 46, «La circulation internationale des idées en didactique des langues», *Le Français dans le monde*.

# Présentation des contributions

## Première partie

### 1 Donner la parole, couper la langue

Gilles Merminod propose un exemple particulièrement révélateur de la réduction qu'opère le processus de traduction d'une langue à une autre sur ce qui est communiqué, et notamment lorsque des recherches menées en français doivent être publiées en anglais pour des raisons d'impact scientifique. L'exemple est issu d'une recherche conduite dans le domaine de la santé qui tend aujourd'hui à porter une attention accrue à l'expérience des patients et à leurs conditions de vie, en se mettant à l'écoute de leurs voix au travers d'entretiens ciblés sur une thématique dont les patients ont une connaissance particulière. L'exemple montre notamment les changements qui se manifestent au niveau des opérations de référence et de prédication dans le passage de la version française à la version anglaise: «Les seules personnes avec qui je peux parler, c'est avec mon épouse/*The only person I can talk to is my wife.*» Ces changements se déclinent en termes d'une moindre mise en évidence de la personne et de sa généralisation, ainsi que d'une perte de nuances dans les termes choisis. Cela a pour effet de

masquer le chemin que prend le locuteur pour exprimer son point de vue. Ces nuances subtiles concourent à montrer en quoi l'obligation d'une traduction anglaise peut altérer l'un des objectifs mêmes de la recherche et invite dès lors à la nécessité de présenter les exemples en version originale également.

## 2 Un regard comparatiste sur la notion évasive de *Rechtsdogmatik*

Maya Hertig Randall inscrit son propos dans le cadre d'une conception pragmatique du droit. Elle souligne qu'en cas de divergence entre les différentes versions linguistiques dans la législation fédérale, le sens de la norme doit être déterminé par le biais de l'interprétation, et cela, en analysant le contexte dans lequel elle s'inscrit, la volonté du législateur et l'objectif poursuivi. Une façon d'éviter, au niveau de la conception des spécificités du droit en tant que science, une pensée magique de substitution mécanique d'une expression à l'autre. C'est ce que nous montre l'autrice dans son analyse de l'expression allemande *Rechtsdogmatik*. Celle-ci est ressentie comme évasive et la traduction littérale française de « dogmatique juridique » est plus vue comme un terme importé d'Allemagne que comme une notion qui résonne avec les juristes francophones. Ces difficultés de traduction dues à l'ancrage profond de ce concept dans l'histoire et la culture juridique allemandes posent problème du point de vue du droit comparé, risquant de conduire à la perte d'influence du droit allemand dans les processus de création de normes qui transcendent les frontières des États. Ces risques ont conduit à des processus de simplification linguistique qui se sont avérés paradoxalement d'une complexité telle qu'ils en sont devenus incompréhensibles... D'où la question de l'autrice en forme d'épilogue, celle de se demander si le caractère multilingue de la Suisse n'a pas pour effet de limiter la complexité conceptuelle.

### 3 De l'interdiction d'affamer les poissons à l'autorisation de fornicer avec les chèvres : le plurilinguisme constitutionnel rusé de la « dignité de la créature »

Alain Papaux démontre que le choix d'une version linguistique ne constitue en rien un geste neutre mais qu'il équivaut à un véritable choix politique et juridique et que ce choix peut avoir des effets thérapeutiques surprenants... Ainsi en est-il des versions française et allemande de notions issues du génie génétique dans la Constitution helvétique. La version française parle d'« *intégrité* des organismes vivants » alors que la version allemande énonce la « *Würde* der Kreatur » pour les vivants non humains. En référence à la dignité (*Würde*), on inclinerait à interdire l'usage dans les salons de beauté du poisson Kangal, dévoreur de peaux mortes, alors que son équivalent français « *intégrité* » l'autoriserait. Est-ce une contradiction problématique ou d'immenses avantages théoriques et pragmatiques ? La pluralité de versions augmente le choix de l'interprète, partant les possibilités d'adaptation du droit. La philosophie du droit s'avère ainsi capable de conjurer ces « flottements » sémantiques troublants, en dépassant de la docte ignorance soutenant l'univocité juridique, et en proposant un concept dynamique d'*ordre* : le droit comme système juridique normativement clos mais cognitivement ouvert. La doctrine juridique dominante estime que les expressions « *intégrité* des organismes vivants » et *Würde der Kreatur* sont équivalentes : il s'agirait de synonymes, sans s'apercevoir que la synonymie est le *résultat* d'une démarche interprétative et non un donné, un état statique permettant de substituer mécaniquement une expression à l'autre. Une pensée magique, assurément !

#### 4 Les incertaines «incertitudes de Heisenberg»

Jean-Marc Lévy-Leblond explique en quoi la notion de physique quantique de *principe d'incertitude de Heisenberg* souffre d'une double incertitude. Sur le fond, celle de l'impossibilité d'attribuer simultanément une valeur numérique précise à certains couples de grandeurs physiques, comme la position et la vitesse d'une particule. Sur la forme, celle de dérapages épistémologiques dus aux errances sémantiques résultant de transferts linguistiques incontrôlés. Heisenberg a utilisé tout à la fois les termes *Ungenauigkeit* (« imprécision »), *Unsicherheit* (« incertitude »), *Unbestimmtheit* (« indétermination »). C'est ce dernier terme qui s'impose en allemand et est traduit en français par « indétermination », alors qu'en anglais on se fixe sur *uncertainty*. Dans le contexte des années 1950, celui d'une science désormais dominée par le monde anglo-saxon, c'est aussi ce terme qui reviendra en français sous forme d'« incertitude » et finira par s'y imposer longtemps. D'où l'idée que la quasi-hégémonie linguistique anglo-saxonne des sciences physiques modernes est l'un des éléments qui expliquent leurs retards épistémologiques et, dès lors, l'hypothèse que le développement volontariste d'un polylinguisme aussi large que possible au sein des activités scientifiques serait une source féconde de richesse sémantique propre à permettre un approfondissement de leur compréhension.

### Deuxième partie

#### 5 Vers la diffusion et l'évaluation multilingues de la recherche ? Le cas de la Catalogne

Luci Nussbaum, à travers l'exemple de l'usage du catalan dans le monde universitaire, dresse un large panorama des principaux obstacles que rencontrent l'évaluation et la diffusion multilingues de la recherche, ainsi que les pistes de solutions qui s'en dégagent aujourd'hui et les mesures concrètes qui

sont proposées. En termes d'obstacles s'impose en particulier le facteur d'impact des revues indexées pour le recrutement des enseignants universitaires, qui exige le recours à l'anglais et implique le choix de certaines thématiques. Cela va de pair avec ce que l'on pourrait appeler « les marchés des universités », les *rankings* (« classements ») portant sur la quantité de leurs recherches. En termes de pistes de solutions, il faut considérer un certain nombre de déclarations émanant des autorités politiques en faveur de l'usage du catalan dans l'enseignement et la recherche, ainsi que plusieurs initiatives d'associations internationales cherchant à promouvoir la diversité linguistique dans les systèmes d'évaluation et de financement de la recherche. Quant aux mesures concrètes pour l'utilisation du catalan au sein des universités, le département de Recherche et des Universités du gouvernement de Catalogne propose des aides spécifiques pour les thèses de doctorat rédigées en catalan, l'inclusion de résumés et mots-clés dans les projets de recherche, l'accroissement des activités de diffusion de la science en catalan, tout en soulignant l'importance de pouvoir publier en catalan, dans le cadre de revues multilingues notamment.

## 6 Monolinguisme vs plurilinguisme dans l'enseignement supérieur en Italie : de nouveaux défis dans les dynamiques de la mondialisation contemporaine

Maria Teresa Zanola présente le long débat qui a eu lieu autour des cours internationaux en anglais dans les universités italiennes dans le contexte de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Ce débat a été déclenché au Politecnico de Milan en 2011 et a abouti à un arrêt de la Cour constitutionnelle italienne en 2017. L'arrêt stipule la primauté de la langue italienne, décrite comme un vecteur de la culture et de la tradition propres à la communauté nationale, comme un

outil décisif pour la transmission du patrimoine historique et de l'identité de la République, ainsi que la liberté d'enseignement, le principe d'égalité et le droit d'étudier. Traduit en plusieurs langues, celui-ci a marqué un tournant dans la politique des langues des hautes écoles européennes, et notamment pour la recherche d'un équilibre entre les langues nationales et les grandes langues véhiculaires – l'anglais en particulier – dans la communication scientifique et professionnelle internationale. Dans la continuité de ce vif débat qui a mis aux prises partisans et opposants du « tout anglais » et permis de mettre en évidence les risques du monolinguisme et les apports du plurilinguisme pour la construction et la transmission des savoirs, l'autrice évoque une expérience de formation qui ne sous-estime pas les limites du monolinguisme et esquisse les lignes directrices d'une éducation plurilingue à l'université.

## 7 Tour et détours en communication scientifique internationalisée : vers une ethnographie des situations plurilingues et pluriculturelles

Patrick Chardenet expose une situation liée à la problématique de la circulation de la notion d'évaluation dans les discours et les pratiques de la didactique des langues, une expérience vécue lors d'une invitation à présenter une conférence en anglais dans le cadre d'un séminaire régional du Regional Institute for Higher Education Development (Rihed) à Singapour. Le résumé envoyé préalablement aux organisateurs de la conférence a été jugé incompréhensible et dès lors à refaire. Une seconde version révisée par un spécialiste d'anglais a été alors envoyée mais a rencontré une nouvelle fois l'incompréhension des organisateurs. Or, dans l'impossibilité de trouver un autre conférencier, il a été décidé que la conférence serait donnée quand même en dépit de l'incompréhension manifestée. Une incompréhension qui,

manifestement, ne relevait pas tant de la langue que de l'approche du fait évaluation. Il s'agissait de faire passer le message d'une approche qui se décline en termes d'observation et d'analyse du fonctionnement de l'acte d'évaluation à travers l'activité d'évaluation elle-même. Un réel défi épistémologique en situation d'insécurité linguistique ! Dans le domaine des sciences sociales, la démonstration scientifique en langue et contexte étrangers n'est pas qu'une affaire de traduction, elle est également une affaire de contextualisation ethnographique intégrant une approche plurilingue. L'auteur esquisse quelques pistes visant à dépasser des modèles de communication scientifiques restés largement monolingues.

## 8 Dissonance conceptuelle, conséquences méthodologiques : lorsque les notions d'*English teachers* diffèrent dans le cadre d'une recherche doctorale

Sílvia Melo-Pfeifer et Md. Sadequle Islam décrivent un épisode de dissonance conceptuelle survenu entre la directrice de thèse portugaise et son doctorant boursier du Bangladesh dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur les représentations des *English teachers* universitaires d'Allemagne et du Bangladesh concernant les pratiques translingagères. L'intitulé du projet paraît évident jusqu'au moment où émerge une incompréhension, un malentendu sur le terme *English teachers*, qui se voit alors expliquée sous la forme d'une dissonance conceptuelle. Le terme renvoie pour l'une aux professeurs enseignant l'anglais (l'anglais comme objet d'apprentissage) et pour l'autre aux professeurs enseignant en anglais (l'anglais comme moyen d'apprentissage pour d'autres matières). Cette dissonance conceptuelle met en lumière les risques d'une *lingua academica* non questionnée, d'un monolingisme aveugle, masquant les différences sous-jacentes tant en termes conceptuels qu'en termes épistémologiques

et remettant en question l'hypothèse de leur simple transposition dans d'autres contextes et en particulier dans des contextes postcoloniaux. Comme le soulignent les auteurs en guise de conclusion : en marge du monolinguisme se trouvent les marges de l'interculturalité et des épistémologies.

### Troisième partie

#### 9 Des stratégies pour coordonner les pratiques langagières entre partenaires d'un projet européen

Eve Lejot s'attache à décrire le fonctionnement des pratiques langagières qui se déploient dans le cadre de la recherche, et en particulier dans celui d'un groupe de recherche international qui a obtenu un financement pour un projet européen, projet Erasmus+, s'étant déroulé de 2017-2019 dans un contexte franco-allemand. Les objectifs de ce projet étaient tout à la fois la création d'un réseau de centres de langues et l'élaboration d'un cours commun. Rédigé en anglais, ce projet avait pour ambition d'être mené tout à la fois en français et en allemand, au travers de stratégies plurilingues. Or, il est apparu que des stratégies monolingues en français ont très vite pris le pas sur les stratégies plurilingues, glissement qui a eu pour impact un fort sentiment d'exclusion linguistique et culturelle chez les locuteurs non francophones. Les coordinatrices du projet ont alors cherché à remédier à cet inconfort au travers de plusieurs stratégies, et notamment celles de favoriser l'envoi des e-mails en plusieurs langues, de proposer une traduction simultanée dans certains moments clés des séances ainsi que de suggérer des résumés ponctuels en allemand en aparté pour les germanophones qui ne maîtrisaient pas le français. En bref, si les pratiques plurilingues sont ici au départ une réponse aux exigences actuelles de dépasser le monolinguisme, il s'avère difficile d'y parvenir. Le présent

texte nous donne quelques pistes vers de nouveaux moyens de répondre au défi plurilingue.

## 10 Les alliances universitaires européennes : à la recherche d'un plurilinguisme ?

Gilles Forlot, au travers d'une anecdote personnelle, met en évidence le paradoxe face auquel se trouvent aujourd'hui les alliances universitaires européennes. Celles-ci sont issues notamment des exhortations du président français Emmanuel Macron lancées en septembre 2017 aux universités d'Europe de s'allier pour donner aux formations universitaires européennes et à la recherche une visibilité accrue et une force décuplée par une synergie que créent ces alliances, dans le but évident de concurrencer les universités anglo-saxonnes. Ce paradoxe émerge de la question de l'image et de l'usage des langues dans ces universités européennes, tant au niveau des structures et de la gouvernance qu'à celui des activités, des modalités de travail des interactions virtuelles, alors même que s'impose le constat que l'anglais – la langue de ceux que l'on prétend concurrencer – est la langue même qui se voit assumée comme commune de presque toutes les alliances... Paradoxe d'un multinational monolingue? Ce texte vise à soulever des constats et surtout des contradictions sociolinguistiques dans la mise en place de ces alliances. Il conduit également à mettre en débat la forme et la place du plurilinguisme – et la place de l'anglais – ainsi que les politiques linguistiques à imaginer.

## 11 Autour de la traduction du *Précis* du plurilinguisme et du pluriculturalisme

Patchareerat Yanaprasart rapporte et analyse l'expérience d'une équipe de recherche multilingue et pluriculturelle qui s'est engagée dans une réflexion approfondie et rétrospective

sur une conception plurilingue du plurilinguisme à travers l'édition de l'ouvrage *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* en anglais et en chinois. Cette recherche a permis de mettre en lumière les stratégies pragmatiques élaborées pour représenter la pluralité et les résistances intellectuelles face aux règles d'un marché mondialisé et standardisé du savoir. L'élaboration de l'ouvrage en français, suivie de la traduction en anglais puis en chinois, a présenté des défis fascinants pour l'équipe, tout en mettant en évidence les nuances et les complexités de la communication interlinguistique et interculturelle et révélant les zones d'intraductibilité entre langues proches et les zones de traductibilité entre langues éloignées. Le choc initial au moment de la prise de conscience que certaines notions tenues pour acquises n'étaient pas partagées a ralenti les discussions et conduit à installer une atmosphère de réflexivité : explicitation des hypothèses, questionnement des bases idéologiques et politiques de la recherche scientifique. L'autrice conclut en citant Bourdieu : « Pousser encore plus loin l'effort de réflexivité semble être la condition fondamentale du progrès scientifique dans les sciences sociales. »

## 12 Penser le plurilinguisme par le plurilinguisme ?

Mise en quêtes inquiétante pour faire et être  
en recherche en didactique des langues

Maria Helena Araújo e Sá, Raquel Carinhas et Danièle Moore décrivent une expérience de recherche ayant un double objectif – didactique et scientifique. D'un point de vue didactique, il s'agit de se demander en quoi le fait de réfléchir de manière plurilingue pour faire sens ensemble et de coconstruire des projets éducatifs pluriels avec des partenaires de tous bords (des enseignants des écoles, des enfants, leurs familles, des curateurs de musée, des photographes professionnels et des chercheurs universitaires) permet de transformer l'acte d'enseigner et d'apprendre. D'un point de vue scientifique, il

convient de se demander en quoi cela conduit, plus profondément, à changer les façons de faire et d'être en recherche en didactique des langues. Ce projet décline de façon originale les « marges du monolinguisme ». Tout en l'inscrivant au départ dans le cadre d'une recherche plurilingue, les chercheurs se voient momentanément contraints à l'usage d'une langue commune – le français, en l'occurrence – pour résoudre les obstacles issus d'une situation « extrême » de plurilinguisme (monolinguisme assumé). Ce moment de monolinguisme a cependant montré ses limites conceptuelles et actionnelles, et dès lors la nécessité de revenir très vite au plurilinguisme, avec notamment ces « nuages de mots » qui irradiant différentes facettes conceptuelles et qui permettent d'envisager une même recherche tout en assumant différentes manières d'être en recherche.



Première partie

**Des cas issus de  
différentes disciplines:  
vers l'épaisseur  
des langues**



Régis Ritz

# **Mise en bouche I**

## **De la marge au cœur: billet d’humeur (Fr) ou d’humour (En) sur l’IA**

Au cours d’un séminaire européen sur l’évaluation de programmes universitaires, un intervenant anglophone, s’adressant à un public majoritairement francophone, a présenté des diapos en français pour appuyer son propos oral en anglais. Une ouverture linguistique simple et pratique – qui a cependant ses limites – utilisée souvent par un conférencier monolingue.

### **Simplifier est réduire**

Sur les diapos projetées en français sur l’écran et consacrées à l’évaluation, le mot « assesement » est souvent apparu, au sens pour l’intervenant anglophone de contrôle des connaissances, d’examen partiel ou d’évaluation. Après un temps long d’incompréhension et de flottement dans l’auditoire, un des participants a posé une question sur le sens exact du mot français « assesement » qui évoquait pour lui « assesseur », « assesser » ou « assesement/rôle de l’impôt », et semblait donc hors contexte. Le formateur anglophone, surpris, s’est justifié en prétextant avec assurance que, lors de la préparation de ses diapos, le logiciel de traduction automatique en

ligne lui avait proposé le mot français « assesment » pour *assessment* qui, en anglais, a le sens d'évaluation, de contrôle, d'examen et est tout à fait approprié dans un séminaire sur l'évaluation; il avait, en confiance, retenu le mot français « assesment », c'était simple...

## Le monolinguisme assumé...

Aux marges du monolinguisme demeure l'automatisme de traduction qui exclut toute forme de doute ou de mise en question. L'utilisateur de la machine à traduire, du traducteur-translateur, du logiciel de traduction, accepte les propositions de traduction du navigateur sans s'assurer de leur pertinence (parfait exemple ici de traduction aveugle). L'autorité de la machine/du moteur invite à une soumission quasi volontaire de la part de l'utilisateur; c'est plus rapide, plus efficace et jamais mis en doute. Le conférencier monolingue est rassuré, c'est la machine qui assume.

On peut penser dans un premier temps que cet incident de langue, même au cours de conférences académiques, est assez courant et plusieurs sites internet offrent d'excellents exemples de confusions linguistiques plus ou moins graves nous invitant à en prendre notre parti car les machines à traduire vont continuer à faire d'énormes progrès en intelligence. Quelques exemples prêtent à rire plutôt qu'à s'inquiéter de conséquences fâcheuses! Ainsi, dans un musée français, l'écrêteau pour orienter les visiteurs: « Sens de la visite » devient « *Meaning of the visit* », traduction automatique et non facétieuse...

Mais, à la réflexion et à l'heure de l'intelligence artificielle générative, que va devenir la communication en langues gérée (générée?) par des algorithmes sans motivation dans une contextualisation souvent mal définie et donc artificielle? L'intelligence naturelle du traducteur restera-t-elle à la marge des malentendus...?

## Défi de la définition

Prenons pour exemple le terme « assessement » / *assessment* et les variations multiples de définitions qu'il peut offrir en anglais et en français dans un jeu complexe de synonymes : « évaluation », « contrôle », « audit », « inspection », « classement », « *ranking* », « estimation », « mesure », « système de notation », « appréciation », « analyse de projet »... Le défi algorithmique pour l'IA, maître ès-translation, est ici l'usage de termes flous dans un contexte académique complexe. Nous sommes devant un magnifique millefeuille linguistique qui intéresse particulièrement aujourd'hui les universités dont les performances sont analysées à l'envi.

Soyons clairs. Depuis 2003 le classement/l'évaluation des universités du monde mis en œuvre par l'Université de Shanghai – Arwu, Academic Ranking of World Universities – a semé le trouble dans les consciences universitaires. Certes les critères, la méthodologie et autres normes imposées ont été largement analysés, critiqués, et même contestés, mais la petite musique lancinante du palmarès académique mondial n'a jamais vraiment quitté l'esprit des enseignants et chercheurs des établissements d'enseignement supérieur. Les performances de notre université sont-elles bien évaluées ? Quel est notre rang de classement ? Et, qu'on le veuille ou non, cette musique quasi permanente a modifié l'évolution sinon la modernisation des universités dans une course, avouée ou pas, au podium ou, au moins, au peloton de tête. D'autres classements qui, comme le classement de Shanghai, ne sont certes pas sans intérêt, souhaitent cependant faire autorité comme le THE – Times Higher Education World Education *ranking*. Et les réseaux sociaux, la presse locale et internationale viennent ajouter leurs commentaires discutables à l'occasion de la publication du dernier palmarès annuel et assurer ainsi la médiatisation des classements...

## La qualité n'est jamais artificielle

Parallèlement à ces classements concurrentiels se sont développées dans de nombreux pays des agences d'évaluation invitant les universités à définir et à respecter des critères de qualité, sinon d'excellence. Il ne s'agit pas de classement, mais de recommandations à la suite de visites et d'échanges effectués par des pairs nationaux et internationaux. Ces agences présentent aux institutions d'enseignement supérieur des rapports complets, stimulants et positifs, qui s'appuient sur le dialogue, le respect mutuel et l'esprit d'ouverture. Elles sont regroupées, notamment en Europe, dans l'organisme ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education). Pas de *ranking* ni de compétition mais, au contraire, une analyse précise du contexte de travail et l'étude des projets/programmes qui favorisent un environnement intellectuel respectueux des valeurs académiques de liberté, d'innovation, d'inclusion et d'attention permanente à la formation de jeunes intelligences en devenir. Point d'artifice dans cette politique de qualité! Point de mise en concurrence inutile ni de publicité commerciale pour classer les cerveaux!

## Le mirage de l'intelligence modélisable

Alerte! un jour, une université, suivie par d'autres, a décidé de sortir de la course au premier de la classe et a refusé de répondre aux demandes d'enquêtes des officines de classement qui se déclarent incontournables. Est-il suicidaire de sortir du jeu international ou irresponsable de ne pas valoriser ses recherches et innovations? C'est être mauvais joueur alors de refuser le jugement externe et l'évaluation venue d'ailleurs et de quitter le grand marché académique mondial...

La vraie question demeure: *What do you mean by assessment?* Que mesure-t-on dans ces classements mondiaux? Des entreprises, des systèmes, ou au contraire des hommes et des femmes

passionnés de travail académique et qui connaissent autant d'échecs que de réussites, autant d'écueils que de satisfactions? L'intelligence d'étudiants en formation et des enseignants qui les accompagnent dans des contextes pluriculturels variés n'est pas modélisable par quelque jeu numérique artificiel...

Saluons la perspicacité des établissements d'enseignement supérieur qui, en quittant la course aux étoiles, perçoivent que les règles du jeu (numérique), déjà discutables, vont changer drastiquement avec l'arrivée de l'intelligence artificielle générative capable de... générer, à partir de données collectées mathématiquement et d'indicateurs quantifiés, des conclusions nouvelles, plus économiques qu'académiques, sans doute peu fiables, mais déclarées crédibles par la toute-puissance de la technique informatique. Dans l'avenir proche, établir une hiérarchie entre les universités du monde ne pourra pas se faire sans l'aide d'un logiciel évolué (évalué?) capable de définir en temps réel l'excellence d'un établissement de l'est à l'ouest du globe terrestre. Les progrès de l'intelligence artificielle sont exponentiels, nous dit-on, et nous n'avons encore rien vu de ce que nous réservent la Silicon Valley et sa start-up OpenAI (ChatGPT) capable du meilleur comme du pire au service de l'homme augmenté!

## **Quand générer dégénère... ou la bêtise artificielle**

Un rapprochement inattendu s'impose entre une course cycliste et la course aux premiers rangs universitaires mondiaux. Aujourd'hui, les cyclistes sur leurs machines sont tous connectés grâce à des techniques numériques les plus *smart*; on peut ainsi tout savoir sur l'évolution de la course et la place des coureurs en calculant en permanence les variantes dues aux échappées, retards, accélérations, ravitaillements, côtes, vitesse moyenne, crevaisons, chutes, etc. Il devient alors possible d'annoncer le résultat de la course avant même le

passage de la ligne d'arrivée avec une infime marge... d'erreur ! Et tout cela se lit sur un ordinateur équipé d'un logiciel IA qui offre aux journalistes sportifs un regard décalé (re-généré?) sur la course. Leur discours s'en trouve fortement modifié.

Imaginons les universités branchées à ce type de logiciel de mesure et d'évaluation anticipée. Résultats annoncés et sans cesse modifiés grâce aux données (quantifiées et non... qualifiées) passées à la moulinette algorithmique: budget, enseignants, étudiants, secrétariats, chercheurs, doctorants, publications, bibliométrie, nombre de prix Nobel et autres médailles, cours en ligne, Moocs, accords internationaux, succès sportifs, bibliothèques, laboratoires, etc.

Peut-on rêver d'un *ranking* en temps réel ? Mieux encore, d'un *ranking* annonçant les classements universitaires des années à venir ? Merci à l'intelligence artificielle générative qui va générer des idées nouvelles sur l'avenir des universités du monde et annoncer le nom des champions de demain ! Quand générer dégénère ! Alerte à nouveau ! N'y aurait-il qu'un seul pas de l'intelligence artificielle à *la bêtise artificielle* (générative...) ?

## Envoi

La question est de savoir où se trouve le cœur du problème. Vous avez dit «*assestement*»/*assessment*, simple mot en marge choisi par une machine ?

De la marge au cœur il n'y a qu'un battement, celui de l'intelligence humaine.

## Références

- «L'IA à la poursuite du prochain vainqueur», Letemps.ch, 4 juillet 2024. [www.enqa.eu](http://www.enqa.eu) [consulté le 4 février 2026] (European Association for Quality Assurance in Higher Education).
- [www.shanghairanking.com/rankings/arwu/2024](http://www.shanghairanking.com/rankings/arwu/2024) [consulté le 4 février 2026].
- [www.timeshighereducation.com](http://www.timeshighereducation.com) [consulté le 4 février 2026] (THE).

Gilles Merminod

# 1 **Donner la parole, couper la langue**

Les cinquante dernières années ont vu la recherche dans le domaine de la santé porter une attention accrue à l'expérience des patients et à leurs conditions de vie, se mettant à l'écoute de leur voix, souvent assourdies par l'omniprésence de celle de la médecine (Hydén et Mishler, 1999). Un tel intérêt s'explique par la montée puis la consolidation dans la pratique médicale du modèle biopsychosocial, qui considère la personne à soigner dans sa globalité sans la réduire aux seuls facteurs biologiques de la maladie. La recherche – plus précisément la recherche dite qualitative, qui s'inscrit dans les traditions méthodologiques des sciences humaines et sociales appliquées au domaine de la santé – a pris une fonction de relais entre le personnel soignant et les patients, et a souhaité donner à ces derniers la possibilité de partager leurs préoccupations face à la maladie et leur expérience du monde médical (Singy et Merminod, 2021).

## **Donner la parole pour faire entendre des voix**

Pour faire entendre la voix des patients, la recherche qualitative fait un emploi massif de la technique de l'entretien de recherche (Britten, 1995; Reeves, 2006), laquelle repose sur

une succession de questions/réponses à propos d'une thématique préalablement délimitée par les chercheurs et au sujet de laquelle les personnes interrogées ont censément une connaissance particulière. Il s'agit ainsi de produire du savoir en suscitant la parole d'autrui et, par ce biais, de «recueillir une information propositionnelle par l'articulation d'opérations de référence et de prédication» (Wortham *et al.*, 2011, 39, ma traduction). Les termes d'opérations de référence et de prédication sont ici particulièrement importants et il convient, avant d'aller plus loin, de préciser ce qu'ils recouvrent.

Une opération de référence consiste à employer une expression linguistique (un mot ou un groupe de mot) pour renvoyer à une entité dans un monde réel ou fictif (chose, être, notion, etc.). Considérons l'énoncé suivant :

Mon épouse est la seule personne avec qui je peux parler.

Cet énoncé présente deux expressions («mon épouse» et «la seule personne avec qui je peux parler») qui renvoient à la même entité. Dans ces deux cas, l'opération de référence conduit à catégoriser une personne. La première expression («mon épouse») catégorise cette personne comme individu de genre féminin ayant un statut marital et l'identifie précisément par sa relation au locuteur (*via* le déterminant possessif «mon»). La seconde expression («la seule personne avec qui je peux parler») catégorise également la personne dont il est question (en l'intégrant à la classe des *personnes avec lesquelles il est possible de parler*) mais n'ajoute pas davantage d'informations permettant son identification (si ce n'est qu'elle est présentée comme étant *le seul* membre de la classe précitée). Et, de fait, il n'est pas nécessaire d'opérer une identification plus précise, puisque cette seconde expression est mise en relation avec la première *via* une opération de prédication de type équative ( $x \text{ est } y$ ). On en vient ainsi au second terme à définir : l'opération de prédication.

L'opération de prédication met en relation deux ensembles informationnels au sein d'une structure propositionnelle, le premier correspondant à un groupe nominal sujet (par exemple: « mon épouse ») et le second, à un groupe verbal prédicat (par exemple: « est la seule personne avec qui je peux parler »). L'opération de prédication consiste à alimenter par de nouvelles informations la représentation de l'entité décrite par l'expression linguistique en position sujet. Dans le cas considéré, l'opération de prédication pose simplement une équivalence référentielle entre l'entité désignée par la première expression (« mon épouse ») et celle désignée par la seconde (« la seule personne avec qui je peux parler »). La conjonction des opérations de référence et de prédication produit une représentation discursive. Dans le contexte de la recherche qualitative, les représentations discursives ainsi produites permettent aux chercheurs d'appréhender l'expérience des personnes interrogées. C'est pour cette raison que l'entretien de recherche est souvent conçu comme une fenêtre sur l'esprit d'autrui, donnant à comprendre ses manières de penser (Silverman, 2017, 145-146). Mais une telle conception confond discours et pensée (Potter et Hepburn, 2005; Silverman, 2017): une représentation discursive n'est pas une représentation mentale.

### **Transcrire ce qui a été dit... et la façon dont ça a été dit**

S'ajoute à cette confusion entre discours et pensée un second problème, qui est celui de la décontextualisation de la parole. Un entretien de recherche n'est en général qu'une étape dans un plus vaste processus de mise en texte. Ce processus voit les paroles des personnes interrogées sortir du contexte dans lequel elles ont été prononcées pour être réintégrées dans un nouvel environnement qui pèsera sur leur sens (Briggs, 2007). Le processus de mise en texte engage généralement

le passage de l'oral à l'écrit, avec pour effet d'effacer nombre des spécificités de la parole-en-interaction et de faire couvrir le risque aux transcriptions réalisées de passer à côté de certains éléments centraux communiqués par les personnes interrogées, à commencer par les questions posées par les personnes menant la recherche.

Ces risques méthodologiques ont bien été relevés; ces dernières années se sont développées des recommandations sur les bonnes pratiques de transcription des entretiens de recherche (Holstein et Gubrium, 2016; Silverman, 2017). Ces recommandations insistent sur le fait de conserver non seulement les questions posées par les chercheurs mais aussi de s'éloigner des normes de l'écrit imprimé, cela impliquant de transcrire les disfluences, les chevauchements de tour de parole ainsi que l'ensemble des ressources utilisées par les participants pour coordonner leur interaction (continuateurs, marqueurs du discours, pauses, etc.). Au-delà de ces recommandations, il faut faire l'hypothèse, faute de données, que, dans le domaine de la santé, les pratiques à l'intérieur des laboratoires sont variées, dépendantes à la fois des objectifs et des formations des chercheurs qui y travaillent. En revanche, force est de constater que, dans les journaux médicaux publiant des études qualitatives, un grand nombre de transcriptions sont simplement vidées de l'ensemble des indications permettant de rendre compte des dynamiques interactionnelles dans lesquelles émergent les paroles des personnes interrogées (questions des chercheurs, pauses, hésitations, chevauchements, etc.). Comme Silverman le constate plus généralement pour la recherche qualitative,

presque toutes les données issues d'entretien [...] voient systématiquement supprimer les propos de l'enquêteur [...] comme si les réponses des personnes interrogées étaient de purs produits de leur esprit, qui n'étaient pas influencés par les contributions d'autrui. (2017, 150-151, ma traduction)

Dans les journaux médicaux, les transcriptions d'entretiens sont des représentations assez frustes des paroles produites par les personnes interrogées (à propos desquelles, d'ailleurs, il n'y a généralement que peu d'informations, mis à part des éléments d'ordre sociodémographique).

Il faut faire un autre constat. Dans le domaine de la santé, les journaux scientifiques les plus en vue sont publiés en anglais. Cela a une implication : en plus d'être transcrits, les extraits d'entretiens choisis pour figurer dans les articles sont traduits, souvent sans qu'apparaisse une version de ces mêmes extraits dans la langue source. Cet état de fait n'a été que rarement discuté dans le champ de la recherche qualitative portant sur la santé alors qu'il est indéniable que le passage d'une langue à l'autre influe sur la transmission du savoir (Berthoud et Gajo, 2020). Comme le remarquent Temple et Young (2004, 163-164), l'explicitation de la traduction est bien souvent considérée comme non nécessaire en vertu d'un processus méthodologique qui vient objectiver les données langagières récoltées et résoudre les problèmes de traduction. Pourtant, la traduction affecte nécessairement la manière dont le chercheur rapporte l'expérience vécue (une expérience que les personnes qu'il a interrogées lui ont communiquée avec leurs propres mots) et, par voie de conséquence, l'interprétation que les lecteurs pourront en faire.

## **Traduire les données récoltées pour les publier**

À titre d'exemple, examinons un bref extrait issu de nos propres recherches sur la communication des douleurs chroniques à l'âge avancé (Merminod *et al.*, 2021). Au moyen d'entretiens individuels et collectifs, nous avons investigué comment l'expression des douleurs chroniques était gérée et vécue dans l'entourage des personnes de 75 ans et plus. De cette manière, nous souhaitions, d'une part, identifier les

interlocuteurs que privilégient les personnes âgées lorsqu'il s'agit de parler de leurs problèmes de santé, et, d'autre part, découvrir les facilitateurs et les inhibiteurs à la thématisation des douleurs chroniques. Cette recherche a mené à la publication d'un livre (Singy *et al.*, 2023), en français, et d'une série d'articles, notamment en anglais (par exemple: Merminod *et al.*, 2022; Semlali *et al.*, 2022). Tous intègrent des extraits, plus ou moins longs, d'entretiens réalisés au cours de l'étude. Nous considérons un de ces extraits, édité selon les normes de l'écrit imprimé (nous ne reviendrons pas ici sur les enjeux de la représentation écrite de la parole-en-interaction; voir Mondada, 2000).

Les seules personnes avec qui je peux parler, c'est avec mon épouse [...]. On fait que se plaindre. Elle se lève et me dit: «Ouh avec mes pieds là.» Puis, moi je dis: «Ah mais aujourd'hui j'ai le dos.» Mais, bon, c'est un réflexe.

Cet extrait a été publié dans *BMC Geriatrics*, un journal en accès libre appartenant à Springer Nature et publiant des articles scientifiques évalués par les pairs à propos de la santé à l'âge avancé. Cette revue ne publie que des articles en anglais. Dans les directives de soumission<sup>1</sup>, les auteurs sont non seulement invités à s'assurer de la lisibilité de leur article et de la qualité de sa rédaction mais aussi à utiliser les services d'édition linguistique et textuelle proposés par le journal («*Make sure your article is readable and accurate – Language editing services*»; «*Check the quality of your writing – Free language check*»). Ces services mettent la langue au centre d'une dynamique économique; et cela à double titre: d'une part, la langue peut assurer un revenu à l'éditeur; de l'autre, elle peut être garante d'un capital symbolique accru pour les auteurs.

<sup>1</sup> <https://bmcgeriatr.biomedcentral.com/submission-guidelines> [consulté le 4 février 2026].

C'est ce qu'illustre la page internet consacrée aux services d'édition linguistique proposés par Springer Nature<sup>2</sup>:

La présentation de votre travail dans un anglais bien écrit donne de meilleures chances aux rédacteurs et aux évaluateurs de le comprendre et de l'évaluer de manière équitable. De nombreux chercheurs – et en particulier, mais pas uniquement, ceux dont l'anglais n'est pas la langue maternelle – estiment que Springer Nature Author Services peut améliorer la façon dont leur manuscrit est lu et permettre aux lecteurs de mieux comprendre leur travail<sup>3</sup>. (Ma traduction)

Une autre page internet de l'éditeur fait la promotion de ces services en incitant les auteurs à « donner à [leur] travail les meilleures chances d'être accepté » (« *Give your work its best chance at acceptance* »)<sup>4</sup>. Tout est ainsi fait pour inciter les

<sup>2</sup> <https://bmgeriatr.biomedcentral.com/submission-guidelines/language-editing-services> [consulté le 4 février 2026].

<sup>3</sup> « *Presenting your work in well-written English gives it its best chance for editors and reviewers to understand it and evaluate it fairly. Many researchers – especially but not only non-native English speakers – find that Springer Nature Author Services can improve how their manuscripts are read and can make it easier for readers to appreciate the work.* »

<sup>4</sup> La même page précise encore: « *How you present your work can have a big impact on the impression it makes on editors, reviewers and even readers. These services from language editing to figure formatting and more can help you present your results in the best light possible. 75% of prior customers agreed that using these services led to a higher quality publication!* » (« La manière dont vous présentez votre travail peut avoir un impact important sur l'impression qu'il fait aux éditeurs, aux relecteurs et même aux lecteurs. Ces services, qui vont de la révision linguistique à la mise en forme des figures et bien plus encore, peuvent vous aider à présenter vos résultats sous leur meilleur jour. 75% des anciens clients ont reconnu que l'utilisation de ces services avait permis d'améliorer la qualité de leurs publications! », notre traduction) ([https://authorservices.springernature.com/go/sn/?utm\\_source=For+Authors&utm\\_medium=Website\\_BMC&utm\\_campaign=Platform+Experimentation+2022&utm\\_id=PE2022](https://authorservices.springernature.com/go/sn/?utm_source=For+Authors&utm_medium=Website_BMC&utm_campaign=Platform+Experimentation+2022&utm_id=PE2022) [consulté le 4 février 2026]).

auteurs – et notamment ceux dont l’anglais est une langue seconde – à adopter une attitude extrêmement normative.

C’est dans un tel contexte que nous avons traduit l’extrait présenté ci-avant.

*The only person I can talk to is my wife [...]. All we do is complain. She wakes up and says: “Ouch! My feet.” Then I say: “Ow! today, my back.” But, anyway, it’s a reflex. (Merminod et al., 2022, 4)*

Notre analyse du processus de traduction ne portera que sur le premier énoncé qui, à lui seul, illustre de nombreux effets de la traduction sur la représentation des paroles d’autrui.

## Changer de langue sans trahir les paroles du patient

Sur le plan du contenu propositionnel, les deux énoncés sont comparables, réalisant une opération de type équative.

Les seules personnes avec qui je peux parler, c’est avec mon épouse.

*The only person I can talk to is my wife.*

Cette opération de type équative vient spécifier l’identité d’un référent certes générique (« personnes »/ *person*) mais déjà caractérisé par une qualité (« avec qui je peux parler »/ *I can talk to*) et présenté comme identifié (*via* la détermination définie). La traduction opère néanmoins trois changements manifestes :

- le passage d’un tour équatif (*X, c’est Y*) à une simple structure équative (*X est Y*) ;
- le remplacement d’un pluriel (*les seules personnes*) par un singulier (*the only person*) ;
- le choix d’un quasi-synonyme concurrent (*wife* plutôt que *spouse* pour « épouse »).

Sans faire une analyse trop détaillée, il est intéressant de revenir sur les raisons qui ont motivé cette traduction.

Le tour équatif est une routine habituelle du français oral (Apothéloz, 2012), permettant de mettre en évidence ce dont on parle avant de prédiquer à son propos (Berthoud, 1996), mais elle ne se rencontre guère en anglais écrit. C'est une des raisons de son abandon dans la traduction. À cette première raison s'ajoute la particularité du tour équatif en question. La mise en parallèle d'un pluriel (« les personnes avec qui je peux parler ») et d'un singulier qui ne réfère pas à une entité collective (« mon épouse ») peut laisser l'impression d'un certain flottement syntaxique et peut être le signe d'une réflexion se faisant au fil du discours. Dans la version anglaise, le remplacement du pluriel (« les seules personnes ») par le singulier (*the only person*) permet de résoudre l'incertitude due au flottement syntaxique. En revanche, ces changements masquent le chemin que prend le locuteur pour exprimer son point de vue. L'abandon du tour équatif et la neutralisation du flottement syntaxique ont pour effet de recouvrir la stratification de l'information réalisée par le locuteur et, par là, la mise en évidence successive des contenus.

Quant au choix de *wife* plutôt que *spouse* pour « épouse », il a principalement été motivé par le fait que *spouse* ne signale pas le genre féminin ou masculin. Mais un tel choix prête à discussion. En français, « épouse » se distingue de « femme » par son inscription dans un registre formel ; de la même façon qu'en anglais *wife* est considéré comme plus informel que *spouse*. Ce qui pourrait, somme toute, être un détail se révèle, en fait, bien plus important dans ces données. Lors de l'entretien, le participant n'utilise que l'unité « femme » (généralement, « ma femme ») pour désigner celle qui partage son quotidien. Ce n'est qu'au moment de désigner celle-ci comme seule interlocutrice véritable à propos des douleurs qui le font souffrir au quotidien qu'il emploie « épouse », à un moment d'ailleurs où celle-ci, présente dans la même pièce, est capable

de l'entendre. Difficile dès lors de ne pas voir dans l'emploi de cette expression le marquage d'une certaine emphase, concomitant de la mise en évidence successive des contenus qu'on a décrite un plus haut.

## **Faire circuler la parole, au risque de couper la langue ?**

On l'aura compris, la traduction, dans cet exemple, opère une réduction drastique de ce qui est communiqué. Mais que l'on ne s'offusque pas trop vite de ce constat. Se fait jour ici un processus de génération du savoir par généralisation. Les paroles prononcées lors de l'entretien – par le processus de mise en texte qui inclut, dans le cas étudié, un processus de traduction – perdent partiellement leur statut de paroles singulières pour devenir l'émanation d'une voix collective, représentant un type d'expérience (Agha, 2007). Ce n'est par conséquent plus l'expérience propre à un seul individu qui est communiquée mais bien plutôt celle de la communauté qu'il se trouve à incarner. Cet individu, néanmoins, s'exprime dans la ou les langues qu'il a à son répertoire et dont il ne faut pas couper l'accès, au risque de tomber dans un monolinguisme aveugle qui rendrait invisibles les ressources symboliques grâce auxquelles chaque être humain se vit et négocie les conditions de son existence.

Quelles solutions pouvons-nous imaginer pour pallier les problèmes soulevés ? Il est évident que la marge de manœuvre à disposition des chercheurs dans le domaine de la santé reste limitée (Sterie *et al.*, 2022), de la même manière que le nombre de signes qu'ils ont en général à disposition pour communiquer les résultats de leurs recherches dans les revues médicales. Aujourd'hui, il est néanmoins possible de faire figurer la version originale d'un entretien de recherche ainsi que l'explication des choix de traduction dans un fichier annexe à l'article et de le mettre en ligne, en espérant que les lecteurs les plus curieux les consultent. Cette solution, pratique, n'est pourtant

que partiellement satisfaisante parce qu'elle participe, malgré tout, à la constante reconduction d'une vision instrumentale des langues et de la communication, alors même qu'une attention sensible aux formes et aux enjeux langagiers a d'indéniables vertus heuristiques (Groupe  $\pi$ , 2019; Merminod, à paraître). Il faut dès lors imaginer de nouveaux lieux de diffusion des savoirs, qui – tout en bénéficiant de la reconnaissance et de la légitimité scientifique des revues médicales publiées en anglais par les grands groupes d'édition – puissent donner à saisir la diversité des moyens par lesquels se construit et s'exprime l'expérience de la maladie et du monde de la santé.

## Références

- AGHA Asif (2007). « Comments on "Interviewing, and Communicability" in Contemporary Society », *Current Anthropology*, 48/4, p. 567.
- APOTHÉLOZ Denis (2012). « Pseudo-clivées et constructions apparentées », in Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang, p. 207-232.
- BERTHOUD Anne-Claude (1996). « Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic », Paris, Ophrys.
- BERTHOUD Anne-Claude et GAJO Laurent (2020). *The Multilingual Challenge for the Construction and Transmission of Scientific Knowledge*, Amsterdam, John Benjamins.
- BRIGGS Charles (2007). « Interviewing, and Communicability in Contemporary Society », *Current Anthropology*, 48/4, p. 551-580.
- BRITTEN Nicky (1995). « Qualitative Interviews in Medical Research », *British Medical Journal*, 311, p. 251-253.
- GRUPE  $\pi$  (2019). *Chemins de l'in(ter)disciplinarité. Connaissance, corps, langage*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- HOLSTEIN James A. et GUBRIUM Jaber F. (2016). « Narrative Practice and the Active Interview », in David Silverman (dir.), *Qualitative Data Analysis*, Londres, Sage, p. 67-82.
- HYDÉN Lars-Christer et MISHLER Elliot G. (1999). « Language and Medicine », *Annual Review of Applied Linguistics*, 19, p. 174-192.
- MERMINOD Gilles (à paraître). « Herméneutique de la communication de santé publique : apports de la linguistique », in Nadja Eggert, Christelle Landheer-Cieslak et Jean-Philippe Pierron (dir.), *Les Nouveaux Territoires de l'herméneutique. Médecine, droit et soin*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Hermann.

- MERMINOD Gilles, WEBER Orest, SEMLALI Imane, TERRIER Ana, DECOSTERD Isabelle, RUBLI-TRUCHARD Eve et SINGY Pascal (2022), «Talking about Chronic Pain in Family Settings: A Glimpse of Older Persons' Everyday Realities», *BMC Geriatrics*, 22/1, doi: 10.1186/s12877-022-03058 [consulté le 4 février 2026].
- MERMINOD Gilles, WEBER Orest, VAUCHER Carla, SEMLALI Imane, TERRIER Ana, DECOSTERD Isabelle, RUBLI-TRUCHARD Eve et SINGY Pascal (2021), «Communication about Chronic Pain in Older Persons' Social Networks: Study Protocol of a Qualitative Approach», *Frontiers in Public Health*, 9, doi: 10.3389/fpubh.2021.764584 [consulté le 4 février 2026].
- MONDADA Lorenza (2000). «Les effets théoriques des pratiques de transcription», *Linx*, 42, p. 131-146.
- POTTER Jonathan et HEPBURN Alexa (2005). «Qualitative Interviews in Psychology: Problems and Possibilities», *Qualitative Research in Psychology*, 2/4, p. 281-307.
- REEVES Scott, LEWIN Simon et ZWARENSTEIN Merrick (2006). «Using Qualitative Interviews Within Medical Education Research: Why We Must Raise the "Quality Bar"», *Medical Education*, 40, p. 291-292.
- SEMLALI Imane, MERMINOD Gilles, WEBER Orest, TERRIER Ana, DECOSTERD Isabelle, RUBLI-TRUCHARD Eve et SINGY Pascal (2022), «Friendship in Later Life: How Friends Are Significant Resources in Older Persons' Communication about Chronic Pain», *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19, doi: 10.3390/ijerph19095551 [consulté le 4 février 2026].
- SILVERMAN David (2017). «How Was it for You? The Interview Society and the Irresistible Rise of the (Poorly Analyzed) Interview», *Qualitative Research*, 17/2, p. 144-158.
- SINGY Pascal et MERMINOD Gilles (2021). *La Communication en milieu médical. Un labyrinthe*, Lausanne, EPFL Press.
- SINGY Pascal, MERMINOD Gilles, WEBER Orest, SEMLALI Imane, TERRIER Ana, RUBLI-TRUCHARD Eve et DECOSTERD Isabelle (2023). *Les Douleurs chroniques à l'âge avancé. En parler ou non ?*, Lausanne, BIL.
- STERIE Anca, JOX Ralf et RUBLI-TRUCHARD Eve (2022). «Les humanités médicales intégrées dans un hôpital universitaire», in Gilles Merminod, Orest Weber et Vincent Wenger (dir.), *Langues, médecine et société*, Limoge, Lambert Lucas, p. 119-132.
- TEMPLE Bogusia et YOUNG Alys (2004). «Qualitative Research and Translation Dilemmas», *Qualitative Research*, 4/2, p. 161-178.
- WORTHAM Stanton, MORTIMER Katherine, LEE Kathy, ALLARD Elaine et WHITE Kimberly D. (2011). «Interviews as Interactional Data», *Language in Society*, 40/1, p. 39-50.

Maya Hertig Randall

## 2 | **Un regard comparatiste sur la notion évasive de *Rechtsdogmatik***

### **Les défis du plurilinguisme pour les juristes**

Le plurilinguisme est une réalité pour les juristes suisses, tant dans la pratique que dans l'enseignement et la recherche. La Suisse est un État avec quatre langues nationales<sup>5</sup>, dont trois, l'allemand, le français et l'italien, ont le statut des langues officielles, et une – le romanche –, le statut de langue semi-officielle<sup>6</sup>. La législation fédérale est publiée dans les trois langues officielles, qui sont d'un point de vue juridique équivalentes. En cas de divergence entre les différentes versions linguistiques, le sens de la norme doit être déterminé par le biais de l'interprétation, en analysant le contexte dans lequel elle s'inscrit, la volonté du législateur et l'objectif poursuivi. La jurisprudence fédérale est rendue dans les langues officielles et la langue semi-officielle, en fonction de la

<sup>5</sup> Voir art. 4 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999, RS 101.

<sup>6</sup> Voir art. 5, al. 1 de la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (loi sur les langues, LLC) du 5 octobre 2007, RS 441.1: « Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est langue officielle dans les rapports avec les personnes de cette langue. »

langue de la décision attaquée<sup>7</sup>. La structure fédérative de l'État accroît cette complexité, étant donné que certains cantons ont aussi plusieurs langues officielles. Pour les chercheuses et chercheurs spécialisés dans une branche de droit suisse, la capacité de comprendre au moins passivement plusieurs langues officielles est essentielle. Comme l'allemand est la langue dominante, non seulement pour la jurisprudence mais aussi pour la production scientifique, la connaissance de cette langue est incontournable, comme mes collègues et moi le répétons sans cesse à nos étudiants francophones, souvent peu passionnés par la langue de Goethe. En raison de l'emprise croissante du droit international sur tous les domaines du droit national, et de l'émergence de normes transnationales, l'anglais joue un rôle de plus en plus considérable, sans avoir acquis le statut de *lingua franca* pour la pratique et la recherche axées sur le droit interne. Probablement comme un bon nombre de juristes, j'ai été confrontée à plusieurs reprises à des difficultés liées à des divergences entre les différentes versions linguistiques d'une loi, ou à des petites erreurs ou inexactitudes qui se sont glissées dans la traduction en français des arrêts du Tribunal fédéral, publiée dans les revues scientifiques. Les exemples ne manquent pas, comme le montre la contribution du professeur Papaux dans le présent ouvrage.

Le plus grand défi lié au plurilinguisme auquel j'ai été confrontée jusqu'à présent s'est situé à un autre niveau, un niveau plus élevé. Il concerne la conception des spécificités du droit en tant que science et, par ce biais, l'identité, la conception de soi (*Selbstverständnis*) de la communauté des juristes au niveau national. Je l'ai découvert après avoir accepté de préparer une contribution sur le thème *Rechtsdogmatik und Rechtsvergleichung* pour un colloque organisé par un collègue autrichien sur le thème *Rechtsdogmatik* (Bezemek, 2023). Je me suis vite rendu compte que j'éprouvais des difficultés pour

<sup>7</sup> Voir art. 54 de la loi sur le Tribunal fédéral (LTF) du 17 juin 2005, RS 173.110.

saisir le sujet qui m'avait été imparti. Alors que la notion de *Rechtsvergleichung*, qui correspond à « droit comparé », ne me posait pas de problèmes particuliers, le terme *Rechtsdogmatik* était plus éusif, et la traduction littérale, « dogmatique juridique », plutôt un terme importé d'Allemagne qu'une notion qui résonne avec les juristes francophones. Une réflexion sur le droit comparé et la « dogmatique juridique » devait à mon sens se pencher sur cette dernière notion dans une perspective comparative, en s'interrogeant sur le sens et la fonction de cette notion dans les ordres juridiques germanophones, et ensuite sur la question de savoir dans quelle mesure il existe des notions équivalentes ou proches dans d'autres ordres ou familles juridiques. Pour limiter le champ de recherche, je me suis concentrée sur les ordres juridiques germanophones et le droit français, qui appartiennent à la tradition de la *civil law* (tradition romano-germanique), et les pays de la *common law* (tradition anglo-saxonne).

## Une approche fonctionnelle de la *Rechtsdogmatik*

En tant que juriste de langue maternelle allemande qui avait étudié et travaillé dans la partie germanophone et francophone de la Suisse, j'avais une intuition sur le sens de la notion de *Rechtsdogmatik*, mais il me manquait une compréhension claire de ce concept<sup>8</sup>. Je me suis donc penchée sur les contributions scientifiques consacrées à ce sujet. Alors

<sup>8</sup> Une discussion récente avec ces étudiants de mobilité venant d'Allemagne dans le cadre d'un cours de droit constitutionnel comparé m'a réconfortée, dans la mesure où j'ai constaté que la notion de *Rechtsdogmatik* était évasive même pour des personnes formées en Allemagne. Les étudiants m'ont indiqué que tous les professeurs leur parlaient de la *Rechtsdogmatik*, et affirmaient qu'ils enseignaient la *Rechtsdogmatik*, travaillaient de façon *rechtsdogmatisch*, mais que personne ne leur avait expliqué cette notion et qu'ils ne savaient donc pas précisément ce que c'était, la *Rechtsdogmatik*.

que la doctrine suisse et autrichienne semblait largement se désintéresser de la « dogmatique juridique », j'ai pu constater un réel engouement pour cette notion en Allemagne. La panoplie de définitions différentes que je trouvais au fur et à mesure de mes recherches avait plutôt pour effet d'accroître ma confusion que de m'éclairer. J'ai dû constater que la « dogmatique juridique » continuait à m'échapper. Pour sortir de cette impasse, j'ai décidé de me focaliser sur la question de savoir à quoi servait la « dogmatique juridique », ce qui m'a permis d'identifier quelques fonctions clés : réduire la complexité des règles de droit par des efforts de systématisation, de rationalisation et le développement de principes et concepts qui structurent la matière, une fonction essentielle pour qu'on puisse parler d'un *ordre* juridique, notion qui implique un minimum de cohérence et l'absence de contradiction ; rendre le droit prévisible et compréhensible ; assurer que des nouvelles règles de droit et institutions juridiques qui régissent des nouvelles problématiques s'intègrent dans le corpus de règles et institutions existantes de façon harmonieuse. Sur la base de ces fonctions, indispensables pour tout ordre juridique moderne, la « dogmatique juridique » peut être comprise dans un sens large, comme un concept qui dépasse les frontières du droit allemand. Elle est commune tant aux pays de la *civil law* qu'à ceux de la *common law*. Les commentaires de lois, typiques des ordres juridiques germanophones, les commentaires d'arrêts, caractéristiques de la France, ou des *case books* répandus dans le monde anglo-saxon, sont selon cette conception des moyens différents au service du développement de la « dogmatique juridique ».

## **Une approche sociologique de la *Rechtsdogmatik***

En plus de l'approche fonctionnelle, la sociologie du droit m'a paru une perspective complémentaire et utile pour mieux

saisir la notion de « dogmatique juridique ». Envisagée sous cet angle (Boulanger, 2020), la « dogmatique juridique » se réfère à une conception et à une pratique généralement acceptées par lesquelles la communauté des juristes se délimite vers l'extérieur. Elle permet de qualifier certains arguments comme « juridiques » ou « non juridiques », relevant par exemple de la morale, de la philosophie, de la politique mais non du droit. Selon Christian Boulanger :

*[D]octrinal practice usually requires making arguments that are considered to be “legal” by the local epistemic community of lawyers at a particular place and time. [...] from a sociological perspective, doctrine refers to institutionally legitimized practices of making statements on what the law is. (Ibid., 1369)*

## L'importance du contexte

Cette citation fait ressortir l'importance du contexte dans lequel s'inscrit la « dogmatique juridique », étant donné que les pratiques institutionnelles varient en fonction des époques, des lieux et des cultures juridiques en question. Ces différences ont des répercussions sur le plan terminologique et ont pour conséquence que la notion de « dogmatique juridique » est difficilement saisissable, et traductible, pour des personnes formées et socialisées en dehors des ordres juridiques germanophones, voire de l'Allemagne. La lectrice ou le lecteur l'a probablement remarqué, le texte anglais cité précédemment utilise le terme « doctrine », au lieu des termes « dogmatique juridique » ou *legal dogmatics*. Ces deux dernières notions sont peu courantes, et plutôt négativement connotées, évoquant une approche excessivement formaliste et rigide. Le terme « doctrine » est plus fréquent dans le monde anglo-saxon et surtout dans le monde francophone. Pour les juristes francophones, y compris les juristes suisses, l'équivalent de la notion de « doctrine » est

cependant plutôt celle de *Lehre* que celle *Rechtsdogmatik*. En anglais également, le synonyme de *legal scholarship* vient à l'esprit. La notion de doctrine apparaît dans ce sens dans l'article 1 du Code civil suisse (CC), consacré aux sources du droit. Selon cette disposition, le ou la juge est censée s'inspirer « des solutions consacrées par la doctrine et la jurisprudence » (art. 1 al. 3 CC). La doctrine désigne dans cet article une source auxiliaire du droit qui est distincte de la loi et de la jurisprudence<sup>9</sup>. Elle se réfère à la production scientifique des juristes, qui sert de source d'inspiration à l'interprétation de la loi. Dans le monde anglo-saxon, la notion de « jurisprudence » est parfois aussi utilisée non pour désigner les décisions judiciaires, comme le fait la langue française, mais pour traduire la notion de *Rechtsdogmatik*, à savoir « *the study, knowledge, or science of law*<sup>10</sup> ». Cependant, cette notion se réfère plus souvent à la philosophie du droit qu'à la « dogmatique juridique ».

## Un concept indissociable du contexte allemand ?

Selon certains auteurs allemands, les difficultés de traduire le terme *Rechtsdogmatik* ne sont pas un fruit du hasard. Elles sont dues à l'ancrage profond de ce concept dans l'histoire et la culture juridique allemandes. Une conception très large de la « dogmatique juridique », qui se fonde sur les fonctions clés de cette notion, masque les spécificités liées au

<sup>9</sup> L'article 1 CC mentionne la loi comme source primaire du droit (al. 1). La doctrine et la jurisprudence ont le statut de sources secondaires, ce qui est typique de la tradition légicentriste des ordres juridiques appartenant à la famille romano-germanique. Dans les systèmes appartenant à la *common law*, la jurisprudence (le *case law*) est une source primaire, et les juges sont liés par les précédents jurisprudentiels.

<sup>10</sup> Voir la définition disponible sur le site de la Cornell Law school: [www.law.cornell.edu/wex](http://www.law.cornell.edu/wex) [consulté le 4 février 2026].

contexte allemand. Quelles sont ces spécificités du point de vue de la doctrine allemande? C'est la question suivante sur laquelle je me suis penchée dans la suite de mes recherches. Les traits le plus souvent mentionnés que j'ai trouvés sont le rôle prééminent de la «dogmatique juridique» en Allemagne, qui, selon des voix critiques, marginalise d'autres approches, par exemple interdisciplinaires, au droit; le lien extrêmement fort, voire indissociable, entre la pratique et la science juridique, qui se manifeste dans des recherches fortement axées sur l'application du droit, d'une part, et l'effort des tribunaux d'ancrer leurs décisions dans les travaux scientifiques, d'autre part. La symbiose entre pratique et recherche donne lieu à un processus de cocréation de concepts juridiques qui n'a pas d'équivalent dans d'autres ordres juridiques<sup>11</sup>. Le terme *Rechtsdogmatik* évoque cette relation symbiotique, ce qui explique pourquoi la notion de doctrine, conçue comme un concept différent de la jurisprudence, ne le traduit que de manière imparfaite. Le rôle prééminent de la «dogmatique juridique», mentionné précédemment, est reflété dans d'autres descriptions des spécificités liées au contexte allemand: un constructivisme, un effort de systématisation, et un degré de différenciation particulièrement poussés, qui a donné lieu au développement de «dogmatiques juridiques partielles (*Bereichsdogmatiken*)» (par exemple une «dogmatique de droits fondamentaux»; «une dogmatique du droit pénal»). Ces spécificités, décrites d'un point de vue interne de la doctrine allemande, m'ont fait comprendre que la *Rechtsdogmatik* est pour les juristes allemands un concept quasiment identitaire par lequel la communauté juridique allemande se démarque vers l'extérieur. L'engouement avec la «dogmatique juridique» que j'ai

<sup>11</sup> Cette symbiose est aussi reflétée par le fait que des juges des juridictions suprêmes, et particulièrement de la Cour constitutionnelle, sont souvent des anciens professeurs de droit, ce qui est rare en Suisse, où il y a peu de porosité entre les carrières académiques et celles dans la magistrature.

pu constater en Allemagne reflète très probablement le rôle central de cette notion pour l'identité et la conception de soi (*Selbstverständnis*) des juristes allemands. En Suisse, le désintérêt pour ce concept, me semble-t-il, est lié au statut moindre qui revient à la « dogmatique juridique ». Une vertu des juristes suisses souvent mise en avant est un penchant pour le pragmatisme, et une méfiance à l'égard de concepts trop abstraits et des controverses de nature purement théoriques.

### ***Rechtsdogmatik* : un atout ou un frein pour le droit comparé ?**

Avec mes recherches et réflexions sur la notion de « dogmatique juridique », je n'avais couvert qu'une partie du thème qui m'a été confié. Il était encore nécessaire d'examiner le rapport entre la « dogmatique juridique » et le droit comparé, qui ne s'épuisait pas dans une réflexion comparative sur le sens et la notion du terme dans différents ordres et systèmes juridiques. L'organisateur du colloque avait placé mon intervention, ensemble comprenant une contribution sur la « dogmatique juridique et l'interdisciplinarité », sous le titre « *Anschlussfähigkeit der Rechtsdogmatik* », à savoir la « capacité de connexion » de la « dogmatique juridique ». Telle que je l'ai comprise, la question qui m'avait été posée était de savoir si la « dogmatique juridique » faisait obstacle au droit comparé, dans le sens où elle encourageait une vision introvertie du droit national et coupait la communauté juridique allemande des échanges scientifiques avec des collègues d'autres juridictions. La méthode comparative, qui se nourrit de ces échanges, a pris de l'essor dans le contexte contemporain. Elle est censée favoriser la capacité du droit national, par le biais d'un apprentissage mutuel, à répondre à des nouvelles préoccupations dues aux évolutions technologiques, économiques et sociétales. Le recours au droit comparé sert aussi à

identifier et à développer des principes, voire des règles communes. Il est un moyen au service d'un processus de création d'un corpus de droit international, européen ou transnational. Derrière la question de la *Anschlussfähigkeit* se cache, selon les lectures que j'ai pu faire, la crainte d'une perte d'influence du droit allemand dans ces processus de création de normes qui transcendent les frontières des États. Cette crainte est-elle fondée? Les avis de la doctrine allemande divergent à ce sujet. Pour un camp, la «dogmatique juridique» est un gage de qualité qui rend le droit allemand attractif pour d'autres ordres juridiques.

Pour le camp opposé, la focalisation excessive sur la «dogmatique juridique», typique d'une bonne partie de la communauté des juristes en Allemagne, est un obstacle à deux niveaux: tout d'abord, le sens de la perfection et de la nature particulièrement sophistiquée de la «dogmatique juridique» se manifeste dans le désintérêt pour les solutions développées dans d'autres ordres juridiques, perçus comme «moins aboutis». Il alimente aussi le scepticisme à l'égard de la méthode comparative dominante, critiquée pour son manque de sensibilité à l'histoire, la culture et la langue spécifiques à chaque pays. Poussées au bout, ces positions sceptiques justifient le refus de rendre le droit allemand accessible par des publications dans d'autres langues, au motif qu'il en résulte un appauvrissement trop important sous l'angle de la dogmatique juridique. Elles peuvent donc conduire au désengagement des échanges au-delà des frontières nationales, et au rejet du droit comparé, jugé illégitime et inutile.

Ensuite, du point de vue d'autres ordres juridiques, les détracteurs de la «dogmatique juridique» soulignent le risque que le droit allemand soit perçu comme excessivement compliqué et difficilement compréhensible, et donc peu attractif. Cette crainte est sous-jacente dans une contribution sur le thème «*Rechtsvergleichung und Rechtsdogmatik*» de Hein Kötz (1990,

203 ss.), un éminent comparatiste allemand<sup>12</sup>. Il part du constat selon lequel «certaines pointes de croissance actuelles de la dogmatique juridique contemporaine sont totalement inconnues dans d'autres pays» qui semblent «capables d'apporter des réponses juridiques à des problèmes de vie concrets avec un effort beaucoup plus modeste de sagacité conceptuelle». «[L]a conceptualisation baroque de certaines formations de systèmes récentes» n'est selon cet auteur «pas tant motivée par le souci de la fonctionnalité du droit dans sa mise à l'épreuve pratique que par une certaine tendance à endurer des controverses théoriques», avec le risque que la «dogmatique juridique» se transforme d'un moyen en une fin en soi (*Ibid.*, 204 ss. ; Kötz, 2005, 67)<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Kötz (1990), reproduit dans Kötz (2005, 64 ss.), un ouvrage qui porte le titre parlant *Undogmatisches*. Kötz est un représentant de la méthode fonctionnelle, qui est considérée comme la méthode dominante de droit comparé. Elle a tendance à mettre l'accent sur les points communs entre les différents ordres juridiques, partant de l'hypothèse qu'il est possible d'identifier des institutions et règles qui, certes, peuvent être différentes d'un pays à l'autre, mais qui remplissent les mêmes fonctions. Pour la méthode fonctionnelle ainsi que pour les critiques dont elle fait l'objet, voir Michaels (2019, 346 ss.). Cet auteur résume les différentes positions au sujet de la méthode fonctionnelle comme suit : «*For its proponents it is the most, perhaps the only, fruitful method. For its opponents, it represents everything bad about mainstream comparative law*» («Pour ses partisans, c'est la méthode la plus fructueuse, voire la seule. Pour ses détracteurs, elle incarne tout ce qu'il y a de mauvais dans le droit comparé traditionnel») (traduit par DeepL.com). Parmi les courants sceptiques de la méthode fonctionnelle, l'on retrouve des positions qui rejoignent la critique mentionnée ci-dessus, et qui mettent l'accent sur la singularité de chaque contexte, pour nier l'utilité ainsi que la légitimité du droit comparé. La relation entre la «dogmatique juridique» et le droit comparé touche donc aussi à des critiques de la méthodologie de ce dernier. Pour une critique du scepticisme radical à l'égard du droit comparé, voir Peters et Schwenke, 2000, 811 ss.).

<sup>13</sup> «[...] dass bei uns in Deutschland die rein dienende Funktion, die der juristischen Dogmatik zukommt, nicht selten verkannt wird, dass gewisse aktuelle Wachstumspitzen zeitgenössischer Rechtsdogmatik in anderen Ländern ganz unbekannt sind, dass man dort offenbar das gleiche Lebensproblem mit einem viel bescheideneren Aufwand an begrifflichem Scharfsinn auf befriedigende Weise löst und dass der barocken Begrifflichkeiten mancher neueren Systembildung wohl oft bei uns weniger die Sorge um die Funktionstüchtigkeit des Rechts in seiner praktischen Bewährung zugrunde liegt als vielmehr ein gewisser Hang zum Durchleiden theoretischer Kontroversen.»

En résumé, selon les voix critiques, la « dogmatique juridique » est un frein tant du côté de la « réception » que du côté de « l'exportation » du droit allemand. L'effet cumulé de ces obstacles risque de conduire à une perte de compétitivité du droit allemand par rapport à d'autres ordres juridiques, surtout les ordres juridiques anglo-saxons, qui bénéficient déjà d'un avantage lié à la dominance de la langue anglaise. Pour remédier à ce problème, certains auteurs allemands préconisent une simplification du droit, aussi sur le plan linguistique : ils proposent d'abandonner les notions et concepts censés véhiculer des subtilités doctrinales, au point d'être intraduisibles. À titre d'exemples, un pénaliste allemand mentionne notamment : « *Gefahrenverwirklichungszusammenhang, extensiver Putativnotwehrexzess, korrigierter Rücktrittshorizont* » (Vogel, 2012, 30). À la lecture de ces termes, je me suis rendu compte que je ne les avais jamais rencontrés auparavant. Alors que le droit, la doctrine et la jurisprudence allemands restent une source d'inspiration importante pour les juristes suisses, les voix critiques d'une partie de la doctrine allemande prônant davantage de simplification résonnent auprès de moi. En tant que juriste et chercheuse suisse, je dois avouer que le niveau de sophistication et de complexité de certaines contributions dogmatiques allemandes ne m'a pas toujours séduite et m'a paru inhabituel. Je me suis alors demandé si le caractère multilingue de la Suisse n'avait pas eu pour effet de limiter la complexité conceptuelle.

## **Le multilinguisme comme un frein à une complexité conceptuelle excessive**

Des figures et notions doctrinales extrêmement sophistiquées mais intraduisibles sont d'une utilité limitée, voire contreproductives, dans l'ordre juridique d'un petit pays fondé sur l'équivalence des langues officielles, et au carrefour de l'influence des pays voisins représentant des langues et

cultures différentes. Dans ce contexte, la « dogmatique juridique » n'a pas réussi à acquérir le statut prééminent et identitaire qu'il occupe en Allemagne. Ces hypothèses, auxquelles j'ai abouti à travers mon exploration d'un concept éluusif, sont en partie fondées sur mes propres impressions, celles d'une juriste suisse qui navigue entre la partie francophone et la partie germanophone de Suisse. Elles méritent sans doute d'être débattues et testées par d'autres juristes suisses et par d'autres ordres juridiques.

## Références

- BEZEMEK Christoph (dir.) (2023). *Rechtsdogmatik. Stand und Perspektiven*, Vienne/Munich/Zurich, Beck.
- BOULANGER Christian (2020). « The Comparative Sociology of Legal Doctrine: Thoughts on a Research Program », *German Law Journal*, 21/7, p. 1362-1377.
- BUMKE Christian (2017). *Rechtsdogmatik. Eine Disziplin und ihre Arbeitsweise. Zugleich eine Studie über das rechtsdogmatische Arbeiten Friedrich Carl von Savignys*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- CALLIESS Graf-Peter (2016). « Die Rolle der Rechtsvergleichung im Kontext des Wettbewerbs der Rechtsordnungen », in R. Zimmermann (dir.), *Zukunftsperspektiven der Rechtsvergleichung*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- GIEGERICH Thomas (2010). « Wettbewerb von Rechtsordnungen, Veröffentlichungen der Vereinigung der Deutschen Staatsrechtslehrer », *Veröffentlichungen der Vereinigung der Deutschen Staatsrechtslehrer*, 69, 59 ss.
- KIRCHHOF Gregor, MAGEN Stefan et SCHNEIDER Karsten (dir.) (2012). *Was weiß Dogmatik?*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- KÖTZ Hein (1990). « Rechtsvergleichung und Rechtsdogmatik », *RebelsZ*, 54, 203 ss.
- KÖTZ Hein (2005). *Undogmatisches*, Tübingen, Mohr Siebeck.
- MICHAELS Ralf (2019). « The Functional Method of Comparative Law », in M. Reimann et R. Zimmermann (dir.), *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford, Oxford University Press, p. 339-382.
- PETERS Anne et SCHWENKE Heiner (2000). « Comparative Law Beyond Post-Modernism », *International et Comparative Law Quarterly*, 49/04, p. 800-834.
- REIMANN Mathias et ZIMMERMANN Reinhard (dir.) (2019). *The Oxford Handbook of Comparative Law*, Oxford, Oxford University Press.

- STARCK Christian (2019). «Die Bedeutung der Rechtsdogmatik für die Rechtsvergleichung», in F. Schorkopf et C. Starck (dir.), *Rechtsvergleichung, Sprache, Rechtsdogmatik*, Göttingen, Nomos, p. 11-18.
- STÜRNER Rolf (2012). «Das Zivilrecht der Moderne und die Bedeutung der Rechtsdogmatik», *Juristenzeitung*, 67/1, p. 10-24.
- VAN HOECKE Mark et WARRINGTON Mark (1998). «Legal Cultures, Legal Paradigms and Legal Doctrine: Towards a New Model for Comparative Law», *International and Comparative Law Quarterly*, 47/3, p. 495-536.
- VOGEL Joachim (2012). «Strafrecht und Strafrechtswissenschaft im internationalen und europäischen Rechtsraum», *Juristenzeitung*, 67/1, p. 25-31.
- VON JHERING Rudolf (1998). «Ist die Jurisprudenz eine Wissenschaft? Jherings Wiener Antrittsvorlesung vom 16. Oktober 1868», *The Legal History Review*, 68/4, p. 599-601.
- WINDEL Peter A. (2020). *OMG. German Legal Dogmatics!*, Baden-Baden, Nomos.
- ZWEIGERT Konrad (1969). «Rechtsvergleichung, System und Dogmatik», in Karl August Bettermann et Albrecht Zeuner (dir.), *Mélanges Bötticher*, Berlin, Duncker & Humblot, 443 ss.



# De l'interdiction d'affamer les poissons à l'autorisation de forniquer avec les chèvres: le plurilinguisme constitutionnel rusé de 3 la « dignité de la créature »

## De la dignité médicale de l'espèce Kangal aux poissons maltraités des salons de beauté: la *dignité de la créature* entre « intégrité de l'organisme vivant » et « *Würde der Kreatur* »

Position du problème : les poissons parlent  
plusieurs langues... mais lesquelles ?

Abordant les questions de génie génétique, la Constitution helvétique distingue la « *dignité humaine* » (art. 119) de l'« *intégrité des organismes vivants* » (art. 120). La version allemande en diffère, consacrant la notion de dignité en le chef de ces deux entités, « *Menschenwürde* » et « *Würde der Kreatur* » pour les vivants non humains.

On sait de surcroît la version française n'être (peu ou prou) que la traduction de la version allemande. On s'étonnera d'autant de cette différence que la notion de « dignité de la créature » est consacrée dans d'autres lois suisses. Il y a donc bien eu *choix* d'opter pour une traduction française surprenante en arrêtant « *intégrité des organismes vivants* » dans le texte constitutionnel. Peu importent ici l'auteur et le dessein infidèles; le lecteur innocent constate une différence

d'esprit dont des interprètes habiles pourraient tirer des conséquences juridiques différentes selon la langue retenue.

Notamment, en référence à la notion allemande *Würde der Kreatur*, le juriste inclinerait à interdire l'usage dans les salons de beauté du poisson Kangel, dévoreur de peaux mortes (voir subdivision suivante). Au rebours, se rapportant à son « équivalent » français, « intégrité des organismes vivants », simple traduction et non co-élaboration simultanée des termes dans les trois langues officielles par le Parlement, il l'autoriserait. Sachant nos langues officielles bénéficier de la même valeur juridique, chacune « faisant foi », le choix linguistique commandera le régime juridique. Opter pour telle version linguistique ne constitue donc en rien un geste neutre mais équivaut à un authentique choix *politique* et *juridique*.

Un tel choix a été opéré par le vétérinaire fédéral. Choix relayé par l'Office fédéral de la santé alimentaire et des affaires vétérinaires (Osav) dans sa « Fiche thématique Protection des animaux » disposant :

L'Osav recommande aux autorités d'exécution de refuser les demandes d'autorisation d'utiliser des poissons Kangel à des fins cosmétiques ou de wellness (Spa utilisant des poissons) et s'appuie pour cela sur l'art. 3, let. a, et l'art. 4, al. 2, de la loi sur la protection des animaux LPA. Dans le cadre de la pesée des intérêts, cette forme d'utilisation est considérée comme une atteinte à la dignité de l'animal (instrumentalisation excessive). Il faut par conséquent accorder moins de poids au bénéfice engendré pour l'homme qu'à la contrainte que cela représente pour les poissons. La disposition de la LPA qui stipule que personne ne doit de façon injustifiée causer à des animaux des douleurs, des maux ou des dommages, ou les mettre dans un état d'anxiété va dans le même sens. En effet, les situations de stress et les risques de blessures (notamment en cas de manipulation) sont inévitables

lorsque l'on utilise des poissons à des fins cosmétiques ou pour le wellness (Spa utilisant des poissons).

Venus des confins de l'Asie, les poissons «Kangal» séduisirent en effet l'Helvétie, point seulement par leur exotisme, mais plus encore par leur dévouement à l'endroit de l'espèce *Homo sapiens sapiens*. De sagesse rusée ici, rejoignant en cela un *Homo* plutôt *faber* à l'orientation utilitaire, la main de l'homme cessait parfois de nourrir la bête exotique transportée à son corps défendant dans nos frimas.

Ainsi affamés, les poissons Kangal consentent, en effet, à s'intéresser et ingérer les peaux malades ou mortes des pieds humains vivants que leur présente, ici le client les trouvant disgracieux, là, le patient les vivant douloureux, ici, fréquentation d'un salon de soins esthétiques, là, prescription de soins thérapeutiques visant à apaiser les rigueurs du psoriasis.

En toute vraisemblance, de cette distinction des contextes le poisson n'a cure. Point le vétérinaire fédéral, manifestement, estimant que l'usage de l'animal à des fins exclusivement humaines devrait être confiné au seul but thérapeutique, lequel requiert de les affamer tout aussi bien que dans le contexte esthétique.

L'animal serait-il sensible aux desseins humains? Dans les deux cas, les poissons d'Orient poursuivent une activité, plaisante pour eux, en cessation de la faim (provoquée), bien-faisante pour nous en nettoyant et mangeant nos peaux malades ou mortes.

Quoi qu'il en soit, la précieuse bête est placée par l'homme-médecine, vétérinaire fédéral, sur un plateau de la balance de la justice ou sur une fraction du principe de la proportionnalité de l'administration : l'effort demandé à l'animal doit être proportionnellement moindre que les bienfaits que son « sacrifice » offre aux humains. Par conséquent, son usage doit demeurer à portée thérapeutique (psoriasis), sous peine de violation de leur « dignité de créature ».

En condensé, si les poissons parlent le français, constatant que leur «intégrité» n'est pas atteinte, étant certes «affamés» mais point à mort, leur usage devrait demeurer à complète discrétion de l'entrepreneur. En revanche leur prêterait-on quelque compétence d'allemand, leur dignité, «*Würde [der Kreatur]*», s'opposerait à un emploi cosmétique, dût-il ne pas entamer leur substance piscicole, les soumettant à un simple «stress». Seule l'activité thérapeutique permettrait aux humains de l'emporter sur les poissons dans la «pesée des intérêts», les bons soins à l'humain se révélant plus «dignes» que les bons traitements à réserver au poisson en l'occurrence. Quant aux poissons de langue italienne, la *dignita* semble les rapprocher du cousin germain.

Permission en deçà de la Sarine, interdiction au-delà, voilà qui créerait, de surcroît, une «inégalité de traitement animale», au sein de l'espèce Kangal, figure juridique point encore consacrée par la loi «fondatrice» de la *Confédération* helvétique, laquelle d'ailleurs n'en est *juridiquement* pas une mais un *État fédéral*. Malgré leur réputation les juristes ne semblent pas avoir grand soin de la langue, prenant les vesies pour des lanternes. À moins que ces «licences» n'ouvrent opportunément, c'est-à-dire sciemment, une multiplicité plus riche d'interprétations possibles des notions juridiques couchées dans chacune des langues nationales.

### Incidences du contexte sur le choix de la langue : dimension politique du multilinguisme

La distinction «factuelle» entre contexte thérapeutique et contexte esthétique s'avère décisive en ce qu'elle «dé-terme», à savoir met un *terme*, fixe (pour un temps) les contours de l'*open texture* (ou «notion juridique à contenu variable») «dignité de la créature», elle-même déclinée selon la langue de référence utilisée. Au point que seul le choix du contexte permet d'arrêter la portion pertinente du champ sémantique

du texte juridique *Würde* (« dignité »), champ circonscrit par le double critère du contexte factuel : d'une part, l'utilisation esthétique ou thérapeutique de l'animal ; d'autre part, la langue de référence, le français ou l'allemand.

Tant que le contexte, en tant que référentiel dont la fixation est indispensable pour pouvoir juger de la légalité de l'activité envisagée, n'a pas été fixé, la discussion demeure idéale, « théorique ». Elle produit certes (peut-être) des concepts ou *signifiés* mais ne permet pas de trancher le cas litigieux, l'occurrence singulière, soit la *référence* pour l'exprimer dans la terminologie du triangle sémiotique « signifiant/signifié/référence » s'incarnant en droit en « texte de loi ; sens de la loi ; signification *in concreto*, de la loi, dans ce cas-ci ». En termes kantien :

Sans la sensibilité, nul objet ne nous serait donné, et sans l'entendement, aucun ne serait pensé. Des pensées sans contenu sont vides, des intuitions sans concepts sont aveugles. (Kant, 2017, 143)

Dès avant le *choix* du contexte *jugé* pertinent – en tout point une *évaluation* –, l'interprète affronte une contradiction dans les qualifications juridiques, lesquelles aboutissent à des résultats juridiques diamétralement opposés : interdiction ici, autorisation là, suivant le choix décisif et *décisoir* de la langue, allemand ici, français là. Un raisonnement analogue vaudra le cas échéant à l'endroit d'animaux de laboratoire « stressés » ou « ridiculisés » : parlant français, l'expérimentation sera autorisée ; de langue allemande, elle sera interdite.

Le juriste distinguera même un troisième contexte décisif, emportant une troisième contradiction, obligeant à choix supplémentaire : si l'interprète retient le français, faut-il se référer à la lettre de la loi sur la protection des animaux (LPA) ou au texte constitutionnel pour *fixer* l'expression juridique française propre à trancher le cas : *choisir* l'expression

constitutionnelle d'«intégrité» ou celle, fédérale (LPA), de «dignité»?

Le droit constitutionnel étant de rang plus élevé au sein de la hiérarchie (obligatoire) de l'*ordre* juridique, le champ sémantique de l'«intégrité» *doit* être reconnu *juridiquement* plus pertinent que celui de la «dignité» consacré par la LPA, indépendamment de toute considération axiologique ou linguistique.

À ce stade déjà, le plurilinguisme juridique suisse présente d'immenses avantages théoriques comme pragmatiques. La pluralité de versions augmente le choix de l'interprète, partant les possibilités d'adaptation du droit. N'y sacrifions-nous toutefois pas la sacro-sainte «sécurité juridique»? Magique plutôt que sainte. D'une part en ce qu'elle présuppose l'univocité de principe du langage juridique; en creux, les textes ambigus seraient des exceptions, rares de surcroît. D'autre part, en ce que le sens se trouverait *dans* les mots eux-mêmes, dans le *texte* de la loi, là, sous les yeux de qui les lit, point en son esprit.

Pensée magique que la doctrine juridique, reprise par les tribunaux, n'hésite pas à affirmer, la docte ignorance du triangle sémiotique aidant: «*Claris not fit interpretatio*», dit l'adage, «les textes clairs s'appliquent sans interprétation». Les *signifiants* parlent donc d'eux-mêmes, indiquant sans médiation (culturelle, sémiotique ou linguistique) la *référence*, c'est-à-dire la signification dans le cas *singulier* et *concret* de l'expression portée par la loi, elle *générale* et *abstraite*, sans même passer par le signifié, soit la signification théorique, ou le concept. Prouesse «extra-ordinaire», réservée aux Augures, ces divins interprètes ou, plus assurément encore (parce qu'omniscient), à l'interprète divin, le «Dieu Tout-Puissant» du Préambule de la Constitution suisse. Ou...

Ou naïveté linguistique assimilant le signifiant et le signifié, alors que l'enjeu se trouve dans la saturation du contexte d'interprétation de la norme, bien en aval de sa rédaction, laquelle de surcroît peut remonter à des siècles, en droit anglo-saxon

notamment (voir notamment Papaux, 2012)<sup>14</sup>. Pensée magique d'un droit qui ne connaîtrait que des « signes *motivés*<sup>15</sup> », hypothèse extravagante. Ou, version plus amusante, en rétablissement de quelque cohérence linguistique : le langage du droit serait un ensemble d'onomatopées, à la faveur desquelles, en effet, signifiant et signifié se confondent.

La philosophie du droit s'avère capable de conjurer ces « flottements » sémantiques troublants, en dépassement de la docte ignorance soutenant l'univocité juridique, en proposant un concept dynamique d'*ordre* : le droit comme système juridique normativement clos mais cognitivement ouvert.

## Conséquences et antécédences linguistiques du choix de la langue juridique pertinente

Système cognitivement ouvert mais point arbitraire. Le droit comprend des limites de l'interprétation, comme tout « texte ». Davantage, seule la considération de la situation particulière est à même de réduire l'ambiguïté que recèlent par nature toutes déterminations *générales* et *abstraites*, en apportant des « instructions permettant leur *désambiguïsation contextuelle* » (Eco, 2006, 33)<sup>16</sup>.

On ne saurait mieux dire que le *texte* (moins schématiquement ses possibles sens) n'est pas la *norme*, corrélativement que le contexte est *constitutif* du sens de la norme. Une différence radicale d'avec les sciences dures pour lesquelles le contexte est philosophiquement « accidentel » : il se surajoute au phénomène sans en modifier l'essence. En d'autres

<sup>14</sup> En termes philosophiques, la doctrine du texte clair (univocité) prend la morphe pour l'*eidōs*, bijection voire identification caractéristique d'une « pensée magique ».

<sup>15</sup> Un signe est dit « motivé » quand son signifiant et son signifié se confondent. Il n'est guère que les onomatopées qui semblent s'approcher de si favorable configuration.

<sup>16</sup> Celle des expressions légales en l'occurrence.

termes, la « pragmatique » (les cas – *pragmata* en grec) d'une *loi scientifique* n'ajoute rien à sa « sémantique », sauf à la confirmer mais sans l'infléchir : elle ne l'« in-forme » pas, ne lui apporte aucune substance, le rapport entre les entités étant *nécessaire*. Relation déterminée, le contexte ne saurait alors la modifier.

Inversement, le contexte participe à l'élaboration du sens de toute expression juridique donnée, médiation indispensable eu égard à la nature *contingente* des relations sociales, imprévisibles par nature, offrant au mieux quelques régularités (*regula* en latin). D'où la loi dite « règle juridique ». Une règle doublement « générale et abstraite » : et par la définition juridique de la figure méthodologique « loi », et par sa facture linguistique en « mots ». Le contexte, par conséquent, s'avère triplement indispensable pour que le droit puisse atteindre au cas, à l'espèce, c'est-à-dire à la *référence* et réaliser de la sorte sa finalité ultime en tant que *praxis*.

En bref, seul le contexte fournit des *indications* en vue de trancher le conflit de qualifications juridiques comme linguistiques, *guidant* l'interprète vers la portion pertinente du champ sémantique ouvert par le double critère (voire triple avec la hiérarchie des normes) du contexte factuel et de la langue de référence (*supra*). Une pertinence identifiable et actualisable en fonction de la solution retenue par anticipation dans l'esprit de l'interprète : ce à quoi il estime juste d'aboutir avec les « mots » (signifiants) que lui fournit le texte légal dans les pays de droit continental (*civil law* par contraste avec *common law*).

Une fois encore, le but ou cause finale constitue l'attracteur principal de l'intellection, comme la pragmatique éclaire et fixe la sémantique laquelle, à son tour, la sédimente. Tours d'esprit aristotélicien, jusqu'à la justification métaphysique de la primauté éprouvée du *in concreto* : rien n'est plus *existant*, dense ontologiquement, que le particulier, ce cas-ci, le *in casu* du juriste, respectivement la *parole* ou l'*acte de langage* (pour

le linguiste) par rapport à la *langue*. Une primauté point temporelle – il n'est de parole sans langue ou de cas sans loi (en droit continental) ou de type sans occurrence – mais cognitive, que le droit recevra avec d'autant plus de conviction qu'il se définit comme *praxis*.

La doctrine juridique dominante estime que les expressions «intégrité des organismes vivants» et *Würde der Kreatur* sont équivalentes: il s'agirait de synonymes. Sans s'apercevoir que la synonymie est le *résultat* d'une démarche interprétative, non un donné, un état statique permettant de substituer mécaniquement une expression à l'autre. Pensée magique à nouveau.

Vision statique du mot, plus exactement du signe, suivant la conception de la langue comme *vêtement* de la pensée, simple *vecteur* des idées ou informations ainsi transmises sans perte ni reliquat. Des affirmations aux hypothèses implicites bien trop exigeantes pour rencontrer la pratique juridique comme linguistique.

En effet, pour que deux expressions puissent être parfaitement synonymes, il faut présupposer que la nature du signe est l'*équivalence* « $A = B$ » alors qu'un signe est *de nature* (c'est-à-dire toujours) inférentielle, sur le modèle «*si A alors B*». Une *inférence* qui requiert une interprétation, à l'exception de la stricte déduction qu'on ne rencontre qu'en mathématiques. En effet, l'inférence: «Si fumée *alors* feu», par exemple, n'est aucunement nécessaire; vibration de l'air chaud dans un effet de mirage, brume automnale, réaction chimique sans feu, pluie fraîche sur une route goudronnée en été, cigarette à fumer ou à vapoter, vapeur de cheminée de refroidissement de centrale nucléaire, etc., viennent la relativiser, la «contextualiser». De loin, on observera certes de la fumée mais on ne peut aucunement en *déduire* quelque certitude, «feu» par exemple, seulement en *inférer* une possibilité, plus ou moins convaincante, suivant les indices – perçus – fournis par le phénomène, selon l'humilité d'un *beyond reasonable doubt*.

L'observateur est «condamné», par la finitude humaine, physique, psychique et cognitive, à des *paris cognitifs*, ici sur l'origine de la fumée.

Ainsi se love dans le signe un *impératif d'interprétation*, une nécessité de *pari interprétatif*, afin de «faire sens». Une élaboration, soit un travail («é-labor-ation»), est requise, un *to make sense* auquel correspond le vieil anglais *to construct* désignant l'action d'interpréter... et de construire. La caractérisation la plus dépouillée du signe déjà l'indiquait: «Ce qui est à la place de... quelque chose d'autre», à savoir le signifié ou la référence<sup>17</sup>, voire les deux, à la fois et pourtant distinctement. En d'autres termes, la nature du signe requiert le secours du contexte pour accomplir la communication dans une ambivalence principielle des signes.

On ne peut donc pas poser a priori l'équivalence ou la synonymie d'*intégrité* et de *dignité*, sauf dans une logique de *dictionnaire*, lequel «se doit d'être analytique: les propriétés d'un terme qu'on y trouve lui appartiennent en vertu de sa propre définition, et ces propriétés ne sont ni vérifiées ni falsifiées par une vérité factuelle» (Eco, 1992, 146)<sup>18</sup>. L'*encyclopédie*, elle, est sensible à la connaissance du monde, assumant les propriétés *synthétiques*, par là enregistrant les changements incessants des connaissances vivantes dans telle culture dont elle est la sédimentation dynamique selon une simultanéité de la diachronie et de la synchronie.

Eco distingue l'*encyclopédie* du *dictionnaire* par trois principes:

<sup>17</sup> On dénomme parfois aussi «signe» l'ensemble, non réductible à ses possibles couples, des trois instances ou sommets du triangle sémiotique: signifiant, signifié et référence.

<sup>18</sup> Puisqu'il s'agirait de propriétés analytiques soit toujours déjà contenues dans le concept ou le signe. Voir la subdivision «La linguistique autorisette la zoophilie?».

(a) L'encyclopédie est un postulat sémiotique, une hypothèse épistémologique qui doit stimuler les explorations et les représentations partielles et locales de l'univers encyclopédique<sup>19</sup>; (b) il n'y a pas de différence entre connaissance linguistique et connaissance du monde: dans les deux cas, il s'agit d'une connaissance culturelle, au sein de laquelle tout fait est expliqué par d'autres faits encyclopédiques; (c) la connaissance encyclopédique n'inclut pas – comme le craignent les partisans du dictionnaire – toutes les connaissances idiosyncrasiques possibles que peut détenir un individu isolé, mais seulement celles que la culture engrange dans le patrimoine des connaissances collectives. (*Ibid.*, 148)

L'encyclopédie par conséquent enregistre les contextes, c'est-à-dire intègre la pragmatique, dans ses récurrences à tout le moins.

Le dictionnaire demeure de grande utilité mais Eco la fixe, au chapitre des marques sémantiques ou marques conceptuelles qui «sont des abréviations lexicales pour des paquets de propriétés factuelles que l'on ne juge pas opportun de discuter» (Eco, 1988, 130). Or le droit, à chaque conflit de qualifications, oblige à rediscuter ces paquets, à redéployer les «abréviations», mettant à jour la nature construite de toute synonymie.

Au mieux les champs sémantiques d'*intégrité* et de *dignité* convergent-ils *pragmatiquement*, à la faveur d'une occurrence, un «cas» *pratique*, dont le contexte permet l'actualisation d'une portion d'encyclopédie très proche dans chacun des deux champs, portions *similaires* mais pas *identiques* comme

<sup>19</sup> Ce sont précisément sur ces dernières qu'émetteur et récepteur doivent s'entendre pour que s'établisse entre eux une signification-communication. En ce sens, la portion d'encyclopédie, «partielle et locale», c'est-à-dire fonction du contexte, opérera à la manière d'un dictionnaire entre les participants.

l'a montré le poisson Kangal et comme l'illustre encore la situation juridique ambiguë de la zoophilie (voir *infra*) sur fond de « plurilinguisme » interne à la langue française cette fois-ci, de la France et de la Romandie.

## **La linguistique autorise-t-elle la zoophilie ? Ou le « bien-être » de l'animal entre « intégrité des organismes vivants » et « *Würde der Kreatur* »**

La « dignité de la créature » reçoit des interprétations juridiques contradictoires dans les français métropolitain et romand. Le pays des droits de l'homme ne peut concevoir une dignité de l'animal, la notion étant réservée aux humains, au point que la doctrine animalière française qualifie d'ineptie la « dignité de la créature » du droit suisse<sup>20</sup>. L'expression, elle, par sa consécration en droit positif suisse, recèle forcément quelque portée juridique, distincte de surcroît du « bien-être » de l'animal, connu aussi du droit suisse.

Le droit comme *praxis* procédera par des exemples concrets (déjà tranchés ou simplement imaginés), tour d'esprit conforté par la philosophie du langage et la linguistique soulignant qu'il n'est de *type* sans *occurrences*. Une réciprocité intrinsèque déjà au principe de la métaphysique aristotélicienne, celle d'un monisme ontologique ne séparant pas âme et corps, ou essence et existence, ou théorie et pratique. Intimité qui s'exerce au sein de la pragmatique sémiotique, de l'étude des *usages* linguistiques chez Aristote jusqu'aux investigations philosophiques d'un Wittgenstein. Seul l'usage, en tant qu'il porte un contexte riche d'informations, peut nous éclairer. Les études de cas s'imposent.

<sup>20</sup> Sur tous ces points, on lira la fort pénétrante thèse de doctorat en droit de B. Favre (à paraître en 2026) dressant l'archéologie de la notion de sujet de droit, notamment son extension à certains types d'animaux.

## Zoophilie : permise au-delà du Rhône, interdite en deçà. Du bien-être de l'animal à la dignité de la créature

Le critère, voulu scientifique, de la souffrance – « pathocentrisme » – préside au droit animalier. La souffrance n'étant pas la douleur mais sa traduction culturelle selon les valeurs de la société concernée, l'ambiguïté gagne et pollue immédiatement l'objectivité recherchée.

Supposons possible néanmoins un accès scientifique direct à la douleur. Comment juger, *en droit*, un acte de zoophilie pratiqué avec une chèvre dûment observée par un scientifique, lequel constaterait (par hypothèse) le plaisir manifeste de l'animal à l'activité? Pour les juristes rejetant la notion de « dignité de la créature », réduisant leur regard au seul « bien-être » de l'animal, à l'exemple de la tradition juridique française, la zoophilie devra être autorisée puisque le bien-être de l'animal est maintenu voire accru. Elle sera en revanche interdite en droit suisse au nom de la « dignité de la créature », quand bien même son bien-être serait-il augmenté par cette pratique peu glorieuse. Où l'on remarquera que ce bien-être est évalué certes « du point de vue de l'animal », mais tel qu'un *humain* le comprend et en juge.

Se révèle ici toute la pertinence de la distinction entre le *vrai* (science) et le *juste* (droit), confusion courante chez les juristes, qu'ils redressent parfois, à l'exemple de la présomption d'innocence: le tribunal prononce le *juste* quand bien même ignore-t-il le *vrai*, en l'occurrence par manque d'un « faisceau convergent d'indices » dit « manque de preuves ». Le principe de précaution du droit de l'environnement permet la même dissociation du *vrai* et du *juste*, ce dernier étant tranché en contexte de controverses et d'incertitudes scientifiques, soit en l'absence de *vrai*.

On voit encore combien l'analyse componentielle (ou sémique) en unités minimales de sens (les sèmes) complète

et cohérente est illusoire, qu'elle porte sur « bien-être » de l'animal ou sur « dignité » de la créature. La sémantique est intrinsèquement liée à la pragmatique, selon la conception inductive de la connaissance : pour Aristote, l'essence n'est qu'exercée dans des « existants », comme la langue n'existe que dans et par la parole, dans ses usages.

Aussi la connaissance du réel, dont celle des « mots », excède-t-elle toujours les jugements analytiques, au grand dam des pensées *idéalistes* :

Le malheur [pour elles] c'est que (i) il n'existe pas de critère pour établir si un trait est analytique ou synthétique; (ii) toute tentative pour authentifier un bloc d'universaux sémantiques s'est toujours limitée à de petites portions du lexique; (iii) enfin, une représentation dictionnaire n'explique pas pourquoi le locuteur est à même de comprendre les énoncés formulés dans sa langue. (Eco, 1992, 147)

## Considérations épistémologiques sur la primauté de l'usage en linguistique et de la pragmatique en droit

Si le *dictionnaire*, de structure analytique, reflétait la sémantique – n'incluons même pas la pragmatique –, les juristes pratiquant la même langue parviendraient au même résultat, l'objectivité en étant assurée par le partage des mêmes sèmes, atomes de sens par définition ultimes, insécables et « universels », à tout le moins dans la langue considérée. Un droit *identique* (au sein d'une même aire linguistique) régnerait, dystopie qui, assurément, contrevient à la dignité humaine, propriété à entendre selon un « universel *relatif* » (Descola, 2025), plus précisément selon un « universel *analogique* » (Papaux et Wyler, 1997) par refus de l'univocité totalitaire... de laquelle prému-nit le plurilinguisme. Sachons-lui gré de tant de générosité.

Au *dictionnaire*, il faut préférer, pour des raisons épistémologiques comme pragmatiques, l'*encyclopédie*, en ce qu'elle

enregistre les usages, les pratiques, les exemples, les *leading cases* saillants de nos apprentissages, de la langue en général, des catégories en particulier.

Le secours *pragmatique* aux exemples ou études de cas a certes bien été enregistré par l'opinion courante, de façon superficielle toutefois, la *doxa* répétant à l'envi que «la signification est l'usage», s'appuyant sur Wittgenstein en ses *Investigations philosophiques* (§ 43). Proposition incohérente qu'un grand logicien n'embrasserait point : l'*usage* est nécessairement, en toute rigueur de logique conceptuelle, l'*usage de quelque chose*. Le philosophe écrit en effet : «*Die Bedeutung eines Wortes ist sein Gebrauch in der Sprache.*» Usage «dans la langue», non *Gebrauch* nu, usage «de rien», usage vide de sens pour le coup.

La *doxa* manque ainsi, à deux titres au moins, la profondeur, philosophique d'une part, sémiotique d'autre part, de l'adage wittgensteinien afférant au *logos*, notion au large spectre sémantique, aussi bien «dire» *logique* (ou logicien) que logique du «dire», *logos* désignant à la fois le verbe, la parole, le discours, l'argument, le raisonnement, la démonstration.

La notion philosophique d'*exercice* rend compte de l'intimité de la parole (la pratique, l'usage) et de la langue (la théorie), celle-ci n'existant que par celle-là, comme l'essence *n'est* que par l'existence, elle-même n'étant que les «existants» dits aussi les «étants» (Couloubaritsis, 1998, 340). Ces expressions tentent de refléter le mot grec *pragmata* au signifié éminemment concret souligne Strauss :

Notre compréhension première du monde n'est pas une compréhension des choses comme des objets, mais une compréhension de ce que les Grecs désignaient comme les *pragmata*, les choses que nous prenons en main et que nous utilisons. (Strauss, 2008, 76-77)

Celles qui sont «en train d'être», «existants» ou «étants» précisément.

Le modèle philosophique de l'*exercice* consiste en l'intimité de l'âme et du corps selon le monisme ontologique de deux *choses (res)* dans la même *substance*. En effet, l'âme n'est telle qu'à animer un corps ; ne se dit-elle pas *anima* en latin, pour l'animation d'un corps, précisément, lequel ne réalise sa nature propre de corporéité qu'à permettre, en le (sup)portant, ce mouvement, ce «mouvant» qui signe tout vivant, ou «*anima-l*»? En d'autres termes, chacune de ces deux instances ou choses est cause de la causalité en acte de l'autre cause, cause de l'exercice de la nature propre de l'autre cause, permettant ainsi son passage à l'acte. Chacune se révèle de la sorte indispensable à l'autre cause, sans se confondre pour autant avec cet autre, chacune opérant selon sa logique propre. Des causes «réciproques et totales» disent les philosophes (Muralt, 1993, *passim*, notamment).

Une causalité dynamique, tissée de rétroactions de ses agents ou instances les uns sur les autres, et réciproque, en fenêtres temporelles, caractérise l'*exercice* de la langue par la parole, du type par les occurrences, de la sémantique par la pragmatique, en relation intrinsèque l'un avec l'autre. Ou encore, pour les juristes, de la loi par la jurisprudence, de la règle par les espèces.

Pareille intimité, ressortissant au monisme ontologique, n'est pas confusion s'abîmant dans l'indistinction ou le mélange informe. Elle prémunit simplement l'esprit contre l'*idée* (un «idéalisme», en effet) qu'il pourrait «abstraire» des concepts à partir des réalités. L'esprit peut «distinguer», à la faveur de la pratique et *en son sein*, telle figure de la théorie ou de la loi, point véritablement les «abstraire».

En effet, des occurrences demeurent vivantes et opérantes dans la mémoire de l'agent, dès lors paré à apprivoiser les occurrences nouvelles par rapprochement analogique avec celle œuvrant comme «occurrence prototypique» dans son activité de connaissance. Ainsi se construit la casuistique en droit. Ainsi fonctionne tout le droit anglo-saxon élaboré sur

la règle du « précédent » : le *leading case* – on ne saurait mieux le nommer – étant obligatoire (*binding*) pour les jugements ultérieurs portant sur des cas *analogues*<sup>21</sup>.

On peut dès lors *distinguer* l'« acte de connaissance » de la « connaissance elle-même », cette dernière s'élaborant à partir des actes de connaissance, par induction, abduction et analogie. Et point nécessairement de manière délibérée, logique et maîtrisée, ainsi que le soulignait Culioli, citant Wittgenstein, nous rappelant que « le langage n'est pas issu d'un raisonnement » (Culioli, 2005, 11).

Il l'est de l'usage assurément, pour ces êtres incarnés que sont les hommes : la connaissance commence par les sensations, leur physiologie l'informe ; ils ne perçoivent pas les ultrasons, ni les infrarouges, sauf instrumentation. La langue à son tour est merveilleusement incarnée comme en témoigne la phonologie, finie en ses commutations paradigmatiques et combinaisons syntactiques... et pourtant support d'infinies possibilités jusqu'à la divine omnipotence sémiotique de toute langue.

La *distinction* entre *parole* et *langue* assume cette incarnation, une distinction qui n'est précisément pas une *opposition* puisque la *parole* n'est telle qu'en exercice d'une certaine *langue*, laquelle, réciproquement, n'est jamais que le système théorisé de paroles dites, d'usages concrets. La pragmatique (la *parole*) exerce toujours des règles (*regula*) de syntactique et de sémantique, sans quoi elle ne serait pas compréhensible par les récepteurs.

Demeure ouverte la question de savoir si l'usage n'est que l'actualisation d'un potentiel déjà « contenu » dans la langue. Les juristes le croient à la faveur de l'interprétation de la loi ou du type légal par la doctrine, antérieurement à

<sup>21</sup> Pour des développements sur ce fondement philosophique, plus précisément épistémologique, de la dialectique du type et des occurrences en linguistique (langue/parole) et en droit (loi/cas, notamment), voir en particulier Papaux (2015, 59-71).

toute application, c'est-à-dire aux occurrences jugées. Mais le contexte véhiculé par l'occurrence à trancher ne peut-il pas conférer au signifiant (légal) une signification inattendue, nouvelle, « disruptive » ? Du point de vue de l'omnipotence sémiotique de toute langue, la réponse serait cinglante : « Oui ; rien de nouveau sous le soleil », quand bien même existe-t-il des limites de l'interprétation.

Dans une traduction juridique osée mais féconde, le droit constituerait un système normativement clos mais cognitivement ouvert. Un système *potentiellement* complet en ce sens, une *omnipotence* sémiotique *comme résultat*, anticipée dans l'interdiction du déni de justice : un tribunal saisi d'une requête valable selon les canons procéduraux doit y donner suite et dans un délai raisonnable. Le droit ne connaît par conséquent aucune lacune ; seule la loi peut en souffrir.

L'*usage* permet de distinguer une « autre » omnipotence, l'*omnipotence comme processus* attaché à l'*exercice* du droit, à sa finalité ultime comme praxis, une potentialité qui ne s'*éprouve* qu'à partir de la pratique, laquelle, en ce sens précis, *prouve* : on ne connaît le potentiel qu'à partir des actes qu'il a permis. C'est pourquoi Aristote, moniste, promouvant une philosophe de l'homme incarné, défend, d'un point de vue *pragmatique* (celui des « existants »), que l'acte – l'*actuel* – est métaphysiquement premier par rapport à la puissance – le *potentiel* –, laquelle ne peut prétendre qu'à une primauté diachronique. Une perspective chronologique qui ne permet pas d'en circonscrire, moins encore d'en prédire, les occurrences, les expressions ou, comme disent souvent les juristes, les « concrétisations » ou, pis, les « in-carnations<sup>22</sup> » à venir.

<sup>22</sup> Langage malheureux, fautif à dire vrai, en ce qu'il réintroduit, subrepticement, un dualisme de la loi et du cas, du type et des occurrences, de la langue et de la parole, les premiers termes des couples pouvant exister sans les seconds, à part eux. Voilà l'homme à nouveau désincarné par rapport à ses pratiques vivantes, la langue à nouveau dépouillée de ses usages dynamiques.

L'usage se révèle dès lors métaphysiquement premier, à tout le moins pour les pensées incarnées: ici, l'ontologie (du «*vivant* humain» en particulier), d'Aristote ou la linguistique dite «fonctionnaliste», là, le «droit *pragmatique*»<sup>23</sup>. Puisqu'il n'est d'action, de pratique, qu'en vue de quelque but, soulignait Aristote en ouverture de son *Éthique à Nicomaque* (1990, 31-32), compendium réfléchi de pratiques et usages, de comportements concrets et d'habitudes observées, les *ethos*: «Tout art et toute investigation, et pareillement toute action et tout choix tendent vers quelque bien, à ce qu'il semble»<sup>24</sup>.

## La pratique plurilingue de la science l'enrichit-elle ? Réflexions épistémologiques

Pour des raisons d'«efficacité» la science devrait être menée dans une langue unique; l'anglais conduira l'instance. Déjà ce nouveau tribunal de la raison s'avère inique. La sagesse des juristes, exprimée dans les adages latins issus de l'esprit pragmatique du droit romain, l'indiquait sans détour: *testis unus, testis nullus*, un témoin seul est témoin nul. Sa parole n'est pas fiable, point nécessairement de mauvaise foi mais de peu de confiance par absence de confirmation: l'information ne pouvant être «re-coupée», rien n'assure que le «dé-coupage» de la réalité opéré est le plus pertinent, non «en soi» mais pour le but que les chercheurs se sont assigné.

On se gardera, en effet, de penser que la langue est le reflet du monde «extérieur» ou, pis, cette réalité comme telle: ensemble de *signes*, la langue *renvoie* à (signe-inférence) quelque réalité mais *n'est* pas (signe-équivalence) cette réalité elle-même, ni ne lui est fidèle.

<sup>23</sup> Expression empruntée à Papaux (2023).

<sup>24</sup> Le langage du bien, dans le domaine axiologique, se substituant au langage du but, dans le domaine de l'épistémologie, ou de la cause finale, dans le domaine de l'ontologie ou de la métaphysique.

N'est-ce pas déjà cette prudence cognitive qu'avait en son esprit Platon se méfiant de l'écrit, lui préférant le *dialogue* ou parole vivante, celle des incessantes mises au point entre les « *inter-locuteurs* », favorisant les « *repentirs* » (à la mode des peintres) par les grâces du non-ajustement à la compréhension de l'autre, sous ses interrogations, par saine « *con-frontation* » à une autre vision du monde, à une autre perspective jetée sur la même question ? Une altérité de confirmation et de fécondité, une présence heuristique et correctrice requise par le canon même de l'épistémologie : soumission aux pairs de la théorie-hypothèse pour tentatives d'invalidation, dite réfutation ou falsification dans le langage de Popper. Mais alors, comment garantir à plus haut degré ce regard croisé, cette confrontation confirmante ou réfutante, que d'en passer par une autre langue ?

*Passage* en effet, au crible d'un autre découpage du réel, l'hypothèse étant alors testée par son insertion dans un autre système de catégories, donnant meilleur contour à celles utilisées sans grande réflexivité par qui a formulé l'hypothèse, soit parce qu'il s'agit de sa langue maternelle, trop naturelle souvent pour ouvrir à distanciation critique, soit parce qu'il s'agit de l'anglais langue de travail, partant plus ou moins maîtrisée seulement. L'altérité d'une langue accroît la sagacité de l'hypothèse (au moins de sa « *re-formulation* ») par la nécessité de revoir ses propres découpages, ses catégories « *naturelles* » afin que le *logos* (qu'on l'entende raisons, Raison, argument, parole, discours) *pass*e bien de l'un à l'autre : « *dia-logos* ».

Paresse ou *thoughtlessness* (celui qui ne voit pas plus loin que le bout de son nez) encore que de désigner une (seule) langue afin de « *faciliter* » le travail de laboratoire, quelle que soit la langue du Commandeur retenue. Le concept d'*exercice*, abordé ci-avant, ou la *pragmatique* en termes sémiotiques, ou encore la *pratique* en termes linguistiques, montre une diversité de maîtrise de cette langue n'assurant aucunement un niveau de compétence des interlocuteurs leur garantissant

une maîtrise telle de l'anglais qu'ils pourraient exprimer leurs visions les plus fines et former les paris cognitifs les plus inspirés dans cet idiome qui découpe le réel autrement que ne l'opère leur langue maternelle c'est-à-dire les *habitudes de leur esprit*, synthèse opaque de raison, de mémoire et d'imagination (dès Aristote).

Sauf à embrasser une conception proprement idéaliste de la *langue*, à la manière du *dictionnaire*, la mettant ainsi à l'abri des pratiques, de la *parole*, c'est-à-dire des maîtrises différenciées de l'idiome considéré. Conception grossière à tout dire, prenant la langue pour un simple vêtement de la pensée, que quiconque dans le laboratoire peut revêtir et déposer comme bon l'entend, ou plus vulgaire encore un pur vecteur, aussi neutre qu'instrumental, transmettant une information qu'il n'informerait aucunement, la livrant sans perte ni reliquat

Pari d'unicité ou d'uniformité que même le Tout-Puissant, pour reprendre les premiers mots de la Constitution suisse de 1999, n'osa formuler, comme en témoigne l'épisode de la période de la Pentecôte: Dieu ou le Saint-Esprit conféra aux Apôtres le don de «parler en langues». Chacun des auditeurs les entendait dans sa propre langue. Babel n'était donc en rien une condamnation. La langue *une, unique et universelle*, la langue des origines, ne fut nullement perdue parce que jamais elle n'exista. Cette *Ursprache* est une vue de l'esprit, un esprit très idéaliste de surcroît (le platonisme à la recherche de l'Un, vivace dans les derniers dialogues du maître athénien), celui-là même qui commande d'adopter le seul anglais comme «*langue scientifique internationale*»; expression la confondant déjà avec la «*langue de la science*»: le pidgin *globish (English)* n'a rien de «scientifique»... comme aucune langue d'ailleurs.

Les juristes, confrontés pragmatiquement à cette multiplicité, en ce que de très nombreuses situations juridiques enjambent les frontières nationales (ou cantonales) et les barrières linguistiques, développèrent des conceptions habiles et pratiques d'articulation des *Weltanschauungen* différentes

portées par cette pluralité. Tout *pragmatiquement* en recherchant l'*harmonisation* des solutions de fond, et rarement leur *uniformisation*: deux homosexuels légalement mariés dans leur pays d'origine ne seront pas automatiquement reçus tels dans le pays hôte. Ce dernier reconnaîtra une partie des *effets* juridiques de la situation étrangère (aucun le cas échéant) mais pas l'*institution* comme telle, par exemple en écartant le droit à l'adoption octroyé dans le pays d'origine.

Cette rareté de l'uniformisation, savoir les mêmes droits (de fond) partout, ne constitue-t-elle pas la preuve que la réduction à l'unicité emporte plus de perte que de fécondité, plus de clichés répétés que de concepts revisités? Point uniformes en effet, les droits international privé, droit international public, traités authentifiés en deux ou plusieurs langues, ordres juridiques plurilingues, etc.

L'*uniformisation* des solutions juridiques (même droit de fond partout) s'avère extrêmement rare tant les découpages catégoriels sont différents quand bien même les ordres juridiques concernés seraient issus d'un même système juridique, utilisant parfois le même code de loi, c'est-à-dire les mêmes signifiants mais, précisément, point les mêmes signifiés. France et Belgique usent toutes deux du Code Napoléon; la Turquie a repris nombre d'articles du Code civil suisse. Malgré l'uniformisation des signifiants, les droits issus de ces ordres juridiques, parfois très proches, ne consacrent pas l'identité des signifiés; leurs *jurisprudences* concernant les mêmes articles de lois c'est-à-dire les *références* divergèrent immédiatement.

Rien d'étonnant, réciproquement, tout de réjouissant, à ces divergences. L'*encyclopédie*, les significations vivantes, dynamiques, ne se confond pas avec le *dictionnaire* (*supra*), aux significations arrêtées, si statiques qu'elles se donnent en tautologie: — «Mariage»? — «L'acte de se marier», posent-ils, froidement; une sérénité confinant à la vacuité. Ainsi va la langue unique (de la science ou autre), conception de dictionnaire, en plus d'être idéaliste, avons-nous vu. Un double

réductionnisme (au moins) qui n'emporte que des pertes cognitives et des défauts intellectuels... Sauf pour le management de la recherche peut-être.

Une naïveté malheureusement pratiquée au sein même du droit suisse, pourtant ordre juridique légalement plurilingue, soit de façon contraignante. En pratique, il s'agit souvent d'un texte initial en allemand, nourrissant les discussions dans le Parlement, *traduit*, ensuite de l'adoption de la règle juridique, dans les deux autres lois. Les traductions raréfient les possibles, dans les deux autres langues en particulier, puisqu'elles sont établies, moins suivant le génie propre à chacune s'appliquant à la problématique juridique couchée par écrit que dans le dessein de « coller » le plus fidèlement possible à la version initiale discutée par les chambres.

Cette traduction donnera vraisemblablement des formules plus pauvres que celles qu'on aurait obtenues par une opération de co-élaboration « simultanée » des trois textes, les génies des langues dialoguant les uns avec les autres avant d'arrêter la formule considérée comme la plus propre à chaque langue *après* éclairage par les *Weltanschauungen* des deux autres.

Même la version « initiale » se trouverait enrichie par des expressions et significations propres à chaque langue, sa créativité étant davantage suscitée par le contact avec ses sœurs avant la rédaction définitive dans les trois langues. Corrélativement, les interprétations au moment de l'application concrète dans un cas litigieux s'avéreraient, potentiellement au moins, plus riches.

Toutes ces considérations supposent cognitivement une texture analogique du réel, puisqu'il y a (possible) entente, soit un jeu de ressemblances suffisamment convergentes « malgré » les dissemblances. Un tissu en constante réorganisation au reste, alors que la surface, les « mots » utilisés dans la loi, ne change pas. Après octroi du droit de vote fédéral aux femmes (1971) par un vote des seuls hommes, la disposition constitutionnelle n'a pas été changée dans sa forme, le

vocable (signifiant) « Suisses » comprenant désormais toutes les Suissesses, pourtant.

Le *signifiant* n'*indique* décidément pas le *signifié* comme le relève Schwind pour le système juridique dans son entier (selon le point de vue de l'*encyclopédie* par conséquent) :

Pour le droit même comme système de règles normatives cette évolution signifie un changement profond. Les règles normatives dans leur forme extérieure sont invariables comme les termes qui les expriment. Mais ces formes ne sont que des capsules dont le contenu est variable sans qu'on s'en aperçoive. La capsule reste invariée jusqu'au moment où le contenu a tellement changé que la capsule éclate et on doit en trouver une autre qui s'adapte mieux à la fonction changée. Le système juridique entier, considéré par la plupart de la doctrine comme une structure presque fortifiée qu'on peut interpréter mais qu'on ne peut pas changer, est mis en cause. L'invariabilité du système est plus apparente que réelle. Les termes invariants n'indiquent point que le contenu et la fonction sont encore les mêmes qu'ils étaient au moment de la création desdits termes. (Schwind, 1984, 125-126)

Les mots « gène » ou « atome » connaissent aujourd'hui des sens fort différents de leur signification du siècle passé, plus encore de l'Antiquité. Les enquêtes d'Aristote, la casuistique du droit romain, l'« analogie de l'être » au Moyen Âge, les travaux récents sur la métaphore (de Ricoeur à Sapir et Whorf, notamment) jusqu'au dernier ouvrage de Hofstadter et Sander (2013), ont établi la nature analogique de la cognition humaine.

Elle constitue notre manière *naturelle*, en tant que vivants incarnés et en cela finis, de raisonner, par jeux de similarités et dissimilarités entre deux situations rapprochées cognitivement et rendues « commensurables » par un « jugement d'analogie ».

Par conséquent, conduire et pratiquer la science de façon multilingue permet de disposer d'une palette beaucoup plus riche de jeux de « ressemblances *et* dissemblances », les langues catégorisant le monde de manière différente. Des possibilités nouvelles d'abduction, des conjectures inattendues dans sa propre *Weltanschauung* sont ainsi offertes aux acteurs en dialogue, chacun confrontant la catégorisation propre à sa langue à celle des autres.

C'est dire le fourvoiement des grandes institutions de la recherche *scientifique*, imposant l'anglais, appauvrissant le monde avant même qu'il ne soit parcouru, fléché avant même d'être arpenté, réduit avant même que d'avoir été expérimenté, « en langues » d'abord, soit une « co-élaboration » à partir de plusieurs horizons, et *ensuite* en traductions.

Un seul découpage étant autorisé par ces institutions, les résultats s'y inscriront tous peu ou prou, indiquant clairement que *l'utilité* est le point de fuite qu'elles ont retenu, a priori de surcroît... qui, par là même, sera vérifié. Confirmation de surface ou assurance factice, puisque non induite de la nature même du phénomène mais parce que le découpage a été arrêté avant d'enquêter : décidément, on ne trouve que ce que l'on cherche. Les découvertes fondamentales disruptives sont au reste en recul : *publish or perish* (publier ou disparaître de la communauté scientifique) mais publier du *même* surtout, du *mainstream* pour l'exprimer... en anglais.

Somme toute, la recherche en exercice dans une langue unique imposée à tous les acteurs, conduit à rechercher ses clefs perdues dans la lumière de ce seul lampadaire, même si elles ont été égarées ailleurs.

Que la curiosité puisse être une répétition du *même* constitue une bien peu curieuse façon d'appréhender... la curiosité.

## Références

- ARISTOTE (1990). *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin.
- COULOUBARITSIS Lambros (1998). *Histoire de la philosophie ancienne et médiévale*, Paris, Grasset.
- CULIOLI Antoine (2005). « Variations sur la rationalité », *Cahiers de l'ILSL*, hors-série, p. 11.
- DESCOLA Philippe (2005). *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.
- ECO Umberto (1988). *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, Puf.
- ECO Umberto (1992). *Le Signe*, Paris, Le Livre de poche.
- ECO Umberto (2006). *Dire presque la même chose*, Paris, Grasset.
- HOFSTADTER Douglas et SANDER Emmanuel (2013). *L'Analogie. Cœur de la pensée*, Paris, Odile Jacob.
- KANT Emmanuel (2017). *Critique de la raison pure*, Introduction, Paris, Flammarion.
- MURALT (DE) André (1993). *L'Enjeu de la philosophie médiévale*, Leyde/ New York/Cologne, Brill.
- PAPAUX ALAIN (2012). « Sécurité juridique formelle v. Sécurité juridique relationnelle », *Revue de droit suisse*, 1, p. 33-62.
- PAPAUX ALAIN (2015). « La distinction – non l'opposition – langue/ parole telle qu'elle s'exerce en droit : éléments d'une philosophie pragmatique ou "rationalité d'effectuation" », in X. Gradoux, J. Jacquin et G. Merminod (dir.), *Agir dans la diversité des langues. Mélanges en l'honneur d'Anne-Claude Berthoud*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 59-71.
- PAPAUX ALAIN (2023). *Enquête sur les fondements du droit pragmatique. Mythologie et ontologie*, Genève/Zurich, Schulthess.
- PAPAUX ALAIN et WYLER Éric (1997). *L'Éthique du droit international*, Paris, Puf.
- SCHWIND Fritz (1984). « Aspects et sens du droit international privé », *Recueil des cours de l'Académie de droit international*, Leyde, Sijthoff, t. 4, p. 9-144.
- STRAUSS Léo (2008). *La Philosophie politique et l'histoire*, trad. et éd. O. Sedeyn, Paris, Le Livre de poche.

Jean-Marc Lévy-Leblond

## 4 | **Les incertaines «incertitudes de Heisenberg»**

On désigne encore souvent sous le nom de «principe d'incertitude» de Heisenberg l'une des assertions les plus troublantes de la théorie quantique, à savoir l'impossibilité d'attribuer simultanément une valeur numérique précise à certains couples de grandeurs physiques, comme la position et la vitesse d'une particule. Cet état de choses fut mis en évidence par Heisenberg en 1927, à partir de l'analyse d'une expérience de pensée dans laquelle on tente de déterminer l'état d'un électron en l'«éclairant» par un photon. Heisenberg montra que la coexistence tant chez le photon que chez l'électron de caractéristiques ondulatoires et corpusculaires empêchait une mesure simultanée précise de la position et de la vitesse dudit électron. On comprit rapidement que cette expérience de pensée, dite du «microscope de Heisenberg», n'était qu'un cas particulier d'un phénomène général en physique quantique. Toute mesure conjointe de la position et de la vitesse d'une particule, quel que soit le procédé utilisé, sera ainsi limitée: les valeurs numériques résultant d'une telle mesure ne sont définies qu'avec des écarts irréductibles dont le produit est toujours supérieur (modulo un certain facteur) à la constante de Planck, caractéristique fondamentale

de la théorie quantique et étalon de ses ordres de grandeur. De plus, bien d'autres couples de grandeurs physiques, par exemple le moment angulaire d'un objet et son orientation spatiale, ou l'énergie mise en jeu dans un phénomène et la durée de ce phénomène relèvent de la même contrainte. C'est pourquoi cette situation s'est vue érigée en un « principe d'incertitude » fondamental. Or, il y a là un exemple majeur des dérapages épistémologiques dus aux errances sémantiques résultant de transferts linguistiques incontrôlés.

### Exégèses abusives

Semblant imposer une limitation intrinsèque à nos capacités de connaissance, le « principe d'incertitude » a fait l'objet d'innombrables exégèses abusives. Le recours, injustifié, nous allons le voir, à ce prétendu principe s'est développé dans tous les domaines, de l'épistémologie à la métaphysique, et de l'esthétique à la politique. Le physicien James Jeans écrivait en 1930 (23) :

Heisenberg nous montre que la nature abhorre par-dessus tout la précision et la certitude. [...] L'image de l'univers offerte par la physique nouvelle laisse plus de place que ne le faisait la vieille image mécaniste à la vie et à la conscience.

Plus récemment, le journal *Le Monde* invoquait plaisamment en 2000 le principe d'incertitude qui empêcherait « de connaître simultanément la vitesse et la position du président de la République [...] : Jacques Chirac ou la politique quantique » (Robert-Diard, 2000). On appréciera particulièrement la provocation burlesque de Salvador Dali (1994, 59) :

Et moi, d'ailleurs, le paroxyste enragé de précisions impérialistes, rien au monde ne me paraît aussi doux, agréable

et reposant et même gracieux que l'ironie transcendante que suppose le principe d'incertitude de Heisenberg.

## Des incertitudes infondées

En vérité, le «principe d'incertitude» ne mérite nullement cette appellation : ce n'est pas un principe, et il ne s'y agit pas d'incertitudes ! À se placer résolument dans le cadre de la théorie quantique – ce que ne pouvait évidemment faire Heisenberg en 1927, puisqu'il était précisément en train d'élaborer cette théorie –, il apparaît que l'inéluctable imprécision sur les mesures de certains couples de grandeurs ne relève aucunement d'incertitudes expérimentales qui exprimeraient une limitation forcée de notre connaissance. Bien plutôt, il faut la comprendre comme la conséquence d'une mutation essentielle dans la notion même de grandeur physique, consubstantielle à la théorie quantique. Dans cette théorie, une grandeur n'est en général pas caractérisée par une valeur numérique bien définie, mais par un spectre, c'est-à-dire une plage de valeurs numériques, à l'instar de ce qui vaut déjà pour la notion de fréquence en physique ondulatoire classique : un son quelconque n'a pas une «hauteur» unique, mais tout un spectre de fréquences sonores, son *timbre*, dont la description la plus simple repose sur sa largeur, autrement dit l'écart entre les fréquences les plus basses et les plus hautes entrant dans la composition de ce son. En théorie quantique, cette situation vaut pour toute grandeur, ainsi caractérisée par une largeur de spectre ou dispersion ; ce n'est pas une «incertitude» qui exprimerait l'impossibilité de connaître une grandeur définie, mais bien une extension numérique intrinsèque (relative à l'état physique de l'objet considéré). Or, pour certains couples de grandeurs, les largeurs de leurs spectres numériques sont corrélées et ne peuvent être simultanément réduites à zéro, leur produit étant limité inférieurement. On exprime en général ce fait

par une formule du genre  $\Delta A \Delta B \geq \hbar$ , où  $\Delta A$  et  $\Delta B$  désignent les dispersions, convenablement définies, de deux telles grandeurs  $A$  et  $B$ , et où  $\hbar$  est la constante quantique fondamentale (constante de Planck réduite). Mais diverses autres définitions sont possibles, conduisant toutes à des inégalités de même signification.

## Un principe injustifié

Pour résumer la situation aussi brièvement que possible, si l'on ne peut connaître exactement la position ou la vitesse d'une particule régie par la théorie quantique, c'est qu'elle *n'a pas* en général une position et une vitesse l'une et l'autre bien définies : il n'existe tout simplement pas pour cette particule d'état où chacune de ces deux grandeurs prendrait une valeur numérique unique. C'est là le contenu propre de ce qu'il faudrait appeler plus sobrement les « inégalités de Heisenberg » – d'autant qu'il n'y a pas là un « principe » indépendant, mais une conséquence des postulats de base de la théorie quantique tels qu'ils sont aujourd'hui compris. En effet, ces inégalités se démontrent rigoureusement à partir du formalisme mathématique de la théorie. Ce résultat est spécifiquement quantique, ce qui invalide toute velléité de généralisation abusive. À l'échelle macroscopique, en physique classique, les inégalités de Heisenberg sont masquées par des imprécisions expérimentales bien supérieures aux dispersions quantiques. Quant aux tentatives pour exporter les « incertitudes » à la Heisenberg dans divers domaines des sciences sociales, elles sont totalement infondées.

## Une terminologie erratique

Or il se trouve que la malheureuse terminologie d'« incertitudes » a une origine historique complexe, liée à la faible conscience critique des physiciens en matière linguistique.

Heisenberg, dans son article initial, en allemand, utilisa le terme *Ungenauigkeit*, « imprécision » (voir l'adverbe allemand courant *genau*, « exactement »), ou encore « incertitude », y compris au sens des mesures expérimentales en physique. On trouve aussi, chez lui et d'autres contemporains, le terme *Unsicherheit*, de même signification et moins abstrait. Mais Heisenberg avance aussi un terme nettement plus approprié, à savoir *Unbestimmtheit*, provenant de *bestimmen*, « déterminer », qui a une connotation philosophique plus forte (on le trouve chez Hegel), et que l'on peut traduire par « indétermination » ou même mieux, par quelque chose comme « indéterminitude ». C'est ce mot, *Unbestimmtheit*, qui s'imposera en allemand, où l'on parle des *Heisenberg'schen Unbestimmtheitsrelationen*. Notons cependant qu'en allemand moderne s'est répandu un autre terme, celui de *Unschärferelationen*, de *Unschärfe*, « flou, imprécis ».

En français, *Unbestimmtheit* engendrera une formulation similaire en termes d'« indétermination », courante dans les années 1930, par exemple chez de Broglie et Langevin. L'anglo-américain, en revanche, se fixera sur *uncertainty*. Dans le contexte des années 1950, celui d'une science désormais dominée par le monde anglo-saxon, c'est ce terme qui reviendra en français sous forme d'« incertitude » et finira par s'y imposer longtemps, ce que l'on ne peut que regretter. Il semble cependant que la terminologie tende à évoluer, comme le montrent plusieurs manuels récents et comme en témoigne l'incipit de l'entrée « principe d'incertitude » sur Wikipedia : « En mécanique quantique le principe d'incertitude ou, plus correctement, principe d'indétermination, etc. »

La situation est diverse suivant les langues considérées :

- en ce qui concerne les langues romanes, l'italien s'en est tenu depuis les années 1930 au terme *indeterminazione*, l'espagnol utilise à la fois *indeterminacion* et *incertidumbre*, le portugais se contente de *incerteza*.

Il vaut la peine d'amplifier l'échantillonnage. Ainsi, on trouve :

- en grec, ἀβεβαιότητάς (*abebaiotêtas*), qui signifie « incertitude », littéralement « ce dont on ne peut attester » ;
- en russe, неопределенность (*neopredelennosti*), dérivé de определять, « définir, mettre fin », induisant donc l'idée intéressante d'une « indéfinition » des valeurs des grandeurs physiques ;
- en hébreu, תוֹדָאוּת (*i-vadaout*), incertitude, quoique venant de וָדָא = « vérifier », on peut y entendre quelque chose comme « invérifiabilité » (voir le grec ci-avant) ;
- en japonais 不確定性原理 (*fukakuteiseigenri*), plutôt « indétermination ».

## Mais un contenu positif

Derrière les distinctions sémantiques non négligeables que montre la diversité de ces dénominations se trouve en fait un problème de fond. Si tous ces termes relèvent du négatif (in-, ne-, α-, ->), c'est que la propriété spécifiquement quantique qui est concernée n'est formulée que par opposition avec sa contrepartie classique implicitement convoquée. Car en mécanique classique, les grandeurs physiques, position, quantité de mouvement, etc., sont de fait bien déterminées, définies, par des valeurs numériques uniques. Mais il serait souhaitable de pouvoir exposer la théorie quantique en elle-même, sans référence à la théorie classique, moins valide et qu'elle remplace. Après tout, les révolutionnaires de 1789 ont choisi de revendiquer la liberté et pas la non-servitude ! Il suffirait ici de mettre l'accent sur la caractéristique propre des grandeurs physiques en théorie quantique, à savoir que leurs valeurs numériques constituent un spectre, d'une certaine extension. On pourrait alors parler des « inégalités spectrales de Heisenberg », ce qui, certes, se prêterait à moins d'exégèses douteuses.

Ajoutons en conclusion, pour dissiper l'aura quelque peu inquiétante des inégalités de Heisenberg, qu'elles sont loin

d'avoir un contenu uniquement négatif. Dans la mesure où elles expriment de façon particulièrement simple et compacte le caractère spécifique des notions quantiques et leur distinction d'avec les classiques, ces inégalités peuvent être utilisées de façon efficace pour développer une approche qualitative et heuristique de nombreux problèmes de la physique quantique, contribuant ainsi, non à limiter, mais à étendre nos connaissances.

## **Refonte épistémologique et réforme linguistique**

Bien entendu, dans cette mise à jour des idées concernant le prétendu «principe d'incertitude» de Heisenberg, il ne s'agit nullement de déprécier le travail intellectuel formidable accompli par les fondateurs de la théorie quantique dans les années 1920. Les erreurs d'interprétation et les abus de langage sont inévitables dès lors que naît une théorie nouvelle, en science comme ailleurs. Comment pourrait-on produire extemporanément des idées justes et valides à partir de savoirs qui se révèlent erronés et échapper sans coup férir aux freins des anciennes formulations qu'il s'agit justement de dépasser? Le nouveau ne peut se construire qu'à partir de l'ancien. Encore faut-il, comme Bachelard l'a bien montré, qu'à toute révolution scientifique succède une phase, parfois longue, de refonte épistémologique qui permette de comprendre les notions nouvelles et d'exprimer leur signification intrinsèque. Resterait à discuter des raisons pour lesquelles la physique moderne, si brillante dans ses apports révolutionnaires, a été fort peu efficace dans ses tâches de refonte.

On osera avancer ici l'idée que la quasi-hégémonie linguistique anglo-saxonne des sciences physiques modernes est l'un des éléments qui expliquent leurs retards épistémologiques. Aux quelques exemples donnés ci-dessus de la variété des formulations utilisées dans diverses langues pour

énoncer la signification conceptuelle des inégalités spectrales de Heisenberg, on pourrait en ajouter bien d'autres concernant de nombreux termes problématiques. Cela suffit à montrer que le maintien et, mieux, le développement volontariste d'un plurilinguisme aussi large que possible au sein des activités scientifiques serait une source féconde de richesse sémantique propre à permettre un approfondissement de leur compréhension.

*[Grand merci à mes amis Yakov Rabkin et Tadashi Tokieda pour leurs compétences polyglottes.]*

## Références

- DALI Salvador (1994). *Journal d'un génie*, Paris, Gallimard.
- JEANS James (1930). *The Mysterious Universe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LÉVY-LEBLOND Jean-Marc (1996). *Aux contraires*, chap. VI, « Certain/ Incertain », Paris, Gallimard.
- LÉVY-LEBLOND Jean-Marc et BALIBAR Françoise (1997). *Quantique (Rudiments)*, chap. III, « Grandeurs quantiques et inégalités de Heisenberg », Paris, Masson.
- ROBERT-DIARD Pascale (9 juillet 2000). *Le Monde*.

Deuxième partie

**Le travail scientifique  
internationalisé et  
la question linguistique**



Liana Pop

## **Mise en bouche II Le monolinguisme: est-il encore temps de s'en débarrasser?**

La question se pose, car les décideurs ne sont pas des professionnels de politique linguistique et les spécialistes de politique linguistique ont le seul droit de conseiller et non de décider. Cela mène à une situation qui peut inquiéter, car ce qu'on a à juste titre appelé « monolinguisme aveugle » (Berthoud et Gajo, 2020) fait beaucoup de dégâts, certains irréversibles sans doute.

Parmi plusieurs cas dont j'ai fait l'expérience en Roumanie, je décrirai ici des situations liées principalement à la recherche universitaire, et notamment celles de l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches (HDR), l'évaluation de projets linguistiques et leur publication.

### **Les consignes pour l'obtention de l'HDR**

Il faut rappeler qu'en Roumanie, pays d'une langue de circulation restreinte, le processus d'habilitation à diriger des recherches a commencé avec les premières réglementations, dans les années 2011, prévoyant une composition internationale des jurys. Une *Méthodologie* a été conçue par le ministère de l'Enseignement, complétée par un *Guide* (qui se dit

« indicatif ») pour la rédaction de thèses. Mais malheureusement, des contradictions sont survenues entre les deux documents concernant les langues dans lesquelles on pouvait rédiger et soutenir les thèses.

Si la *Méthodologie* prévoyait que

le candidat *pouvait choisir de rédiger sa thèse en roumain, auquel cas elle devait être accompagnée d'un résumé en anglais, ou [rédigée] dans une langue de large circulation internationale, auquel cas elle serait accompagnée d'un résumé en roumain*<sup>25</sup>,

dans le *Guide*, les consignes ont induit en erreur plus d'un candidat en raison de formulations floues :

La thèse d'habilitation sera *obligatoirement rédigée et soutenue en anglais*, sauf dans les cas où le sujet de la thèse appartient aux domaines : langue et littérature roumaine, droit roumain, langue et littérature d'une minorité nationale ou domaines artistiques nécessitant des interprétations (arts visuels, musique, etc.), domaines pour lesquels l'anglais est optionnel. Dans les domaines mentionnés sont admises la rédaction et la soutenance en roumain, anglais, français, allemand ou dans la langue de la minorité nationale en cause, suivant le choix du candidat<sup>26</sup>.

<sup>25</sup> Les caractères italiques sont de nous. « *Candidatul poate opta pentru redactarea tezei de abilitare în limba română, caz în care va fi însoțită de un rezumat în limba engleză, sau într-o limbă de largă circulație internațională, caz în care va fi însoțită de un rezumat în limba română* » (Ordinul Mecs, 2015).

<sup>26</sup> Les caractères italiques sont de nous. « *Teza de abilitare se redactează și se susține obligatoriu în limba engleză, cu excepția cazurilor în care subiectul tezei se încadrează într-unul dintre domeniile : limba și literatura română, drept românesc, limba și literatura unei minorități naționale sau domeniul artistic care necesită interpretări (arte vizuale, muzică etc.), domeniul pentru care engleza este opțională. În domeniile menționate sunt admise redactarea și susținerea în limba română, în engleză, franceză, germană sau în limba minorității naționale respective, conform alegerii candidatului* » (Ghid orientativ, 2011).

Cette formulation est des moins claires, d'abord parce que ce guide « indicatif » impose « obligatoirement » l'anglais, ensuite parce que rien n'est stipulé pour les thèses appartenant à d'autres cultures que les langues anglo-saxonnes, comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais etc., qui ont de nombreux représentants dans les facultés des lettres de Roumanie. Cela a généré des situations absurdes, au vu que :

- tous les candidats pouvaient ne pas être des locuteurs/scripteurs de l'anglais ;
- les compositions de jurys ont finalement été exclusivement roumaines, le ministère ayant, entre-temps, pour des raisons financières certainement, renoncé à faire appel à des spécialistes étrangers. En plus, la composition du jury n'a jamais été précisée ou reformulée dans les conventions, ce qui a laissé à entendre que les consignes continuaient d'imposer l'anglais par défaut.

Un exemple aberrant illustrant ces incohérences est celui d'une thèse d'habilitation sur le philosophe Pascal, qui, au vu des consignes « obligatoires » du *Guide*, s'est vue rédigée en anglais, avec tous les exemples des textes pascaliens traduits en anglais... En plus, comme la soutenance était censée elle aussi se dérouler en anglais, mais se faisait devant un jury finalement exclusivement roumain et spécialisé dans des études francophones, il était absurde qu'on y impose une autre langue que le français. Or le candidat roumain, spécialiste de culture et civilisation françaises, avait compris, d'après les formulations des règlements, que l'anglais était obligatoire aussi bien pour la rédaction du texte que pour la soutenance de thèse. Or, le candidat roumain, spécialiste de culture et civilisation françaises, se trouvant devant un jury exclusivement roumain, a tout de même demandé en début de soutenance s'il devait vraiment soutenir sa thèse en anglais. Le jury, entièrement francophone, dérouté lui aussi par les consignes du *Guide* et n'ayant pas expérimenté d'autres soutenances pour des candidats de

français, a dans un premier temps hésité à accepter le français pour la soutenance de peur, certainement, d'enfreindre le protocole imposé et de rendre ainsi la soutenance non conforme. Notons qu'à ce moment-là, toutes les séances pour l'HDR étaient enregistrées et que ces enregistrements étaient prévus en accès libre sur Internet. Soulignons que la qualité de l'anglais y laissait beaucoup à désirer. Finalement, pour la soutenance, le jury s'est prononcé en faveur du français.

Cette situation était non seulement absurde mais surtout fondamentalement discriminatrice pour d'autres langues, civilisations et spécialisations. Il s'est avéré par ailleurs que ces décisions sont restées anonymes dans les cadres ministériels et dans les documents normatifs. Dans le collectif ayant rédigé la *Méthodologie*, personne n'était au courant des auteurs du *Guide*, qui aurait dû être en harmonie avec le premier document. Une preuve tangible que les décisions importantes en politique linguistique dans le milieu scientifique universitaire ont bien été prises par des non-professionnels.

Pour le commun des enseignants-chercheurs, le fait de considérer ces « directives » comme incontournables s'est avéré nocif à une communauté universitaire qui souhaitait la reconnaissance de ses contributions et qui a pris pour valables ces décisions. Des exceptions en ont heureusement apporté une certaine relativisation, provenant de spécialistes de la francophonie ou d'autres langues étrangères que l'anglais enseignées dans les universités roumaines. Ceux-ci ont refusé de s'y soumettre et ont envoyé aux cadres ministériels responsables des protocoles HDR des pétitions visant notamment à accepter des thèses et des soutenances en français, ce qui a finalement été accepté.

## **Colloques, conférences et publications**

Malheureusement, à la suite de ces ambiguïtés s'est insinué un état d'esprit malsain chez les universitaires, d'autant plus

qu'à l'époque, les revues scientifiques commençaient à refuser des articles rédigés dans d'autres langues que l'anglais, voire des articles en anglais non susceptibles de paraître dans des revues indexées. Dans les colloques ou congrès, de nombreux chercheurs se voient ainsi systématiquement refuser leurs propositions, ce qui a pour effet de bloquer l'accès à de nombreux spécialistes.

De telles situations mettent en danger l'existence des langues nationales dans des domaines où elles devraient avoir voix au chapitre, mais dont elles sont évincées par un monolinguisme confortable à ceux qui n'imaginent même plus apprendre et utiliser d'autres langues que l'anglais. Faisons ici référence à des linguistes des plus connus aux États-Unis (*nomina odiosa!*) venant donner des conférences en Europe uniquement en anglais. Est-ce trop exiger de dire que l'on attend davantage, en particulier de la part de linguistes reconnus, censés parler plusieurs langues et travailler dessus ?

En Roumanie, excepté pour les revues publiant sur la langue roumaine, il n'y a que très peu de revues de linguistique publiant en roumain. Afin d'amasser des « points » favorables à leur promotion dans la hiérarchie académique, les jeunes chercheurs essaient désespérément de publier uniquement dans des revues bien classées, qui sont majoritairement en anglais.

## La situation des projets de recherche

Même dans des systèmes de reconnaissance nationale roumaine, on refuse des projets dirigés par des spécialistes qui osent encore s'exprimer en français ou, pire, publier dans des revues « locales » (nationales).

Je vais évoquer à cet effet une situation, absurde elle aussi, celle d'un projet proposé pour financement en Roumanie, qui devait, dans une première étape, être déclaré éligible en regard des performances de son directeur (jugé à partir de

ses cinq publications les plus représentatives) ainsi que sur le résumé du projet. Il s'agissait d'un projet qui se proposait de faire l'état des lieux et d'analyser un nouveau domaine en linguistique roumaine: la terminologie pragmatique. Or, pour l'évaluation de ce projet, il s'est trouvé que les experts engagés par le ministère de l'Enseignement roumain étaient mal informés. Ils ont jugé comme non éligible un directeur dont les publications étaient en français (et non en anglais), dans une revue linguistique bien classée en France (*Langage*) et qui avait, en plus, osé publier en français, dans une revue, dite « locale » par l'un des experts (car éditée en Roumanie), même si elle avait été indexée ISI. Cela signifie que les évaluateurs n'ont jugé comme scientifiques que des productions écrites en anglais (et non en français ou en roumain) et n'ont pas accepté celles publiées dans des revues scientifiques locales, même si elles avaient été classées ISI. Cette décision était d'autant plus grave qu'elle entérinait bel et bien ainsi une discrimination des langues et des publications autres qu'anglo-américaines. L'ignorance des évaluateurs est inexcusable pour un projet qui devait se consacrer à une terminologie roumaine et qui s'est trouvé évalué sur des critères complètement étrangers.

Se pose dès lors la question suivante: si un *Dictionnaire de pragmatique et d'analyse du discours* (*Dicționar de pragmatică și analiza discursului, DPAD*) était publié en Roumanie, avec une terminologie très attendue en roumain, peut-on espérer que les étudiants ou les spécialistes en la matière s'aident effectivement de ce dictionnaire pour publier leurs recherches en roumain ?

## À qui de décider ?

À qui la faute de toutes ces aberrations, de cette discrimination linguistique, car il est grand temps de l'appeler ainsi ? Aux décideurs mal formés des politiques linguistiques ? Aux utilisateurs qui, soucieux de leurs performances et de leur

reconnaissance scientifique, prennent pour argent comptant les exigences imposées des responsables de publications ou de congrès ? Ou à des décideurs anonymes, pour qui l'Europe et les autres civilisations ne sont pas dignes d'exister dans leurs propres langues ? Et qui refusent d'apprendre, de lire et de communiquer dans d'autres langues que l'anglais ?

Ce débat, le présent volume tend résolument à le prendre au sérieux.

À la question que nous posons dans le titre – « Est-il encore temps de se débarrasser de ce type de monolinguisme aveugle ? » –, une réponse semble prendre forme timidement et améliorer la situation en Roumanie, après une prise de conscience de la part de certains décideurs. Ainsi en est-il de certains responsables de publications scientifiques dans les universités, notamment dans celle de Babeş-Bolyai qui, après un interdit initial, consent depuis quelques années à des parutions dans plusieurs langues de large circulation enseignées dans sa faculté des lettres. Il en est de même pour les rédactions de volumes publiés à la suite de colloques se déroulant dans des universités roumaines. Ou encore, dans les soutenances des HDR, où, actuellement, plusieurs langues de spécialité des candidats en lettres sont acceptées.

Cela ne signifie pas que les directives de départ ont été oubliées et qu'elles n'ont pas fait de gros dégâts dans les mentalités des chercheurs et de nombreux « décideurs » dans les milieux universitaires. Dans un souci de vigilance permanente, il convient de soutenir avec force les langues nationales et les langues d'enseignement des différentes filières linguistiques et littéraires comme voie pouvant encore donner une place aux langues et aux cultures dans le monde universitaire et scientifique, que ce soit en Roumanie ou ailleurs.

Si la situation du multilinguisme reste problématique, il convient d'écouter plusieurs voix qui s'élèvent pour le dire, comme le font notamment les auteurs de cet ouvrage ou de l'Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la

communication savante. Espérons aussi des voix fortes de la part d'organismes qui gèrent des projets européens.

## Références

- CONSILIUL NAȚIONAL DE ATESTARE A TITLURILOR, DIPLOMELOR ȘI CERTIFICATELOR UNIVERSITARE (2011). *Ghid orientativ pentru realizarea tezei de abilitare*, Ministerul Educației, Cercetării, Tineretului și Sportului.
- FEDERATION OF FINNISH LEARNED SOCIETIES, COMMITTEE FOR PUBLIC INFORMATION, FINNISH ASSOCIATION FOR SCHOLARLY PUBLISHING (2019). *Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante*, doi: 10.6084/m9.figshare.7887059 [consulté le 4 février 2026].
- LHÉRÉTÉ Annie (2026). « Le multilinguisme, un concept éculé? », ici même.
- ORDINUL MECS (2015). « Organizarea și desfășurarea procesului de obținere a atestatului de abilitare », *Monitorul Oficial*, 107/3121-1, <https://legeaz.net/monitorul-oficial-107-2015> [consulté le 4 février 2026].
- RUXĂNDIOIU Liliana (dir.) (2023). *Dicționar de pragmatică și analiza discursului* (DPAD), Iași, Editura Institutul European.
- [www.cnatdcu.ro/wp-content/uploads/2011/11/Ghid-de-abilitare-2012.pdf](http://www.cnatdcu.ro/wp-content/uploads/2011/11/Ghid-de-abilitare-2012.pdf) [consulté le 4 février 2026].

Luci Nussbaum

## **Vers la diffusion et l'évaluation multilingues de la recherche ?**

### **5 Le cas de la Catalogne**

L'évaluation positive de l'activité de recherche des enseignants universitaires en Espagne est un prérequis pour accéder à des concours de postes, participer à des appels de programmes de recherche, dispenser moins d'heures de cours afin de consacrer plus de temps à la recherche, participer à des jurys de thèses et de recrutement. Or, cette évaluation – réalisée par une agence de l'État ou par des agences des communautés autonomes, comme c'est le cas de la Catalogne – porte aujourd'hui essentiellement sur les publications dites d'impact, incluses dans des revues indexées, en particulier dans le *Journal Citation Reports* (JCR) et Scopus. Cela incite à choisir certaines thématiques et références bibliographiques en anglais, et surtout à écrire dans cette langue.

Cet état de fait a de fortes implications a) pour les chercheurs, en termes économiques (traduction/révision de leurs textes et parfois obligation de payer pour les publications) et d'emploi du temps, dédié à se focaliser sur les publications indexées et en anglais plutôt que sur la diffusion de la recherche dans le contexte où elle a été menée; b) pour la société, qui ne perçoit pas directement les résultats de la recherche qu'elle finance; et c) pour la langue, dont les formes

du discours scientifique ne sont pas explorées, d'autant plus dans le cas d'une langue minorisée comme le catalan. À l'opposé de ces arguments, la diffusion de la recherche en anglais produit des bénéfices notables pour les chercheurs, qui voient leurs travaux partagés par la communauté internationale et évalués de manière positive par les agences d'accréditation.

Ces formes d'évaluation de la recherche scientifique ne sont pas spécifiques au contexte catalan ; plusieurs organisations internationales (voir *infra*) ont mis en cause l'ensemble des organismes/instances de qualification qui s'appuient sur les mêmes critères ailleurs dans le monde. De plus, nous estimons que les répercussions des politiques de recherche sur la langue catalane ont des effets similaires sur d'autres langues y compris celles considérées comme « grandes », par leur nombre de locuteurs ou par leur statut politique.

Nous examinerons les tenants et les aboutissants de cet état de fait en analysant les critères d'évaluation de la recherche en Catalogne, particulièrement en sciences sociales, puis nous exposerons certaines remises en question des systèmes d'évaluation et des arguments pour et contre l'utilisation de l'anglais dans les publications. Nous présenterons ensuite des mesures visant à renforcer la présence de la langue catalane pour la diffusion de la recherche. Nous terminerons par des propositions de politiques qui encouragent les publications scientifiques plurilingues<sup>27</sup>.

## L'évaluation de la recherche en Catalogne

Il existe en Catalogne plusieurs types de postes d'enseignement à l'université, similaires dans tout le royaume d'Espagne. Certains sont à durée définie, tandis que celui d'agrégé et celui

<sup>27</sup> Je remercie Avel·lí Flors Mas, professeur à l'université de Barcelone, pour les commentaires constructifs qu'il a apportés à une première version de ce texte.

de professeur des universités sont permanents. Pour candidater à des concours de ces dernières catégories, les personnes doivent être préalablement habilitées par un comité d'experts – la *Comissió d'Avaluació de la Recerca (CAR)* – nommé par l'Agence de qualification (*AQU*) de la *Generalitat de Catalunya* (gouvernement autonome). Cette habilitation porte sur plusieurs critères, principalement les publications, les activités de recherche, la formation académique et les expériences d'enseignement. Les publications comptent pour 60 à 70 % de l'ensemble du CV selon la catégorie à laquelle on postule (cinq pour les agrégés et dix pour les professeurs des universités).

Les publications sont classées selon les catégories A, B, C. Observons, à titre d'exemple, les critères d'évaluation des contributions requises pour être habilité en tant qu'agrégé en sciences sociales (sciences politiques, sciences juridiques, anthropologie, sociologie, histoire, économie, sciences de la communication, pédagogie, psychologie). Dans ces disciplines, il faut soumettre à évaluation dix contributions de type A, B ou C, dont un minimum de cinq de type A et un maximum de trois de type C. Le tableau suivant montre les critères de classement de ces trois catégories en fonction de la présence des articles dans les index d'impact.

<b>A</b>	JCR Q1, JCR Q2 ; Scopus Q1 (SJR)
<b>B</b>	JCR Q3 ; Scopus Q2 (SJR)
<b>C</b>	JCR Q4 ; Scopus Q3 (SJR)

Pour le cas des sciences juridiques, la liste *Carhus Plus+*, élaborée par la CAR, est également prise en considération pour les publications de type A et, tout dernièrement (2023), il en est de même pour les didactiques (des langues et de la littérature, de l'expression corporelle, de l'expression musicale,

de l'expression plastique, des sciences sociales) et la théorie et l'histoire de l'éducation. En sciences humaines (philologie, linguistique, philosophie, art) d'autres bases de données sont admises, comme Carhus A, ou la *clasificación de revistas con sello de calidad* Fecyt (Fundación Española para la Ciencia y la Tecnología). Ces répertoires contiennent des revues en espagnol et en catalan. Cependant, les répertoires JCR et Scopus ne considèrent pas de revues en catalan dans la position A.

Concernant les contributions sous d'autres formats (livres et chapitres d'ouvrages), la commission évalue leur qualité selon les mêmes trois niveaux (A, B, C), en fonction du classement de leurs maisons d'édition dans *Scholarly Publishers Indicators (SPI)*, *Socio-Economic and Natural Sciences of the Environment (Sense)*, ou d'autres répertoires de prestige international. Les citations reçues, le nombre d'auteurs de chaque publication et l'ordre alphabétique dans lequel apparaît le nom de la personne qui se soumet à évaluation, ainsi que les comptes rendus de la publication en question sont également pris en considération.

Les enseignants peuvent aussi soumettre à évaluation, tous les six ans et à la même instance, cinq de leurs publications afin d'obtenir une accréditation comportant une augmentation de salaire, la possibilité de faire partie de jurys de postes et de thèses, et la réduction du nombre d'heures d'enseignement. Ces sexennats sont, jusqu'à présent, évalués à partir de critères similaires à ceux des habilitations pour les différents postes d'enseignants-chercheurs.

En 2019, l'AQU a publié dans son site web son adhésion à la San Francisco Declaration on Research Assessment (Dora, 2012) et au Leiden Manifesto for Research Metrics (2015), documents qui signalent les possibles biais des index de classement des publications de recherche, en soulignant que la qualité des travaux doit l'emporter sur les index de classement des revues, les paramètres bibliométriques n'étant que des repères. L'AQU précise aussi que chaque demande d'évaluation est examinée

par plusieurs spécialistes dans chaque domaine et que les décisions finales sont prises de manière collective.

Cependant, l'étude de Massaguer *et al.* (2021), qui passe en revue les publications du réseau Lluís-Vives – intégrant les universités du domaine linguistique catalan<sup>28</sup> – de 1996 à 2015, signale le nombre réduit de publications de recherche en catalan et indique que ce fait est dû à l'adoption de l'anglais comme *lingua franca*. Cette enquête dénonce la faible valorisation des publications d'impact local et la nécessité d'encourager le retour des résultats de recherche à la société qui la finance.

L'évaluation des travaux des enseignants universitaires va de pair avec ce que l'on pourrait appeler les « marchés des universités ». En effet, les *rankings* de classement des universités portent sur la quantité de recherches de chaque institution avec des équipes internationales, les publications dans des revues haut placées dans les index de classement, les enseignants invités provenant d'universités étrangères et le nombre de ses étudiants d'autres pays, entre autres critères (voir Gazzola, 2018).

Ce panorama contraste avec certaines déclarations des autorités politiques, de l'Institut d'études catalanes (IEC) et des universités locales en faveur de l'utilisation du catalan dans la recherche. À titre d'exemple, citons la création par le gouvernement de Catalogne, en septembre 2021, du Pacte Nacional per la Llengua (Pacte national pour la langue), processus de débat participatif cherchant à promouvoir l'utilisation de la langue catalane dans tous les domaines sociaux. Un des résultats des discussions entre les différents agents sociaux convoqués propose (juin 2022) d'associer le financement public de la recherche à l'utilisation du catalan. Au-delà du facteur d'impact, il est suggéré d'introduire des critères linguistiques pour recevoir un financement public du

<sup>28</sup> [www.vives.org/xarxa-vives-qui-som/universitats-xarxa-vives](http://www.vives.org/xarxa-vives-qui-som/universitats-xarxa-vives) [consulté le 4 février 2026].

gouvernement de Catalogne, de manière à encourager la production scientifique en catalan.

Malgré ces positionnements et le fait que l'AQU ait adhéré aux déclarations de San Francisco et de Leiden, ainsi que malgré la diffusion de l'Initiative d'Helsinki (2019) et de celle de la Coara (Coalition for Advancing Research Assessment) (2022), les critères d'évaluation de la recherche n'ont pas été modifiés de manière significative et une très grande partie des publications en Catalogne sont en anglais, comme l'indiquent Massaguer *et al.* (*op. cit.*) et en témoignent les sites internet des groupes de recherche des universités catalanes. Tout dernièrement, l'AQU a chargé une commission de personnes expertes afin d'étudier la révision des critères d'accréditation. Dans ses résultats, la commission choisit le concept « multilinguisme équilibré » proposé par Sivertsen (AQU, 2023) et adopté dans les pays d'Europe du Nord. Ce concept cherche à dépasser la dichotomie entre anglais et les autres langues afin de promouvoir en même temps la globalisation de la science et une recherche socialement responsable, compte tenu des finalités communicatives dans tous les champs. La commission souligne que la recherche financée avec des fonds publics devrait incorporer, dans la mesure du possible, des éléments de reconnaissance et d'encouragement des apports des recherches de qualité menées en langue catalane afin de garantir leur retour à la société. Dans la section suivante, nous explorons des points de vue opposés par rapport l'utilisation exclusive ou par défaut de l'anglais comme langue prééminente de dissémination des résultats des recherches.

## Choix des langues et index d'impact des publications

La San Francisco Declaration on Research Assessment (Dora, 2012), le Leiden Manifesto (2015), déjà mentionnés, indiquent que le *Journal Impact Factor* souvent utilisé pour évaluer les

publications scientifiques a été créé pour aider les bibliothèques à identifier des revues. Ils en signalent les limites et font des recommandations aux organismes de financement de la recherche, aux institutions académiques, aux revues, aux instances chargées des évaluations. Ils les invitent notamment à reconsidérer la validité et l'impact des résultats sur les politiques et les pratiques scientifiques. Par ailleurs, la Déclaration d'Helsinki (2019) cherche à promouvoir la diversité linguistique dans les systèmes d'évaluation et de financement de la recherche. Également, le site Dora<sup>29</sup> (2021) propose un ensemble de mesures, textes et ressources visant la justice dans l'évaluation de la recherche et favorisant le multilinguisme dans les publications. La Coara<sup>30</sup> s'exprime dans le même sens (2022). Tout récemment (2023), la Déclaration pour le multilinguisme dans l'enseignement supérieur, lancée par la European Civil Society Platform for Multilingualism, propose d'«encourager les groupes de recherche de toutes les universités à décider de la ou des langues qu'ils utiliseront à différents moments (lors de l'interaction, de la diffusion des résultats de la recherche, de la publication des résultats)» et de «favoriser la traduction et l'utilisation parallèle des langues et investir dans les outils technologiques linguistiques»<sup>31</sup>.

Au-delà des positionnements institutionnels en faveur de modifications des systèmes d'évaluation et de diffusion de la recherche, il existe des discussions sur les pertes et profits de l'utilisation de l'anglais comme langue prédominante dans les textes de recherche. Nous avons choisi l'article de Hultgren (2020) comme exemple paradigmatique parce que l'auteur présente et discute, en citant de nombreux travaux, les arguments contre l'utilisation de l'anglais comme

<sup>29</sup> <https://sfdora.org/2021/01/26/when-more-is-more-broad-calls-for-multilingualism-and-evaluation-reform> [consulté le 4 février 2026].

<sup>30</sup> <https://coara.eu/agreement/the-agreement-full-text> [consulté le 4 février 2026].

<sup>31</sup> <https://ecspm.org/wp-content/uploads/2023/05>.

langue prioritaire des publications. Un premier argument, très répandu, soutient que les individus non natifs sont désavantagés par rapport aux personnes de pays anglophones. À cet égard, l'autrice montre, en évoquant diverses sources, que les pays non anglophones économiquement puissants produisent plus de publications de recherche en anglais que les pays anglophones. Il s'agirait donc, d'après l'autrice, d'une question de ressources économiques des pays plutôt que d'un problème dérivé du fait que les personnes sont natives ou non d'un pays anglophone. De plus, Hultgren affirme que la qualité de la langue anglaise des textes n'est pas la première cause du rejet des articles par les comités de lecture.

Un deuxième argument, très fréquent, soutient que la prédominance de la langue anglaise dans la diffusion de la recherche menace les autres langues. D'après Hultgren, cette question n'est pas tant liée à l'usage de l'anglais qu'au développement culturel, technologique et social de chaque société. L'autrice évoque le débat autour de la perte de fonctionnalité des langues du nord de l'Europe à cause de l'usage de l'anglais, dont un des arguments soutient que certains domaines – tels que l'éducation supérieure, la science ou les affaires – seraient devenus inaccessibles aux portions de la population qui ne maîtrisent pas l'anglais. Mais, d'après la sociolinguiste d'origine suédoise, il n'existe pas de preuves pour appuyer cette affirmation. En revanche, Hultgren perçoit derrière ces arguments des idéologies dérivant du nationalisme romantique, de l'anti-immigration, l'anti-américanisme, l'anti-bureaucratiation, qu'on retrouve dans des partis de droite comme de gauche, malgré des bases politiques apparemment opposées.

Concernant l'impact de l'anglais sur les autres langues, Hultgren postule que la présence de lexique d'origine anglaise dans les langues nordiques serait le résultat de processus sociolinguistiques historiques, comparables à la présence de mots d'origine grecque et latine dans les langues actuelles. L'autrice soutient aussi que les langues sont créées

par des formes culturelles diverses et que c'est le pouvoir académique qui décide, en fin de compte, de ce qui appartient ou non à une langue.

Le troisième argument que l'autrice discute est celui qui soutient que les politiques linguistiques peuvent freiner l'expansion de l'anglais dans le domaine académique. Pour l'autrice, ce sont les politiques de recherche qui devraient changer. En effet, Hultgren admet qu'un des aspects qui poussent à publier des textes en anglais est l'introduction de régimes d'évaluation bibliométrique de la recherche semblables à ceux utilisés dans les pays anglophones et que, même si ces régimes n'obligent pas à publier en anglais, les personnes sont conscientes des avantages que cela leur procure. L'autrice avance aussi que d'autres mesures politiques – telles que le recrutement de personnel international dans les universités ou la création de l'Espace européen d'éducation supérieure – encouragent l'utilisation de l'anglais comme *lingua franca*.

En somme, Hultgren (*op. cit.*) conteste les arguments contre l'utilisation de l'anglais en recherche. Elle cite même de nombreux travaux qui signalent les avantages de l'anglais pour la communication scientifique, notamment le fait que cette *lingua franca* – qui, d'après elle, n'appartient à aucun pays – permet un partage des connaissances ouvert aux chercheurs du monde entier.

Dans une optique radicalement différente, Hamel (2013) indique que l'adoption d'une seule langue comporte des risques pour la créativité scientifique – dans ce sens que les recherches réalisées dans le monde anglo-saxon ont tendance à configurer certains agendas de recherche, comme le signale aussi Block (2018) –, des menaces pour la cohésion entre communautés scientifiques et pour la coopération internationale. Hamel (*op. cit.*) soutient aussi que les sciences « pures » ont un discours similaire dans toutes les langues (syntaxe simple et expressions formulaires), tandis que les sciences sociales et

humaines ont des discours plus proches du langage quotidien, du fait de leurs objets et de leurs procédés de recherche, qui demandent souvent des reconceptualisations.

Dans la même lignée, pour Mainguenu (2016), il existe une sorte de consensus à l'égard des objectifs et procédés de recherche en sciences « dures », qui sont suivis par la communauté et qui imprègnent la diffusion de la recherche dans toutes ces disciplines. Quelqu'un qui écrit un article pour une « grande revue » garde en tête le processus de révision que doit subir le texte. Il ou elle essaye alors de s'adapter aux critères de la revue en question, qui consistent *grosso modo* à construire un type de discours canonique – l'auteur rappelle ici le fameux texte parodique de Georges Perec (1991) –, à introduire le plus grand nombre possible de références des auteurs les plus cités dans la discipline, afin de montrer son appartenance à la communauté, et à éviter les références natives qui ne sont pas partagées par le collectif<sup>32</sup>.

Mais l'activité de recherche en humanités et en sciences sociales est conduite par des groupes qui ne partagent pas les mêmes règles et ne s'accordent pas sur la légitimité des méthodes et des objectifs de recherche. Pour Mainguenu (*op. cit.*), quand l'espace de circulation d'une revue est plus restreint, la personne qui écrit peut montrer plus facilement son individualité. Dans ce marché relativement protégé, il n'est pas nécessaire d'apporter constamment la preuve du droit à publier un article adapté au dénominateur commun d'une audience mondiale, fait qui favorise également

<sup>32</sup> À titre d'exemples anecdotiques de biais des processus d'évaluation des textes académiques, nous pouvons citer les cas d'articles rejetés par de « grandes revues » sous prétexte de ne pas tenir compte des noms et/ou des concepts « importants » dans la discipline; le cas d'un article écrit par une collègue des États-Unis d'Amérique à qui l'on a suggéré de faire réviser son texte par une personne native, ou encore une proposition, écrite de manière canonique, acceptée dans un congrès international de médecine qui portait sur une expérience avec des rats en laboratoire, aboutissant à la résurrection des animaux.

un rapport plus intime au langage, point important dans les travaux conceptuels en sciences humaines et sociales, et qui contribue à ouvrir la discipline à d'autres courants, au-delà des tendances internationales dominantes.

De manière similaire, Laura Llevadot, directrice d'une collection de philosophie en catalan, soutient dans une interview (2023) que le fait d'évaluer aujourd'hui la philosophie à partir de critères académiques des textes publiés en anglais signifie que l'on présuppose l'existence d'une traduisibilité universelle. Or, selon Llevadot, chaque langue possède sa propre plasticité et le fait d'écrire de la philosophie en catalan est nécessaire pour mettre la langue à l'épreuve et lui faire subir des expériences nouvelles.

Dans la section suivante, nous présentons certaines des dimensions des mesures en politique linguistique et de recherche visant à la mise en valeur de l'utilisation de la langue catalane dans la recherche.

## **Nouvelles politiques pour la diffusion de la recherche en catalan**

Le plan de renforcement de la langue catalane dans le système universitaire et de recherche (Generalitat de Catalunya, 2022), élaboré par le département de Recherche et des Universités du gouvernement de Catalogne, prévoit un ensemble de mesures sur l'utilisation de la langue catalane au sein des universités. Concernant la diffusion de la recherche, il propose d'augmenter l'usage de la langue catalane dans ce domaine afin de favoriser le développement de son registre scientifique; d'encourager le transfert de connaissances à la société catalane et de promouvoir la transmission des résultats de recherche scientifique en catalan.

Parmi les actions proposées, ce document prévoit :

- des aides spécifiques pour les thèses de doctorat rédigées en catalan;

- l'inclusion de résumés et mots-clés dans les projets de recherche qui se présentent à des appels à financement émanant du département de Recherche et des Universités;
- l'accroissement des activités de diffusion de la science en catalan;
- la révision des critères d'accréditation de l'AQU pour l'accès aux postes universitaires et pour l'évaluation périodique de la recherche individuelle (les sexennats, plus haut mentionnés), afin d'y inclure des éléments d'importance/impact concernant les publications scientifiques en catalan ou associées à des activités développées dans cette langue.

En outre, les recherches publiées dans des revues internationales en anglais pourraient être traduites en catalan et mises à disposition du public sous l'auspice de l'IEC. En vue de rendre visible la présence de la langue catalane, l'AQU (2023) a élaboré un rapport sur les revues scientifiques éditées en Catalogne pour identifier leurs domaines scientifiques, les langues utilisées et leur présence dans les bases de données internationales. D'après ce rapport, la plupart des revues portent sur les sciences humaines et sciences sociales. Pour ce qui est de la langue, l'espagnol occupe la première position (317 revues); le catalan, la deuxième position (232 revues); et l'anglais, la troisième position (172). D'autres langues (français, italien portugais) sont moins présentes et 24 de ces périodiques sont multilingues. Toujours est-il qu'un nombre très réduit des revues figurant dans cet inventaire occupe les premières positions dans les index de classement internationaux.

Ces mesures sont en cours de discussion. Cela dit, il est prématuré d'imaginer le résultat des débats et la réaction de la société, notamment des agents évaluateurs et des chercheurs universitaires.

## Remarques finales : vers des politiques plurilingues pour la diffusion de la recherche

C'est un lieu commun de dire que publier la recherche en anglais permet d'accéder à un public très large dans un monde globalisé. Les avantages pour les chercheurs sont évidents en termes de diffusion, d'éventuelles citations de leurs textes et de possibilités de collaboration avec des collègues d'autres pays. Publier dans des revues haut placées dans les index internationaux a donc des retombées notables sur les carrières académiques.

Il nous semble difficile de renverser cet état des choses, bien installé dans le système universitaire, y compris chez les évaluateurs des recherches (Gajo et Berthoud, 2020) et chez les auteurs de publications. On se demande alors si les politiques de diffusion qui sont en cours de discussion en Catalogne seront suffisantes pour garantir l'utilisation de la langue catalane dans les publications de recherche et la revitalisation du discours scientifique – qui ne se compose pas uniquement de lexique<sup>33</sup> comme semble le penser Hultgren (*op. cit.*), mais de l'ensemble des formes du registre académique. En effet, le langage n'a pas seulement une fonction communicative, mais aussi une fonction médiatrice qui permet de rendre accessible le savoir, et une fonction de contextualisation ou d'ancrage dans les contextes sociaux et culturels où émergent et sont élaborées les nouvelles connaissances (Gajo *et al.*, 2021).

Les mesures proposées jusqu'à présent s'inscrivent, de notre point de vue, dans une sorte de bilinguisme asymétrique : traduction au catalan des textes déjà publiés en anglais, mots-clés et résumés en catalan dans les projets de

<sup>33</sup> Pour les questions lexicales, le Termcat est une institution qui s'occupe de la mise à jour des terminologies et qui répond aux questions formulées par les personnes cherchant à incorporer du lexique nouveau dans leurs travaux rédigés en catalan.

recherche présentés à des appels du gouvernement catalan. Cela ne garantit pas le rapport intime au langage, le travail conceptuel et l'ouverture d'une discipline à d'autres courants, comme l'indique Mainguenau (*op. cit.*), ni la mise à l'épreuve de la langue dont parle Llevadot (*op. cit.*).

De notre point de vue, il faudrait surtout promouvoir les revues multilingues. En fait, il existe en Catalogne, comme nous l'avons indiqué, des revues qui le sont, qui publient des textes en catalan, espagnol et anglais et qui comptent dans leurs comités scientifiques des personnes d'expertise reconnue provenant d'universités diverses. Il s'agirait de prendre ces revues en considération, au-delà des index d'impact internationaux, dans l'évaluation de la recherche du personnel universitaire et, en même temps, de fournir des aides économiques pour améliorer, si nécessaire, leur qualité scientifique, et élargir leur nombre.

Bien que ce texte porte sur la diffusion et l'évaluation de la recherche dans une « petite » langue, le catalan est loin d'être un cas particulier. Les politiques ici mises en cause concernent l'ensemble des pays de la planète et toutes les langues. Le mirage de l'internationalisation de la recherche à travers des publications en anglais mène à un monolinguisme qui, d'une part, implique le déracinement des sociétés et des communautés linguistiques qui génèrent la recherche et, d'autre part, néglige les formes de discours scientifiques qui existent ou pourraient se développer dans l'ensemble des autres langues.

## Références

- AQU (2023). « Revistes científiques i erudites de Catalunya », dossier élaboré par Llorenç Arguimbau Vivó, [www.aqu.cat/ca/doc/Publicacions/Revistes-científiques-i-erudites-de-Catalunya](http://www.aqu.cat/ca/doc/Publicacions/Revistes-científiques-i-erudites-de-Catalunya) [consulté le 4 février 2026].
- BLOCK David (2018). « The Political Economy of Language Education Research (or the Lack Thereof): Nancy Fraser and the Case of Translanguaging », *Critical Inquiry in Language Studies*, 15/4, p. 237-257.

- GAJO Laurent et BERTHOUD Anne-Claude (2020). « Issues of Multilingualism for Scientific Knowledge: Practices for Assessing Research Projects in Terms of Linguistic Diversity », *European Journal of Higher Education*, 10/3, p. 294-307.
- GAJO Laurent, STEFFEN Gabriela et YANAPRASART Patchareerat (2021). « Between Internationalising Science and Multilingualising Knowledge: The Case of Research Evaluation », *European Journal of Language Policy*, 13/1, p. 75-101.
- GAZZOLA Michele (2018). « Les classements des universités et les indicateurs bibliométriques. Quels effets sur le multilinguisme dans l'enseignement et la recherche? », in F. Le Lièvre *et al.* (dir.), *Langues et cultures dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle. (Re)penser les politiques linguistiques : anglais et plurilinguisme*, Berlin, Peter Lang, p. 131-162.
- GENERALITAT DE CATALUNYA (2022). « Pla d'enfortiment de la llengua catalana en el sistema universitari i de recerca de Catalunya », Barcelone, <https://eureka.bibliotecadigital.gencat.cat/handle/20.500.14344/118>.
- HAMEL R. Enrique (2013). « El campo de las ciencias y la educación superior entre el monopolio del inglés y el plurilingüismo : elementos para una política del lenguaje en América Latina », *Trabalhos em Linguística Aplicada*, 52/2, p. 321-384.
- HULTGREN Anna Kristina (2020). « Global English : From "Tyrannosaurus Rex" to "Red Herring" ? », *Nordic Journal of English Studies*, 19/3, p. 10-34.
- LLEVADOT Laura (2023). [www.vilaweb.cat/noticies/laura-llevadot-politics-professionals-entrevista/?pont=9a5403ad58acf1fb668870c01f86684a](http://www.vilaweb.cat/noticies/laura-llevadot-politics-professionals-entrevista/?pont=9a5403ad58acf1fb668870c01f86684a) [consulté le 4 février 2026].
- MAINGUENAU Dominique (2016). « Monolingualism and Creativity: Scientific Discourse and Linguistic Diversity in Human and Social Sciences », *Métode Science Studies Journal*, 6, p. 115-119.
- MASSAGUER Marina, FLORS Avel et VILA F. Xavier (2021). « Informe sobre la publicació de la recerca en català. Impacte de la política lingüística en el sistema universitari 2020 », *Política universitària*, 7, p. 7.
- PEREC G. (1991). *Cantatrix sopranica L.*, Paris, Seuil.
- SIVERSTEN G. (2016). « Patterns of Internationalization and Criteria for Research Assessment in the Social Sciences and Humanities », *Scientometrics*, 107/2, p. 357-368.
- SIVERSTEN G. (2018). « Balanced Multilingualism in Science », *BiD: Textos Universitaris de Biblioteconomia i Documentació*, 40, doi: 10.1344/BiD2018.40.25 [consulté le 4 février 2026].



Maria Teresa Zanola

# **Monolinguisme vs plurilinguisme dans l'enseignement supérieur en Italie: de nouveaux défis dans les dynamiques de la mondialisation contemporaine**

6

Le cas des cours internationaux en anglais dans l'université italienne a fait l'objet d'un long débat, déclenché en 2011, et qui s'est développé jusqu'à l'arrêt de la Cour constitutionnelle italienne n° 42 du 21 février 2017. Avant d'analyser le parcours et les issues de ce débat, il est nécessaire d'illustrer le contexte de la situation. Plusieurs réactions en faveur du «tout anglais» et contraires se sont manifestées dans les universités italiennes, dans la presse et auprès d'autres institutions: ce débat s'est révélé fructueux et novateur dans le panorama universitaire, ce qui a permis de mettre en valeur l'importance de valoriser le plurilinguisme contre le(s) risque(s) du monolinguisme.

## **Le cas du Politecnico et les issues d'un débat fructueux**

Il ne faut pas oublier que la mondialisation a modifié le rôle et le positionnement de l'enseignement supérieur, ce qui a posé de nouveaux défis aux universités: le rôle accru de la langue anglaise a influencé le choix de la langue d'enseignement, de réflexion et d'évaluation, s'étendant vers la ou les langues

utilisées pour l'information interne et externe, jusqu'à impliquer la rédaction scientifique et la communication autour de l'activité institutionnelle. Depuis les années 1980, le thème de l'internationalisation de l'enseignement supérieur a d'ailleurs eu pour effet de modifier la définition de la politique linguistique (Knight, 2004, 11; 2016, 3), en la conditionnant d'un point de vue situationnel et chronologique. Il a créé un espace pour l'émergence de pratiques monolingues – dans une langue qui déplace la langue jusqu'alors dominante, souvent au nom d'une *lingua franca* jugée utile pour la mobilité interinstitutionnelle – plutôt que de mettre l'accent sur le respect ou la promotion de la diversité linguistique.

Dans ce contexte, au nom d'un investissement majeur dans l'internationalisation, en décembre 2011 le Sénat académique du Politecnico de Milan se prononce en faveur de l'utilisation exclusive de l'anglais dans les cours de master et de doctorat : l'objectif des formations entièrement en anglais repose sur l'intention d'attirer autant que possible des étudiants du monde entier, ainsi que d'habituer les étudiants (y compris les Italiens) à manier la langue anglaise à des fins techniques et professionnelles. Un comité de professeurs de cette université proteste immédiatement, soulignant le risque que les cours deviennent plus superficiels et moins approfondis dans une *lingua franca* banalisée, et défendant l'utilisation des langues nationales pour la connaissance et la communication scientifique et technique. Ce comité fait appel à la décision du Sénat académique, déposant une plainte au tribunal administratif régional de la Lombardie.

L'Accademia della Crusca montre son attention à la question de l'enseignement uniquement en anglais dans les universités italiennes, notamment dans un colloque et un ouvrage (Maraschio, 2012; Maraschio et De Martino, 2012), dans lesquels on analyse depuis plusieurs points de vue les dangers d'abandonner complètement sa langue maternelle dans l'enseignement universitaire.

L'élan du Politecnico est toutefois arrêté par les juges du tribunal administratif régional en 2014, qui approuve l'appel déposé par le comité des professeurs : à l'université, l'anglais ne peut pas remplacer l'italien ; un cours de master peut être proposé en anglais, mais pas uniquement en anglais (Caretti, 2014).

En 2017, un nouveau coup d'arrêt au Politecnico sur l'anglais vient du Conseil d'État, qui accueille l'application de l'arrêt n° 42 du 21 février 2017 de la Cour constitutionnelle<sup>34</sup> : la primauté de la langue italienne, la liberté d'enseignement, le principe d'égalité, le droit d'étudier doivent être garantis. De plus, l'arrêt du Conseil d'État concerne toutes les universités qui dispensaient des cours uniquement en anglais.

Le principe que la Cour constitutionnelle et le Conseil d'État veulent sauvegarder est celui de la primauté de la langue italienne également pour la « transmission du patrimoine historique et de l'identité de la République ». Le risque est d'éliminer l'italien de l'enseignement de plusieurs branches du savoir aussi bien que de discriminer les étudiants qui maîtrisent moins bien la langue étrangère (qui ne seraient pas recrutés à l'entrée des cursus) et de porter atteinte à la liberté pédagogique de l'enseignant, en l'obligeant à s'exprimer dans une autre langue que l'italien (sans qu'il puisse choisir), quelle que soit sa compétence en anglais.

Dans l'arrêt de la Cour constitutionnelle, la langue italienne est décrite comme un vecteur de la culture et de la tradition propres à la communauté nationale, un outil décisif pour la transmission du patrimoine historique et de l'identité de la République, ainsi qu'une garantie pour la sauvegarde de ce qui est en soi un bien culturel. Le recours exclusif à l'anglais met donc de côté la langue officielle dans l'enseignement universitaire de branches entières de la connaissance ; les objectifs

<sup>34</sup> <https://giurcost.org/decisioni/2017/0042s-17.html> [consulté le 4 février 2026].

légitimes de l'internationalisation ne feraient que provoquer la marginalisation de la langue italienne. Cet arrêt marque un tournant en Europe: traduit dans plusieurs langues, il a été le point de référence pour une révision profonde du positionnement des universités face à la promotion des langues nationales en même temps qu'au développement des langues les plus répandues – et surtout l'anglais – dans la communication scientifique et professionnelle internationale.

Même si l'application de cet arrêt est lente et non uniforme, dans les universités italiennes la langue de Dante devient obligatoire sinon vivement conseillée dans tous les cours pour les étudiants étrangers: il s'agit de pratiques qui sont distribuées de manière irrégulière mais qui gagnent tous les ans, et de plus en plus, du terrain. L'italien devient stratégique pour le marché professionnel en Italie: ce fait incontestable contribue fortement au rééquilibrage dans la formation linguistique des étudiants.

Le débat s'est poursuivi (Cabiddu, 2017) et en même temps les besoins du monde des marchés internationaux du travail ont porté à l'évidence l'ampleur des nécessités, parmi lesquelles la mise en crise de la mondialisation et de la langue unique pour communiquer (Zanola, 2023).

## **La valeur de la langue du pays**

L'appui au plurilinguisme montre le souci de sa propre langue en tant que facteur de cohésion sociale et de la protection de la diversité culturelle et linguistique. La nécessité d'une langue internationale peut avoir des raisons dans des contextes de type commercial, dans des traditions de communication (voir la communication en médecine, en plusieurs domaines scientifiques), mais ne comble pas totalement les besoins de la communication et surtout de la formation. Les besoins de la communication spécialisée et académique, de l'internationalisation et du transfert des connaissances

spécialisées soulignent aussi d'autres aspects, parmi lesquels le lien inéluctable entre la langue nationale et la réalité technique, scientifique et productive qui peut être exprimée dans cette langue et donc diffusée dans le pays.

La clarté et la précision de la dénomination correspondent à la nécessité de définir et de dénommer sans ambiguïté les nouvelles réalités commerciales, productives, sociales, propres à une société en croissance et en devenir. Les exemples de transparence et de sécurité dans la communication technique et scientifique exigent de prêter attention à une terminologie appropriée, afin de soutenir l'information scientifique et technique en langue italienne. Il convient de rappeler que la précision terminologique est également un atout en soi, avec une valeur économique et juridique propre à la langue dans laquelle le terme vit. Un seul terme identifie un produit commercial, technique et industriel, et il est important que sa définition accompagne la diffusion du terme lui-même.

Traiter un sujet dans une langue donnée permet de suivre la tradition des études mûries dans cette langue et, par conséquent, l'emploi d'une terminologie qui constitue des cartes conceptuelles précises, à l'intérieur desquelles les termes hyperonymiques combinent leur réseau hyponymique en fonction des connaissances que le système conceptuel de référence de cette langue a sédimentées et tissées. Passons en revue les disciplines respectives, les professions, les métiers : combien de notes encyclopédiques il faut ajouter à l'équivalent anglais qui correspond au terme de la langue nationale. Et ce n'est pas un manque d'expression, c'est l'histoire, la culture et la civilisation qui se mêlent dans nos mots.

Pour un observateur économique, le rapport entre la nomenclature et l'objet, nommé de manière à le rendre désignable et par conséquent divulgable ou commercialisable, est très clair, et constitue ensuite une série de dérivés conceptuels, d'analogues et de synonymes, subsistant dans le temps ou changeant d'étiquette de reconnaissance dans le monde

économique lui-même. Le problème d'une terminologie multilingue est de déterminer les correspondances exactes entre les langues pour un concept donné : que se passe-t-il si un concept donné correspond à un terme dans une langue donnée et que l'équivalent anglais ne désigne pas exactement le même concept ?

Toute entreprise multinationale doit souvent adapter son produit pour le vendre et le distribuer dans une perspective de localisation. Mais qu'est-ce qui est localisé et qu'est-ce qui reste international ? Il faudrait d'ailleurs rappeler que plusieurs termes italiens sont devenus l'héritage de *l'Italian Sounding* (Vedovelli, 2022) pour les communautés d'expatriés – correspondant à des mots réduits et mal prononcés – mais avec toute l'influence de cette langue pour des raisons de marketing.

Si l'enseignement universitaire interprète l'internationalisation comme la nécessité de s'exprimer dans une langue dominante, la réalité linguistique d'un pays, dans ses variétés et ses besoins d'expression, recourt à son propre patrimoine linguistique, créant ainsi des terminologies parallèles – voire des cas réels de diglossie dans les disciplines scientifiques – entre l'anglais et la langue nationale utilisée dans les contextes professionnels. L'ouverture à la connaissance d'autres langues dans des cours d'économie et de commerce international, unie aux études de communication interculturelle, témoigne de la sensibilité à ces besoins, qui sont désormais des pressions et des exigences du marché lui-même, sous l'étiquette de la « localisation » du produit et du respect du client final.

## **Une expérience de formation qui ne sous-estime pas les limites du monolinguisme**

Dans ce contexte, il nous semble intéressant de porter l'attention sur l'évolution donnée à la formation linguistique au sein même des cours internationaux en anglais dans l'université italienne, en prenant en considération notamment le cas de

quelques cours de licence et master de l'Università Cattolica del Sacro Cuore de Milan (dorénavant UCSC). Au cours des dernières années, les cours internationaux en anglais d'économie et finance ont commencé à proposer la formation dans une autre langue – au choix parmi le français, l'allemand, l'espagnol, l'italien – pour faire face aux demandes de localisation du monde des professions et des sociétés multinationales. Il s'est d'ailleurs aussi avéré que les cours de médecine en anglais ont inséré des cours d'italien pour permettre aux étudiants (non italiens) d'avoir recours à la langue du pays dans les hôpitaux italiens avec des patients en majorité italiens. Ces premiers pas vers un rééquilibrage contrastant avec le monolinguisme sont l'objet de notre analyse de cas.

Les programmes internationaux en anglais objet de notre analyse n'ont pris en considération la formation à une autre langue que l'anglais de manière systématique qu'à partir des années 2013-2014 : l'étude d'une langue autre que l'anglais a été abordée comme un objet ou une ressource. Les étudiants ont été confrontés à des exigences différentes pour la poursuite de leurs études dans chacune des situations d'apprentissage, se rendant compte que les différentes possibilités de formation linguistique ouvraient la porte à des possibilités encore plus larges d'acquisition de connaissances (Zanola, 2015, 3) : c'était d'ailleurs l'occasion d'expérimenter des stratégies d'apprentissage et d'auto-apprentissage des langues étrangères ouvrant la voie à de nouvelles réflexions sur l'étude des langues et des cultures étrangères.

Les étudiants universitaires suivant une formation internationale d'économie ont l'anglais en tant que langue d'enseignement, une deuxième et/ou troisième langue est enseignée jusqu'au niveau intermédiaire (B1) pendant la licence, et ont droit pendant le master à un cours de niveau intermédiaire supérieur au choix, visant à améliorer les capacités de compréhension écrite et orale passive et les capacités d'interaction orale active.

Ces cours – organisés par le service linguistique de l’UCSC, Se.L.d’A (Servizio Linguistico d’Ateneo) – visent à améliorer les compétences de communication dans des situations spécialisées et à des fins spécifiques (Zanola, 2019; 2021). Dans les cours de langue étrangère de niveau intermédiaire supérieur (français, espagnol, allemand, italien pour étrangers), les étudiants passent de la formation linguistique de base à une utilisation de la langue dans des contextes spécialisés relatifs à leurs matières d’étude: ils discutent et présentent généralement des sujets spécialisés à travers des textes et des discours qui peuvent être descriptifs ou argumentatifs, et alternent également la présentation des sujets avec des commentaires et des réflexions. L’objectif est d’aider les étudiants à passer des cours en anglais relatifs à des disciplines et des contenus propres à leurs cursus à des compétences communicatives polyvalentes et pluriculturelles dans la langue étrangère choisie (même l’italien pour les étudiants non natifs italiens). Les étudiants qui ont déjà expérimenté la méthodologie Clil/Emile au lycée bénéficient d’un avantage significatif dans ces pratiques, même lorsque la langue qu’ils sont censés étudier est différente de celle déjà connue.

Les compétences communicatives à acquérir ne se limitent donc pas à la conversation en langue étrangère: ils doivent argumenter, négocier et préparer des discours et des textes dans des langues spécialisées. C’est là qu’apparaît leur besoin d’un langage technique, spécifique, spécialisé, utilisant une terminologie spécialisée qui a été élaborée en relation avec des domaines, des technologies précises au cours d’une certaine période.

La nécessité de pratiquer la compréhension écrite et orale de textes/discours techniques prévaut, ainsi que l’analyse des méthodes d’expression orale appliquées à différents types de textes et à des contextes de communication variés et interculturels. Les principales méthodologies de l’argumentation et de la négociation sont envisagées afin de mettre en

évidence les spécificités de la gestion de la prise de parole en public en contexte.

Cette formation permet aux étudiants de présenter un portfolio de compétences linguistiques et culturelles intéressant pour les marchés internationaux contemporains, qui ne demandent que des compétences en anglais – une langue désormais présente dans tout CV professionnel –, mais plutôt une formation avec d'autres langues européennes ou extra-européennes (il est possible pour ces étudiants d'insérer aussi des cours ultérieurs en arabe et/ou en chinois). Pour l'italien langue étrangère, il s'avère une nécessité incontournable pour les étudiants non natifs qui voudront s'insérer dans le marché du travail du pays: au-delà de l'anglais, il est vital de pouvoir parler la langue du pays pour toute interaction personnelle et même professionnelle en dehors de la vie restreinte de l'équipe de travail internationale. Le cas le plus évident est celui de l'insertion des cours d'italien dans la formation en médecine en anglais: la demande a été vivement supportée par les étudiants non natifs qui se sont trouvés dans la nécessité totale de devoir connaître l'italien pour leurs séances appliquées et de laboratoires auprès des hôpitaux italiens, au risque de ne pas avoir de rapports avec les patients italiens.

## **Les premiers pas vers une éducation plurilingue à l'université**

Une éducation multilingue équilibrée est fondamentale, valorisant la réalité linguistique du pays: les objectifs d'une politique linguistique universitaire sont la protection de la liberté indispensable à la recherche scientifique et à l'activité créatrice, combinée à la reconnaissance des avantages de la promotion et du développement des échanges internationaux et de la coopération mutuelle dans les domaines de la science et de la culture. Le plurilinguisme signifie plus d'une langue, plus de deux si possible, plus que le nombre

de langues actuellement utilisées dans un système éducatif donné. Les niveaux de compétence orale et écrite, active et/ou passive, doivent être définis en tenant compte du fait qu'ils peuvent également être différents pour différentes langues. Si cela ne peut – ou ne doit – pas devenir une indication normative, la politique linguistique universitaire doit néanmoins donner des orientations en ce sens, ou formuler des souhaits de nature à inciter les décideurs à financer un effort *ad hoc*, ainsi que la faisabilité d'une organisation modulaire de l'enseignement/apprentissage des langues. Les avantages sont immédiatement évidents :

- la préparation à la gestion du discours professionnel écrit et oral avec une connaissance pertinente de la terminologie et des styles de communication des différentes disciplines ;
- la formation plus ouverte à l'insertion et aux opportunités internationales dans le monde professionnel ;
- le respect de la diversité culturelle ;
- l'ouverture au dialogue interculturel et à la coopération internationale.

Une politique linguistique universitaire appropriée est une ligne directrice d'une grande importance pour l'avenir de l'investissement dans les jeunes et la recherche dans chaque pays (Zanola, 2023). Elle doit être élaborée sur la base d'une connaissance approfondie des traditions linguistiques et culturelles du pays, ainsi que de sa gestion politique, économique et sociale. Pour en vérifier l'impact, il faudra, outre la planification, mettre en place un processus de soutien attentif dans la phase de mise en œuvre de la politique linguistique, et de suivi à court, moyen et long termes, afin d'évaluer les résultats et les retombées de ce qui a été prévu.

Le système d'internationalisation qui ouvre la voie à la mobilité des connaissances en tant que source à laquelle puiser pour les besoins économiques, sanitaires et productifs dans une perspective nationale et mondiale permet de

repenser l'investissement dans la formation des jeunes. Une politique linguistique qui conçoit et suit les processus d'application de parcours éducatifs multilingues offre également une diversité d'approches d'étude de la discipline : le plurilinguisme est un avantage, une opportunité, un défi à ne pas manquer. La perspective plurilingue, ressource éducative ancienne, s'avère une opportunité culturelle pour tous, dans les différentes situations personnelles et professionnelles, mais surtout un défi éducatif au sens le plus large évoqué plus haut, un défi qui libère et ouvre à la rencontre, une prophétie de solidarité et de dialogue avec l'humanité.

Nous ne pouvons certainement pas nier les avantages visibles qu'il y a à lancer des offres éducatives qui séduisent par leur conception internationale, par leur dynamisme qui ouvre les marchés mondiaux de l'emploi, mais pour valoriser ces dimensions existantes et prospectives, il ne faut pas ne pas négliger le maintien certain et tout aussi inexorable du marché du travail national, de la diffusion scientifique et culturelle des pays et des langues qui la véhiculent.

## Références

- CABIDDU Maria Agostina (2017). *L'italiano alla prova dell'internazionalità*, Florence/Milan, Goware, Guerini.
- CARETTI Paolo (2014). «Lingua e Costituzione», *Rivista dell'Associazione Italiana dei Costituzionalisti*, 2, p. 1-8.
- KNIGHT Jane (2004). «Internationalization Remodelled: Definition, Approaches, and Rationales», *Journal of Studies in International Education*, 8/1, p. 5-31.
- KNIGHT Jane (2016). «Transnational Education Remodelled: Toward a Common TNE Framework and Definitions», *Journal of Studies in International Education*, 20/1, p. 34-47.
- MARASCHIO Nicoletta (2012). «Lingua inglese all'Università?», <https://accademiadellacrusca.it/it/contenuti/lingua-inglese-alluniversita/7365> [consulté le 4 février 2026].
- MARASCHIO Nicoletta et DE MARTINO Domenico (dir.) (2012). *Fuori l'italiano dall'università? Inglese, internazionalizzazione, politica linguistica*, Florence/Bari, Accademia della Crusca/Laterza.

- VEDOVELLI Massimo (2022). «L’Italian Sounding e la politica linguistica per i contesti di emigrazione italiana nel mondo», in R. Bombi, F. Costantini et F. Zuin (dir.), *Comunità migratorie, lingue, identità: “valori identitari e imprenditorialità”: un progetto per i coregionali nel mondo*, Udine, Forum Editrice Universitaria Udinese, p. 161-182.
- ZANOLA Maria Teresa (2019). «Plurilingual Expatriate Teachers at the University: A “français langue étrangère” Case in Italy», *European Journal of Higher Education*, 9/3, p. 315-326.
- ZANOLA Maria Teresa (2021). «Formazione e ricerca in linguistica applicata, un dialogo interculturale», in S. Gilardoni et M.C. Gatti (dir.), *Dalla glottodidattica alla formazione dei docenti. Dall’Università alla scuola*, Milan, Officinaventuno, p. 61-74.
- ZANOLA Maria Teresa (2023). «Language Policy in Higher Education», in M. Gazzola, F. Grin, L. Cardinal et K. Heugh (dir.), *The Routledge Handbook of Language Policy and Planning*, Londres, Routledge, p. 483-496.
- ZANOLA Maria Teresa et SARTIRANA Luisa (2015). *La certificazione e il riconoscimento delle competenze linguistiche dello studente universitario*, Milan, Educatt.

Patrick Chardenet

## **Tours et détours en communication scientifique internationalisée: vers une ethnographie des situations plurilingues et pluriculturelles**

7

L'épistémologie des sciences humaines et sociales génère toujours des interrogations sur l'irruption de l'intuition (plus souvent dénommée sous la forme notionnelle d'*insight* empruntée par la psychologie cognitive à l'allemand *Einsicht* qui désigne la même notion). Alors que je m'interrogeais sur l'entrée de cet article décalé par rapport aux modèles académiques scientifiques afin d'exposer un cas, support d'une introspection et de son piège subjectif, je trouve dans une lecture en cours des raisons de me dire qu'il est possible de tenir mon objet vécu à distance de mes sentiments. Dans un domaine qui n'a rien à voir avec celui qui nous motive ici, le chercheur en sciences politique Gilles Kepel (2023) questionne systématiquement dans un ouvrage à la fois narratif et analytique les conditions contextuelles de production de ses onze livres précédents, mettant ainsi au jour les constituants d'une histoire personnelle dans la genèse de recherches empiriques et d'analyses comme des facteurs épistémologiques recomposant un tout, une démarche. Quelque peu libéré du poids de l'innovation, je me lance dans une voie peu orthodoxe relativement comparable. Il ne peut évidemment s'agir que d'une première phase, l'analyse clinique (analyse de situation ou

étude de cas) supposant qu'une équipe composée de chercheurs disposant de compétences complémentaires portera ensuite son attention sur le cas et fera part de son expertise.

## Description du cas

Pour décrire et comprendre une situation d'interaction langagière afin de pouvoir en didactiser les facteurs d'appropriation, il faut pouvoir l'étudier par différentes approches disciplinaires quel que soit l'ordre, parce qu'on ne sait jamais d'avance où va s'ancrer un déclenchement de compréhension. Est-ce à dire que cette approche inductive s'oppose vraiment à l'approche déductive avec un projet prédéterminé partant d'hypothèses comme on le dit souvent ? Je ne suis pas certain, ayant pratiqué les deux dans un même processus d'études d'observables qui génère des hypothèses à vérifier.

Le tour commence dans les années 1990 avec l'inscription de ma recherche doctorale en analyse du discours appliquée à la circulation de la notion d'évaluation dans les discours et les pratiques de la didactique des langues. Il s'agit d'examiner la problématique de l'évaluation dans ce domaine sous tous ses aspects pratiques et discursifs. Ce qui me conduit, après avoir relevé un matériel linguistique oral et écrit important, à diviser mon travail en deux axes : d'un côté concevoir un outil de description des notions qui permet d'analyser et de rendre compte de la composition sémasiologique des notions, du sens des signes qui les composent et de leur densité (Chardenet, 1999a, 45-64; 1999b); d'un autre côté, analyser le fonctionnement pratique de l'activité évaluative et de son ancrage discursif sous la forme d'opérations (Chardenet, 2000), ce qui aboutit à montrer qu'il n'y a pas de pratique d'évaluation sans discours constitutif des référentiels en amont, sans discours de mise en œuvre de l'acte d'évaluation (de la consigne initiale de l'évaluateur qui ouvre le discours d'évaluation directeur, jusqu'au jugement accompagnant la

note qui le clôt, en passant par le discours réponse de l'évaluataire à sa compréhension des attentes de l'évaluateur). Ayant beaucoup lu sur l'évaluation, ses fonctionnements (procédures), ses techniques (procédés), sur l'épistémologie de ce domaine de l'éducation et de la formation en général et dans l'enseignement/apprentissage des langues en particulier pour documenter mon travail de recherche, j'étais intervenu à plusieurs reprises dans des débats académiques, des colloques et des congrès, avant de publier mes premiers articles ancrés sur le fonctionnement des discours d'évaluation dans ce domaine. Ce qui m'a valu d'être invité à donner une conférence lors d'un séminaire régional du Regional Institute for Higher Education Development (Rihed) rattaché à la Southeast Asian Ministers of Education Organization (Seameo), au printemps 2003, à Singapour, à l'invitation de l'ambassade de France (membre associée de la Seameo).

Les détours arrivent avec cette première expérience de large diffusion scientifique internationale des résultats de cette recherche qui m'a mené à m'écarter de l'objet de recherche pour analyser la problématique de sa réception.

La langue de communication partagée qui permet les échanges entre les onze pays membres titulaires<sup>35</sup> de l'organisation dans l'archipel linguistique asiatique et avec les pays associés<sup>36</sup> étant l'anglais, la commande était une conférence dans cette langue, sur l'évaluation, thème retenu pour le séminaire. Honoré par l'invitation, j'acceptai avec enthousiasme et je me mis à rédiger le résumé de ma conférence, sollicité par les organisateurs. Quelques semaines plus tard, j'envoyai par courriel à l'attachée de coopération au service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France un résumé d'une quinzaine de lignes avec une petite bibliographie de

<sup>35</sup> Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor-Est, Vietnam.

<sup>36</sup> Allemagne, Australie, Canada, Espagne, France, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni.

référence, dont mon ouvrage de 1999 (Chardenet, 1999a). Après une dizaine de jours, je reçus un message de retour de cette personne qui me disait que ses interlocuteurs du Rihed n'avaient pas compris le propos de mon résumé et me demandaient de bien vouloir le refaire. Convaincu de la faiblesse de ma performance en anglais, je repris mon texte en modifiant certaines formes et en l'allongeant de quelques explications métadiscursives (*What I am trying to say is...*; *What I mean by this is that...*) et je demandai à une relation spécialiste de la langue anglaise de réviser mon texte. Second envoi avec présentation d'excuses et espoir d'être mieux compris, je commençai parallèlement à travailler le texte écrit de ma conférence pour en assurer la cohérence scientifique de démonstration, tout en planifiant une seconde phase de réécriture visant la mise en discours oral comme je le fais également pour des conférences et des communications en espagnol et en portugais. Mon enthousiasme fut de courte durée car un deuxième retour de l'attachée de coopération, quelque peu gênée, m'informa que ses interlocuteurs du Rihed ne comprenaient toujours pas. Les opérations administratives de la mission étant en cours, il lui apparaissait difficile de l'annuler et de trouver un ou une collègue qui proposerait un autre projet de conférence, nous convînmes donc que je devrais faire face à l'incompréhension manifestée.

Dans les jours qui suivirent, j'oscillais entre la motivation du défi et la crainte de l'insécurité linguistique. Plus les semaines passaient en cherchant à mieux expliquer, plus je me rendais compte de l'ampleur de l'obstacle: du côté de la réception, je comprenais que ce n'était pas tant la langue qui posait problème que mon approche du fait «évaluation»; de mon côté, je me retrouvais à devoir monter en puissance scientifique et didactique dans un cadre discursif et institutionnel, dans lequel le public, principalement composé d'enseignants d'anglais langue seconde ou étrangère et de responsables d'établissements ou de dispositifs

attendait certainement autre chose : une expertise technique. Mes activités de recherche portaient sur une observation et une analyse du fonctionnement de l'acte d'évaluation à travers l'activité évaluative, c'est-à-dire les opérations de langage qui génèrent les procédures et les procédés. Si j'avais bien quelques hypothèses sur les conséquences de cette « découverte » du point de vue des rapports entre subjectivité consubstantielle et objectivité docimologique et leur actualisation en évaluation des apprentissages, j'étais loin de maîtriser en langue étrangère la profondeur épistémologique, les transferts de corpus et leur analyse dans lesquels la recherche m'avait conduit.

Je me heurtais également à la traduction des notions. Si dans les deux langues l'évaluation (*evaluation*), désigne le processus consistant à porter des jugements basés sur des critères et des preuves, le contrôle (*control*) renvoie à un acte de comparaison s'appuyant sur deux certitudes : la mesure d'un état et un référentiel normatif, j'avais du mal à situer en français, la notion d'*assessment* (traduite également par le terme « évaluation ») dont la définition courante dit qu'il s'agit d'un processus systématique de documentation et d'utilisation de données empiriques pour mesurer des connaissances, des compétences, des attitudes et des croyances définies en termes mesurables par des indicateurs.

La narration d'exposé du cas s'arrête ici car la mission, remise en question par les effets de l'épidémie de Sras (syndrome respiratoire aigu sévère) sur les voyages en Asie, n'eût finalement pas lieu.

## Rétro-analyse

On parle ici de « rétro-analyse » dans la mesure où il s'agit de comprendre comment une situation ancienne a produit des effets inhibiteurs que l'on cherche à modifier afin d'en améliorer l'impact dans une nouvelle situation comparable.

La problématique que l'on peut dégager de cette expérience concerne d'un côté l'insécurité linguistique du chercheur auquel une langue, différente de celle dans laquelle son travail a été élaboré, lui est imposée pour présenter ses résultats, et d'un autre côté l'enrichissement cognitif que provoque la réflexion sur la traduction des notions.

L'insécurité linguistique est peut-être l'expérience la plus douloureuse dans les activités de diffusion de connaissances que l'on a contribué à produire. On peut recevoir de ses pairs une remarque, une opposition et répondre dans sa langue de travail habituelle tout en continuant à réfléchir et affiner l'analyse de données et l'argumentation. Ne pas pouvoir répondre de manière aussi profonde, dans une autre langue imposée, conduit souvent à limiter son exposé au plus simple, à « raboter » l'amplitude de la pensée. On n'est pas ici dans la situation d'écriture et d'évaluation d'un article dont les problèmes peuvent être documentés par des enquêtes auprès d'auteurs allophones et de réviseurs natifs de la langue de l'article (Crosnier, 1994; Ydemann Hansen *et al.*, 2020). Il s'agit de préparer une intervention orale dont le but est d'informer<sup>37</sup> un auditorat présent qui pourra ensuite prendre la parole. Si l'on met de côté à ce stade la question de la variété de ce que savent les auditeurs entre pairs et étudiants, dans ce contexte, il y a plusieurs zones de contraintes dans lesquelles se développe l'insécurité qui peut avoir un impact sur la qualité de l'échange.

Des contraintes langagières :

- présenter les données de corpus dans leur langue d'origine et les commenter dans une autre ;
- utiliser des termes qui existent dans une langue mais pas dans une autre (en particulier les néologismes créés par l'auteur) ;

<sup>37</sup> L'information scientifique est l'ensemble des informations produites par la recherche et nécessaires à l'activité scientifique.

- manier des notions et des concepts qui ne sont pas équivalents dans les langues utilisées.

Des contraintes de faits sociaux :

- décrire des faits spécifiques à un espace culturel, dans un autre espace culturel ;
- comprendre comment ces faits se construisent dans des réseaux de relations institutionnalisées qui réunissent des acteurs pour l'accomplissement d'une tâche commune ;
- distinguer le capital culturel accumulé dans le domaine concerné dans chaque espace et les intersections d'interculturalisation entre les espaces (c'est-à-dire le processus dynamique d'interactions, d'échanges et de transformations réciproques entre les acteurs porteurs de cultures différentes).

Pour ce qui est des contraintes langagières, les données de corpus étaient des éléments de discours d'accompagnement de l'évaluation (énoncés correctifs, énoncés d'accompagnement de la note) en français dont la traduction ne pose pas de problème en soi pour certains (*Bon travail mais attention à l'orthographe/Good work but use correct spelling*). En revanche, rien ne permet de dire sans données de terrain que l'analyse de cette forme argumentative spécifique au cadre discursif de l'évaluation est aussi une pratique dans des systèmes éducatifs anglo-saxons et que l'on y trouve déclinés un même ensemble qui s'appuie sur un *topos* axiologique et un contre-argument focalisé sur des constantes spécifiques à l'apprentissage de la langue française (Chardenet, 1999a, 93-103 ; 2004a).

C'est ça mais évite les répétitions.

C'est pas mal mais un peu embrouillé.

C'est correct malgré quelques fautes de verbes.

...

Sauf à procéder auparavant à une présentation et à une méta-explication de ces pratiques discursives dans l'évaluation des devoirs en France, il semble très difficile, dans le cadre d'une conférence ou d'une communication, d'en rendre compte dans une autre langue que le français dans le but de mettre en évidence l'activité évaluative dans l'acte d'évaluation, qui est le résultat de la recherche.

Par ailleurs, pour les besoins de cette même recherche, les notions construites sous une forme néologique ou dérivative (*évaluateur/évaluataire; acte d'évaluation/activité évaluative*) restent des intraduisibles pour des traducteurs car il n'existe aucune occurrence de référence autre que celles du chercheur qui les a produites et de ses citations. Pour pallier cette difficulté à laquelle j'ai ensuite également été confronté en espagnol et en portugais, j'ai tenté de mettre au point un outil d'explicitation/compréhension des notions (Chardenet, 1999a, 50; 2004b) qui devait permettre d'analyser la composition organique des notions à partir de traits sémantiques notionnels (mots et expressions qui ont une parenté sémantique et sociolinguistique et qui composent le champ d'une notion à une époque donnée dans une langue). Comparer les notions dans plusieurs langues, à l'aide de ces traits devait permettre d'identifier leur degré de proximité ou d'éloignement. Malheureusement, je n'ai jamais pu développer cet axe de recherche, faute d'accès à des moyens nécessaires au bon moment et parce que d'autres opportunités professionnelles m'ont conduit vers d'autres chemins.

Pour ce qui est des contraintes de faits sociaux, la démonstration délocalisée se heurte à un ensemble plus large de phénomènes. Rappelons que, pour Émile Durkheim :

Est fait social toute manière de faire, figée ou non, susceptible d'exercer une contrainte extérieure; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles. (1988, 107)

Tous les faits de société auraient quatre propriétés : ils seraient collectifs, stables, extérieurs aux individus et contraignants pour les individus. Bruno Karsenti (1994) commentant Marcel Mauss ajoute que ces quatre propriétés ne sont pas des catégories étroites mais qu'elles s'étendent sur des axes entre collectivité et individualité, stabilité et instabilité, extériorité et intériorité, contrainte et liberté. Les faits sociaux d'évaluation qui sont décrits ont été observés dans des situations d'enseignement-apprentissage des langues dans le système éducatif en France. Ils se fondent sur ce que j'ai défini comme une obligation de discours d'accompagnement des résultats (l'enquête d'origine prenait en compte à la fois des copies corrigées de devoir et des relevés trimestriels de notes pour l'enseignement des langues vivantes au collège). Or, c'est en partie cette obligation de discours qui conduit à figer des expressions (un nombre limité de termes axiologiques : *bien, bon, assez bien, mauvais, mal...*) ; un nombre limité de catégories évaluées (*orthographe, accords, conjugaison...*), et à les reproduire par un mécanisme de répétition. Exposer l'analyse d'un fait social contextualisé, hors de son contexte, devant un auditoire qui ne le reconnaît pas comme tel, suppose ici encore une méta-explication préalable.

On voit bien à travers ces exemples que dans le domaine des sciences sociales, la démonstration scientifique en langue et contexte étrangers n'est pas qu'une affaire de traduction. Elle l'est bien entendu, qu'il s'agisse de traduction formelle par un traducteur-interprète, avec des problèmes linguistiques à résoudre et des problèmes langagiers spécifiques à l'exposé scientifique dans le domaine et au public cible. Mais elle est également une affaire de contextualisation ethnographique qui voudrait dire qu'une conférence, une communication ou un article ne peut être unique, même traduite dans une langue hyper-internationalisée comme l'anglais. Soit on considère que l'effort à faire se situe du côté de la réception dans une herméneutique bilingue fermée autour d'une

langue internationalisée, soit on estime que l'enjeu scientifique intègre une approche plurilingue.

Le public destinataire et la culture locale du domaine social étudié sont des composantes essentielles dont la connaissance devrait conduire à une approche ethnographique de la situation. On peut donc estimer que la communication scientifique internationale en sciences humaines et sociales passe par une analyse ethnographique des situations plurilingues. Ce questionnement fait écho aux débats sur la création, aux États-Unis, du domaine de savoir construit autour de la *French Theory* qui rassemble un corpus de théories philosophiques, littéraires et sociales autour du concept de déconstruction. Il touche également à l'explicitation et à la réception des notions de didactique et didactologie des langues et des cultures en dehors de l'espace francophone et de l'explicitation et la réception dans l'espace francophone, de la notion d'*applied linguistics* qui ne renvoient pas aux mêmes constructions épistémologiques tout en renvoyant aux mêmes domaines sociaux.

En conclusion de cette rétro-analyse, je dirais que l'accélération de l'internationalisation de l'espace académique depuis le début des années 2000 n'a pas contribué à modifier les modèles de communication dans la diffusion internationale des savoirs, qui restent marqués par des standards monolingues. Même si une certaine conscience de l'existence de phénomènes facteurs d'aliénation du message s'est développée dans les sciences sociales depuis longtemps – en particulier avec l'analyse de l'impact des institutions culturelles (Hall, 1987) et la distinction d'essence entre transmission dans le temps et communication dans l'espace (Debray, 1997) –, même si les supports numériques facilitent la diffusion ouverte dans et hors champs des contraintes académiques, les modèles semblent fossilisés. Tout se passe comme si les modèles de communication scientifique contribuaient à formater des genres de discours qui créent des attendus,

des malentendus et parfois des rejets fondés sur la représentation d'un idéal de locuteur et d'auditeur qui ne seraient même plus perçus comme monolingues mais nécessairement comme « globolingués ».

## Quelles remédiations possibles ?

Qu'aurais-je pu faire pour remédier à l'incompréhension des commanditaires du Rihed et préparer mon intervention en anglais de quarante minutes plus vingt minutes de questions-réponses ? En 2003, à la suite des échanges par courriel qui m'avaient perturbé, je n'étais pas prêt pour affronter ce défi sans être pénalisé d'emblée par un sentiment profond d'insécurité linguistique. Nous étions au début d'un mouvement d'accélération de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et mon expérience était limitée. Je me concentrais sur mes contenus (qui posaient suffisamment de questions méthodologiques à résoudre pour occuper mon temps de recherche) sans voir encore l'importance que prenait la diffusion internationale des travaux, à la charge du chercheur et sans ressources institutionnelles organisées.

Aujourd'hui, je procéderaï autrement en proposant dès la commande un cadre discursif contractuel qui définirait les limites objectives de l'interlocution pour remédier à l'insécurité linguistique et culturelle des auditeurs et à la mienne :

- envoyer au préalable, un document d'explications notionnelles et contextuelles à distribuer aux auditeurs et dont le motif et l'objectif seraient exposés en termes de partage interculturel de savoirs ;
- demander que la partie questions-réponses se fasse en traduction consécutive ou bien qu'elle soit reportée par écrit à distance de manière asynchrone (l'impossibilité d'anticiper l'amplitude de ce questionnement eu égard à ce que l'incompréhension initiale avait déclenché revêtait pour moi le plus haut risque d'insécurité).

Ce contrat de communication prendrait des formes variables selon les interlocuteurs, les contextes, les domaines. Il pourrait être formalisé et modélisé à partir d'une ethnographie des situations plurilingues et pluriculturelles de la communication scientifique internationale en intégrant les technologies disponibles les plus adaptées au domaine et aux objets de connaissance.

## Références

- CHARDENET Patrick (1999a). *De l'activité évaluative à l'acte d'évaluation*, Paris, L'Harmattan.
- CHARDENET Patrick (1999b). « Les notions de [langue apprise], [langue enseignée] et leur détermination », *Ensaio do mestrado em Letras*, Santa Maria (Brésil), Université fédérale de Santa Maria, p. 51-60.
- CHARDENET Patrick (2000). « L'implication du langage dans l'activité évaluative, une orientation pour les pratiques d'évaluation en milieu professionnel », *Les Cahiers de l'actif (formation, information, conseil)*, 288-289/290-291/284, p. 237-246.
- CHARDENET Patrick (2004a). « Marques de la médiation dans l'activité évaluative », in R. Delamotte-Legrand (dir.), *Les Médiations langagières*, t. 1, *Des faits de langue aux discours*, Paris/Rouen, CNRS/Publications de l'Université de Rouen, p. 413-422.
- CHARDENET Patrick (2004b). « Interlingüismo de alternância e interlingüismo simultâneo nas trocas plurilíngues: para uma análise de um "entre-as -línguas" », in M.-E. Giering et M. Teixeira, *Investigando a linguagem em uso: estudos em lingüística aplicada*, São Leopoldo (Brésil), Unisinos, p. 78-105.
- CROSNIER Élisabeth (1994). « Enquête sur l'évaluation de l'anglais par les anglophones dans les publications des scientifiques français. Critères linguistiques, résultats et perspectives », *ASP-La Revue du Geras*, 39/55, <https://journals.openedition.org/asp/4229> [consulté le 4 février 2026].
- DEBRAY Régis (1997). *Transmettre*, Paris, Odile Jacob.
- DURKHEIM Émile (1988). *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.
- HALL Edward T. (1987). *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil.
- <https://ufm.dk/en/publications/2018/filer/evaluations-and-evaluators-in-horizon-2020.pdf> [consulté le 4 février 2026].
- KARSENTI Bruno (1994). *Marcel Mauss. Le fait social total*, Paris, Puf.

KEPEL Gilles (2023). *Prophète en son pays*, Paris, Observatoire.

YDEMANN HANSEN Cecilie, THERS NIELSEN L., HØØCK HANSEN Torben et HOLSTEIN Christian (2018). «Evaluations and Evaluators in Horizon 2020», *Report on an Analysis among Danish Evaluators*, Danish Agency for Science and Higher Education, p. 13.



Sílvia Melo-Pfeifer et Md. Sadequle Islam

# **Dissonance conceptuelle, conséquences méthodologiques: lorsque les notions d'*English teachers* diffèrent dans le cadre d'une recherche doctorale**

8

## **Introduction**

Notre étude de cas part de l'expérience d'un épisode de dissonance conceptuelle autour du concept d'*English teacher*, dans le cadre d'une recherche doctorale. Les protagonistes sont les auteurs de cette contribution, deux chercheurs expatriés : Sílvيا, directrice de thèse, portugaise, et Sadequle, chercheur doctoral du Bangladesh, boursier de recherche du Daad (Deutscher akademischer Austauschdienst). L'étude doctorale de Sadequle, développée en Allemagne et écrite en anglais, porte sur les représentations des *English teachers* universitaires d'Allemagne et du Bangladesh quant aux pratiques translangagières en cours. *So far so good!*

Mais que se passe-t-il quand directrice de thèse et étudiant doctoral associent des attributs différents aux *English teachers* à l'heure de choisir les participants à l'étude dans les deux contextes? Comment un concept apparemment si transparent peut-il, pour les deux parties, être perçu de façon si différente? Quelles conséquences méthodologiques en découle-t-il dès lors?

Cette étude de cas, de nature poly-ethnographique, croise les voix des deux protagonistes et revient sur le moment d'identification du problème, sur les stratégies de questionnement de la transparence sémantique et conceptuelle, ainsi que sur les perspectives respectives sur l'occurrence de ce malentendu.

## **Introduction des protagonistes : paroles et positionnements des participants**

Sílvia

Je suis Sílvيا Melo-Pfeifer, chercheuse et enseignante à l'Université de Hambourg (de 2014 à aujourd'hui) ayant effectué mes recherches doctorales à l'Université d'Aveiro. Ma première langue est le portugais, et j'ai appris le français et l'anglais à l'école. J'ai ensuite appris l'espagnol dans un contexte immersif à l'étranger et, après avoir terminé mon doctorat au Portugal, j'ai déménagé en Allemagne, où j'ai commencé à apprendre l'allemand. En guise de passe-temps, j'étudie l'italien.

Mon domaine de recherche est la didactique des langues romanes (français et espagnol) en tant que langues étrangères, avec un intérêt supplémentaire pour la façon dont le portugais est vécu et appris en Allemagne, en tant que langue d'origine. Au Portugal et en Allemagne, l'anglais n'est pas un moyen d'enseignement à l'école, sauf dans les programmes bilingues, et il existe encore peu de programmes entièrement ou partiellement en anglais dans l'enseignement supérieur. J'ai une certaine expérience internationale dans l'enseignement à l'étranger et des contacts principalement avec des chercheurs d'Europe et du Brésil.

Lorsque Sadequle m'a contactée pour la première fois pour que je devienne sa directrice de thèse en Allemagne sur la question des croyances des professeurs d'anglais en matière de *translanguaging* au Bangladesh et en Allemagne, j'ai supposé

que les « professeurs d'anglais » faisaient référence aux professeurs qui enseignaient l'anglais en tant que langue étrangère dans le cadre du programme d'études, conformément à ma mentalité binationale.

## Sadequle

Je suis Md. Sadequle Islam, professeur adjoint d'anglais à la faculté des sciences sociales de l'Université de Chittagong, au Bangladesh. Je suis actuellement en congé d'études pour mes études doctorales à l'étranger et je prépare mon doctorat à la faculté d'éducation de l'Université de Hambourg. Ma première langue est le bangla. Je parle donc couramment le bangla et l'anglais, car l'anglais est un vecteur d'enseignement au Bangladesh, tandis que l'allemand est ma troisième langue que je maîtrise encore à un niveau élémentaire.

C'est la première fois que je poursuis des études en dehors de mon pays d'origine. Pour être tout à fait honnête, j'ai donc vécu (et je vis encore) quelque chose de nouveau et de différent. Mon doctorat porte sur une étude comparative entre les salles de classe d'anglais à l'université, au Bangladesh et en Allemagne. L'étude de doctorat compare la pratique du *translanguaging* dans deux environnements d'enseignement de l'anglais langue étrangère différents, contribuant ainsi à la conceptualisation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des pédagogies multilingues dans l'enseignement supérieur. L'observation en classe sera utilisée pour dresser un tableau plus précis des pratiques de *translanguaging* dans les cours d'anglais.

## Encadrer le malentendu

### La perplexité de Silvia

Comme je l'ai mentionné auparavant, j'ai supposé que Sadequle effectuait des recherches sur les enseignants de langues

étrangères. Par « professeurs d'anglais », j'entendais les professeurs de l'enseignement supérieur qui enseignent la langue, comme les professeurs de langue que j'avais au Portugal lorsque j'étudiais le français. J'ai également présumé que ces enseignants de langues étrangères à l'université étaient le pendant de leurs consœurs/confrères de l'enseignement supérieur en Allemagne qui dispensent des cours aux étudiants poursuivant des études d'anglais et, subséquentement, qu'il en était de même pour un professeur d'anglais au Bangladesh.

Lors d'une réunion préparatoire à la collecte de données, j'ai demandé à Sadequle d'établir une liste des professeurs d'anglais de l'université que nous pourrions contacter et inviter à participer à sa recherche. Quelle n'a pas été ma stupéfaction lorsque Sadequle m'a tendu quelques jours plus tard une liste comprenant aussi bien des professeurs de langues que des professeurs enseignant en anglais (la littérature, la linguistique, etc.), dans des programmes d'anglais. Nous avons passé en revue chaque nom de la liste, dont ceux que je connaissais déjà pour avoir travaillé dans la même université qu'eux, et à chaque nom je disais, de plus en plus ennuyée et perplexe : « Ce n'est pas un professeur d'anglais, ce professeur n'est pas non plus un professeur d'anglais... Pourquoi avez-vous pensé qu'il s'agissait d'un professeur d'anglais ? Il enseigne la littérature anglaise... » Je me suis alors mise à réfléchir : « Pourquoi Sadequle n'a-t-il pas correctement effectué cette simple tâche ? »

### La perplexité de Sadequle

Comme je l'ai mentionné précédemment, l'observation en classe et les entretiens semi-structurés avec les enseignants étant utilisés comme méthode de collecte de données pour mon doctorat, j'ai commencé à collecter des données en décembre 2022. Afin d'envoyer un courriel d'invitation aux enseignants pour l'observation en classe et l'entretien avec

les enseignants, ma directrice m'a demandé de dresser une liste des professeurs d'anglais à partir du site web de l'Université de Hambourg.

Une chose curieuse et qui m'a déconcerté fortement s'est produite lorsque j'ai présenté la liste à Sílvia : elle m'a affirmé que la plupart de ces professeurs n'étaient pas des professeurs d'anglais (leurs cours ne sont pas des cours d'anglais !). Je lui ai alors répondu que j'avais préparé la liste d'après le site web de l'Institut d'études anglaises et américaines. Une fois de plus, elle m'a dit que ces enseignants n'étaient pas des professeurs d'anglais et que leurs cours n'étaient pas des cours d'anglais. Dans mon pays d'origine, le Bangladesh, tous les enseignants de l'Institut d'anglais, selon mon expérience, dispensent leurs cours en anglais et la plupart d'entre eux donnent au moins un cours sur la langue anglaise ! Le commentaire de Sílvia m'a laissé certes perplexe, mais cette confusion m'a permis d'expérimenter quelque chose de nouveau, de différent.

La confusion et l'incongruité m'ont ainsi incité à me plonger dans le sujet « professeurs d'anglais et cours d'anglais » et m'ont permis de travailler à ce document. Dans cette contribution, je présente, par la suite, ce que sont les professeurs d'anglais au Bangladesh. Dans le récit qui suit, j'essaie de mettre en lumière les représentations linguistiques dans les classes d'anglais de niveau tertiaire bangladaises.

## L'anglais au Bangladesh

Avant de commencer la présentation du contexte bangladais et de ce que signifie enseigner l'anglais et être professeur d'anglais dans ce contexte post-colonial, il convient de faire quelques remarques sur l'enseignement et les professeurs d'anglais dans le système scolaire européen. L'anglais est généralement dans de nombreux pays la première langue étrangère étudiée à l'école, dès l'école primaire. Dans l'enseignement supérieur, et pour simplifier un peu, l'anglais

est principalement enseigné en tant que langue étrangère, soit aux futurs professeurs d'anglais, soit aux futurs professionnels dans différents domaines scientifiques. Dans ce contexte, l'anglais peut être une langue étrangère enseignée ou un moyen d'instruction, comme le montre la littérature sur l'EMI (English Medium of Instruction). L'EMI est fortement lié aux efforts d'internationalisation de l'enseignement supérieur en Europe, avec certains programmes enseignés (partiellement) en anglais. Ces données sont importantes pour comprendre l'état d'esprit dans lequel se trouve Sílvia lorsqu'elle rencontre Sadequle et ses intérêts de recherche.

## Cours d'anglais au Bangladesh

Au Bangladesh, plusieurs langues étrangères, dont le français, le japonais, l'arabe et le persan, sont proposées pour diverses raisons diplomatiques, commerciales et culturelles, tandis que l'anglais jouit d'un statut unique en tant que matière obligatoire, enseignée dans le primaire, le secondaire, le secondaire supérieur (HSC) et l'enseignement supérieur (Islam et Mamunur, 2019).

Dans l'enseignement primaire (classes I à V), secondaire (classes VI à X) et secondaire supérieur (classes XI à XII) des écoles publiques, la langue d'enseignement est le bangla. Le 19 janvier 1989, l'anglais a été introduit comme matière obligatoire de la classe I à la classe XII, les élèves devant se qualifier à la fois en anglais et en bangla lors des examens du conseil d'administration. L'objectif de ce programme était d'améliorer la « compétence communicative » des apprenants bangladais afin qu'ils puissent avoir accès à davantage d'opportunités au niveau national et mondial. Comme le bangla, l'anglais est enseigné tous les jours en classe, pendant une ou deux séances de quarante-cinq à soixante minutes. Toutefois, les résultats de l'enseignement et de l'apprentissage de l'anglais ne sont en rien comparables à ceux des écoles en milieu

anglais, où l'anglais est la langue dominante et où le bangla joue un rôle périphérique (Hamid et Jahan, 2015). En 1996, un cours de base obligatoire en anglais a été introduit dans les classes de premier cycle des universités publiques (d'État). Les universités, en particulier les universités privées, ont commencé à mettre l'accent sur l'anglais. Ces universités privées ont des règles strictes concernant l'application de l'anglais et proposent également des cours de rattrapage en anglais aux étudiants qui n'obtiennent pas de bons résultats en anglais (Islam, 2013). Par ailleurs, la majorité des universités privées proposent des cours d'anglais axés sur les compétences comme matières obligatoires en première année. La plupart des universités privées du Bangladesh imposent des cours d'anglais axés sur les compétences en première année. Les universités publiques et privées disposent de départements d'anglais proposant des cours de littérature et de langue, tous enseignés, rédigés et examinés en anglais. Les étudiants en anglais de premier cycle doivent suivre des cours de langue et de littérature, tandis qu'au niveau de la maîtrise, ils et elles peuvent se spécialiser soit en langue anglaise (axée sur la linguistique), soit en littérature anglaise (axée sur la littérature britannique et américaine).

En ce qui concerne les représentations linguistiques de ces classes dans le contexte de la classe d'anglais au Bangladesh, Islam (2018) a constaté que, bien que le paysage soit officiellement monolingue (anglais uniquement), il est en pratique bilingue – le bangla et l'anglais sont utilisés de manière interchangeable. Dans les universités, la plupart des étudiants sont issus d'un milieu bangla et n'ont eu qu'une exposition limitée à l'anglais en tant que langue étrangère. Rahman et Singh (2022) ont montré que dans l'enseignement bangla, dès le début de la scolarité, l'anglais est enseigné comme une matière, alors qu'au niveau tertiaire, l'anglais devient brusquement un moyen d'enseignement.

## Professeurs d'anglais au Bangladesh

Au Bangladesh, les professeurs d'anglais à l'université sont actuellement les enseignants du département/institut d'anglais. Presque toutes les universités ont des départements d'anglais où les programmes de licence et de maîtrise sont dispensés en anglais. Les programmes de licence d'anglais comprennent ainsi à la fois des cours de langue et de littérature et par conséquent, les professeurs d'anglais enseignent à la fois la langue et la littérature au niveau de la licence. Le support d'enseignement de ces cours est l'anglais. Dans les programmes de M.A., M.Phil et PhD, deux filières différentes sont suivies – l'une est la langue anglaise (ou ELT) et l'autre, la littérature anglaise. La plupart des professeurs d'anglais à l'université sont nommés chargés de cours immédiatement après leur maîtrise. En général, les étudiants ayant obtenu d'excellents résultats académiques (titulaires d'une première, d'une deuxième ou d'une troisième place) postulent pour un poste de chargé de cours à l'université. Ayant suivi des cours de langue et de littérature anglaises au cours de leur vie étudiante, la plupart des enseignants dispensent souvent des cours de langue et de littérature au niveau licence. Toutefois, au niveau de la maîtrise, seuls les enseignants titulaires d'un diplôme supérieur (deuxième maîtrise ou doctorat) en littérature donnent des cours de littérature et les enseignants titulaires d'un diplôme en français langue étrangère (FLE) ou en linguistique appliquée donnent des cours de langue et de linguistique.

Il n'existe pas de formation initiale institutionnelle pour les enseignants d'anglais au Bangladesh. Rahman (2005) mentionne que les programmes de licence et de maîtrise en anglais sont gérés par toutes les universités. Les programmes de deuxième et troisième cycles en Tesol (Teaching English to Speakers of Other Languages), Tefl (Teaching English as a Foreign Language) et ELT (English Language Teachers) peuvent

donc être considérés comme une formation initiale des enseignants. Par ailleurs, les professeurs d'anglais du secondaire ont très peu de possibilités de participer aux programmes de formation continue des enseignants mis en place par le gouvernement, notamment le Certificate in Education (C-in-Ed) et le Bachelor of Education (B.Ed). C'est pourquoi un grand nombre de professionnels dans le domaine partent à l'étranger pour obtenir des diplômes professionnels en enseignement de l'anglais ou des post-grades.

### **Discussion et conclusion : de la dissonance conceptuelle à la refonte d'une méthodologie de doctorat**

Dans ce texte, nous avons clairement indiqué que les deux parties – Silvia et Sadequle – ne s'attendaient pas à ce qu'un problème surgisse sur un concept «transparent» pour les deux parties, malgré la rencontre interculturelle et multiculturelle. Elles partaient toutes deux du principe que l'anglais avait le même statut dans les deux contextes et que, par conséquent, le syntagme «professeurs d'anglais» se référait aux mêmes professionnels. Les hypothèses non remises en question sur ce que pourrait être un «professeur d'anglais» les ont amenés à conceptualiser différemment la recherche de Sadequle : alors que Silvia pensait aux professeurs enseignant la langue (avec l'accent classique sur la forme et le contenu), Sadequle pensait aux professeurs enseignant en anglais, en tant que moyen d'instruction. Elle et lui sont donc passés par la phase d'inconfort associée à la question : «Mais de quoi parle-t-il?» Et même, à un niveau plus personnel : «Pourquoi ne suis-je pas pris au sérieux?» Le tableau 8.1 illustre ce que chacun de nous a ressenti, dans les deux récits, au cours du processus de négociation de la signification du terme «professeur d'anglais».

Phases	Description ad hoc
<b>Présomption</b>	Phase de confiance dans notre propre positionnement en supposant qu'il est partagé. Dans cette phase, les concepts et les positions semblent stables et univoques, transférables d'un contexte à l'autre.
<b>Perplexité</b>	Nous avons appelé cette phase la première phase de dissonance cognitive, au cours de laquelle nous sommes confrontés au fait de « ne pas comprendre » ce qui se passe, une certaine négation du fait qu'il existe des positionnements et une compréhension simultanés des concepts.
<b>Isolement</b>	Nous avons appelé cette phase « deuxième phase de dissonance cognitive », au cours de laquelle nous nous sommes sentis incompris et/ou pas pris au sérieux. Nous sommes restés chacun avec nos pensées.
<b>Verbalisation</b>	Dans cette phase, une tâche – dresser la liste des participants potentiels – nous a incités à exprimer notre malaise par des mots et à verbaliser le problème.
<b>Compréhension et vigilance permanente</b>	Cette phase a été cruciale pour la conception du projet : nous avons décidé de choisir une perspective, d'être plus concrets dans la manière de nommer les sujets et de comprendre que l'utilisation des concepts dépend du contexte dans lequel ils sont utilisés.

**TABLEAU 8.1** Réflexion sur notre propre dissonance cognitive.

Avec ce bref compte rendu, nous voulons faire comprendre qu'en marge du monolinguisme se trouvent les marges de l'interculturalité et des épistémologies. Après avoir compris que nous parlions la même langue en tant que moyen de communication à des fins académiques avec des « charges » différentes au-delà des concepts erronément transparents, nous avons dû nous arrêter et prendre du recul pour comprendre

les limites de la croyance en la transparence des ressources linguistiques dont nous disposions. En outre, nous avons dû discuter des « implicites épistémologiques » qui encadraient notre conception collaborative d'un programme de doctorat et de recherche. Ces implicites influençaient notre compréhension du projet de recherche, notre façon d'aborder les participants et, plus important encore, nos perceptions de ce qui pouvait être considéré comme une construction de connaissances valide ou fiable dans le cadre du doctorat de Sadequle. Et ce n'est pas seulement la remise en question de la *lingua franca* universitaire que nous utilisions qui a été mise en lumière, mais la nature même de l'hypothèse selon laquelle les épistémologies et les concepts sont transposables dans les contextes postcoloniaux. Cela a conduit à une dissonance cognitive des deux côtés : Sílvia et Sadequle ont tous deux ressenti l'inconfort et la tension qui surgissent lorsque, sans les verbaliser, les individus se rendent compte qu'ils ont des croyances, des attitudes ou des valeurs contradictoires cachées sous le manteau d'une langue commune, et que ces croyances peuvent empêcher l'élaboration d'un plan de recherche « cohérent ».

## Références

- HAMID M. Obaidul et JAHAN Iffat (2015). « Language, Identity and Social Divides: Medium of Instruction Debates in Bangladeshi Print Media », *Comparative Education Review*, 59/1, p. 75-101.
- ISLAM M. Monjurul (2013). « English Medium Instruction in the Private Universities in Bangladesh », *Indonesian Journal of Applied Linguistics*, 3/1, p. 126-137.
- ISLAM M. Monjurul (2018). « Code-Switching Among Students of Dhaka University, Bangladesh: A Study on Residential Students », *Elite Journal*, 5/2, p. 124-136.
- ISLAM M. Sadequie et RAHMAN Mamunur (2019). « Bangla in English Classes in Bangladesh: A Study of Learners' Attitudes », *South Asia Research*, 39/3S, p. 1-12.
- RAHMAN Mohammad Mosiur et SINGH Manjet Kaur Mehar (2022). « English Medium University STEM Teachers' and Students' Ideologies

in Constructing Content Knowledge through Translanguaging», *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 25/7, p. 2435-2453.

RAHMAN Mohammad Mosiur, ISLAM M. Shaiful et KARIM Abdul (2019). «English Language Teaching in Bangladesh Today: Issues, Outcomes and Implications», *Language Testing in Asia*, 9/1, p. 1-14.

RAHMAN Mohammad Mosiur, SINGH Manjet Kaur Mehar et KARIM Abdul (2020). «Distinctive Medium of Instruction Ideologies in Public and Private Universities in Bangladesh», *Asian Englishes*, 22/2, p. 125-142.

RAHMAN Sayeedur (2005). «Orientations and Motivation in English Language Learning: A Study of Bangladeshi Students at Undergraduate Level», *The Asian EFL Journal*, 7/1, p. 29-55.

Troisième partie

**Projets  
internationaux  
et langue(s)  
de coopération:  
un impensé?**



Annie Lhéréte

## **Mise en bouche III Le multilinguisme, un concept éculé?**

### **La Commission européenne et le multilinguisme**

Dans la première décennie de ce siècle, la promotion du multilinguisme figurait parmi les grands objectifs éducatifs de la Commission européenne à tous les niveaux de l'éducation, de la prime enfance à la formation supérieure. Le multilinguisme devenait le garant et la condition de la diversité européenne, tant en termes culturels, sociaux qu'économiques et scientifiques.

Aujourd'hui, le multilinguisme a disparu des grandes catégories d'objectifs et des intitulés même des commissariats. Il a été repoussé aux « marges », dans les implicites, dans les confins, d'un monolinguisme qui s'impose aujourd'hui comme une évidence, comme un fait qui n'est même plus interrogé et qui, paradoxalement, érige l'anglais comme langue commune à tous les Européens dans leur diversité.

Le Brexit a finalement eu raison de la promotion du multilinguisme. L'anglais, langue de communication planétaire et non spécifiquement européenne, s'est imposé au moment même où les locuteurs natifs britanniques ont quitté l'Europe.

Notre langue commune n'est désormais la langue de personne en Europe ou presque... Et, ce qui est inquiétant, le choix de cet idiome contribue à une lente dissolution des valeurs spécifiquement européennes. Il renforce le sentiment de non-reconnaissance, encourage le retour réconfortant aux racines comme en Catalogne ou en Hongrie.

Titre	Titulaire	Mandat	Commission
Culture et Éducation	Viviane Reding (Luxembourg)	16 septembre 1999 – 22 novembre 2004	Prodi
Éducation, Formation, Culture et Multilinguisme Éducation, Formation et Culture (01/01/2007)	Ján Figel' (Slovaquie)	22 novembre 2004 – 1 <sup>er</sup> octobre 2009	Barroso I
Éducation, Formation et Culture	Maroš Šefčovič (Slovaquie)	1 <sup>er</sup> octobre 2009 – 9 février 2010	Barroso I
Éducation, Culture, Multilinguisme et Jeunesse	Androulla Vassiliou (Chypre)	9 février 2010 – 1 <sup>er</sup> novembre 2014	Barroso II
Éducation, Culture, Jeunesse et Sports	Tibor Navracsics (Hongrie)	1 <sup>er</sup> novembre 2014 – 1 <sup>er</sup> décembre 2019	Juncker
Innovation, Recherche, Culture, Éducation et Jeunesse	Mariya Gabriel (Bulgarie)	1 <sup>er</sup> décembre 2019 – 15 mai 2023	Von der Leyen I
Culture, Éducation et Jeunesse	Margarítis Schinás (intérim) (Grèce)	15 mai 2023 – 19 septembre 2023	
Innovation, Recherche, Culture, Éducation et Jeunesse	Iliana Ivanova (Bulgarie)	19 septembre 2023 – 1 <sup>er</sup> décembre 2024	

**TABLEAU 1** Éducation et culture (Source : « Commissaire européen à l'Éducation et à la Culture », article Wikipédia<sup>38</sup>).

<sup>38</sup> <https://w.wiki/KDXz> [consulté le 23 mars 2026].

## Horizon Europe ou le retour au monolinguisme

Tout en s'inscrivant dans le sillage de la crise sanitaire et économique en Europe, le programme-cadre actuel Horizon Europe 2021-2027 dans lequel s'insère le programme Erasmus+ cristallise la tendance à la langue unique. Ses priorités, orientées vers la relance économique dans un contexte mondialisé, ont fait peu de place aux enjeux politiques, linguistiques et culturels.

La langue de communication internationale s'est imposée en 2021 pour formuler des thématiques prioritaires qui n'ont rien de spécifiquement européen et qui se dissolvent elles-mêmes dans les grandes problématiques mondiales.

C'est ainsi que, s'éloignant toujours plus de son objectif éducatif originel<sup>39</sup>, le programme Erasmus+ 2021-2027 pose aujourd'hui les priorités suivantes ainsi formulées dans leur traduction en français :

- inclusion et diversité ;
- transformation numérique ;
- environnement et lutte contre le changement climatique ;
- participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique.

Il est saisissant de noter que le *Guide* du programme ne fait guère mention du multilinguisme dans le développement explicitant les deux thématiques « Inclusion et diversité » et « Participation à la vie démocratique, valeurs communes et

<sup>39</sup> En 1995, le programme Socrates souhaitait « contribuer au développement d'une éducation et d'une formation de qualité accessible à tous ». En 2000 naissait avec Socrates II le concept d'économie de la connaissance. En 2007, le programme prônait « l'éducation et la formation tout au long de la vie dans une économie mondialisée ». En 2014, le programme contribue à la stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance, de l'emploi, de l'équité sociale et de l'inclusion, ainsi qu'aux objectifs du cadre stratégique « Éducation et formation 2020 ».

engagement civique» alors que de toute évidence la diversité des langues y joue un rôle crucial.

*Pour la thématique « Inclusion et diversité »* : l'une des spécificités de l'Europe tient à sa biodiversité linguistique. Si l'anglais relie, permet le *trade*, il n'inclut pas vraiment et il ne contribue pas à forger une identité européenne. Un ami britannique disait souvent : « On achète en anglais, mais on vend dans la langue du client. » Si l'on veut vendre l'Europe, il est impératif de s'adresser à chaque Européen dans sa langue du quotidien.

*Pour la thématique « Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique »* : l'Europe n'a pas l'exclusivité de la démocratie. Et la question se pose aujourd'hui de la spécificité des « valeurs communes » à l'Europe. « L'engagement civique », traduction calquée de *civic engagement*, est une notion complexe mal comprise en français, où l'on parle plutôt de citoyenneté, notion encore à construire au niveau européen. Même si je parle anglais, je ne vote pas en anglais... j'apprécie que mon député me parle en français. Comme professeure de langue, je suis convaincue que ce n'est pas en enseignant l'anglais que je participe à une cohésion sociale en Europe, mais en enseignant le français langue étrangère aux nouveaux arrivants. Or en France, il existe un Capes<sup>40</sup> d'anglais, mais pas de Capes de français langue étrangère.

## **Du mal entendu au malentendu : un exemple à méditer**

La campagne 2023 destinée à promouvoir l'Europe est révélatrice d'une faillite à « toucher » le public qu'elle cible, tant sur le plan de la langue que du message. En France, de grandes affiches placardées dans le métro et sur les abribus visaient à soutenir des valeurs – valises aux contours mal définis.

<sup>40</sup> Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

**Texte affiche n° 1**

- Démocratie, diversité et protection du climat
- L'EUROPE C'EST TOI
- *YOU ARE EU*

**Texte affiche n° 2**

- Droits humains, solidarité et énergie verte
- L'EUROPE C'EST TOI
- *YOU ARE EU*

**Texte affiche n° 3**

- Liberté, paix et indépendance énergétique
- L'EUROPE C'EST TOI
- *YOU ARE EU*

**Texte affiche n° 4**

- Unité, sécurité et énergie renouvelable
- L'EUROPE C'EST TOI
- *YOU ARE EU*

La langue est sans doute reconnaissable mais sonne faux et ne touche pas. Elle fait fi de la syntaxe, de la portée de l'adjectif, de la fonction des prépositions ; elle ignore les usages, encode de manière approximative.

- Le climat ne se protège ni ne me protège...
- Les droits humains : ce concept n'existe pas en français... imagine-t-on les droits enfantins ?
- L'indépendance énergétique fait sourire : n'achète-t-on pas du gaz de schiste américain alors que les écologistes ne permettent pas la fracturation hydraulique qui conditionne son exploitation en France ?
- Le tutoiement est étrange dans un message à portée politique.
- Le mélange anglais-français est déroutant.

Plus grave le slogan « *You are EU* » tombe à plat. « EU », pour un Français, signifie États-Unis.

Mal reçu, mal entendu, mal compris, ce message qui se veut européen aboutit à un malentendu sur ce que signifie l'Europe pour chacun de nous.

## **Pas de *concordia* sans considération pour la *varietas***

*In varietate concordia*, telle est la devise de l'Europe retenue en 2000 et intégrée dans le deuxième traité de Rome en 2004. Vingt ans plus tard, la *varietas* («variété» et non pas «diversité») est perdue et la *concordia* («concorde» et non pas «unité») paraît de plus en plus fragile. Or pas de *concordia* sans considération pour la *varietas*. Avec le choix d'un nouveau monolinguisme de fait, encore magnifié par la révolution numérique, l'uniforme a pris le pas sur la quête d'un commun spécifique, tout dialogue et toute dialectique ont fait place à une pensée à la fois unique et floue.

La véritable catastrophe, à Babel, n'est pas la dispersion des langues. C'est la réduction du discours humain à une poignée de langues planétaires, «multinationales». Réduction redoutablement attisée par le marché de masse et les technologies de l'information, et qui est en train de redessiner la planète. (Steiner, 2008)

Dans l'urgence qu'il y avait à sortir des crises monétaire et sanitaire, l'Europe de 2021 a omis de prendre en compte la *varietas*, et elle a conjointement embrassé l'euro-*english* et sa déclinaison numérique, au risque de se couper de ses citoyens.

L'Europe de Bruxelles émet aujourd'hui dans un faux multilinguisme, traduction automatique d'un néo-parler anglo-saxon – plus petit dénominateur commun – qui perd chaque jour un peu plus de sa capacité à signifier et à toucher le citoyen. L'Europe émet, mais personne ne reçoit plus.

La conséquence se lit de manière saisissante aujourd’hui dans les manifestations des agriculteurs français, belges ou allemands qui sont confrontés aux injonctions d’un *green deal*, au respect imposé de normes non comprises, et plus généralement dans l’intérêt croissant pour les discours populistes formulés dans les langues nationales qui, elles, rassurent.

À l’entrée des villages français fleurissent depuis l’automne 2023 des panneaux indicateurs à l’envers que les élus locaux, soucieux de ne pas se couper de leur électorat, se gardent bien de faire remettre à l’endroit. Les territoires ruraux expriment leur ressenti d’incompréhension et envoient à Bruxelles le message qu’« on marche sur la tête<sup>41</sup> ». Signaux faibles sur une perte de sens/direction qui devraient alerter...



**FIGURE III.1** Panneau indicateur à l’envers (source : Annie Lhéréty, 16 mars 2024).

<sup>41</sup> [www.rtbf.be/article/pourquoi-ces-panneaux-retournes-en-belgique-une-action-symbolique-des-agriculteurs-pour-denoncer-un-systeme-qui-marche-a-lenvers-11320634](http://www.rtbf.be/article/pourquoi-ces-panneaux-retournes-en-belgique-une-action-symbolique-des-agriculteurs-pour-denoncer-un-systeme-qui-marche-a-lenvers-11320634) [consulté le 4 février 2026].

## Le programme Erasmus+ et le monolinguisme d'un néo-parler

Le programme Erasmus+ reste un pilier de la construction européenne. Son actuelle déclinaison fut lancée en 2021, avec l'objectif d'atteindre les 10 millions de mobilités européennes nouvelles en sept ans. Il donne accès à des mobilités de formation, de coopération et de recherche pour un public cible aujourd'hui élargi à tous, du jardin d'enfants à la fin de la vie professionnelle.

Il constitue en théorie un levier majeur de la construction d'une *concordia* européenne, mais en privilégiant de fait la langue et la pensée planétaires dans sa dernière édition<sup>42</sup>, il a favorisé l'uniformisation et déclassé la *varietas*, tant pour son public cible que dans ses objectifs.

La promotion de la mobilité ne va plus de pair avec la promotion du multilinguisme ni avec celle de la construction d'une citoyenneté européenne autour d'un idéal commun incarné. Les noms des divers programmes associés à de grandes figures d'un patrimoine commun et partagé ont disparu. Socrate, Leonardo, Gruntwig, Comenius ont cédé la place à des Key Actions formulées en anglais et affublées de surcroît de codes peu lisibles, même si ces derniers en facilitent une gestion automatisée.

Contrairement à ce qui se passe pour les bourses Fulbright ou Zellidja, il est notable qu'il n'existe pas d' alumni de ce programme. Tout au plus parle-t-on de bénéficiaires du KA 122 ou du KA 232, lesquels ne partagent plus grand-chose au-delà du temps restreint de leurs mobilités.

De manière significative, les priorités du programme ne sont guère différenciées des *quality standards* (concept traduit par le calque « standards de qualité ») auxquels tous les

<sup>42</sup> Cela se lit en particulier dans les grilles d'évaluation des projets proposées par la Commission européenne.

porteurs doivent désormais se conformer, au risque de ne pas obtenir de financement.

L'évaluation des projets glisse de l'appréciation de leur pertinence (au sens de «bénéfice» pour les participants) vers un simple contrôle de conformité à des «standards» mondialisés, originellement formulés en euro-anglais.

Par voie de conséquence, les projets sont en voie de standardisation rampante, toute créativité et pertinence disparaissant à mesure que la langue et la forme prennent le pas sur le contenu et la réponse aux besoins d'un public visé.

Quatre ans après le début du programme, les évaluateurs font le constat que tous les projets se ressemblant, l'évaluation a perdu sa raison d'être et pourrait être automatisée. Des officines, organismes intermédiaires, se sont spécialisées dans la rédaction de projets, elles vendent aux candidats le formatage et l'encodage linguistique en néo-parler Erasmus qui garantira le financement, ce qui compromet les chances d'accès au programme pour de potentiels nouveaux entrants ignorants de la langue Erasmus.

Le Label européen des langues (LEL), aujourd'hui marginal par rapport au programme Erasmus+, est le seul dispositif actuel qui promeut encore le multilinguisme. Mais il n'est pas adossé à un système de subventions. Et les productions labellisées ne sont pas disséminées. Il y a pourtant là une mine de pépites.

### ***Plutôt *In varietate concordia* qu'*In uniformitate discordia*: quelques pistes pour des solutions***

Sur le programme Erasmus+ : repenser les priorités, les standards de qualité et la diffusion

Le programme Erasmus+ en cours arrivera à son terme en 2027. Le *Guide* du programme 2021-2027 fait l'objet de traductions générées de manière automatique dans toutes les langues

officielles de l'Union européenne, mais ces traductions truffées de néologismes et d'hyperonymes (lesquels gommant les spécificités liées aux langues nationales) sonnent faux, elles déroutent, voire découragent les porteurs de projets comme les évaluateurs<sup>43</sup>.

Face à la montée de nouveaux périls et aux enjeux géopolitiques, il conviendrait que le prochain programme Erasmus+ redéfinisse ses priorités éducatives en établissant clairement le lien conceptuel entre la diversité linguistique en Europe et l'urgente nécessité de promouvoir une *participation à la vie démocratique, une perception de valeurs communes et un engagement « citoyen »*.

Il serait opportun de :

- repenser et clairement différencier dans le programme Erasmus+ à venir les priorités les objectifs et les critères de qualité ;
- en décliner la formulation de manière rigoureuse dans chaque langue nationale ;
- poser le multilinguisme comme critère de qualité de tout projet Erasmus+ ;
- redonner une marge d'initiative aux agences nationales qui assurent au plus près du terrain la promotion, l'évaluation des projets, la gestion, le suivi et la diffusion des résultats dans la langue du pays. Celles-ci gagneraient à se doter chacune d'une cellule de traduction-interprétation-médiation afin que leurs agents parlent aux porteurs de projets, aux évaluateurs et aux bénéficiaires dans une langue qui fasse

<sup>43</sup> À titre d'exemples, le mot *learner*, toujours traduit en français par le générique « apprenant », ne peut être compris par les porteurs de projet que dans ses déclinaisons spécifiques : écoliers, élèves, étudiants, stagiaires, apprentis, adultes en formation ou en reconversion professionnelle, etc. ; le mot *relevance*, traduit par « pertinence » en français, déroute régulièrement les évaluateurs qui comprennent ce critère sous l'angle d'une appréciation de la plus-value éducative apportée par le projet européen d'un organisme alors qu'il s'agit uniquement de vérifier que le porteur de projet est bien éligible à telle ou telle action du programme.

sens pour eux, en référence directe avec leur expérience quotidienne;

- repenser les procédures de diffusion des résultats de projets afin que ceux-ci atteignent vraiment leur cible. La mise à disposition sur diverses plateformes en anglais, langue commune, ne vaut pas adressage. La plateforme des résultats de projets Erasmus+, aujourd’hui peu conviviale<sup>44</sup>, gagnerait à être refondue. C’est aujourd’hui une base de données qui ne sert guère la dissémination. Elle est orientée vers la Commission européenne qui cherche davantage à disposer d’éléments statistiques pour justifier d’une bonne utilisation de l’argent public qu’à mettre à disposition de l’usager des outils, des idées, des procédures qui soient dans sa langue et qu’il puisse s’approprier d’emblée.

## Sur le Label européen des langues

Il paraîtrait opportun de le relancer et de l’intégrer au programme Erasmus+.

Il serait judicieux de l’associer à un plan de dissémination structuré afin que les productions labellisées puissent toucher au plus près les publics concernés *via* par exemple un système de convention avec des éditeurs ou des plateformes institutionnelles qui seraient en prise directe avec les acteurs de l’éducation et de la formation dans chacun des vingt-sept pays de l’Union.

## Références

CAMPAGNE YOU ARE EU, [https://you-are-eu.europa.eu/index\\_fr](https://you-are-eu.europa.eu/index_fr) [consulté le 4 février 2026].

GUIDE DU PROGRAMME ERASMUS+ (2021-2027). <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/erasmus-programme-guide> [consulté le 4 février 2026].

<sup>44</sup> <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/projects> [consulté le 4 février 2026].

LABEL EUROPÉEN DES LANGUES, <https://education.ec.europa.eu/fr/focus-topics/improving-quality/multilingualism/european-language-initiatives> [consulté le 4 février 2026].

STEINER George (2008). *Les Livres que je n'ai pas écrits*, paris, Gallimard, 2008.

TRAITÉ ÉTABLISSANT UNE CONSTITUTION POUR L'EUROPE, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=OJ:C:2004:310:TOC> [consulté le 4 février 2026].

Eve Lejot

## **Des stratégies pour coordonner les pratiques langagières entre partenaires 9 d'un projet européen**

Lorsque les pratiques multilingues en contexte professionnel international sont encadrées par des politiques linguistiques, elles donnent un point d'ancrage pour mesurer les oscillations entre le prescrit et l'existant. L'anglais est de fait souvent la *lingua franca* (officielle ou non) des entreprises et des institutions internationales. Néanmoins, de nombreuses recherches critiques appliquées se sont concentrées ces dernières années sur la remise en question de l'utilisation de l'anglais comme la norme (Sonntag, 2003 ; Tupas, 2015).

Les pratiques multilingues dans le contexte professionnel dépendent des politiques mises en place et également de nombreux facteurs tels que la localisation de l'entreprise/de l'institution, les profils linguistiques des employés, ainsi que les moments de la journée et les espaces dans lesquels sont produites les interactions (Lejot, 2016). Les compétences pluri-lingues d'un salarié jouent un rôle sur sa posture, le degré de maîtrise des langues a une influence dans les réunions sur le travail de « figuration » au sens goffmanien (1974a ; 1981) puisque les locuteurs moins compétents courent constamment le risque de perdre la face (Stalder, 2010, 113). En plus, maîtriser plusieurs langues apporte une compréhension par couches d'un sujet et

donc une maîtrise plus fine d'un projet (projet Dylan, Berthoud *et al.*, 2011). Par ailleurs, une langue officielle génère une appartenance à une communauté linguistique (Bourdieu, 1982) et donc à un groupe. Mais que se passe-t-il lorsqu'un groupe de travail n'arrive pas à se mettre d'accord sur une langue commune ? Nous formulons l'hypothèse que la langue utilisée pour un projet renforce les inégalités si elle n'est pas choisie par tous.

Le multilinguisme sur le lieu de travail pousse les employés à repenser l'acceptabilité de leur niveau de langue dans leur environnement professionnel comme cela a été le cas auprès de jeunes salariés dans une institution européenne (Lovrits, 2022). Il est donc question de sensibilisation et de tolérance face à la multitude de langues parlées autour de soi ainsi que d'une volonté d'acquérir certaines langues aussi pour aller à la rencontre de l'autre.

Deux zones de multilinguisme peuvent ainsi être identifiées : le multilinguisme d'un usage linguistique précis dans le cadre d'une performance professionnelle, notamment dans le cadre de traduction ; et le multilinguisme social qui peut conduire à la réalisation de soi et créer des liens personnels affectifs avec les autres salariés (*ibid.*, 11).

Les règlements des candidatures des projets européens Erasmus+ varient selon les pays. Pour certains pays comme l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande et la Grèce, la candidature Erasmus+ peut être rendue en anglais ou dans la langue officielle du pays. Dans les *guidelines* de préparation à la candidature en Italie, il est indiqué :

*The application forms are in English but can be completed in one of the official languages of the countries participating in the Erasmus+ Programme, therefore also in Italian*<sup>45</sup>.

<sup>45</sup> « Les formulaires de candidature sont en anglais, mais ils peuvent être remplis dans l'une des langues officielles des pays participant au programme Erasmus+, donc également en italien » (notre traduction), site internet règlement Erasmus+ Italie : [www.erasmusplus.it/programma/come-fare-domanda](http://www.erasmusplus.it/programma/come-fare-domanda) [consulté le 4 février 2026].

*A priori*, tous les pays n'acceptent pas l'anglais comme langue de candidature, mais les différentes langues (si c'est un pays officiellement multilingue) officielles du pays sont acceptées. Au Luxembourg, c'est le français qui est choisi en combinaison avec l'anglais<sup>46</sup>. En revanche, dans d'autres pays comme la France, la Belgique<sup>47</sup> ou encore le Portugal, la candidature ne peut être remise que dans une seule langue, la langue nationale et pour la Belgique, c'est le français qui est retenu<sup>48</sup>.

Les règlements linguistiques prescrits par la Commission européenne mettent en lumière le cadre d'une démarche administrative officielle, mais ils ne couvrent pas les pratiques langagières réelles qui ont lieu entre les partenaires pendant le déroulement du projet.

Pour cette recherche, notre objectif est de comprendre le fonctionnement des pratiques langagières d'un groupe international qui a obtenu un financement pour un projet européen. Notre recherche est ici à l'intersection du multilinguisme au travail et de la linguistique puisque, à titre exploratoire, nous avons mené des entretiens avec les partenaires d'un projet Erasmus+ qui s'est déroulé de 2017 à 2019 dans un contexte franco-allemand pour identifier les pratiques langagières durant le projet.

Ce projet européen a eu pour point de départ le souhait de six centres de langues d'universités situées dans des pays limitrophes de la Grande Région (Universités du Luxembourg, de Kaiserslautern, de Liège, de Lorraine, de Sarre et de Trèves) de collaborer et de créer ainsi un nouveau réseau de centres de langues. L'objectif pédagogique du projet était de préparer

<sup>46</sup> Site internet Agence nationale Erasmus+ Luxembourg : [www.anefore.lu](http://www.anefore.lu) [consulté le 4 février 2026].

<sup>47</sup> Site internet Agence Erasmus+ Belgique : [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be) [consulté le 4 février 2026].

<sup>48</sup> Site internet Règlement Erasmus+ Europe : [chrome-extension://efaidnbnmnibpcjpcglclefindmkaj/https://erasmus-plus.ec.europa.eu/sites/default/files/2023-04/ErasmusplusProgramme-Guide2023-v3\\_en.pdf](chrome-extension://efaidnbnmnibpcjpcglclefindmkaj/https://erasmus-plus.ec.europa.eu/sites/default/files/2023-04/ErasmusplusProgramme-Guide2023-v3_en.pdf) [consulté le 4 février 2026].

les futurs étudiants au préalable en ligne à vivre pleinement leur(s) expérience(s) franco-allemande(s) à venir.

Le projet de deux ans a été géré en français et en anglais ; puis une seconde coordinatrice a pris le relais pour quelques mois et cette dernière maîtrise le français et l'anglais ; enfin les deux coordinatrices ont à nouveau travaillé les quatorze derniers mois ensemble. Au sein du projet, pour maintenir une expertise culturelle franco-allemande dans les livrables européens, des binômes franco-allemands de travail ont été mis en place.

Le constat paradoxal de ce projet est que d'un côté, il a rempli un objectif socioprofessionnel qui, en plus de créer un cours commun, consistait à créer un réseau des centres de langues de la grande région et, d'un autre côté, l'installation du monolinguisme français entre les partenaires a eu pour conséquence un nombre inférieur de productions intellectuelles par rapport à celles prévues pour un des partenaires allemands. Dans ce cadre, notre question de recherche est : alors que le projet a été rédigé en anglais avec l'idée d'être mené en allemand et en français (l'allemand ou le français étant la langue maternelle des participants), comment a-t-on glissé vers une pratique langagière monolingue en français et quel a été l'impact de ce changement sur l'ensemble de l'équipe ?

Pour répondre à cette question, nous allons procéder à l'analyse du discours de huit entretiens avec les responsables chez les six partenaires ainsi qu'avec la seconde coordinatrice du Luxembourg, et avec un étudiant qui a fait un stage dans trois de nos six universités au cours du projet.

Nous allons explorer cette étude de cas en commençant par une présentation du corpus de huit entretiens ainsi que la démarche d'analyse de discours centrée sur l'argumentation et sur le connecteur « mais », et nous procéderons enfin à un bilan sur le fonctionnement des pratiques langagières au sein du projet ainsi que sur leurs répercussions sur le groupe de partenaires.

## **Méthodologie : huit entretiens et l'analyse du connecteur « mais »**

Nous avons eu recours à l'entretien d'explicitation (Vermesch, 1994) pour collecter les données. Le guide de questions des entretiens met en perspective les situations vécues par les participants du projet aussi bien dans les e-mails que dans les réunions ou encore dans les ateliers organisés pour les étudiants dans le cadre du projet.

Nous avons donc conduit huit entretiens avec les partenaires des six universités du projet européen. Par leur expérience professionnelle, la majorité des participants au projet maîtrisent à un niveau académique et professionnel (C1) le français et l'allemand, à l'exception :

- de la partenaire de l'université belge qui se sent à l'aise exclusivement en français pour travailler ;
- d'un collègue d'une des universités allemandes qui a en revanche l'habitude de travailler en anglais et en allemand ;
- d'une des deux coordinatrices françaises qui peut travailler en anglais mais n'en a pas l'habitude et a un niveau A2 en allemand, ce qui lui permet de comprendre des interventions orales mais pas d'y répondre en allemand.

Les entretiens, d'une durée de trente-cinq à cinquante minutes chacun, ont été retranscrits dans les langues respectives et codés à la main pour indiquer les séquences où les énoncés des participants faisaient référence au multilinguisme dans des phrases incluant le connecteur « mais ».

Le connecteur « mais » est ressorti comme une conjonction fréquemment utilisée par les salariés lors des entretiens d'explicitation menés dans deux milieux professionnels distincts (Lejot, 2016). La théorie de l'argumentation :  $A \text{ mais } B = -r$  (Anscombe et Ducrot, 1983) contrebalance des espaces, des cadres dans les univers de discours (Charolles, 1997, 3), en complémentarité de l'usage des embrayeurs tels

que les pronoms personnels (Benveniste, 1974, 253). Trois formules argumentatives se sont alors dégagées du modèle d'Anscombe et de Ducrot dans l'analyse de Lejot (2016).

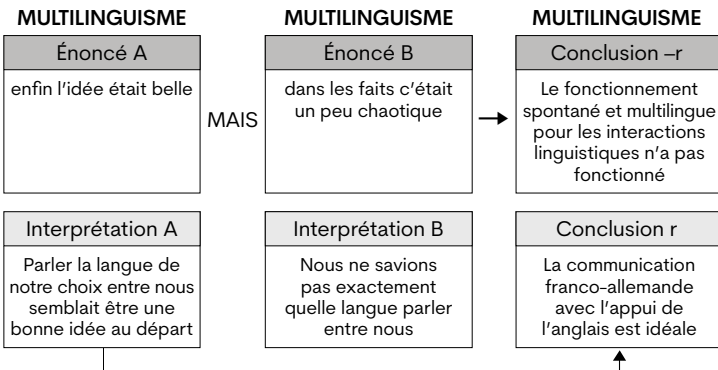
- Monolinguisme MAIS Multilinguisme → Compromis multilingue.
- Multilinguisme MAIS Monolinguisme → Compromis monolingue.
- Monolinguisme MAIS Multilinguisme → Compromis monolingue.

Ces formules expriment des situations perçues ou vécues par les personnes interviewées dans une phrase en « mais », chaque énoncé de ces phrases étant considéré comme une référence à une situation monolingue ou multilingue.

Le multilinguisme structurel (ou social, institutionnel) fait ici référence à un espace où plusieurs langues nommées sont utilisées. Le multilinguisme personnel (individuel et social) fait référence à l'expérience vécue avec plus d'une langue (Lovrits, 2022) et correspond aussi à une situation présentant le recours à une langue unique. Le multilinguisme personnel a parfois été qualifié de « plurilinguisme » (Ehrhart *et al.*, 2010). Toutefois, ce qui nous intéresse particulièrement pour cette étude de cas dans un projet européen, c'est la mise en présence de plusieurs langues, que ce soit à un niveau structurel ou personnel, c'est pourquoi le terme « multilinguisme » recouvre les deux dimensions dans l'analyse qui suit. La formule d'Anscombe permet d'identifier une tension dans les discours sur les facteurs conduisant à utiliser une langue plutôt qu'une autre selon les situations (Lejot, 2016). À partir de cette première étude en contexte professionnel basé sur la formule argumentative  $A - B = -r$ , nous allons voir quelles formules émergent des discours des entretiens des partenaires du projet européen. Nous nous limiterons ici aux tensions entre les situations monolingues et multilingues sans tenir compte des espaces et des pronoms personnels, car les personnes du projet ne travaillent pas quotidiennement

ensemble et coopèrent dans un groupe fermé de personnes donc il n’y a pas de référence à des lieux de l’institution pour les interactions (comme la machine à café ou le bureau) ou à des interlocuteurs variés (comme des sous-traitants ou des relations avec la hiérarchie).

Pour mieux comprendre les formules présentées précédemment, nous allons maintenant détailler l’analyse d’une formule *Multilinguisme – Multilinguisme = Compromis Multilingue*.



**FIGURE 9.1** Interactions multilingues spontanées comme non-solution. Extrait d'un entretien avec un enseignant-chercheur engagé dans un projet européen, modélisé avec la formule argumentation «Énoncé A MAIS Énoncé B = -r» (Anscombe et Ducrot, 1983).

L'énoncé A est compris comme l'affirmation selon laquelle les interactions spontanées et multilingues en contexte professionnel constituent un fonctionnement idéal du multilinguisme. Toutefois, l'introduction du connecteur «mais» ouvre une nuance: avec l'énoncé B, la personne interviewée indique que, dans la pratique, ce fonctionnement ne se vérifie pas. Elle souligne qu'il est finalement nécessaire de fixer dès le départ un cadre pour les pratiques langagières. Ce cadrage conduit à une situation «multilingue» – résultat r – qu'il faudra ensuite gérer.

## Analyse

Nous allons maintenant exemplifier les formules les plus couramment identifiées lors de l'analyse. Au total, quatre-vingt-cinq phrases en « mais » ont été analysées dans les huit entretiens et le résultat en a été les formules suivantes.

- Monolinguisme *but* Multilinguisme = Multilinguisme (19) 28 %.
- Multilinguisme *but* Multilinguisme = Multilinguisme (17) 25 %.
- Multilinguisme *but* Monolinguisme = Multilinguisme (04) 06 %.
- Monolinguisme *but* Monolinguisme = Multilinguisme (03) 04 %.
- Multilinguisme *but* Monolinguisme = Monolinguisme (15) 22 %.
- Monolinguisme *but* Multilinguisme = Monolinguisme (10) 15 %.

Nous allons commencer par deux des formules ayant un résultat multilingue puis nous nous intéresserons à celles ayant un résultat monolingue. Nous avons choisi d'exemplifier les formules qui font ressortir les catégories les plus présentes dans les discours de tous et qui donnent la perspective de chacune des personnes interviewées.

### Multilinguisme mais Monolinguisme = Multilinguisme

Des situations multilingues, donc avec la possibilité de s'exprimer dans plusieurs langues compte tenu des compétences linguistiques de chacun, sont souvent contrebalancées par un facteur qui semble imposer une langue unique pour la communication. Pourtant le multilinguisme reprend le dessus.

Tout d'abord, ce type de situation révèle une confusion dans les pratiques langagières.

Comme dans l'exemple cité précédemment, une certaine confusion sur le fonctionnement des pratiques langagières ressort avec l'usage du connecteur *but*.

*For the first weeks when I started my internship I was just like okay how do I address this person [...] last time I spoke in French but now they're speaking English*<sup>49</sup>. (Entretien stagiaire allemand)

Par ailleurs, la pratique de l'anglais comme langue véhiculaire est une alternative possible, néanmoins les échanges sont moins efficaces, plus lents :

Après, rien n'empêchait d'intervenir en anglais. Encore une fois, ce n'était pas un problème, mais c'est vrai que voilà, c'est de moins en moins fluide quoi. (Entretien deuxième coordinatrice francophone)

Le fait de ne pas imposer une langue laisse un premier temps d'incertitude quant à la manière d'interagir au sein du groupe et l'usage de l'anglais ne donne pas une solution satisfaisante.

### Monolinguisisme *but* Multilinguisisme = Multilinguisisme

À l'inverse, certaines situations qui sont exposées comme monolingues par les personnes interviewées sont modifiées par un facteur multilingue qui fait basculer l'entière situation dans une pratique langagière multilingue.

Certains partenaires voient naître une complicité en lien avec leur aisance commune aussi bien en français qu'en allemand. Cette aisance leur permet d'adapter la terminologie la plus juste possible pour s'exprimer :

<sup>49</sup> « Pendant les premières semaines de mon stage, je me disais simplement : d'accord, comment est-ce que je dois m'adresser à cette personne ? [...] La dernière fois, je lui ai parlé en français, mais maintenant elle me parle en anglais » (notre traduction).

Quand je travaille avec Peter, on parle souvent français, mais tout à coup il va me parler en allemand pour expliquer quelque chose, puis il change. (Entretien partenaire francophone d'une université allemande)

Et puis on a discuté de tout ça en rigolant en français, mais comme [la coordinatrice] parle, quand [la coordinatrice] parle si bien l'allemand (0.1) évidemment, je peux me permettre de [...] je disais un truc en allemand. (Entretien partenaire allemand et francophone d'une université allemande)

Les partenaires qui maîtrisent l'allemand et le français ont dans ce cadre le choix de la langue qui leur semble la plus adaptée à leur propos.

En parallèle, le résultat de situations monolingues s'obtient à partir de plus de variantes comme nous allons le voir dans les formules qui suivent.

### Monolinguisme *but* Monolinguisme = Monolinguisme

Lorsque l'environnement linguistique et culturel est hétérogène, une langue de communication est mise en place spontanément. Le choix de cette langue est celui que la majorité emporte et c'est dans le cas ci-dessous celui d'une majorité francophone.

*French people didn't speak German either but somehow the decision was made, it turned out that French was the lingua franca*<sup>50</sup>.  
(Entretien partenaire allemand non francophone)

<sup>50</sup> « Les Français ne parlaient pas non plus allemand, mais d'une manière ou d'une autre, la décision a été prise : il s'est avéré que le français était la *lingua franca* » (notre traduction).

Finalement, la décision de la majorité de s'exprimer en français laisse penser qu'il n'y a pas de meilleures alternatives, alors qu'elle correspond à une protection de ce groupe qui essaie de produire les meilleurs livrables possibles dans la langue dans laquelle il est le plus professionnel. Néanmoins la majorité ne choisit ici pas la *lingua franca* la plus habituelle pour un projet européen.

### Monolinguisme *but* Multilinguisme = Monolinguisme

Le français est prioritairement choisi comme langue de la sécurité linguistique et langue professionnelle par la majorité :

On est toutes les deux profs de français donc je pense je parle pour moi, mais pour moi c'était tout à fait naturel de parler français, tout en m'adaptant naturellement quand il le fallait, ça c'est évident. (Entretien deuxième coordinatrice francophone)

*They all can't speak, but that's not true*<sup>51</sup>. (Entretien partenaire allemand non francophone)

Certains francophones du groupe ont expliqué leur difficulté à travailler en anglais, c'est un sentiment d'injustice pour celui qui peut parler anglais et voit ce refus comme un blocage de tous face à celui qui ne parle pas français. Il y a une «détresse» linguistique aussi bien du côté de ceux qui ne peuvent pas travailler en anglais que du côté de ceux qui ne peuvent pas travailler en français.

<sup>51</sup> « Ils ne peuvent pas tous parler [anglais]... mais ce n'est pas vrai » (notre traduction).

## Multilinguisme *but* Monolinguisme = Monolinguisme

À l'instar de la catégorie 1 qui montre le résultat du multilinguisme comme une perte de temps et d'efficacité en multipliant les langues, certains partenaires font le même constat en travaillant uniquement en anglais :

Je ne travaille plus comme je le faisais avant mais ça me prenait plus de temps en anglais. (Entretien partenaire belge francophone non germanophone)

La personne interrogée a un problème à utiliser uniquement l'anglais et des difficultés à travailler uniquement en anglais. On voit ainsi une politique linguistique et ses effets sur la personne interviewée, qui sont ici négatifs.

Ça [...] on aurait pu le faire. [...] tout le monde parle plus ou moins bien l'anglais mais déjà là on aurait. [...] se serait [...] confronté à la même situation. [...] tu aurais eu les collègues de [université francophone] [...] qui comprennent pas si bien et qui se sentent pas à l'aise pour s'exprimer dans cette langue-là. [...] hein et même [cocoordinatrice francophone] a par exemple [...]. Elle n'aurait pas été la même [cocoordinatrice francophone] qu'elle était. (Entretien partenaire allemand et francophone d'une université allemande)

Il est difficile de trouver une langue qui mette tous les partenaires sur un pied d'égalité. Ce partenaire plurilingue qui parle français, allemand et anglais à un niveau C2 pense que certaines personnes auraient perdu leur authenticité et leurs qualités socioprofessionnelles si le projet avait été mené en anglais. Par ailleurs, quand la langue de travail choisie est finalement le français, ce choix met en situation d'insécurité

linguistique le partenaire allemand qui ne maîtrise pas le français :

Je demande à Peter s'il a compris, mais il n'ose pas dire qu'il ne comprenait pas assez. (Entretien partenaire francophone d'une université allemande)

Le résultat nous montre que tout le monde n'est pas à l'aise avec l'usage de plusieurs langues malgré l'aide de collègues. Il est trop important de ne pas perdre la face en milieu professionnel (Goffman, 1974b). Le travail en grand groupe a un effet inhibiteur.

Entre les traductions des e-mails et les aides proposées à l'oral, les membres du groupe ont pourtant fait preuve de bienveillance dans l'ensemble les uns par rapport aux autres pour essayer de trouver des solutions qui conviennent à tous et ainsi pour s'investir tous dans le projet :

*I could understand you, I could understand Liège, but when you spoke together, I had the feeling you didn't speak the same language*<sup>52</sup>. (Entretien partenaire allemand non francophone)

Alors que l'impression globale est une prédominance du français, dans le détail, l'analyse des formules d'argumentation dans les entretiens démontre la dominance du multilinguisme (67%) avec ses différentes variantes au détriment du monolinguisme (33%).

La forte propension de résultat multilingue est liée au rejet par certains participants soit de l'anglais, soit du français.

<sup>52</sup> «Je pouvais te comprendre, je pouvais comprendre Liège, mais quand vous parliez ensemble, j'avais l'impression que vous ne parliez pas la même langue» (notre traduction).

Pour résumer, les catégories que l'on retrouve au fil des entretiens et des résultats des interprétations des formules linguistiques sont :

- la confusion dans les pratiques langagières ;
- l'aisance dans la finesse de la communication pour les plurilingues français/allemand ;
- un environnement multilingue avec une majorité de participants francophones ;
- le français : langue de la sécurité linguistique et langue professionnelle ;
- la perte de temps et d'efficacité en travaillant en anglais ;
- l'insécurité linguistique face à une langue de travail mal maîtrisée.

Nous pouvons identifier une autre catégorie qui se dessine particulièrement auprès de la personne interviewée en stage pendant le projet, et qui a donc un profil junior : la pression linguistique et la pression professionnelle aussi fortes l'une que l'autre pour les juniors. Dans un de ces énoncés, il a recours au connecteur *and* mais ce *and* correspond à une opposition entre deux énoncés et a ici valeur de *but* :

*I was exhausted while having all those languages at the same time in my head and [but] yeah I really enjoyed this experience and studying at the university of Luxembourg for my master's just enhanced this perspective this capacity to speak being multilingual in the end*<sup>53</sup>. (Entretien stagiaire allemand).

Chez les jeunes professionnels, le multilinguisme sur le lieu de travail les pousse à repenser l'acceptabilité de leur niveau

<sup>53</sup> « J'étais épuisée d'avoir toutes ces langues en même temps dans la tête et pourtant, j'ai vraiment apprécié cette expérience. Étudier à l'université du Luxembourg pour mon master n'a fait que renforcer cette perspective, cette capacité à parler et à devenir, au final, multilingue » (notre traduction).

de langue dans leur environnement professionnel comme cela a été le cas auprès de jeunes salariés dans une institution européenne (Lovrits, 2022). Il est question de sensibilisation et de tolérance face à la multitude de langues parlées autour de soi ainsi que d'une volonté d'acquérir certaines langues pour aller à la rencontre de l'autre. Ce stagiaire du projet est passé du niveau de français B2 au niveau C1 au cours du projet, ce qui lui a ensuite ouvert les portes du marché professionnel franco-allemand. Le contexte de travail multilingue requiert un effort constant de la part des juniors qui cherchent leur place dans le groupe, qui se construisent professionnellement. Une fois que le fonctionnement multilingue est intégré, il est une source de bien-être dans le développement professionnel.

## Conclusion et recommandations

Apportons quelques éléments de réponses à la question: «Alors que le projet a été rédigé en anglais avec le choix d'être mené en allemand et en français (l'une de ces langues étant la langue maternelle des participants), comment a-t-on glissé vers des pratiques langagières monolingues en français et quel a été l'impact de ce changement sur l'ensemble de l'équipe?»

La prédominance de la langue française et de la culture francophone au sein du groupe provoque un sentiment d'exclusion professionnelle chez les non-francophones. Pour compenser, les coordinatrices ont favorisé l'envoi d'e-mails en plusieurs langues et ont traduit des passages de réunions en simultanée lorsque c'était possible. Sinon des résumés ponctuels ont été faits en allemand, en aparté, pour les germanophones qui ne maîtrisaient pas le français. En effet, l'environnement multilingue au travail est à la fois source de contrôle et de résistance (Duchêne *et al.*, 2013, 9). Les langues peuvent inclure ou exclure, et l'essentiel est d'être sensibilisé

à ces deux tendances en tant que manager afin d'œuvrer à un équilibre dans la communication grâce à différentes stratégies au sein d'une équipe et ainsi d'assurer une inclusion de tous. Cette attention aux pratiques langagières par les managers augmente le sentiment d'appartenance, l'estime de soi, l'empathie ; elle favorise une véritable diversité et une inclusion visible. Cet ensemble facilite l'établissement de relations. Un des partenaires allemands s'est senti mis à l'écart lors des activités formelles (comme les réunions), alors que lors des moments plus informels comme les retraites qui ont été organisées sur deux jours continus, il s'est senti plus à l'aise, car il a pu parler anglais et allemand en plus petits groupes. La pression académique et professionnelle de comprendre ce qui se dit dans les réunions était beaucoup moins forte lors des retraites puisqu'il s'agissait de situations d'enseignement et de l'organisation d'un événement. La communication en fonction de situations vécues dans le mouvement (en opposition à assis dans une salle de réunion) a permis de ressentir une appartenance au groupe contrairement aux réunions.

D'autres stratégies à mettre en place pour assurer la participation de tous les membres, proposées par les partenaires, sont la traduction simultanée ou des e-mails multilingues ou encore l'organisation de travaux en plus petits groupes ponctuellement.

Néanmoins, en ce qui concerne les réunions, d'un côté, certains partenaires voient la traduction simultanée comme une possibilité pour que chacun soit efficace au même niveau lors des échanges sur les productions intellectuelles. D'un autre côté, certains partenaires expliquent que pour eux, le fait d'entendre en bruit de fond la traduction simultanée les bloque dans leur spontanéité dans les échanges et leur demande un effort de concentration plus important sur la réunion.

Comme le rappelle Sandra Garbarino (2023), dans la recommandation du Conseil de l'Europe (2019), le Conseil recommande aux États membres :

Encourager la recherche et l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, inclusives et multilingues, y compris, par exemple, les outils numériques, l'intercompréhension et les méthodes d'enseignement des matières par le biais d'une langue étrangère (apprentissage intégré de la langue et du contenu) et [...] innover dans la formation initiale des enseignants.

En effet, les participants à ces projets européens sont essentiellement des enseignants qui pourraient suivre une sensibilisation à l'intercompréhension dans leur formation initiale pour l'appliquer non seulement dans leur enseignement, mais aussi dans leur coopération puisque l'objectif principal de l'intercompréhension est de « comprendre la langue de l'autre et se faire comprendre » (Degache, 2006). Une formation d'introduction à l'intercompréhension pourrait également être proposée en formation courte au début de chaque alliance/projet en fonction des langues en présence. Les projets Unita 1 et 2 (Intercomprehension and Romance Languages)<sup>54</sup> (2020-2027) vont dans le sens de former les étudiants, le personnel administratif et enseignant des universités partenaires au projet à l'intercompréhension en langues romanes à un niveau avancé pour faciliter l'inclusion face à la diversité linguistique et interculturelle.

## Références

- ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald (1983). *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- BENVENISTE Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BERTHOUD Anne-Claude, GRIN François et LÜDI Georges (2011). *The Dylan Project Booklet*, [www.dylan-project.org/DYLAN-Project\\_Final-Booklet\\_A4\\_300412.pdf](http://www.dylan-project.org/DYLAN-Project_Final-Booklet_A4_300412.pdf) [consulté le 30 mars 2026].

<sup>54</sup> Projets Unita : <https://univ-unita.eu/Sites/Unita/en> [consulté le 4 février 2026].

- BOURDIEU Pierre (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CHAROLLES Michel (1997). «L'encadrement du discours, univers, champs, domaine et espaces», *Cahiers de recherche linguistique*, 6, p. 1-73.
- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (2019). «Recommandation du conseil du 22 mai 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues (2019/C 189/03)», *Journal de l'Union européenne*, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019H0605\(02\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019H0605(02)) [consulté le 4 février 2026].
- DEGACHE Christian (2006). «Comprendre la langue de l'autre et se faire comprendre ou la recherche d'une alternative communicative : le projet Galanet 1», *Synergies Italie*, 2, p. 50-60.
- DUCHÊNE Alexandre, MOYER Melissa et ROBERTS Celia (2013). *Language, Migration and Social Inequalities*, Toronto, Multilingual Matters.
- EHRHART Sabine, HÉLOT Christine et LE NEVEZ, Adam (dir.) (2010). *Plurilinguisme et formation des enseignants. Une approche critique/ Plurilingualism and Teacher Education: A Critical Approach*, Bern, Peter Lang.
- GARBARINO Sandra (2023). «L'intercompréhension au cœur de(s) transitions linguistiques, pédagogiques et politiques», Lyon, conférence plénière du congrès Ranacles.
- GOFFMAN Erving (1974a). *Frame Analysis*, New York, Harper & Row.
- GOFFMAN Erving (1974b). *Les Rites d'interaction*, trad. A. Kihm, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving (1981). *Forms of Talk*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LEJOT Eve (2016). «Employee Discourse: Tensions between the Use of English and Multilingual Exchanges in Daily Work Activities», *International Journal of Language, Translation and Intercultural Communication*, <https://ejournals.epublishing.ekt.gr/index.php/latic/article/view/10344> [consulté le 4 février 2026].
- LOVRITS Veronika (2022). «Making Meaning of Multilingualism at Work: From Competence to Conviviality», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, doi: 10.1080/01434632.2022.2047987 [consulté le 4 février 2026].
- SONNTAG Selma (2003). «The Local Politics of Global English: Case Studies in Linguistic Globalization», Lanham, LexingtonBooks.
- STALDER Pia (2010). *Pratiques imaginées et images des pratiques plurilingues. Stratégies de communication dans les réunions en milieu professionnel international*, Berne, Peter Lang.
- TUPAS Ruanni (dir.) (2015). *Unequal Englishes: The Politics of Englishes Today*, New York, Palgrave.
- VERMERSCH Pierre (1994). *L'Entretien d'explicitation*, Paris, ESF.
- WEBER Jean-Jacques et HORNER Kristine (2012). *Introducing Multilingualism, a Social Approach*, Londres, Routledge.

Gilles Forlot

# 10 | Les alliances universitaires européennes : à la recherche d'un plurilinguisme ?

## Introduction : l'anglais au cœur d'un dispositif européen

Au printemps 2023, alors que mon université rejoint une alliance universitaire européenne (the European University for Well-Being, abrégé en Euniwell), les fonctions administratives que j'exerce font de moi le correspondant de mon établissement aux différences réunions de pilotage de cette alliance. Innocemment, lors d'une des réunions de ce comité de pilotage, je pose la question de la place des interactions et des travaux dans d'autres langues que l'anglais dans ces réunions. Après quelques instants de silence et un sourire embarrassé de l'équipe (allemande) qui coordonne l'alliance, la réponse que tout le monde attendait surgit :

*You know, Gilles, English is a sort of lingua franca, we all share it, that's how we've worked so far, so<sup>55</sup>... (X. Communication personnelle ; énoncé pris à la volée)*

<sup>55</sup> « Tu sais, Gilles, l'anglais, c'est une sorte de *lingua franca*, on la partage tous, c'est comme ça qu'on travaille depuis le début, alors... » (notre traduction).

Je le savais bien et mon intention n'était pas de remettre en cause ce fonctionnement mais davantage de questionner un impensé linguistique de ce nouveau dispositif européen. La réaction gênée de mes collègues trahit le fait que si cette réflexion constituait un impensé, elle demeurerait tout de même à l'esprit de ces collègues, notamment parce qu'ils venaient de confier à mon établissement le module de travail spécifique sur « Culture, multilinguisme et bien-être ».

Cette question du plurilinguisme, probablement posée comme allant de soi par principe, revient en réalité fréquemment, à la faveur de questionnements comme ceux de Lucie<sup>56</sup>, employée au service international d'une des universités françaises membres d'une alliance :

À X [ville où se trouve le bureau central de leur alliance], on nous demande de ne publier les événements et les posts qu'en anglais. Alors je sais pas si on a le droit d'annoncer un événement lié à l'alliance en français, ou dans une autre langue que l'anglais... (Lucie; communication personnelle; énoncé pris à la volée)

Les travaux sociolinguistiques et didactiques sur la question de l'internationalisation des universités, en particulier leur progressive anglicisation (voir *infra*; Anquetil, 2012; Courtaud, 2021), sont désormais assez nombreux. Néanmoins, la réflexion sur la gestion linguistique de ces nouvelles alliances commence à peine. Ce texte s'inspire de réflexions, publiées ou non, ayant jusqu'à présent eu lieu dans quatre alliances, Neolaia (voir Castellotti *et al.*, 2024), Erua (European Reform University Alliance) (voir Erua, 2023; Marinis, 2024), Unita Universitas Montium et Euniwell (voir Marinis et Forlot, 2025). En plus des publications dont les références sont indiquées ci-dessus, j'ai eu l'occasion d'interviewer

<sup>56</sup> Tous les prénoms des personnes citées ont été changés.

en 2023 et 2024 des collègues siégeant au comité de pilotage de leurs alliances respectives.

Ces sources en construction constituent le corpus sur lequel repose ce texte, qui vise donc à mettre en débat la forme et la place du plurilinguisme dans ces alliances universitaires européennes, du rôle qu'y joue l'anglais, de soulever des constats et surtout des contradictions sociolinguistiques dans la mise en place de ces alliances et de discuter de la forme et de la place de politiques linguistiques spécifiques à ces alliances.

L'adhésion d'un établissement comme le mien à une alliance universitaire européenne, ainsi que la re-migration d'une université allemande – très active dans le domaine du plurilinguisme – d'une autre alliance vers la nôtre ont posé les jalons de l'émergence de la question des langues au sein de notre consortium. Mais revenons quelques années en arrière.

## Le contexte

Le 26 septembre 2017, le président de la République française Emmanuel Macron fait un discours dans lequel il exhorte les universités d'Europe à s'allier pour donner aux formations universitaires européennes et à la recherche une visibilité accrue et une force décuplée par une synergie créée par ces alliances<sup>57</sup>. Le but de cette démarche est aussi, on s'en doute bien, de concurrencer les universités anglo-saxonnes (notamment américaines, mais encore britanniques depuis leur sortie post-Brexit des instances éducatives européennes). L'idée était également probablement de juguler l'attractivité croissante d'universités chinoises généreusement financées et de plus en plus internationalisées, notamment grâce aux

<sup>57</sup> [www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique](http://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2017/09/26/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique) [consulté le 4 février 2026].

compétences grandissantes en langue anglaise de leurs étudiants et de leur personnel (Bolton et Graddol, 2012 ; Bolton et Botha, 2015) et à l'existence de cursus de plus en plus nombreux en anglais<sup>58</sup>.

Dès l'année suivante, la Commission européenne, *via* ses agences Erasmus, emboîte le pas du président français et monte le grand projet de fonder des alliances universitaires européennes, avec un appel à projet quadriennal. Sur le modèle de la plupart des projets européens Erasmus+, plusieurs centaines de millions d'euros sont débloqués par la Commission européenne et vingt-quatre alliances sont créées en 2020, auxquelles s'ajoutent une vingtaine d'alliances supplémentaires. En 2022, on dénombrait quarante-quatre alliances – bénéficiant chacune de 14,4 millions d'euros et regroupant chacune entre huit et dix partenaires – fondées autour de thématiques scientifiques, d'intérêts géographiques ou de valeurs promues par l'Union européenne.

Un deuxième appel à projet est lancé en 2022, visant à renouveler les alliances universitaires européennes – ci-après parfois appelées par commodité « universités européennes » – et le cas échéant à en créer de nouvelles. Le but est d'atteindre la soixante d'universités européennes, pour un budget de 1,1 milliard d'euros. À l'heure actuelle (début 2025), soixante-quatre alliances sont actives, comptant cinq cent soixante établissements européens pour un total de plus de 7 millions d'étudiants (en 2023)<sup>59</sup>.

<sup>58</sup> Pour une histoire et un état de l'enseignement en anglais dans les universités chinoises, voir Bolton et Botha (2015). Sur le développement de l'anglais en Chine, voir Bolton et Graddol (2012). Wright et Zheng (2016) analysent de leur côté les difficultés soulevées par la diffusion de l'anglais dans les universités chinoises.

<sup>59</sup> [www.campusfrance.org/fr/les-alliances-d-universites-europeennes](http://www.campusfrance.org/fr/les-alliances-d-universites-europeennes) [consulté le 4 février 2026].

## Les universités françaises et leur « internationalisation »

Un court bilan de la situation des langues à l'université française pourra nous permettre par la suite de mesurer les effets possibles de leur intégration dans ces alliances européennes. Dans les deux dernières décennies, plusieurs travaux se sont intéressés à la place de l'anglais dans l'enseignement supérieur français. Le Lièvre (2017) analyse notamment le rôle joué par la loi de 2013 portée par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso (dite loi Fioraso). Cette loi, sans mettre en avant spécifiquement la question d'une nécessaire anglicisation des universités françaises, a permis de stabiliser l'anglais comme langue de l'internationalisation de l'enseignement supérieur par une « rhétorique de l'évidence » (*ibid.*, 78-79) : internationalisation, compétitivité et attractivité passent nécessairement par l'introduction de l'anglais, et aucune autre voix ne semble envisagée.

De fait, l'anglais jouit désormais en France – comme ailleurs – d'un statut particulier de langue à part, dont on ne questionne plus la nature « étrangère » (*ibid.*) et dont Truchot (2014) dit qu'on a probablement peu examiné les tenants et les aboutissants de l'expansion dans les systèmes éducatifs. Le sociologue François Héran s'est intéressé à la place des langues dans la recherche à l'université et dans les laboratoires de recherche (Héran, 2013). Il notait la marginalisation des autres langues que l'anglais dans la recherche des sciences dures, avec une utilisation à 83 %, toutes activités confondues. Les sciences humaines et sociales, si elles pouvaient paraître résister, constituaient pour 59 % des directeurs de laboratoire la langue dominante des activités de recherche. Grin (2014) apportait une lecture un peu nuancée de ces états de fait, soulignant tout de même que si la recherche est publiée en anglais, elle est aussi souvent produite de rencontres et d'interactions dans d'autres

langues et/ou plurilingues au sein des laboratoires ou des universités.

Perçue comme le talon d'Achille de l'enseignement supérieur français (Le Floc'h et Mbida, 2013), la généralisation de la place de l'anglais n'est pas spécifique à l'université et relève d'une continuité chronologique, depuis les années 1990, entre chaque niveau du système éducatif, de l'école primaire à l'université. Ainsi que le montrent Forlot et Deneire (2024), la dimension instrumentale est celle qui caractérise le mieux l'anglais pour les acteurs éducatifs (voir aussi Forlot, 2009), tant cette dimension utilitariste semble un des outils de la réussite scolaire, professionnelle et donc sociale.

Park (2015) propose l'intéressante analyse de la langue anglaise, en particulier dans sa variante internationale – voire globale –, comme « pure potentiel ». Dans une économie néolibérale qui considère le langage telle une ressource neutre et culturellement désincarnée de communication, l'anglais rendrait possible le développement de l'acteur social indépendamment de ses frontières et de ses contraintes culturelles, lui ouvrant ainsi de multiples marchés, éducatifs ou professionnels. Selon Park, qui étudie notamment le cas de la Corée du Sud, cela expliquerait la course à son apprentissage.

On constate en France que ce discours instrumentaliste se développe tout au long de la scolarité, et s'accroît à l'approche des études universitaires, notamment à la faveur du relais que prend le discours professionnalisant qui caractérise l'environnement universitaire dans son ensemble. L'anglais devient non seulement un outil indispensable de professionnalisation, mais également un instrument de sélection en amont de ce processus, par exemple lorsque les étudiants postulent à leurs formations (Deneire et Forlot, 2025). Ce phénomène est bien entendu encore plus marqué dans les écoles très sélectives, où l'entrée se fait sur concours (par exemple les écoles d'ingénieurs, de commerce, ou les établissements comme Sciences Po.)

## Les alliances universitaires européennes ou les paradoxes d'un multinational monolingue ?

La question qui m'anime dans ce texte est celle de l'usage et de l'image des langues dans ces universités européennes, tant à un niveau macro (les structures et la gouvernance) qu'à un niveau plus micro, celui des activités des alliances universitaires européennes, de leurs livrables, de leurs modules de travail, ou encore des réunions virtuelles et présentielles qui en caractérisent désormais quotidiennement le fonctionnement.

Depuis que mon établissement a adhéré à son alliance, constituée de partenaires allemands (deux partenaires), espagnols (deux partenaires), français (deux partenaires), italien, suédois, hongrois, ukrainien et britannique (ces deux derniers n'ayant que le statut d'associés en raison de leur non-appartenance à l'Union européenne), un nombre important de réunions, à distance et en présentiel, regroupant différents acteurs sont organisées. Durant ces regroupements, on constate que les interactions sont exclusivement en anglais.

Le constat qui précède, comme l'anecdote en introduction de ce texte, relève d'une banale évidence : l'anglais est ici assumé comme étant la langue commune de cette alliance – et de presque toutes les alliances. Debono et Courtaud, enseignants-chercheurs à l'Université de Tours, membre de Neolaia, ont tenté d'infléchir le projet pédagogique de leur alliance dans sa dimension linguistique, en proposant notamment la mise en place d'un certificat d'accréditation pour l'enseignement plurilingue et interculturel. Tel que conçu initialement au sein de l'alliance, ce certificat reposait sur les principes – eux-mêmes promus par le Conseil de l'Europe il y a quelques décennies – d'un enseignement basé « sur les fondements théoriques de l'éducation bi-plurilingue, les options méthodologiques centrées sur l'étudiant, les compétences académiques et de communication de base, la prise en compte de la diversité » (Castellotti *et al.*, 2024, 48).

Ces collègues tourangeaux expliquent dans une publication récente (*ibid.*) leur tentative d'inflexion théorique de ce projet (par exemple l'introduction de la notion de « plurilinguisme » pour remplacer celle de « multilinguisme », qu'ils conçoivent comme centrée sur des compétences linguistiques fonctionnelles quantitatives, cumulatives et très rarement mises en synergie les unes avec les autres). Ils rappellent également ce que vivent probablement plusieurs défenseurs des pratiques plurilingues dans la mise en place de leur projet de formation en matière de plurilinguisme : de façon quelque peu incohérente, les projets visant à promouvoir les pratiques et pédagogies plurilingues sont souvent conduits de façon monolingue, la plupart du temps en anglais (*ibid.*, 50).

Néanmoins, tout cela est peu surprenant lorsque l'on observe les résultats d'une large enquête quantitative (Erua, 2023; Marinis et Gilles, 2025) menée auprès de dix-sept alliances universitaires européennes par Theodoros Marinis, de l'Université de Constance (Allemagne), membre de l'alliance Erua. L'enquête a été réalisée dans le contexte de la mise en place de leur déclaration commune sur une politique linguistique stratégique « Multilinguisme vivant » (Erua, 2023). Les chiffres (*ibid.*, 13-14) indiquent par exemple que trente-sept langues sont parlées par les membres du personnel et la population étudiantes d'Erua et que 17% des répondants de cette alliance à l'enquête (nombre de répondants = 545) déclarent avoir été élevés dans au moins deux langues différentes.

L'enquête révèle que malgré une perception positive du plurilinguisme, les réflexes demeurent très tournés vers des pratiques universitaires monolingues. Par exemple, lorsqu'on leur demande de donner leur sentiment sur l'énoncé : « Je trouve tout à fait convenable que l'anglais soit la langue commune de travail d'Erua », un total de 75% des répondants déclare qu'ils sont d'accord (très d'accord, d'accord et plutôt d'accord). De même, 35% des répondants considèrent que la communication institutionnelle de l'alliance sur Internet et

les réseaux sociaux, actuellement uniquement en anglais, n'a pas besoin d'être effectuée dans une autre langue, contre 17% des répondants qui aimeraient qu'elle le soit aussi en grec, 13% aussi en français, 12% aussi en allemand, et 24% aussi dans une autre langue.

Ce qui ressort d'une enquête de Marinis et de son équipe (*ibid.*; Marinis, 2024), réalisée auprès de dix alliances universitaires européennes, peut donc se résumer ainsi :

- le plurilinguisme est considéré comme prioritaire dans la plupart des alliances ;
- cependant, aucune n'a actuellement de politique linguistique explicite, alors que trois entendent en adopter une ;
- des actions de type didactique, conversationnel ou médiationnel plurilingue sont menées par plusieurs alliances, notamment des cours de langues, des programmes de tandems linguistiques ou l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle pour la traduction et le sous-titrage instantanés ;
- la piste la plus courante à ce stade pour capitaliser sur les compétences linguistiques des différents acteurs semble être la mise en place de dispositifs relevant de l'intercompréhension (au moins trois alliances la pratiquent avec plus ou moins d'intensité).

On notera cependant que sur le troisième point, les langues offertes dans les cours développés concernant majoritairement l'anglais (cinq sur sept répondants) et/ou une combinaison de plusieurs langues dont l'anglais.

Sur le plan des interactions, les dix alliances ayant fait l'objet de l'enquête de Marinis et de son équipe donnent lieu aux résultats suivants (*ibid.*) : sept alliances ne communiquent, à l'écrit comme à l'oral, qu'en anglais. Une alliance déclare un taux de communication orale d'environ 90% en anglais contre 10% dans une autre langue (à l'écrit, les taux respectifs sont 93% contre 7%). Deux autres alliances déclarent des

pratiques plus variées, quoique nettement anglo-dominantes, à savoir un usage de l'anglais se situant entre 60 et 70 % à l'oral, et entre 80 et 95 % à l'écrit.

Les résultats de cette enquête corroborent par ailleurs l'analyse d'un entretien mené par mes soins en 2023. L'une des alliances, Unita, se distingue par un programme explicite d'intercompréhension entre langues parentes, ce qui permet aux communications orales de se situer de façon plus équilibrée entre un usage de l'anglais à 60 %, du français à 20 % et d'interactions sur le mode intercompréhensif à 20 %. Une des représentantes françaises de cette alliance – appelons-la Sylvie – précise cependant que ce choix du plurilinguisme activé par le biais de l'intercompréhension faisait partie des trois éléments constitutifs de l'alliance.

On a une forte identité dans Unita, puisque, tu l'as dit, tu l'as bien repéré, [...] on a le multilinguisme avec le fait de n'être que des pays de langue romane. Ça, c'était une volonté. Parce que ça nous a fait perdre des points quelque part, on le savait, sur la... Comment ils ont appelé ça ? Le *geographical balance*. Si je me souviens bien, la balance géographique, parce qu'on n'avait aucun pays du Nord. [...] Parce qu'en fait, nos trois caractéristiques, c'est ça, langue romane et lien très fort avec le territoire. Eh bien, ça n'existait pas en Europe du Nord. Donc, on a fait ce choix des langues romanes qui est vraiment un choix constitutif et on le conserve puisqu'on s'est élargis. [...] Alors, on s'est basé sur des méthodes et des outils d'intercompréhension en langue romane. Je ne sais pas si tu les connais. C'est des choses qui ont été développées dans le cadre de plusieurs projets européens sur l'intercompréhension entre langues proches. (Sylvie, entretien du 6 avril 2023, 2'40-3'22)

Comme on le constate dans l'extrait, ce modèle ne fonctionne bien qu'à partir d'interactions dans des langues proches ou de

même famille. Néanmoins, comme l'explique Sylvie, ce principe, qui offre une solution viable de pratiques plurilingues, semble s'opposer à la politique d'équilibre géographique des projets européens et plus globalement à la philosophie de l'intégration européenne qui auraient plutôt tendance à exiger que les pays participants proviennent de diverses aires de l'Europe, tels des pays de langues slave, germanique, romane ou autres. Irrémédiablement, ce principe d'équilibre pousse donc à chercher une langue commune, qui en l'état, reste l'anglais.

Cette contradiction apparente, surmontée par cette alliance, s'ajoute à un certain nombre de paradoxes de ces dispositifs européens. En effet, on a affaire à des alliances qui, par leur nature plurinationale et donc plurilingue, ont besoin *a minima* d'une langue commune pour fonctionner. Le fait que cette langue soit l'anglais n'étonnera personne à ce stade de développement linguistique de l'Europe. Même Sylvie, qui représente probablement l'alliance la plus avancée sur la question de plurilinguisme dans les actes, le reconnaît :

Maintenant, quand tu intègres les Roumains et les Portugais, à distance en plus, sur des réunions à distance, c'est clair qu'on est *English friendly*, il n'y a pas de souci. Mais par contre, on essaye, par exemple, dans certaines présentations, de se dire : on se fait nos diapos en anglais, mais on parle lentement dans notre langue. (Sylvie, entretien du 6 avril 2024, 8'53-9'13)

L'anglais est assumé comme langue commune de travail, et ces alliances, élaborées comme locomotives de l'excellence scientifique européenne, contribuent de facto à renforcer le monolinguisme académique. Conçues à la fois comme des espaces d'intégration et de coopération européennes, mais également et nécessairement comme des lieux de concurrence entre elles, elles entrent aussi dans la compétition avec

les grandes universités ailleurs dans le monde, notamment au vu des importants fonds européens désormais destinés à la recherche ou en tout cas aux fonds d'amorçage de ces grands projets de recherche européens.

Ainsi, les alliances s'inscrivent dans une politique globale de la recherche et de la formation en anglais, et le paradoxe est ici que l'occasion saisie en 2018 de rassembler des Européens autour d'un grand projet formatif et scientifique pluriculturel (et donc à fort potentiel plurilingue) aboutit nécessairement à une uniformisation par l'anglais, condition sine qua non, à ce stade, pour faire fonctionner ce projet.

### **Pratiques et compétences linguistiques : quelques problématiques sociales**

Je souhaite soulever quelques questions sur la dimension sociale du projet. On remarque que ces dispositifs sont aussi créateurs de formes d'inégalités langagières, dans le sens où l'anglais devenant une ressource essentielle sur un marché universitaire anglicisé et anglo-dominant, les locuteurs en mesure de fonctionner intégralement en anglais sont nettement avantagés. Cela explique en grande partie, sans doute, que plusieurs vice-recteurs et coordonnateurs de l'alliance à laquelle mon université a adhéré sont des linguistes anglicistes, et que l'anglais soit un des critères déterminants d'accès aux postes de gestion et d'animation liées à ces alliances.

Les implications sociales et professionnelles de la mise en place de ces alliances sont en effet non négligeables par leur traduction en termes de recrutements, de ressources humaines ou de simple implication : seuls les agents en mesure d'interagir avec aisance en anglais, à l'écrit comme à l'oral, sont éligibles aux postes liés aux alliances. Quant aux activités formatives et scientifiques, elles ne peuvent être menées que par les enseignants, les chercheurs et les étudiants dont les compétences leur permettent des interactions dans un anglais

avancé, et de surcroît international par sa nature le plus souvent « non native » (voir Jenkins, 2000 ; Seidlhofer, 2011 sur ce dernier point, que je n'ai pas la place de développer ici).

Comme le montre Saulière (2013), dans le monde de l'entreprise, les compétences langagières sont un instrument d'exercice d'un pouvoir informel au moins aussi efficace que celui que confèrent le statut hiérarchique ou l'expertise. Il peut arriver que certains acteurs, aux compétences insuffisantes en anglais technique ou administratif, se retrouvent perdus durant les réunions (*ibid.*, 8). Dans un même ordre d'idée, Deneire et Forlot (2025) soulignent que la notion d'efficacité, une des clés de la gouvernementalité managériale néolibérale telle qu'analysée par Foucault (2004), laisse ainsi peu de place à ces échecs communicationnels, et donne donc au recrutement ou à la promotion de collaborateurs détenant un niveau d'anglais plus élevé que la moyenne.

## **Pour conclure**

Comme nous l'avons vu dans ce texte, le grand projet de création d'alliances universitaires européennes, ou plus simplement, à terme, d'universités européennes, s'est fait avec le postulat (souvent implicite, parce que relevant de l'évidence) que l'anglais serait la langue commune de ces consortiums. À quelques exceptions près, dont celle de l'alliance de Sylvie citée plus haut, les choses se sont élaborées sans politique linguistique clairement associée au développement du plurilinguisme. En effet, il y a bien longtemps que les institutions européennes promeuvent l'apprentissage et la pratique d'au moins deux langues, et la majorité des alliances ont de fait interprété leur fonctionnement comme déjà bilingue, attendu que hormis la république d'Irlande et Malte (et le Royaume-Uni en tant que membre désormais associé au programme), tous les autres pays participant aux alliances ont des langues nationales autres que l'anglais. Par conséquent,

ces alliances sont de facto plurilingues, mais incluent toutes l'anglais comme langue d'appui, sinon de travail.

Des enseignants-chercheurs de certaines alliances tentent toutefois actuellement de rattraper ce retard et de relever le défi d'une pratique vraiment plurilingue au sein de leurs alliances. Il est à espérer que ces universités européennes mettront la question des langues et du plurilinguisme à l'ordre du jour de leur projet, à l'instar de ce qu'elles font pour valoriser les valeurs européennes communes concernant les questions de santé, d'environnement ou d'équité sociale. Car il s'agit ici bel et bien aussi de durabilité, le patrimoine linguistique diversifié de l'Europe étant un enjeu important dans un contexte éducatif mondialisé. Certes, il faudra sans doute assumer la place centrale de l'anglais, langue de médiation, au sein de ces alliances si la volonté est qu'elles couvrent l'Europe du nord au sud et d'est en ouest. Le moins que l'on puisse espérer alors, c'est un *English-knowing plurilingualism*<sup>60</sup>.

## Références

- ANQUETIL Mathilde (2012). «Pour une politique linguistique universitaire au service d'une internationalisation plurilingue et durable, un rôle pour la réflexion francophone?», *Quaderni di Linguistica*, 3, p. 31-45.
- BOLTON Kingsley et GRADDOL David (2012). «English in China», *English Today*, 28/3, p. 3-9.
- BOLTON Kingsley et BOTHA Werner (2015). «English in China's Universities: Past and Present», *World Englishes*, 34/2, p. 190-210.
- CASTELLOTTI Véronique, COURTAUD Léa et DEBONO Marc (2024). «Plurilinguisme et interculturalité dans l'enseignement supérieur», *Language Education and Multilingualism: The Langscape Journal*, 6, p. 47-62.
- COURTAUD Léa (2021). «Une diversité standardisée? Enjeux de politiques linguistiques et formatives dans l'internationalisation des universités françaises», thèse de doctorat, Université de Tours.

<sup>60</sup> Je m'inspire ici de l'expression de Pakir (1991) qui décrit la politique linguistique de Singapour comme un *English-knowing bilingualism*.

- DENEIRE Marc et FORLOT Gilles (2025). «English in France», in K. Bolton (dir.), *The Wiley Blackwell Encyclopedia of World Englishes*, Hoboken, John Wiley and Sons, doi: 10.1002/9781119518297.eoweo0347 [consulté le 30 mars 2026].
- ERUA (EUROPEAN REFORM UNIVERSITY ALLIANCE) (2023). «Joint Statement on Strategic Language Policy», Deliverable 4.16, Task T.4-3, Conceive a shared language policy, document interne.
- FORLOT Gilles et DENEIRE Marc (2024). «The Progress and Stability of English in the French Context», *Word Englishes*, 43, p. 228-243.
- FORLOT Gilles (2009). «Vers la déconstruction d'un apprentissage idéologique: des "représentations-obstacles" dans l'enseignement des langues en France», *Les Cahiers de l'ACEDLE*, 6/1, p. 65-91
- FOUCAULT Michel (2004). «*Naissance de la biopolitique*». *Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard.
- HÉRAN François (2013). «L'anglais hors la loi? Enquête sur les langues de recherche et d'enseignement en France», *Population et sociétés*, 501, [www.ined.fr/fr/actualites/presse/22-05-2013-anglais-hors-loi-enquete-sur-les-langues-de-recherche-et-d-enseignement-en-france](http://www.ined.fr/fr/actualites/presse/22-05-2013-anglais-hors-loi-enquete-sur-les-langues-de-recherche-et-d-enseignement-en-france) [consulté le 4 février 2026].
- GRIN François (2014). «Dépasser les idées reçues», *Débats*, 178, p. 125-137.
- Jenkins JENNIFER (2000). *The Phonology of English as an International Language*, Oxford, Oxford University Press.
- LE FLOC'H Benoît et MBIDA Aurélie 2013. «L'anglais, talon d'Achille de l'enseignement supérieur», *Le Monde*, 10 avril 2013, [www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/04/10/l-anglais-talon-d-achille-de-l-enseignement-superieur\\_3157240\\_1473692.html](http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/04/10/l-anglais-talon-d-achille-de-l-enseignement-superieur_3157240_1473692.html) [consulté le 4 février 2026].
- LE LIÈVRE Françoise (2017). «Quelles motivations et quelles conséquences au choix d'enseigner en anglais à l'université en France?», in E. Suzuki, A. Potolia, S. Cambrone et P. Lasnes (dir.), *Penser la didactique du plurilinguisme et ses mutations. Politiques, idéologies, dispositifs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 73-84.
- MARINIS Theodoros (2024). «Multilingualism within a European Alliance», présentation à la réunion de démarrage du Euniwell WP5, Culture et Multilingualism Steering Group, 16 février.
- MARINIS Theodoros, FORLOT GILLES et BAUMGARTNER Ramona (2025). «Multilingual Policies, Practices, and Aspirations within European University Alliances», *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 121.
- PAKIR A. (1991). «The Range and Depth of English Knowing Bilinguals in Singapore», *World Englishes*, 10, p. 167-179.
- PARK Joseph S.-Y. (2015). «Language as Pure Potential», *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 37/5, p. 453-466.

SAULIÈRE Jérôme (2013). « L'anglicisation, un défi pour les organisations : regards croisés sur l'entreprise et l'enseignement supérieur », *Working Paper*, Colloque GEM&L.

SEIDLHOFER Barbara (2011). « Understanding English as a Lingua Franca », Oxford, Oxford University Press.

TRUCHOT C. (2014). « Allemagne : politiques linguistiques pour une alternative à l'anglicisation », *Les Langues modernes*, 1, p. 42-49.

WRIGHT Sue et ZHENG Lin (2016). « English in Chinese Higher Education : Past Difficulties, Current Initiatives and Future Challenges », *Journal of World Languages*, 3/3, p. 167-183.

Patchareerat Yanaprasart

## **Autour de la traduction du *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme***

11

### **Introduction. Faire d'une recherche sur le plurilinguisme un objet plurilingue et pluriculturel**

À l'ère de l'internationalisation du savoir, la recherche a pour mission primordiale de repousser les frontières de la connaissance. La publication d'un ouvrage par des chercheurs de langues différentes et la traduction de ce dernier dans une autre langue représentent des défis significatifs. En effet, il devient rapidement évident que des notions considérées comme acquises peuvent ne pas être partagées. Ce processus va bien au-delà de la simple traduction, impliquant une transposition et une appropriation des concepts scientifiques nécessitant des stratégies épistémologiques distinctes. Même entre des langues perçues comme proches, les univers culturels et conceptuels peuvent diverger profondément, reflétant des visions du monde et des découpages de la réalité distincts.

Une équipe de recherche multilingue et multiculturelle s'engage dans une réflexion approfondie et rétrospective sur la conception plurilingue à travers l'édition du *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* (Zarate et al., 2008). Les auteurs

du chapitre intitulé « *Le Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* : une recherche internationale, face aux défis d'une conception plurilingue et d'une traduction en anglais et en chinois » (Zarate *et al.*, 2015) décrivent les stratégies pragmatiques élaborées pour représenter la pluralité, en mettant en œuvre les résistances intellectuelles face aux règles d'un marché mondialisé et standardisé du savoir. La solution réside dans des pratiques collaboratives s'appuyant sur l'application du principe de réflexivité à travers des processus conceptuels de médiation et de remédiation.

### **Début de l'histoire du *Précis***

Mené entre 2004 et 2008 par un groupe international de chercheurs, ce projet de recherche a été initialement publié à Paris en 2008 (Zarate *et al.*, 2008) et a été ensuite traduit en anglais sous le titre *Handbook of Multilingualism and Multiculturalism*, paru en 2010, avant d'être également rendu disponible en chinois mandarin en 2016 sous le titre *Introduction aux idées de la pluralité linguistique et culturelle*. La collaboration efficace des membres de l'équipe a été facilitée par leur maîtrise partagée du français. Néanmoins, la préparation des résultats pour un éditeur français, suivie de la traduction en anglais pour les lecteurs anglophones, puis en chinois pour les lecteurs sinophones, a présenté des défis fascinants pour l'équipe, soulignant ainsi les nuances et les complexités de la communication interculturelle et interlinguistique.

### **Le *Précis* en anglais : clarifier les zones d'intraductibilité entre langues « proches »**

Après quatre années de collaboration intense pour éditer le *Précis*, la décision, en 2010 de traduire l'ouvrage en anglais a marqué une nouvelle étape significative dans le parcours de l'équipe de recherche. Dans leur chapitre, Zarate *et al.* (2015)

ont consigné plusieurs stratégies mises en œuvre pour surmonter la diversité linguistique et les écarts temporels: recours à des tactiques d'intercompréhension entre des langues étymologiquement proches, traductions informelles avec d'autres membres de l'équipe, sollicitation de clarifications, résumés de groupe, utilisation de supports visuels, rédaction de comptes rendus écrits des réunions, et bien d'autres encore. Les discussions autour des exigences des éditeurs et des attentes d'un lectorat francophone ont également révélé les multiples défis auxquels sont confrontés les chercheurs optant pour la publication destinée à un public non anglophone. Par exemple, la notion de «mobilité», largement employée en français pour décrire le déplacement des étudiants à travers l'Europe (études ou travail à l'étranger), s'est heurtée au terme anglais *mobility* qui englobe des connotations variées telles que la mobilité sociale ascendante, la migration et l'immigration, entre autres. La solution adoptée par les chercheurs francophones, consistant à utiliser le terme au pluriel («mobilités»), s'est avérée maladroite en anglais et n'a pas nécessairement dissipé les ambiguïtés.

Le défi majeur rencontré par l'équipe était de traduire le terme «plurilinguisme» en anglais. En s'appuyant sur la distinction établie par le *Cadre européen commun de référence* (2000), qui différencie le plurilinguisme en tant que phénomène individuel du multilinguisme en tant que phénomène sociétal, l'équipe a délibérément choisi de focaliser son ouvrage sur le plurilinguisme, le définissant comme le «répertoire linguistique [d'un individu] dans lequel toutes les capacités linguistiques ont leur place» (p. 5), plutôt que sur le multilinguisme, qui décrit la coexistence de différentes langues au sein d'une société donnée (p. 4). En 2010, le terme «plurilinguisme» ne jouissait pas de la même diffusion dans le monde anglophone que le terme «multilinguisme» en anglais, lequel a l'avantage d'englober à la fois la diversité linguistique individuelle et sociétale. Cependant,

les significations des termes évoluent rapidement dans notre paysage de recherche mondialisé. Depuis, le terme « plurilinguisme » a été adopté au Canada dans le sens européen, en partie pour se distinguer de l'association controversée « multilinguisme et multiculturalisme ». Dans une troisième étape, la question se pose alors de savoir comment ce débat pour la visibilité de l'ouvrage et sa diffusion dans les pays occidentaux se déroule dans un contexte sinophone. Dans quelle mesure les processus de « circulation internationale des idées » décrites par Bourdieu (1993, 263) et les malentendus structurels qui en résultent ont-ils été examinés et résolus ?

### **Le *Précis* en chinois : rendre visible la traductibilité entre langues « éloignées »**

La décision de traduire le *Précis* en chinois en 2012 a été le résultat des efforts conjoints d'une équipe de chercheurs et d'enseignants chinois de l'Université des langues étrangères de Pékin, qui avaient préalablement travaillé sur la traduction du *Cadre européen commun de référence* du français vers le chinois. Encouragé par leur succès rencontré en le rendant accessible aux enseignants chinois de langue étrangère, l'équipe de l'Université de Pékin a proposé de faire de même pour le *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Ce troisième chapitre de la vie de l'équipe de recherche met en lumière les difficultés rencontrées par certains membres de l'équipe et les dix-huit chercheurs et traducteurs chinois. Pour ces chercheurs, le défi ne résidait pas seulement dans la recherche d'équivalents pour des notions clairement issues d'une tradition cartésienne occidentale de la recherche intellectuelle et de l'apprentissage critique des langues, mais aussi dans l'adoption d'une conception de la diversité linguistique et culturelle en partie étrangère aux politiques linguistiques et culturelles actuelles de la République populaire de Chine. Trouver les mots pour reformuler le *Précis* en chinois a été

une tâche ardue pour l'équipe de recherche de Pékin, moins un exercice linguistique qu'un exercice de positionnement par rapport au discours éducatif dominant en Chine et de légitimation d'une nouvelle approche scientifique de l'enseignement des langues en particulier.

### Rencontre franco-chinoise : du problème à la solution

La rencontre qui s'est déroulée au printemps 2013 à Pékin entre l'équipe de recherche européenne et l'équipe chinoise d'universitaires et de traducteurs avait pour but principal de parvenir à une traduction satisfaisante du *Précis* en chinois. Cependant, elle avait également pour objectif d'observer et de documenter la négociation de sens au sein des équipes. Cette double réflexivité visait à identifier les différentes stratégies linguistiques, conceptuelles, culturelles et épistémologiques employées par les participants et à catégoriser les processus utilisés. Cette approche souligne un processus socio-anthropologique centré sur l'étude des équipes de recherche internationales et la diffusion des concepts au-delà des frontières nationales.

La traduction de l'ouvrage en chinois ouvre de nouveaux dialogues visant à établir des passerelles entre les langues et les cultures, à travers lesquelles se déploient divers processus de (re)médiations conceptuelles. En effet, selon Forster Vosicki (2015, 285), les langues jouent « un rôle configurant dans la construction et le transfert du savoir ». Les contenus scientifiques ne peuvent être dissociés du langage et sont continuellement construits, coconstruits, déconstruits et reconstruits « au cours de situations de traduction, d'interprétariat, de transmission, de collaboration, d'échanges, de débats, dans des situations de pluralité linguistique et culturelle » (Gohard-Radenkovic *et al.*, 2012, 7). Au sein de ces échanges scientifiques, les savoirs peuvent être (re)médiés

(Berthoud, 2016) par un mécanisme de régulation qui met en relation deux termes et deux êtres (Briant et Palau, 1999). Ces processus, souvent caractérisés par leur caractère fluctuant, fluide et instable, comme décrit par Gohard-Radenkovic *et al.* (2012), nécessitent l'emploi de différentes stratégies de négociation, de renégociation, de contrôle et de régulation, que ce soit dans des contextes de communication scientifique monolingues ou plurilingues (Gajo *et al.*, 2021). Lorsqu'un savoir est transmis, échangé, discuté ou débattu dans un discours formulé dans une langue différente de celle dans laquelle le concept a été initialement conçu, on parle de remédiation. D'après Gajo (2013, 99), «c'est à ce double niveau que le plurilinguisme sert à la fois de loupe et de ressource supplémentaire dans le processus des savoirs». Cette double médiation «plurilingue» offre la possibilité de proposer un regard alternatif (Berthoud et Gajo, 2016) sur des objets d'étude transnationaux, tout en ajustant plus explicitement les moyens linguistiques disponibles.

## Du plurilinguisme à la pluralité linguistique

En l'occurrence, l'adaptation des termes «plurilinguisme» et «pluriculturalisme» du français en chinois a été soumise à un examen minutieux. Cette analyse a exploré ce qui peut être plus ou moins identifiable, transposable, traduisible et appropriable, dans un contexte où les incertitudes terminologiques ont été nombreuses. Marquées par des interrogations, des approximations et des prises de décisions, ces discussions ont illustré la complexité inhérente à la traduction et à l'adaptation de concepts culturels et linguistiques à deux langues distinctes.

Lors de la traduction, l'équipe chinoise a principalement travaillé à partir de la version française du *Précis* plutôt que de sa version anglaise. Cette approche a conduit l'équipe chinoise à adopter les concepts spécifiques à la version française,

comme en témoigne le choix de titre, « Introduction aux idées de la pluralité linguistique et culturelle » (多语言和多文化思想概论, *duoyuyanheduowenhuasixianggailun*), qui met l'accent sur l'« idée » de pluralité. Le terme chinois choisi, littéralement traduit par « pensées et réflexions », s'est avéré particulièrement approprié car il évoque le plurilinguisme et le pluriculturalisme en tant que notions, concepts ou visions. En effet, le caractère 多 (*duo*), signifiant « nombreux » en chinois, est employé pour traduire les préfixes « multi- » et « pluri- » sans distinction. Ainsi, la formulation du titre en chinois le rend « concis, clair et facile à lire et à retenir » (Fu, 2017, 187). Cette option permet aux Chinois de rester fidèles à l'original français tout en se distinguant en mettant en avant les « idées », c'est-à-dire les pensées et réflexions, qui proviennent clairement d'une autre culture.

La transcription suivante des échanges au sein de l'équipe montre comment celle-ci a réussi à surmonter les obstacles posés par les contextes occidentaux.

- (FR.) J'ai fait des propositions qui correspondent à peu près à ce que Joël a montré à l'écran. C'est-à-dire, pour le « plurilinguisme », je pense plutôt à une notion, à un concept. Alors que « multilinguisme », c'est plutôt un fait. [...] un constat d'existence de plusieurs langues, alors que « plurilinguisme », c'est plus abstrait, c'est une notion, c'est une vision.
- (DM.)... et tout ça, on peut le rendre en caractères chinois ?
- (FR.) Oui, en caractères chinois, on dit « *yuyanduoyuan*, 语言多元 », je ne sais pas... « *yuyanduoyuanhua*, 语言多元化 », ça correspond au « plurilinguisme ».
- (GA.) En plus, c'est musical. [...]
- (FR.) Oui, mes collègues n'hésitent pas à faire des remarques, même si c'est moi qui l'ai traduit. Je ne suis pas très satisfait maintenant, j'hésite, parce que je dirais, le « plurilinguisme » en chinois, on peut dire « *duo yuan*

+ isme», «*duo yuan zhu yi*», «*yuyan duo yuan zhu yi*». Parce que c'est «plurilinguisme», on souligne ce «isme», c'est en termes de culture, dans le domaine de la culture, on prétend aussi à une certaine pluralité. Mais je dirais, même en chinois, quand on traduit en chinois, sémantiquement on est fidèle au texte français, mais en chinois, ça poserait peut-être deux problèmes. D'abord, phonétiquement, ce n'est pas très joli, c'est trop long. Ensuite, politiquement, idéologiquement, c'est un peu trop idéologique, quand on dit «isme».

– (JB.) Tout à fait.

– (FR.) Je voudrais atténuer, parce que là, c'est plutôt un ouvrage scientifique, une recherche scientifique. C'est pourquoi je préfère, peut-être, une autre option, on abandonne «isme», je dirais «*yuyanduoyuanhua*, 语言多元化».

– (JB.) Bien sûr, il donne plus de dynamique et d'évolution au phénomène, alors qu'effectivement le suffixe «isme» qui a été créé au début du XX<sup>e</sup> siècle a permis de décliner «capitalisme», «socialisme», etc.

– (FR.) Voilà, c'est très idéologique et politique...

– (JB.)... et, figé beaucoup en théorie sur ceci cela.

(Zarate *et al.*, 2015)

Dans cet échange, l'objectif n'est plus uniquement de théoriser la notion de pluralité, exprimée par le choix des caractères, mais aussi d'éviter le marquage politique souvent associé à l'usage du suffixe «isme».

## Du pluriculturalisme à la pluralité culturelle

Le débat se poursuit sur la dimension «politiquement correcte» de la pluralité culturelle, ce qui conduit à la création d'un concept jugé comme la meilleure réponse dans les contextes chinois et français.

– (FR.). Par contre, il y a un autre problème, une autre question en chinois, je pourrais dire, «la pluralité linguistique dans les langues», et quand il s’agit des cultures, c’est difficile, c’est pas très joli de dire «*wenhua duoyuanhua*, 文化多元化», parce que dans le contexte, on n’aime pas trop la «pluralité» lorsqu’il s’agit des cultures, des idées, par contre on incite les gouvernements, les autorités chinoises à accepter la diversité culturelle.

– (GZ.) Comme chez nous.

– (FR.) C’est pourquoi j’hésite : est-ce que je peux dire «*yuyanduoyuanhuahewenhua duoyanghuagailun*, 语言多元化和文化多样化概论», «la pluralité linguistique et... plusieurs voix», littéralement [...] ?

– (AG). Quoi que... on a créé un terme parce que «pluriculturalisme», ça n’existait pas, c’est le terme «pluriculturalité» qui existait. En fait, à cette occasion-là pour créer une rythmique, on a créé le mot «pluriculturalisme» qui se distinguait en effet vraiment/se démarquait de «multiculturalisme». Donc on a créé un terme... C’est vous qui pouvez décider par rapport aux enjeux de votre contexte. Il n’y a que vous qui pouvez savoir ce qui peut passer.

(*Ibid.*)

## Voix/contre-voix vers une pluralité (harmonieuse) des voix

Dans cet exercice, l’équipe cherchait à explorer des situations concrètes où les langues ont été non seulement utilisées mais aussi retravaillées, en contrepoids à la puissance mondiale de l’anglais. Bien que le français ait été la première langue de travail, l’anglais est devenu la seconde. Les débats se déroulent à l’intersection de ces deux langues, inégalement maîtrisées par tous les chercheurs.

Par ailleurs, l'idée de pouvoir et de contre-pouvoir linguistique prend un nouveau sens dans la décision des coordinateurs de contrebalancer les points de vue exprimés dans chaque chapitre par une perspective opposée, similaire à un point/contrepoint musical. Ce concept s'est avéré extrêmement difficile à traduire en chinois, une langue qui ne partage pas cette vision dialectique des rapports de force (*voix et contre-voix*) et qui préfère une polyphonie harmonieuse de voix.

Par exemple, les auteurs montrent comment certains termes, comme « diaspora transnationale » et « voix/contre-voix » ont été facilement traduisibles respectivement par 跨国移居 (*kuaguoyiju*) ou « groupes nationaux résidant à l'étranger » et 正调-反调 (*zhengdiao-fandiao*) ou « polyphonie ». Cependant, on pourrait affirmer que de telles traductions ignorent les débats politiques cherchant à trancher si la diaspora chinoise, par exemple en Australie, est véritablement australienne ou fait partie d'un « groupe national » chinois. Elles évitent également le problème de la pensée dichotomique (*voix/contre-voix*) en faveur d'une pluralité harmonieuse (polyphonie). De même, le terme français « politiques de littéracie », déjà adaptation de l'anglais en français, a été traduit en chinois par 扫盲教育政策 (*saomangjiaoyuzhengce*), signifiant « éducation du peuple à la lecture, à l'écriture et au calcul », perdant ainsi certaines de ses connotations politiques. Enfin, le concept de « mobilité », si cher aux Européens, a été traduit en chinois par 大学生国际校际交流 (*daxueshengguojiaojiaoliu*), signifiant « échanges étudiants interuniversitaires », afin de le distinguer clairement des autres formes de mobilité, comme celle des vagabonds et autres personnes issues de milieux pauvres qui parcourent la campagne chinoise.

## **Discussion. Principe de réflexivité et processus conceptuel de médiation : vers une remédiation dans un contexte de pluralité linguistique, culturelle et disciplinaire**

Lorsque l'anglais est utilisé comme *lingua franca* par les équipes de recherche internationales, les malentendus sont souvent perçus comme des problèmes mineurs dans un consensus mondial présumé sur la signification des concepts et des théories scientifiques. La suprématie de l'anglais est alors considérée comme un « fait incontestable ». Cependant, lorsque la langue de travail est le français et que les principaux chercheurs sont des locuteurs dont le français est la langue maternelle, formés dans la tradition universitaire française, certains postulats scientifiques fondamentaux du projet doivent être décomposés, expliqués et comparés à des hypothèses similaires formulées par les autres membres non francophones de l'équipe dans leur propre langue scientifique. Cette situation crée une dynamique complètement différente au sein de l'équipe de recherche, apportant à la fois des défis et des avantages.

Les défis à relever étaient considérables, car l'équipe était non seulement plurilingue, mais aussi pluriculturelle et pluridisciplinaire. Certains membres étaient anthropologues, d'autres étaient issus des domaines de l'éducation, de la linguistique, de la linguistique appliquée ou des études littéraires et culturelles. Leur *habitus* académique reflétait des histoires institutionnelles diverses, des politiques de financement variées, et des expériences de publication diversifiées. Cependant, les avantages étaient tout aussi significatifs. Après un choc initial constitué par le fait que des notions jusque-là tenues pour acquises n'étaient pas partagées par les autres membres de l'équipe, les discussions ont ralenti et une atmosphère de réflexion s'est installée. Les hypothèses ont dû être explicitées, et les bases idéologiques et politiques de

la recherche scientifique ont dû être reconnues et soumises à l'examen des autres membres de l'équipe. Ainsi, l'équipe a vécu directement ce que Bourdieu décrivait comme la nécessité de « pousser encore plus loin l'effort de réflexivité qui [lui] semble être la condition fondamentale du progrès de la scientificité dans les sciences sociales » (1993, 274).

Le rôle crucial de la traduction a conduit les membres de l'équipe à comprendre qu'une similitude linguistique, comme celle entre le français et l'anglais, ou une affiliation à la même famille linguistique, ne garantit pas une proximité automatique dans les univers culturels et conceptuels qu'elles transposent. Au contraire, ces langues peuvent se révéler très éloignées dans leur manière de percevoir la réalité et de concevoir le monde. Penser entre les langues nécessite ainsi de désopacifier des zones d'intraductibilité entre langues « proches » et des zones de traductibilité entre langues « éloignées » grâce aux échanges des chercheurs dans le contexte de la mondialisation des univers scientifiques. Sans cette nécessité d'identifier ce qui peut être transposé, traduit et adapté, ainsi que ce qui demeure intransposable ou intraduisible, cette équipe aurait eu du mal à saisir les processus conceptuels de médiation et de remédiation.

## **Conclusion. Dynamique de coconstruction polyphonique des savoirs**

Comme le soulignait Bourdieu, le principe de réflexivité est une des méthodes les plus efficaces pour mettre en pratique l'internationalisme que la science sous-entend et promeut (1993, 264). La finalité première de l'activité scientifique est de construire et produire un savoir. Ce processus est évolutif et changeant, nécessitant des mises à jour constantes parmi les chercheurs. Dans cette dynamique de coconstruction polyphonique qui met en lumière l'intersubjectivité et l'altérité, la polysémie et l'hétérogénéité (Bertucci, 2009), la réflexivité, qui

implique une prise de conscience et un examen approfondi de sa propre démarche scientifique, permet à chaque chercheur d'adopter une approche réflexive et autocritique, en objectivant sa relation à l'objet et en décentrant les perspectives.

En reconnaissant que la recherche vise à repousser les frontières du savoir, s'affirmer sur la scène internationale compétitive n'exclut pas la possibilité d'explorer de manière innovante, hybride, critique, réflexive et éthique des objets transnationaux. À travers des pratiques collaboratives plurilingues et pluriculturelles entre le français et le chinois, tout en passant par l'anglais, les auteurs et les traducteurs se sont activement investis dans une résistance intellectuelle. Ils ont contesté, réévalué et enrichi les discours et pratiques intellectuelles pour promouvoir la pluralité et favoriser une compréhension plus profonde et nuancée du monde. Cette approche implique diverses actions, telles que la remise en question des idées, théories, croyances et pratiques intellectuelles dominantes ou établies, l'exploration de perspectives et d'approches alternatives offrant des visions du monde différentes, la valorisation de la diversité intellectuelle et culturelle, l'innovation conceptuelle pour défier les approches conventionnelles, la réflexivité critique sur la production de connaissances et un engagement éthique pour résister aux pressions de la conformité intellectuelle ou de la pensée unique.

Au nom de l'internationalisation du savoir, des échanges entre trois langues ou plus ont permis d'introduire de nouveaux concepts et de réinterpréter de manière innovante les concepts existants. De nouveaux termes et des éclairages conceptuels inédits ont été élaborés pour rendre compte des nouvelles réalités sociales, en tenant compte des nouveaux défis scientifiques. Ainsi, travailler de manière plurilingue apparaît pertinent, offre différentes perspectives de réflexion et d'action, et permet d'examiner comment l'internationalisation influence le rôle social des langues dans la production et la transmission des savoirs. Pour Berthoud (2016), la

langue assume deux fonctions distinctes : elle sert à la fois de véhicule pour transmettre et diffuser des informations, pour faciliter et optimiser une communication efficace et rapide (fonction véhiculaire), tout en jouant un rôle dans la conceptualisation, la médiation et l'approfondissement des savoirs (fonction constitutive). L'internationalisation des connaissances doit donc s'effectuer dans un processus de diversification et de standardisation profond. Il est essentiel de créer et d'innover un environnement où les cultures et langues différentes ont l'opportunité d'interagir, favorisant ainsi des perspectives «hybrides et multilatérales, médiées et remédiées» (Yanaprasart, 2018, 18).

## Adaptation des textes de base

KRAMSCH Claire (2015). Synopsis. «Le précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme: une recherche internationale, face aux défis d'une conception plurilingue et d'une traduction en anglais et en chinois», in G. Zarate, A. Gohard-Radenkovic et R. Fu, *infra*.

ZARATE Geneviève, GOHARD-RADENKOVIC Aline et FU Rong (2015). «Le précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme: une recherche internationale, face aux défis d'une conception plurilingue et d'une traduction en anglais et en chinois», in U. Jessner-Schmid et C. Kramsch (dir.), *The Multilingual Challenge: Cross-Disciplinary Perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 239-270.

## Références

BERTHOUD Anne-Claude et GAJO Laurent (2016). «Le plurilinguisme comme révélateur de médiation et instrument de re-médiation», in coll., *Hommage à Liana Popp*, Cluj Napoca, Université de Cluj Napoca.

BERTHOUD Anne-Claude (2016). «Une communication scientifique plurilingue au service de la qualité des savoirs», in S. Borg et al. (dir.), *L'Université en contexte plurilingue dans la dynamique numérique*, Paris, Archives contemporaines, p. 167-174.

BERTUCCI Marie-Madeleine (2009). «Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales: quelques jalons», *Cahiers de sociolinguistique*, 14/1, p. 43-55.

- BOURDIEU Pierre (1993). « Concluding Remarks : For a Sociogenetic Understanding of Intellectual Works », in C. Calhoun, E. LiPuma et M. Postone (dir.), *Bourdieu : Critical Perspectives*, Chicago, University of Chicago Press, p. 263-275.
- BRIANT (DE) Vincent et PALAU Yves (1999). *La Médiation*, Paris, Nathan.
- FORSTER VOSICKI Brigitte (2015). « Vers une approche institutionnelle de la question du plurilinguisme à l'université », in X. Gradoux, J. Jacquin et G. Merminod (dir.), *Agir dans la diversité des langues. Mélanges en l'honneur d'Anne-Claude Berthoud*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 283-298.
- FU Rong (2017). « Quelques enseignements et réflexions tirés de notre expérience de traduction du français au chinois du *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme* (PPP) », *Synergies Chine*, 12, *La traduction. Enjeux pour l'apprentissage de langues, la formation de traducteurs, la circulation internationale du savoir et des idées*, p. 183-192.
- GAJO Laurent (2013). « Le plurilinguisme dans et pour la science : enjeux d'une politique linguistique à l'université », *Synergies Europe*, 8, p. 97-110.
- GAJO Laurent, STEFFEN G. et YANAPRASART Y. (2021). « Between Internationalising Science and Multilingualising Knowledge. The Case of Research Evaluation », *European Journal of Language Policy*, 13/1, p. 75-101.
- GOHARD-RADENKOVIC Aline, GREMION Myriam, VEILLETTE Josianne et YANAPRASART Patchareerat (2012). « Stratégies de (re)médiation dans des situations plurilingues », *Alterstice*, 2/1, p. 3-8.
- YANAPRASART Patchareerat (2018). « Enjeux de la double médiation du plurilinguisme dans le milieu académique multilingue. Internationalisation ou diversité dans l'enseignement supérieur? », *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 15/2, 2018, doi: 10.4000/rdlc.2991 [consulté le 4 février 2026].
- ZARATE Geneviève, LÉVY Danielle et KRAMSCH Claire (dir.). (2008). *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Archives contemporaines.
- ZARATE Geneviève, LÉVY Danielle et KRAMSCH Claire (dir.). (2011). *Handbook of Multilingualism and Multiculturalism*, Paris, Archives contemporaines.
- ZARATE Geneviève, LÉVY Danielle et KRAMSCH Claire (dir.). (2016). *duōyuán yǔyán hé duōyuán wénhuà jiàoyù sīxi āng yīn lùn*, Paris, Archives contemporaines.



Maria Helena Araújo e Sá,  
Raquel Carinhas et Danièle Moore

# **Penser le plurilinguisme par le plurilinguisme ? Mise en quêtes inquiétante pour *faire et être* en recherche en didactique des langues**

12

## **Introduction**

Naviguer entre les langues, réfléchir de manière plurilingue pour faire sens, ensemble, et coconstruire des projets éducatifs pluriels avec des partenaires de tous bords (des enseignants dans les écoles, des enfants, leurs familles, des intervenants muséaux, des photographes professionnels, des chercheurs universitaires), comment cela permet-il de transformer l'acte d'enseigner-apprendre et, plus profondément, de changer nos façons de faire et d'être en recherche en didactique des langues (DL) ?

Notre « trio » est parti d'un défi lancé initialement à Danièle par Helena, en 2018, d'accompagner le travail doctoral de Raquel, mené principalement en espagnol en Uruguay mais qui devait être rédigé en portugais.

Une montagne. Je ne peux pas, je ne parle ni espagnol ni portugais. (Danièle)

Tu peux, tu es spécialiste de didactique du plurilinguisme, tu défends le plurilinguisme comme atout, l'éducation plurilingue comme un droit et un levier d'apprentissage,

l'intercompréhension [...] il suffit de faire ce que tu dis et défends! Lance-toi si ce projet te plaît comme tu l'as avoué lors de sa discussion publique<sup>61</sup>. (Helena)

Il fallait arriver à bon port. Il fallait le faire. Danièle a embarqué.

Raquel avait déjà traduit son projet de thèse en français pour que le dialogue puisse avoir lieu, un geste initial simple mais fondateur. Dès lors, ce qui avait commencé comme une collaboration entre Raquel et Helena s'est élargi, s'est déplacé, pour devenir un trio pluriel. L'entrée de Danièle dans cette aventure ne s'est pas faite comme on ouvre une porte, mais comme on entre dans une conversation déjà en cours, avec écoute, curiosité et respect et sensibilité réciproque, mais aussi une amitié grandissante.

Ce dialogue s'est d'abord tissé en français, mais très vite, nous avons été traversées par d'autres langues, d'autres références, d'autres mémoires. Ces navigations plurilingues ont agi comme des révélateurs de nos façons singulières de nous engager avec les sujets, les objets et les langages de la recherche. Et aussi, bien sûr, avec nos rôles : celui de chercheuses, de superviseuses, de co-apprenantes. Danièle, dont le travail l'a menée de l'Europe au Canada, au Japon et, à travers ce projet, en Uruguay, porte une attention particulière à la dimension sensible et située des savoirs. Son approche, mêlant récit, arts, engagement communautaire et recherche-action, a contribué à nourrir certains croisements, les frottements et les bifurcations de ce travail à trois voix. Mais ne brûlons pas les étapes. Commençons par le début. Partageons ici quelques-unes de nos premières impressions.

<sup>61</sup> Il s'agit d'une discussion avec un expert externe exigée pour l'admission en thèse dans le programme doctoral en Éducation de l'université d'Aveiro, Portugal.

*Quando empecé mi investigación nunca pensé que el español hiciera tanto y tan parte de mí. Soy portuguesa y vivo en Montevideo hace 17 años. Ahí doy clases de portugués y de literatura portuguesa en la Universidad de la República. Es cuando uno empieza a pensar de una forma más frecuente y sistemática (doctorat oblige) sobre la razón de ser de una educación plurilingüe que uno se da cuenta de las incidencias de los plurilingüismos en nuestras vidas cotidianas. ¿Qué significa circular constantemente entre dos idiomas – el portugués, mi idioma materno, y el español? ¿Cómo se dibuja mi mundo desde esta navegación plurilingüe? ¿Qué cosas son dichas o no dichas? ¿Qué visibles e invisibles atraviesen nuestra interacción diaria con las personas? Una madre me dijo una vez que el plurilingüismo era un concepto acunador. La acción de acunar no es más que dar confort a un bebe recién nacido. Y así es... el plurilingüismo hace parte de mí de una forma visceral y mis pensamientos solo encuentran sentido en esa misma confluencia de idiomas, como ustedes lo van a leer. (Raquel)*

*Que aventura esta! Sinto-me tão empolgada! Raquel surgiu “do espaço”, não a conhecia, que sorte a minha 😊 parece tão criativa e ousada! Quem escolher para discutir o seu projeto? Alguém especial que possa trazer um contributo efetivo... Danièle Moore? Sim! Ups! Danièle não apenas aceitou mas gostou muito do projeto. Foi uma discussão espetacular! E se fizéssemos um trio? Eu, em Portugal, Raquel, no Uruguai (o que sei eu do Uruguai? Quase nada!), Danièle no Canadá (nunca trabalhei com ela em supervisão... ). As hipóteses deste projeto correr bem são... IMENSAS.*

*Foi assim que vivi a situação de partida. Apresento-me: eu sou Helena, trabalho em educação em línguas e formação de professores há décadas, em Aveiro, Portugal, e o meu foco é a intercompreensão, em especial na interação plurilingue e intercultural. Este trio Raquel-Helena-Danièle é uma imersão a pique nesta interação, mas em contexto de supervisão doutoral. Sinto-me*

*preparada para o desafio. Mas não me posso esquecer que estamos num projeto de tese, e que o trabalho será avaliado por um júri externo... e que a academia pode ser muito fechada, rígida... será que estou a criar algum risco para a Raquel, ao colocá-la numa situação de supervisão tão inusitada<sup>62</sup> ? (Helena)*

Avançons ! Au-delà des parcours académiques, linguistiques et universitaires de chacune, de nos sentiments de départ, quels ont été les incidences de notre plurilinguisme dans la manière de faire et d'être en recherche ?

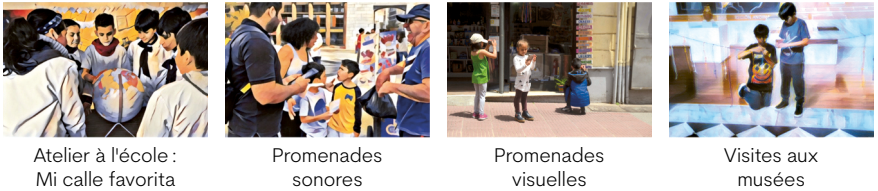
## **D'une recherche construite à son potentiel instabilisateur**

La recherche avait comme objectif de comprendre les répercussions de projets développés par les partenariats école-famille-musée-enfants sur l'éducation plurilingue. Une école, une mère, quatre musées – le Mumi (Museo de las Migraciones), le Mapi (Museo de Arte Precolombino e Indígena), le musée historique de la ville (Museo Histórico Cabildo) et le centre de photographie de Montevideo (Centro de Fotografía de Montevideo) – ainsi qu'une photographe ont accepté l'invitation de Raquel, au début de 2019, afin de créer avec elle un projet plurilingue (PP) pour des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le PP a donné lieu à une série d'expériences éducatives mêlant langues, arts et pratiques performatives, pensées pour éveiller une conscience critique de la diversité linguistique, culturelle et sociale de la Ciudad Vieja, le quartier historique de Montevideo. Ces expériences, vécues par les différents acteurs du projet – enfants, enseignants, artistes, chercheuses –, se sont déployées dans des espaces pluriels : la rue, l'école, les musées.

<sup>62</sup> Notre argumentation portant sur la fonction des langues dans le processus de construction de la recherche, nous nous garderons ici de traduire les *verbatim* que nous citons.

La figure 12.1 en offre un aperçu : elle rassemble quelques fragments de ces moments partagés, qui témoignent de la richesse, mais aussi de la complexité, du tissage relationnel et épistémologique que le projet a cherché à mettre en œuvre (Carinhas *et al.*, 2022 ; 2023a).



**FIGURE 12.1** Illustration d'une scénographie trajectivante d'un parcours expérientiel avec et pour les enfants (source : visuels par Raquel Carinhas).

Ces expériences collaboratives, sensibles et plurilingues visaient à tisser des liens expérientiels entre les enfants et leur quartier, à Montevideo. En marchant, en observant, en écoutant, en jouant, ils ont arpenté la Ciudad Vieja autrement, au rythme de promenades sonores et photographiques, de rencontres imprévues, de fragments de langues saisis au vol. Nous avons mobilisé des approches ethnographiques déambulatoires, visuelles, corporelles (Melo-Pfeifer, 2023) qui ont permis aux enfants de se raconter et de raconter leur quartier autrement, par le théâtre, les arts visuels, le jeu, les mots, les corps, les images. Dans un atelier à l'école, filé tout au long de ce parcours plurisitué, les enfants ont rassemblé ces expériences sensibles sous la forme d'une fresque murale collaborative, mêlant photographies prises lors des balades, dessins et collages : une cartographie ré-imaginée, recomposée à partir de leurs regards pluriels, de leurs imaginaires et de leurs voix.

Ce parcours de recherche, qui les a menés hors de l'école, dans la rue et dans différents musées de la ville, a permis

d'ouvrir encore plus ces espaces de réflexion sensible. En explorant des thématiques comme « les enfants et les migrations » au Mumi ou « les langues et cultures autochtones de l'Amérique du Sud » au Mapi, les enfants ont (re)trouvé des échos à leurs propres trajectoires, à celles de leurs familles, à celles des langues qui habitent leur quotidien. Et ce sont les mises en corps, les mises en récit, les mises en scène de ces expériences – ce théâtre du sensible – qui ont soutenu, peu à peu, l'émergence d'une réflexivité plurilingue, incarnée, chez les enfants comme pour nous.

L'écriture de la thèse, elle, a dû faire un pas de côté : Raquel a dû organiser, clarifier, tracer une chronologie (comme le montre la figure 12.1). Mais ce que nous avons vécu, collectivement ne suit pas un ordre linéaire. Ce fut un chemin fait de retours, de silences, de doutes, de résonances aussi. Dans notre trio, et avec nos partenaires, cette recherche a ouvert des brèches dans nos façons d'être chercheuses, dans nos certitudes, dans nos territoires d'expertise. Elle a mis à l'épreuve nos langues, nos outils, nos manières de faire et d'écouter.

Dans cette contribution, nous avons choisi de revenir sur deux épisodes particuliers, où cette instabilité s'est faite plus vive, plus palpable. Deux moments de mise en inquiétude de nos identités de chercheuses, où penser le plurilinguisme de manière plurilingue est devenu une expérience transformative, épistémologique autant que sensible.

Épisode 1 : « Isto não é uma parceria » / « Ceci n'est pas une "parceria" » ou le plurilinguisme comme une déconstruction inquiète de ce qu'est dessiner et conduire une recherche en partenariat quand notre Nord est le Sud

Du point de vue méthodologique, cette recherche se développe à partir d'un partenariat. La première étape du projet a donc été sa constitution. Mais comment définir, dans ce

contexte, un partenariat, en particulier lorsqu'il s'agit d'une construction collaborative mettant en jeu nos croyances autour du plurilinguisme et de ses atouts potentiels pour des élèves du primaire dans ce contexte particulier que constituait la ville de Montevideo? Nous sommes parties, bien évidemment, d'une définition classique issue de la littérature consacrée aux partenariats liant familles, écoles et communauté, en l'occurrence celle d'Epstein (1992), pour qui le partenariat constitue une alliance formelle et contractuelle qui se traduit dans un travail collaboratif dont les contributions, objectifs et bénéfices sont partagés (Depetris et Eames, 2017; Epstein *et al.*, 2002; voir Carinhas, 2018). Mais est-ce que le mot « partenariat » avait les mêmes significations en toutes les langues que traverse cette recherche? Et est-ce que nos partenaires partageaient nos croyances et valeurs autour du plurilinguisme et de sa valeur sur le terrain scolaire et muséal?

Très rapidement, l'immersion sur le terrain aux côtés des acteurs qu'on prétendait impliquer et de leurs institutions nous a plongées dans un univers complexe et mouvant, qu'on comprenait à peine, qui nous faisait avancer et reculer sans destination à vue, et qui provoquait, à chaque pas, un intense sentiment d'insécurité. Le carnet de recherche tenu pour sa thèse par Raquel, qui inclut des échanges entre nous, est marqué de cette insécurité et, surtout, de la manière dont elle nous a placées devant un dilemme : soit nous acceptions, avec tous les risques méthodologiques associés pour un projet de thèse, de dé/reconstruire certains de nos concepts initiaux de la recherche, comme ceux de « partenariat/*parceria/red* » ou de « plurilinguisme », en y incorporant les voix et expertises de nos partenaires, soit la recherche telle qu'on l'avait conçue (en partenariat!) ne pourrait pas avoir lieu.

Il ne s'agissait pas seulement de traduire des mots ou de circuler d'une langue à l'autre. Ce qui était en jeu, c'était bien plus qu'une adaptation terminologique : c'était une

négociation des référents, une négociation des enjeux eux-mêmes, et par là une remise en cause des hiérarchies de savoirs qui sous-tendent les cadres de recherche collaboratifs. Notre Nord à nous se voulait solidaire mais il demeurait un Nord, avec ses implicites méthodologiques, ses routines institutionnelles et ses illusions de clarté conceptuelle. Nos partenaires, situés dans d'autres Sud, nous obligeaient à une forme d'écoute radicale, où ce que nous pensions être des évidences : *parceria*, « plurilinguisme », « partenariat » devenaient matière à débat, à malentendu productif, à déconstruction. Ainsi, l'aspect plurilingue du projet ne se limitait pas à valoriser la diversité linguistique : il mettait au défi nos cadres théoriques et nos relations de pouvoir en recherche. En somme, nous n'étions pas en train de traduire des concepts, mais de les re-négocier, voire de les re-fonder collectivement dans un espace instable où les enfants, les éducateurs, les artistes et nous chercheuses devenions coconstructeurs d'un sens en mouvement.

Un exemple particulièrement fort de ces déconstructions a été illustré autour des négociations conceptuelles plurilingues des notions de plurilinguisme, de compétence plurilingue et d'éducation plurilingue dans un texte intitulé « Re-Voicing Conceptualizations of Plurilingual Education: "El plurilingüismo, este concepto de... ¿cómo se puede decir?" » (Carinhas *et al.*, 2023b). Ce texte présente notre effort de décentrement réflexif déclenché par les nombreuses interactions avec les partenaires autour de la reconceptualisation de « plurilinguisme », que nous avons cristallisée autour d'une carte, celle de l'Amérique inversée, *América invertida*. Cette carte artistique, œuvre de 1943 de l'artiste uruguayen Joaquín Torres García (et que, par hasard, il se trouve que Danièle avait photographiée sur la vitrine d'une librairie du centre-ville de Montevideo lors de son unique séjour là-bas), bouleverse les discours et conceptualisations visuelles des représentations cartographiques eurocentrées

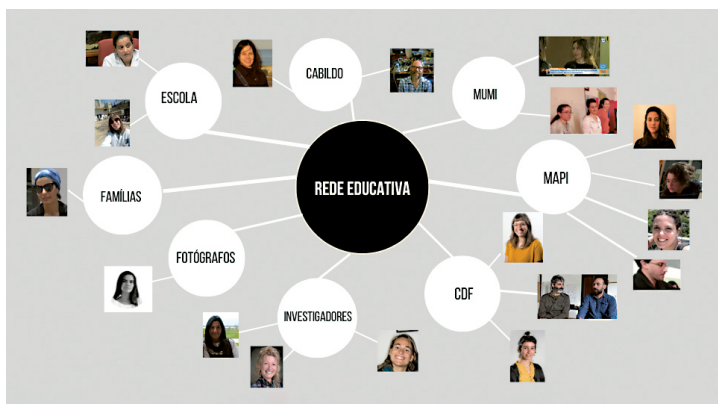
du monde. Cette *América invertida* est devenue pour nous une métaphore de nos parcours de recherche, qui se nourrissent d'autres cartes dessinées, d'autres navigations plurilingues et d'autres collaborations éducatives plurisituées antérieures et simultanées au Japon, au Canada, en Uruguay et au Portugal, d'autres déambulations sensibles mises en résonance dans la scénographie d'expériences imaginées ici avec les partenaires du projet. Une tectonique des plaques qui, doucement, sûrement, a contribué à ébranler nos certitudes de chercheuses, un tissage raisonné et résonné, et effilochant.

Mais l'inversion de Torres García n'est pas une affaire cartographique. Pas simplement. Il ne fait pas une carte. Il fait un dessin, une œuvre d'art si vous voulez. Cette différence est importante : le dessin agit comme une sorte d'articulation sensible dénonçant la postérité de toute carte, le contrat sensible que cette dernière a mis en marche. (Celedón Bórquez, 2014, par. 4)

Et c'est ainsi justement la carte du partenariat (figure 12.2), issue de nos nombreux tâtonnements au moment de passer d'une langue à l'autre (comme le choix du mot en espagnol *red* pour parler du partenariat) et de nos explorations croisées des différents sens attribués à nos rôles dans ces constellations collaboratives, qui donne la boussole de notre premier grand écueil. ¿Y los niños ?

Comme s'exclame A, la photographe uruguayenne du projet, les enfants, pourtant au cœur de tout le projet et partenaires de la recherche, sont, dans notre représentation de la *red*, les grands absents. La perplexité de A (¿Vos crees?) devient notre propre perplexité, ainsi que le montrent les échanges de l'exemple suivant.

*Un día de 2023, pensando en la muestra cartográfica del proyecto con A y del modo cómo íbamos a representar la red educativa :*



**FIGURE 12.2** ¿Y los niños? Red Educativa, un partenariat réseauté (source : visuel conçu par Raquel Carinhas).

*Raquel – Yo pensaba colocar los miembros de la red como en una tela, como en la figura que armé, pero en tela. Están las instituciones, pero quisiera frisar las personas, los educadores de los museos, tú, N, D, C...*

*A – Y los niños.*

*Raquel – Sabes que yo no veo a los niños como haciendo parte de la red educativa...*

*A – ¿Vos crees ?*

Les entrées tirées du carnet de recherche de Raquel, présentées ci-dessous, sont illustratives d'autres de ces moments de tension interprétative. Elles portent les traces des dérégulations conceptuelles successives dans lesquelles il nous a fallu nous engager si nous voulions que le projet aboutisse. Dans ces entrées, la normativité du concept de « partenariat » est assez visible (1 et 2), ainsi que l'inquiétude provoquée par la difficulté de le transmettre aux partenaires potentiels et, par conséquent, de les faire adhérer à notre proposition de

travailler ensemble (3). La perplexité à l'égard du passage du concept au terrain est particulièrement visible dans l'entrée 4 :

*Aproveitei para contabilizar quantos parceiros tínhamos até ao momento [...] 20 PESSOAS! Somos imensos e os professores estão em franca maioria, o que pode ser um constrangimento à participação dos que são de fora da escola. (Entrée 1)*

*Discutimos estratégias para dropinar a liderança da D... A rede não era aquilo. A sala docente não é o espaço para uma parceria. Era essencial desprender o trabalho da rede da sala docente e das atividades que as professoras já tinham pensado. (Entrée 2)*

*Após este encontro, fiquei bastante apreensiva em relação à reação da D... Vou tentar reunir-me com ela na quinta-feira, ... e tentar convencer, mas sem impor, a ideia da parceria, mais no sentido de que em rede conseguimos fazer mais coisas. (Entrée 3)*

*Também lhe comentei que, da minha revisão de literatura sobre a formação de parcerias e, sobretudo, em teses de doutoramento, não se reflete muito sobre esta temática, parece que tudo sai muito bem, mas, na maioria das vezes, há grandes constrangimentos. (Entrée 4)*

Dans ces moments initiaux, Helena était, sans aucun doute, la plus anxieuse, luttant entre la reconnaissance évidente de l'inutilité du concept canonique, fixé dans la littérature, car incompréhensible pour les potentiels partenaires, et l'exigence de présenter devant un jury externe une thèse « sans faille » méthodologique, donc bien fondée dans la littérature de recherche (Entrée 5, qui figure des entrées du carnet de recherche et des échanges par WhatsApp entre Raquel et Helena) :

*A Helena recordou, por mensagem, a importância de estarem as famílias, pelo menos um pai, ou mãe, ou avó.*

*A Helena diz que precisaríamos de mais docentes.*

[22/03/2019 19:39:54] Helena Araújo e Sá : Mas os museus estão garantidos não é ?

[02/04/2019 18:48:47] Helena Araújo e Sá : Como correu a reunião ?

Dans cette tension initiale, deux éléments clés composant le concept de partenariat posaient problème : la nécessité de mettre en place une convention de recherche, avec les partenaires, claire, stable, avec des règles, des équilibres, des agendas bien définis et des compromis, et la compréhension partagée de ce que représentait un « travail collaboratif » autour du et par le plurilinguisme. Cette tension se manifeste dans plusieurs entrées du carnet de recherche, assemblées dans l'Entrée 6 :

*Em conversa com a orientadora, este projeto acaba mais por ser conseguido pela vontade e trabalho dos museus do que dos outros parceiros, questionando se isso era de facto uma parceria.*

*Até agora, para apagar um pouco as vontades de uma investigadora, acabei por deixar que fossem os outros parceiros a sugerir atividades, sendo que os museus e a A foram aqueles que mais se dispuseram a isso.*

*... tanto as famílias como a D têm tido contributos mais no sentido da operacionalização e logística dessas atividades do que na criação de novas. [...] Coloco-me a questão sobre se as mães entenderam o seu papel na rede... Museu e escola, parece mais fácil, mas está difícil com as famílias.*

Mais c'est encore, petit à petit, dans le croisement des voix déclenchées par les mises en expériences esthétiques et sensibles du projet qu'on voit émerger une nouvelle façon, plus expérientielle, d'envisager ce partenariat, fondé sur le respect de voix multiples et croisées, celui-là même qui nous tenait à cœur : plus souple, plus flexible, plus éloignée des standards de la recherche et plus proche des vécus ensemble. C'est alors



**FIGURE 12.3** Les enfants en action (promenades sonores et visuelles)  
(visuels : Raquel Carinhas ; photographies : Raquel Carinhas et Ana Almenar).

le mouvement de reconstruction polyphonique du concept de partenariat en action qui se construit comme le moteur de la recherche. Le collage de la figure 12.3, centré sur le regard des enfants, croisé à celui de Raquel et d'Ana (une des partenaires du réseau), les expériences fragmentées qu'il assemble ainsi que les différentes formes de mises en abîme qu'il permet, en démultipliant les perspectives, permet une recombinaison des images (une méta-image) dont les différentes lentilles et mises en focale reflètent, somme toute, un renouvellement de nos propres conceptualisations (de la recherche et de nous-mêmes dans la recherche).

(Raquel) En retournant vers les photos, en el *hic et hoc* (6 de abril de 2024), es muy interesante ver como Ema captura a Gustavo en la foto del coin de la gauche, como se Ema fosse eu – mas é a Ema que ocupa essa espacialidade/papel/ponto de vista de investigadora – y a su vez Ana

captando ese momento. En el dominio artístico de la fotografía, se llama una metafotografía (la foto de la foto). Y si de la metafotografía pasamos a una metarecherche (un nouveau concept?) comme si la recherche fosse feita por capas, um processo em capas em que cada capa é um ponto de vista (en efecto es lo que esa foto implica). Volvemos por lo tanto a una imagen caleidoscópica de la investigación. Capaz que Ana ha bien pinchado nuestra consciencia.

## Épisode 2 : Les images des mots : à la rencontre de quelques intraduisibles

La navigation plurilingue, que ce soit dans les moments d'échange entre Raquel, Helena et Danièle, entre les membres du partenariat, ou dans la rédaction d'articles et la présentation de conférences dans différentes langues (portugais, espagnol, français et anglais), a exigé un processus continu de traduction des questions de recherche du projet, processus qui n'est pas sans être influencé par leur formulation finale. Dès la mise en œuvre du PP, nous avons toutes les trois ressenti que les questions ne correspondaient pas à un projet dont la nature exploratoire et expérientielle commençait à gagner le pas :

[...] maintenant que nous avons le partenariat et des propositions d'activités concrètes qui se mettent en place, il nous faut repenser vite le plan de la recherche. Quels savoirs veut-on construire sur cette merveilleuse expérience éducative? De quoi avons-nous besoin pour cela? Cela dit, il nous faut formuler clairement les questions de recherche et les outils. N'oublions pas que le contexte de départ est une thèse de doctorat. (E-mail de Helena, 19/08/2019).

Quelles étaient donc les questions de départ discutées dans le cadre de la soutenance du projet, avec Danièle, en 2018? Nous les transcrivons du document traduit en français.

- Quelles sont les contributions d'un projet plurilingue interdisciplinaire (PPI), conçu en partenariat avec l'école, les musées et les familles, pour le développement de la compétence plurilingue et interculturelle des enfants de l'Éducation publique en Uruguay?
- Quelles sont les incidences du PPI: (i) sur les valorisation, mobilisation et reconfiguration des répertoires plurilingues et pluriculturels de ces enfants quand ils sont confrontés à des situations de contact de langues et cultures dans plusieurs contextes? (ii) sur leurs images des langues et du plurilinguisme?

La réflexion suivante traduit la gêne provoquée par ces questions dans la gestion postérieure du processus de recherche et l'urgence d'y réfléchir, depuis la position de chercheuse impliquée:

*(Raquel) Relendo o meu carnet de bord reparo como me sentia absolutamente presa a estas questões de investigação. Das duas uma: ou eu as mantinha e não teria propriamente dados para responder; ou me desfazia delas. Mas este desfazer-se delas não foi propriamente simples: "O projeto está a correr super bem, mas corremos muitos riscos do ponto de vista investigativo: desde o tipo de atividade – que por vezes pode fugir às questões da investigação –, ao facto de os parceiros não estarem muito entrosados com o plurilinguismo". (Carnet de recherche, 09/10/2019)*

*(Raquel) Apesar do "Ça va être une expérience formidable...Vasy" de Danièle, no momento em que começámos com as experiências educativas com os miúdos, eu encontrava-me num vazio: não sabia minimamente que questões de investigação formular... Recordo-me de um dia, por ZOOM, quando Helena questionou "Então, quando é que começa a escrever?", eu responder que não sabia dizer o projeto, apenas o conseguia projetar visualmente na imagem em movimento de um caleidoscópio.*

Au fil de l'écriture de la thèse, Raquel a revisité et transformé ses questions de recherche. Dans un texte à dominante narrative, ces questions n'ont pas tant servi à baliser une hypothèse qu'à accompagner, structurer, orienter le cheminement de la pensée. Finalement, en voici la nouvelle formulation :

- *Como é que redes educativas entre escola, museus, famílias e investigadores podem contribuir para paradigmas participativos de investigação-intervenção em DL ?*
- *Como é que os cenários pedagógicos plurilingues multissituados são construídos e implementados ?*
- *Como é que crianças e famílias se engajam colaborativamente e que tipo de recursos investem ao longo das experiências educativas do PP ?* (Carinhas, 2023, 15).

Pendant une rencontre virtuelle avec Danièle, Raquel a avoué qu'elle avait du mal à bien traduire en portugais certains concepts clés des questions de recherche que nous utilisions dans nos échanges en français, comme les termes « investir » (*investir*) et « ressources » (*recursos*) de la troisième question. Est-ce que ces concepts et ces notions circulant dans la recherche didactique francophone avaient la même portée de signification en portugais ? Était-ce ceux dont nous avions besoin ? Et c'est finalement le détour par l'anglais, la langue d'aucune de nous, pour traduire nos diapositives lors d'une présentation au symposium international ISB13 (International Symposium on Bilingualism), en juillet 2021, qui a constitué le tournant nécessaire pour nous permettre de continuer à avancer dans notre pensée en trouvant un terme (*infuse*) qui condensait les orientations à la fois liquides, perméables, transformatives et les aspects kaléidoscopiques de la recherche dans laquelle nous étions engagées (figure 12.4). Un moment de nouage conceptuel que Raquel a décrit comme épiphanique.



**FIGURE 12.4** Extrait du diaporama de la présentation de la recherche au ISB13.

## Infuse : une épiphanie

Néanmoins, nous avons du mal, de nouveau, à revenir au français, et encore plus au portugais.

*(Raquel) Ainda que não conseguisse traduzir a primeira questão do slide em português, essa pergunta passou a acompanhar a construção do meu pensamento no desenvolvimento da escrita da tese.*

Danièle pensait qu'à ces carrefours de la recherche plurilingue, nous trouvons des mots qui servent de métaphores à notre pensée et que nous devrions les prendre comme tels, en tant que métaphores, puisque leur signification n'est pas enfermée dans un sens unique, mais qu'elle est plutôt de nature sémiotique. Vers la fin de la rédaction de sa thèse, Raquel a décidé de formuler la question de recherche aussi en anglais. C'est dans cette langue, qu'elle maîtrise moins et avec laquelle elle se sent peu proche, que, comme elle l'exprime également à la fin de la thèse, elle trouvera la véritable question de recherche, une recherche qui assume son caractère expérientiel, maintenant renforcé dans et par le processus d'écriture plurilingue : *How school, families, museums, researchers and children infuse plurilingualism and plurilingual education ?*





## Épilogue : « ¿Vai um desenho ? »

*(Raquel) Outubro 2022. Falta um mês para a entrega da tese. Recuperação de memória de uma conversa de WhatsApp entre Helena e Raquel.*

*Helena – Falta o último capítulo. Vai ser o mais difícil e exigente porque vai ter de fechar isto tudo.*

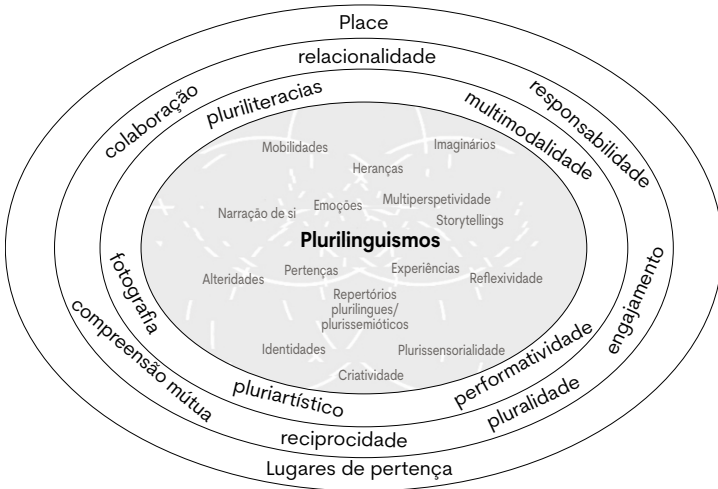
*Raquel – Não sei se consigo fechar.*

*Helena – ???*

*Raquel – Não sei como isto se pode fechar. Acho que não se pode mesmo fechar como aquilo do rizoma. Acho que não vou concluir a tese, não no sentido de concluir, mas que isto tudo é inconcluso, inacabado...não se conclui nada. Estou a pensar muito no que dizer nas conclusões e decidi fazer um desenho. A minha conclusão vai ser um desenho.*

*Helena – Hmmm.*

Pour conclure, ce regard réflexif à trois porté sur notre expérience dans une recherche plurilingue, créatif et collaboratif, dans un contexte social spécifique avec lequel, nous, les chercheuses, avons des degrés de familiarité variables (mais qui n'était le contexte premier d'aucune d'entre nous), a permis des mises en quête inquiétantes et inconclusives (figure 12.7), déstabilisant nos territoires et identités professionnelles et nos manières d'être et de faire de la recherche en éducation. En particulier, ce projet a conduit à une compréhension de la DL en tant qu'espace scientifique où la connaissance se construit dans des approches circulaires et multifocales toujours remises en échec, à travers des processus épistémologiques qui suggèrent de nouvelles formes de rationalité et d'interprétation des phénomènes éducatifs, dans le cadre de contextes historiques, culturels, sociaux, langagiers, artistiques, multimodaux, complexes, mobiles et dynamiques.



**FIGURE 12.7** Représentation visuelle d'une pensée inconclusive (source : Raquel Carinhas).

Ainsi, cette expérience de recherche plurielle et plurilingue en DL nous a permis de comprendre notre discipline comme étant constituée et se constituant de multiples scénarios interconnectés de *coconstruction des savoirs*, ou d'interactions avec d'autres espaces, en particulier ceux des pratiques éducatives, artistiques et muséologiques, et avec les acteurs qui les habitent et les façonnent, dans leurs manières d'être, de faire et de vivre diverses, qui ne se distinguent pas, bien évidemment, des foyers de langues qui les peuplent.

## Références

- CARINHAS Raquel (2018). *Educação para o plurilinguismo: um projeto educativo na interface de escola, museus e famílias* (projet de recherche), non publié.
- CARINHAS Raquel (2023). *Educação para o plurilinguismo: um projeto na interface escola, museus e famílias*, Aveiro, Universidade de Aveiro.

- CARINHAS Raquel, ARAÚJO E SÁ Maria Helena et MOORE Danièle (2022). « Plurilinguismes, paysages linguistiques et constructions identitaires : une approche éducative pluri-située et multi-sites », *Cahiers de l'Ilob*, 12, p. 285-309.
- CARINHAS Raquel, ARAÚJO E SÁ Maria Helena et MOORE Danièle (2023a). « Vivre le plurilinguisme au/par le musée : une expérience de partenariat multi-sites à Montevideo en Uruguay », *Babylonia tema*, 1/2, p. 43-52.
- CARINHAS Raquel, ARAÚJO E SÁ Maria Helena et MOORE Danièle (2023b). « Re-Voicing Conceptualizations of Plurilingual Education : “El plurilingüismo, este concepto de... ¿cómo se puede decir?” », *Journal of Multicultural Discourses*, doi : 10.1080/17447143.2023.2207094 [consulté le 4 février 2026].
- CELEDÓN BÓRQUEZ G. (2014). « La question du son et l'Amérique latine : au-delà des cartographies », *Appareil*, 14, doi : 10.4000/appareil.2102 [consulté le 4 février 2026].
- DEPETRIS Thea et EAMES Chris (2017). « A Collaborative Community Education Model: Developing Effective School-Community Partnerships », *Australian Journal of Environmental Education*, 33/3, p. 171-188.
- EPSTEIN Jean (1992). *School and Family Partnerships*, Baltimore, Center on Families, Communities, Schools, and Children's Learning.
- EPSTEIN Jean, SANDERS Mavis G., SIMON Beth S., SALINAS Karen C., RODRIGUEZ Natalie et VAN VOORHIS Frances (2002). *School, Family and Community Partnerships: Your Handbook for Action*, Londres, Corwin Press.
- MELO-PFEIFER Silvia (dir.) (2023). *Linguistic Landscapes in Language and Teacher Education: Multilingual Teaching in and beyond the Classroom*, New York, Springer.

Laurent Gajo et Anne-Claude Berthoud

## Conclusion

Dans cet ouvrage, nous avons voulu mettre en lumière plusieurs scènes de la vie scientifique et académique sous l'angle des pratiques langagières. La norme monolingue semble souvent admise ou attendue par défaut. On tend à reproduire à l'échelle internationale ce que l'on connaît à l'échelle locale. Si plusieurs langues sont en jeu, elles vont être mises en concurrence pour conduire au (non-)choix d'une seule langue. La langue élue n'est pas forcément perçue comme hégémonique, et son adoption pourra être ressentie comme « naturelle ».

Les études de cas, les anecdotes et les exemples présentés et analysés dans cet ouvrage montrent, en premier lieu, le rôle constitutif de la langue et du discours dans la fabrication et la diffusion des savoirs scientifiques. La langue ne se présente pas comme un véhicule neutre et transparent de savoirs universellement partagés. En deuxième lieu, les arguments développés dans plusieurs contributions mettent en évidence le rôle important du choix de langue dans le fonctionnement des communautés de chercheurs. Même si l'on s'en tient à la fonction de communication portée par les langues, les enjeux et modalités de la communication méritent d'être pensés en termes d'inclusion et de participation. La recherche a besoin

de toutes les voix. Ces diverses considérations conduisent, en troisième lieu, à penser des politiques linguistiques explicites et débattues au sein des universités, des instances de soutien à la recherche et des alliances internationales. Ces politiques supposent une prise de conscience des rapports entre science, discours et diversité. Elles engagent une réflexion sur les rapports entre internationalisation et contextualisation. Elles engendrent des retombées sur la nature des savoirs, la carrière des chercheurs et le dialogue scientifique.

Dans cet ouvrage, nous avons voulu donner une tribune à une diversité de disciplines et de postures méthodologiques. L'interdisciplinarité large permet de regarder de manière plus fondamentale le fonctionnement de la science et de ses discours. Elle permet surtout de réduire les compartimentations attribuant tel objet à telle discipline et stérilisant la réflexion de fond sur la construction – par le langage et à travers un débat situé dans un contexte sociohistorique – et la circulation des savoirs scientifiques. La spécialisation disciplinaire, sans doute nécessaire à une certaine forme de progrès, opère des réductions qui tendent à favoriser des illusions d'objectivité, d'universalité et de vérité. Rétablir le dialogue interdisciplinaire apporte ainsi une stimulation bienvenue quand il s'agit de réfléchir à une question aussi importante que celle des liens entre science et discours. Quand un juriste parle de la langue et du discours, il doit être écouté. Quand un physicien montre en quoi le plurilinguisme est structurant dans son domaine, ses arguments méritent une attention particulière. Ils se révéleront même plus convaincants, aux yeux d'un public académique large, que ceux de linguistes qui, d'une certaine manière, défendent «leur» objet. L'interdisciplinarité plus étroite au sein des sciences du langage, quant à elle, apporte aussi de nombreux bénéfices. Elle permet de regarder un objet largement partagé selon des choix épistémologiques et des démarches méthodologiques diversifiés. Toutes les postures exprimées ici ont toutefois en commun la prise

au sérieux des pratiques discursives et des langues, ce qui ne va pas – ou plus – de soi dans certaines théories du langage qui ne voient dans celui-ci qu'une résultante de processus cognitifs décontextualisés, dont les langues ne seraient que des expressions interchangeable. On en vient à « désincarner » le chercheur, dont le discours est censé refléter l'*objet pensé* et non le *sujet pensant*. L'interdisciplinarité de notre entreprise se double ainsi d'une *intersubjectivité*, où la science se fabrique avec toutes les personnes agissant et réfléchissant sur le terrain des discours étudiés. Comme déjà signalé en introduction, le *multi* est interrogé à partir du *pluri* et dans une perspective *alter*.

Cet ouvrage met en garde contre l'adoption aveugle d'une norme monolingue. L'hégémonie linguistique peut assécher la problématisation et mener à une forme de stérilité épistémologique. Elle peut conduire les chercheurs à réduire leurs réseaux d'interlocuteurs et, du coup, à réduire leurs thématiques de travail, le marché de la science débouchant sur la marchandisation des savoirs et une approche quantitative et standardisée des réalisations scientifiques. L'hégémonie linguistique s'accompagne dès lors d'une uniformité des pratiques scientifiques. Incapable de traiter et de comprendre des données de recherche produites localement, elle peut laisser sur le bord de la route ce qui résiste à une science universalisante. Si ceci se mesure aisément dans les sciences humaines et sociales, cela affecte d'une manière ou d'une autre tous les domaines scientifiques.

Les contributions de cet ouvrage montrent que, sur le terrain, dans les laboratoires, dans les équipes, dans le fonctionnement effectif des projets, dans les pratiques scientifiques de proximité, l'orientation vers une langue unique pose régulièrement problème. Face à une *doxa* louant la place de l'anglais dans la science, ce problème reste toutefois peu affiché dans les circuits publics et reconnus de la vie académique. On s'aligne, on joue le jeu, ce qui étonne dans un monde où

l'esprit critique est de mise. Mais il s'agit d'être reconnu par l'autre quand celui-ci est supposé détenir plus d'expertise et, ne le cachons pas, plus de moyens. Les rapports centre/périphérie, largement décrits en sociolinguistique, se retrouvent aussi dans les choix linguistiques du domaine scientifique. Une politique linguistique explicite gagne ainsi à être installée dans une institution, car elle peut contribuer à émanciper cette dernière d'habitudes non questionnées et d'une « docilité » excessive. On lit, par exemple, dans le préambule des dix-huit mesures de politique linguistique de l'Université de Genève, le passage suivant :

*Encourager une recherche d'excellence, en favorisant la confrontation des idées dans plusieurs langues, en fonction des domaines, et en évitant la concentration de l'expertise scientifique de pointe dans les pays porteurs d'une langue dominante. (Collectif, 2012)*

On affiche bien, ici, la conscience des tensions entre centre et périphérie et la nécessité de les réguler. L'excellence passe par des moyens matériels, mais elle passe surtout par des cerveaux. Les langues, de leur côté, constituent à la fois un bien marchand et l'outil de la pensée. C'est ce deuxième aspect qui doit être rappelé sans cesse. Les 7000 langues de l'humanité n'ont pas vocation à encombrer inutilement le chemin vers le progrès. Le plurilinguisme impose un ralentissement fécond. Les intraduisibles, présents même entre langues dites « proches », nourrissent le progrès scientifique. Si la diversité linguistique semble faire obstacle à la science globalisée, elle se présente comme un frein utile. Il s'agit, pour cela, de voir au-delà de la fonction instrumentale ou utilitaire de la langue :

*In many contexts, people in mobility show insufficient awareness of the benefits of additional language learning. Lingua francas (and more generally, languages of wider communication) are*

*frequently used instrumentally and interactionally, enabling immediate needs to be met but not allowing for deeper integration within the respective target societies. [...] There is a strong need to change public perceptions in order to present plurality of languages as a desirable outcome of mobility, not hindering inclusion but rather supporting it. (Iannàccaro, 2018, 132-133)*

Cette citation nous invite à identifier de l'épaisseur dans la langue et à considérer que celle-ci peut nous conduire vers une intégration plus profonde dans les communautés diverses. Cela est particulièrement vrai des projets de mobilité, qui se contentent trop souvent de trouver un « exotisme » facile à décoder. On pourra même voir dans l'organisation de filières – en anglais – pour étudiants « internationaux » le souci de servir cette facilité. Découvrir un nouveau pays, mais en anglais; valider de nouveaux enseignements, mais dans la même monnaie d'échange et selon des évaluations accommodées pour l'université d'origine. Cet ouvrage veut contribuer à la prise de conscience évoquée dans la citation.

Cela dit, il ne vise pas à gommer l'intérêt d'une certaine facilité, d'accommodements nécessaires à la vie en grand groupe et à la circulation large des savoirs. Dans certains cas, le monolinguisme peut conduire à ne pas compliquer inutilement le débat. Assumées, les pratiques monolingues rendent à coup sûr des services et ont leur place dans des tâches particulières – marquées par une complexité extrême – ou en certains points de la chaîne de production/diffusion du savoir. Mais on ne tombe pas alors dans un monolinguisme « aveugle » et convenu ou dans une adoption sans conditions de la langue hégémonique. La langue n'est pas qu'un outil...

Aujourd'hui, les langues et les discours entrent en résonance avec un autre outil, de plus en plus puissant et créatif, l'intelligence artificielle. L'IA est discours, l'IA est savoir, et elle pose de nouveaux défis à la gouvernance universitaire (voir Martinez, 2024). Ce nouvel outil va sans doute assumer

rapidement une partie des complications liées à la grande diversité, il va contribuer à rendre accessible et visible ce qui reste difficilement atteignable. Mais il doit continuer à servir une intelligence humaine façonnée dans des interactions profondément sociales prenant au sérieux la différence, le décalage. Plus encore, une intelligence questionnant ce décalage et le mettant sans cesse en perspective.

## Références

- COLLECTIF (2012). «18 mesures pour une politique des langues à l'Université de Genève», [www.unige.ch/rectorat/static/politique\\_langues.pdf](http://www.unige.ch/rectorat/static/politique_langues.pdf) [consulté le 4 février 2026].
- IANNÀCCARO Gabriele (2018). «How Can the Validation of Language Skills Support Mobility and Inclusion», in F. Grin *al.* (dir.), *Mobility and Inclusion in Multilingual Europe: The MIME Vademecum*, Grandson, Artgraphic Cavin, p. 132-1322.
- MARTINEZ Pierre (2024). *Intégrer l'intelligence artificielle à l'université*, Paris, L'Harmattan.

# Présentation des autrices et des auteurs

**Maria Helena Araújo e Sá** est professeure titulaire au département d'éducation et psychologie de l'Université d'Aveiro, Portugal. Elle est coordinatrice scientifique du Centre de recherche didactique et technologie dans l'éducation des formateurs (CIDTFF) et directrice du doctorat en Éducation. Ses domaines de recherche et de publication comprennent l'intercompréhension, l'éducation plurilingue et interculturelle, et la formation des professeurs. Elle collabore avec des agences internationales de politique linguistique et avec des programmes de formation avancée au niveau master et doctorat en Angola, au Mozambique, au Brésil et en Chine. Elle est coordinatrice scientifique et responsable pour la formation du projet de coopération Écoles bilingues et interculturelles de frontière, mené par l'Organisation des États ibéro-américains.

**Anne-Claude Berthoud** est professeure honoraire de linguistique à l'Université de Lausanne. Elle est membre d'honneur de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, dont elle a assuré la présidence de 2004 à 2010, et membre d'honneur du Conseil européen pour les langues, dont elle a présidé le groupe de travail «Langues et science». Ses domaines d'enseignement ont été la linguistique pragmatique et la linguistique de l'acquisition. Ses travaux de recherche s'inscrivent au carrefour des linguistiques de l'énonciation, de l'interaction et du plurilinguisme. Ils portent actuellement sur les processus de construction et de transmission des connaissances – linguistiques et non linguistiques – dans l'interaction plurilingue. Elle a notamment coordonné le projet

européen Dylan (Dynamiques des langues et gestion de la diversité) au sein du 6<sup>e</sup> programme-cadre.

**Raquel Carinhas** est professeure adjointe à l'école d'éducation de l'Institut polytechnique de Bragança depuis septembre 2024. De 2006 à 2024, elle a été lectrice du Camões – Institut pour la coopération et la langue du Portugal à l'Université de la République, en Uruguay. Elle est aussi chercheuse au Centre de recherche en didactique et technologie pour la formation des formateurs (CIDTFF) de l'Université d'Aveiro. Elle s'intéresse aux plurilinguismes, aux collaborations écoles-familles-communautés-musées et institutions culturelles, aux méthodologies de recherche participatives (auto)ethnographiques, créatives et visuelles, et aux contextes d'apprentissage du portugais en tant que langue étrangère/seconde et minoritaire.

**Patrick Chardenet** est chercheur en sciences du langage, spécialisé en didactique des langues et des cultures. Titulaire d'un doctorat de l'Université Paris-3-Sorbonne-Nouvelle, il poursuit une carrière entre des activités académiques d'enseignement et de recherche en France et au Brésil, des responsabilités de coopération universitaire internationale au Canada, d'expertise et de conseil en politique linguistique éducative auprès d'organisations et de services culturels d'ambassades de France et d'éditions scientifiques internationales chez Peter Lang International Academic Publishers à Bruxelles.

**Gilles Forlot** est professeur de sociolinguistique et de didactique des langues à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco, Paris). Auparavant, il a été chercheur associé au Centre en éducation franco-ontarienne d'Oise/Université de Toronto (Canada) et chercheur postdoctorant à l'Université catholique de Louvain (Belgique), puis maître de conférences à l'Université de Picardie Jules-Verne, à Amiens (France). Il est titulaire d'un doctorat en sociolinguistique de

l'UC Louvain et d'une habilitation de l'Université de Rennes-2. Après plus d'une décennie à étudier les pratiques langagières et les politiques linguistiques et/ou éducatives au Canada, en Belgique et dans le nord de la France, ses recherches actuelles portent sur la place des langues dans la construction des nations singapourienne et malaisienne, ainsi que sur la diffusion de l'anglais dans les établissements d'enseignement.

**Laurent Gajo** est professeur ordinaire dans le domaine du français langue étrangère à l'Université de Genève. Linguiste de formation, il s'est spécialisé dans l'analyse de l'interaction en classe bilingue, la didactique du plurilinguisme, la politique linguistique et le plurilinguisme dans la science. Membre de plusieurs commissions de politique éducative et linguistique, il est aussi engagé dans diverses associations, comme l'Adeb (Association pour le développement de l'enseignement bi-plurilingue) et le réseau «FrancophonieS», qu'il préside. Il a participé, entre 2016 et 2020, aux travaux du groupe «Langues et sciences» du Conseil européen pour les langues. Il a dirigé de nombreux projets de recherche et conduit un grand nombre d'expertises, notamment en Europe centrale, au Maroc et en Asie du Sud-Est.

**Maya Hertig Randall** est professeure ordinaire de droit constitutionnel à l'Université de Genève depuis 2007. Elle est spécialisée en droit constitutionnel suisse, européen et comparé, et dans le domaine de la protection des droits humains. Elle a coréalisé le Mooc «Introduction aux droits de l'homme», est codirectrice du CAS «Droits humains» et professeure responsable de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables, ainsi que membre du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr). Pendant douze ans, elle a été active au sein de la Commission fédérale contre le racisme, d'abord comme membre (2012-2023), et ensuite aussi comme vice-présidente (2020-2023).

**Md. Sadequle Islam** est professeur adjoint d'anglais à l'Université de Chittagong (Bangladesh). Il poursuit actuellement son doctorat à l'Université de Hambourg, en Allemagne. Ses recherches portent sur la translangue, la L1 dans l'apprentissage de la L2, la technologie dans les cours d'anglais langue étrangère et l'acquisition d'une seconde langue. Il est également membre à vie de l'Association des professeurs d'anglais du Bangladesh (Belta).

**Eve Lejot** est professeure assistante en linguistique appliquée et didactique des langues (français académique) à l'Université du Luxembourg. Elle est enseignante-chercheuse à l'Institut de recherches des langues romanes. Elle est impliquée dans la recherche sur la didactique des langues, l'enseignement des littéracies universitaires, l'apprentissage numérique et le multilinguisme en contexte professionnel et académique. Elle a également coordonné un projet franco-allemand au sein de la Grande Région pour développer une réflexion et un cours linguistique et culturel interuniversitaire en ligne sur Moodle pour les étudiants en situation de mobilité.

**Jean-Marc Lévy-Leblond** est physicien, épistémologue et essayiste, professeur émérite de l'Université de Nice. Il a dirigé des collections scientifiques au Seuil et fondé la revue *Alliage (culture, science, technique)*. Auteur de nombreux articles de recherche en physique théorique et en philosophie des sciences, ainsi que de plusieurs essais sur la place et le rôle de la science dans la culture (et réciproquement), il a récemment publié *Le Grand Écart. La science entre technique et culture* (Manucius, 2012), *La Science expliquée à mes petits-enfants* (Seuil, 2014), *Le Tube à essais. Effervesciences* (Seuil, 2020).

**Annie Lhéréte** est agrégée de l'université. Elle a enseigné la langue, la littérature et la civilisation des pays anglophones au niveau secondaire et supérieur avant de devenir inspecteur général de l'Éducation nationale auprès du ministère de

l'Éducation nationale en France de 2001 à 2014. Dans ces fonctions, elle s'est investie dans l'élaboration et la conduite de politiques linguistiques en France et dans le réseau des établissements français de l'étranger. Membre du Conseil européen pour les langues, elle est également depuis plusieurs années experte évaluatrice de projets Erasmus et du Label européen des langues auprès des agences française et luxembourgeoise.

**Silvia Melo-Pfeifer** est professeure titulaire de formation des enseignants de langues étrangères à l'Université de Hambourg (Allemagne). Elle mène des recherches sur les approches pluralistes de l'apprentissage et de l'enseignement des langues (avec un accent particulier sur l'intercompréhension entre les langues de la même famille linguistique), l'enseignement des langues du patrimoine et la formation des enseignants de langues étrangères. Sur le plan méthodologique, elle exploite le potentiel des approches artistiques pour sensibiliser à ce que signifie être et devenir plurilingue.

**Gilles Merminod** est chercheur et enseignant en linguistique. Ses travaux – portant principalement sur deux domaines, les médias et la santé – articulent analyse du discours et ethnographie linguistique. Gilles Merminod a également consacré une partie de ses recherches à l'analyse des pratiques narratives en contexte professionnel. Titulaire d'un doctorat en linguistique (2018, Unil, faculté des lettres) et d'un doctorat en sciences de la vie (2020, Unil, faculté de biologie et de médecine), il collabore avec plusieurs institutions en Suisse, parmi lesquelles l'Université de Lausanne, le centre hospitalier universitaire vaudois, l'École polytechnique fédérale de Lausanne et la Haute École des sciences appliquées de Zurich. Il a également été chercheur invité à l'Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brigau, au King's College de Londres et à l'École normale supérieure de Paris.

**Danièle Moore** est professeure à la faculté d'éducation de l'Université Simon-Fraser et directrice de recherche à Paris-3-Sorbonne-Nouvelle. Ses recherches couvrent l'étude des plurilinguismes dans les sociétés, les migrations et diasporas, les politiques linguistiques, l'éducation plurilingue et la formation des enseignants. Elle privilégie les méthodologies d'enquête mêlant visuel, narratif, performatif (auto)ethnographie poétique, biographies linguistiques et recherche-action participative qui engagent des collaborations entre enseignants, apprenants, familles et communautés.

**Luci Nussbaum** est professeure émérite du département de Didactique des langues, littératures et sciences sociales à l'Université Autònoma de Barcelona. Elle a dirigé plusieurs projets de recherche financés avec des fonds publics et coordonné le *workpackage* Institutions éducatives du projet européen Dylan. Elle a créé le Groupe de recherches en éducation et interactions plurilingues (Greip). Son domaine de spécialisation est la sociolinguistique du plurilinguisme et l'étude de l'interaction en contextes éducatifs.

**Alain Papaux** a suivi des études de droit, de philosophie, de linguistique et d'histoire de l'art aux universités de Lausanne, Genève, Heidelberg et Saint-Louis de Bruxelles à l'European Academy of Legal Theory (master en droit, master en philosophie et master en philosophie du droit et doctorat en droit). Il a été collaborateur personnel du président du gouvernement du canton de Vaud (Suisse) et conseiller juridique du gouvernement du canton de Vaud. Il est actuellement professeur ordinaire de méthodologie juridique, de philosophie du droit (faculté de droit) et de philosophie du droit de l'environnement (faculté des géosciences et de l'environnement), Université de Lausanne. Il a été professeur invité de théorie du droit, d'épistémologie et de sémiotique juridiques aux Universités de Bruxelles-Académie européenne de théorie du droit (dix fois), Aix-Marseille, Toulon (deux fois), Rennes et Neuchâtel (deux

fois). Cocréateur de la collection *L'Écologie en questions* aux Puf. Codirecteur du *Dictionnaire de la pensée écologique* aux Puf.

**Liana Pop** est professeure émérite à la faculté des lettres de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj (Roumanie), spécialiste de linguistique au département des langues romanes. Autrice de méthodes d'enseignement du français et du roumain langues étrangères, elle a aussi dirigé des collections spécialisées en théories linguistiques et langues aux éditions Echinoc de Cluj. Ses recherches en analyse du discours ont été publiées aux éditions Peeters (*Espaces discursifs*, Paris/Louvain, 2000) et Peter Lang (*La Grammaire graduelle, à une virgule près*, Berne, 2005). Elle a codirigé la traduction en roumain du *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique* paru au Seuil en 1994, et de deux autres livres de linguistique française (*La Pragmatique aujourd'hui*, de A. Reboul et J. Moeschler, Seuil, 1998, et *Introduction à la linguistique contemporaine*, d'A. Auchlin et J. Moeschler, Armand Colin, 2023). Elle est co-autrice du *Dictionnaire roumain de Pragmatique et d'analyse du discours* (2023) et a participé à plusieurs projets européens, dont le projet Dylan (Dynamiques des langues et gestion de la diversité).

**Régis Ritz** est professeur émérite, spécialiste de langue et littérature anglaise, président honoraire de l'Université Bordeaux-Montaigne (1989-1994). Ancien président de la commission des relations internationales de la Conférence des présidents d'université (CPU-Paris), il a participé à de nombreux programmes européens gérés par l'EUA (Association de l'université européenne, Bruxelles), notamment IEP (Évaluation institutionnelle des universités en Europe) de 1998 à 2014. Membre du CEL (Conseil européen pour les langues, Freie Universität, Berlin) depuis 2006, consultant auprès de la Commission européenne – direction générale éducation et formation – à Bruxelles, il travaille à la promotion des politiques linguistiques en Europe et des programmes de mobilité, plus particulièrement du programme Erasmus+.

**Patchareerat Yanaprasart** est chercheuse et enseignante en sociolinguistique. Ses recherches couvrent les études du plurilinguisme, de la communication et le management interculturels, les migrations et la formation des enseignants, les politiques linguistiques et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Titulaire d'un doctorat de l'Université de Neuchâtel et d'un postdoctorat de l'Université de Fribourg et de l'Université Paris-3-Sorbonne-Nouvelle, elle collabore avec plusieurs institutions en Suisse et en France, parmi lesquelles les Universités de Bâle, de Fribourg, de Lausanne, de Genève, de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HEG-Arc, HEIG-VD) et de l'ESSCA School of Management.

**Maria Teresa Zanola** est professeure de linguistique française à l'Università Cattolica del Sacro Cuore (Milan), où elle dirige l'Observatoire de terminologies et politiques linguistiques (OTPL). Ses domaines de recherche concernent les langues spécialisées et leurs terminologies en perspective diachronique et comparative, surtout dans le domaine des arts et métiers. Elle a aussi développé des réflexions avancées relativement aux dynamiques de la politique linguistique dans l'enseignement supérieur. Membre correspondante interne de l'Accademia della Crusca, officier dans l'ordre des Arts et des Lettres, membre du comité éditorial de plusieurs revues internationales – *Cahiers de lexicologie*, *European Journal of Language Policy*, entre autres –, elle est présidente du Conseil européen pour les langues/European Language Council et a présidé le réseau Panlatin de terminologies Realiter (2012-2023).

# Table des matières

<b>Sommaire</b>	5
<b>Introduction: cadrage général</b>	9
Laurent Gajo et Anne-Claude Berthoud	
Références	19
<b>Présentation des contributions</b>	21
<b>Première partie</b>	21
1 Donner la parole, couper la langue	21
2 Un regard comparatiste sur la notion évasive de <i>Rechtsdogmatik</i>	22
3 De l'interdiction d'affamer les poissons à l'autorisation de fornicer avec les chèvres : le plurilinguisme constitutionnel rusé de la « dignité de la créature »	23
4 Les incertaines « incertitudes de Heisenberg »	24
<b>Deuxième partie</b>	24
5 Vers la diffusion et l'évaluation multilingues de la recherche ? Le cas de la Catalogne	24
6 Monolinguisme vs plurilinguisme dans l'enseignement supérieur en Italie : de nouveaux défis dans les dynamiques de la mondialisation contemporaine	25
7 Tour et détours en communication scientifique internationalisée : vers une ethnographie des situations plurilingues et pluriculturelles	26
8 Dissonance conceptuelle, conséquences méthodologiques : lorsque les notions d' <i>English teachers</i> diffèrent dans le cadre d'une recherche doctorale	27
<b>Troisième partie</b>	28
9 Des stratégies pour coordonner les pratiques langagières entre partenaires d'un projet européen	28
10 Les alliances universitaires européennes : à la recherche d'un plurilinguisme ?	29

11	Autour de la traduction du <i>Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme</i>	29
12	Penser le plurilinguisme par le plurilinguisme ? Mise en quêtes inquiétante pour <i>faire</i> et <i>être</i> en recherche en didactique des langues	30

## Première partie

### Des cas issus de différentes disciplines:

#### vers l'épaisseur des langues \_\_\_\_\_ 33

#### Mise en bouche I

#### De la marge au cœur: billet d'humeur (Fr)

#### ou d'humour (En) sur l'IA \_\_\_\_\_ 35

Régis Ritz

Simplifier est réduire 35

Le monolinguisme assumé... 36

Défi de la définition 37

La qualité n'est jamais artificielle 38

Le mirage de l'intelligence modélisable 38

Quand générer dégénère... ou la bêtise artificielle 39

Envoi 40

Références 40

#### 1 Donner la parole, couper la langue \_\_\_\_\_ 41

Gilles Merminod

Donner la parole pour faire entendre des voix 41

Transcrire ce qui a été dit... et la façon dont ça a été dit 43

Traduire les données récoltées pour les publier 45

Changer de langue sans trahir les paroles du patient 48

Faire circuler la parole, au risque de couper la langue? 50

Références 51

#### 2 Un regard comparatiste sur la notion évasive de *Rechtsdogmatik* \_\_\_\_\_ 53

Maya Hertig Randall

Les défis du plurilinguisme pour les juristes	53
Une approche fonctionnelle de la <i>Rechtsdogmatik</i>	55
Une approche sociologique de la <i>Rechtsdogmatik</i>	56
L'importance du contexte	57
Un concept indissociable du contexte allemand?	58
<i>Rechtsdogmatik</i> : un atout ou un frein pour le droit comparé?	60
Le multilinguisme comme un frein à une complexité conceptuelle excessive	63
Références	64
<b>3 De l'interdiction d'affamer les poissons à l'autorisation de forniquer avec les chèvres: le plurilinguisme constitutionnel rusé de la « dignité de la créature »</b>	<b>67</b>
Alain Papaux	
De la dignité médicale de l'espèce Kangal aux poissons maltraités des salons de beauté: la <i>dignité de la créature</i> entre « intégrité de l'organisme vivant » et « <i>Würde der Kreatur</i> »	67
Position du problème: les poissons parlent plusieurs langues... mais lesquelles?	67
Incidences du contexte sur le choix de la langue: dimension politique du multilinguisme	70
Conséquences et antécédences linguistiques du choix de la langue juridique pertinente	73
La linguistique autorise-t-elle la zoophilie?	
Ou le « bien-être » de l'animal entre « intégrité des organismes vivants » et « <i>Würde der Kreatur</i> »	78
Zoophilie: permise au-delà du Rhône, interdite en deçà.	
Du bien-être de l'animal à la dignité de la créature	79
Considérations épistémologiques sur la primauté de l'usage en linguistique et de la pragmatique en droit	80
La pratique plurilingue de la science l'enrichit-elle?	
Réflexions épistémologiques	85
Références	92

<b>4 Les incertaines «incertitudes de Heisenberg»</b>	93
Jean-Marc Lévy-Leblond	
Exégèses abusives	94
Des incertitudes infondées	95
Un principe injustifié	96
Une terminologie erratique	96
Mais un contenu positif	98
Refonte épistémologique et réforme linguistique	99
Références	100

## Deuxième partie

### **Le travail scientifique internationalisé et la question linguistique** \_\_\_\_\_ 101

#### **Mise en bouche II**

#### **Le monolinguisme: est-il encore temps de s'en débarrasser?** \_\_\_\_\_ 103

Liana Pop

Les consignes pour l'obtention de l'HDR	103
Colloques, conférences et publications	106
La situation des projets de recherche	107
À qui de décider?	108
Références	110

#### **5 Vers la diffusion et l'évaluation multilingues de la recherche? Le cas de la Catalogne** \_\_\_\_\_ 111

Luci Nussbaum

L'évaluation de la recherche en Catalogne	112
Choix des langues et index d'impact des publications	116
Nouvelles politiques pour la diffusion de la recherche en catalan	121
Remarques finales: vers des politiques plurilingues pour la diffusion de la recherche	123
Références	124

<b>6</b>	<b>Monolinguisme vs plurilinguisme dans l'enseignement supérieur en Italie: de nouveaux défis dans les dynamiques de la mondialisation contemporaine</b>	<b>127</b>
	Maria Teresa Zanola	
	Le cas du Politecnico et les issues d'un débat fructueux	127
	La valeur de la langue du pays	130
	Une expérience de formation qui ne sous-estime pas les limites du monolinguisme	132
	Les premiers pas vers une éducation plurilingue à l'université	135
	Références	137
<b>7</b>	<b>Tours et détours en communication scientifique internationalisée: vers une ethnographie des situations plurilingues et pluriculturelles</b>	<b>139</b>
	Patrick Chardenet	
	Description du cas	140
	Rétro-analyse	143
	Quelles remédiations possibles?	149
	Références	150
<b>8</b>	<b>Dissonance conceptuelle, conséquences méthodologiques: lorsque les notions d'<i>English teachers</i> diffèrent dans le cadre d'une recherche doctorale</b>	<b>153</b>
	Sílvia Melo-Pfeifer et Md. Sadequle Islam	
	Introduction	153
	Introduction des protagonistes: paroles et positionnements des participants	154
	Sílvia	154
	Sadequle	155
	Encadrer le malentendu	155
	La perplexité de Sílvia	155
	La perplexité de Sadequle	156

L'anglais au Bangladesh	157
Cours d'anglais au Bangladesh	158
Professeurs d'anglais au Bangladesh	160
Discussion et conclusion : de la dissonance conceptuelle à la refonte d'une méthodologie de doctorat	161
Références	163

## Troisième partie

### Projets internationaux et langue(s)

#### de coopération: un impensé? \_\_\_\_\_ 165

#### Mise en bouche III

#### Le multilinguisme, un concept éculé? \_\_\_\_\_ 167

Annie Lhéreté

La Commission européenne et le multilinguisme 167

Horizon Europe ou le retour au monolinguisme 169

Du mal entendu au malentendu: un exemple à méditer 170

Pas de *concordia* sans considération pour la *varietas* 172

Le programme Erasmus+ et le monolinguisme  
d'un néo-parler 174

Plutôt *In varietate concordia* qu'*In uniformitate discordia*:  
quelques pistes pour des solutions 175

    Sur le programme Erasmus+: repenser les priorités,  
    les standards de qualité et la diffusion 175

    Sur le Label européen des langues 177

Références 177

#### 9 Des stratégies pour coordonner les pratiques langagières entre partenaires d'un projet européen 179

Eve Lejot

Méthodologie: huit entretiens et l'analyse  
du connecteur « mais » 183

Analyse 186

    Multilinguisme mais Monolinguisme = Multilinguisme 186

Monolinguisme <i>but</i> Multilinguisme = Multilinguisme	187
Monolinguisme <i>but</i> Monolinguisme = Monolinguisme	188
Monolinguisme <i>but</i> Multilinguisme = Monolinguisme	189
Multilinguisme <i>but</i> Monolinguisme = Monolinguisme	190
Conclusion et recommandations	193
Références	195
<b>10 Les alliances universitaires européennes: à la recherche d'un plurilinguisme? _____</b>	<b>197</b>
Gilles Forlot	
Introduction: l'anglais au cœur d'un dispositif européen	197
Le contexte	199
Les universités françaises et leur « internationalisation »	201
Les alliances universitaires européennes ou les paradoxes d'un multinational monolingue?	203
Pratiques et compétences linguistiques: quelques problématiques sociales	208
Pour conclure	209
Références	210
<b>11 Autour de la traduction du <i>Précis</i> <i>du plurilinguisme et du pluriculturalisme</i> _____</b>	<b>213</b>
Patchareerat Yanapasart	
Introduction. Faire d'une recherche sur le plurilinguisme un objet plurilingue et pluriculturel	213
Début de l'histoire du <i>Précis</i>	214
Le <i>Précis</i> en anglais: clarifier les zones d'intraductibilité entre langues « proches »	214
Le <i>Précis</i> en chinois: rendre visible la traductibilité entre langues « éloignées »	216
Rencontre franco-chinoise: du problème à la solution	217
Du plurilinguisme à la pluralité linguistique	218
Du pluriculturalisme à la pluralité culturelle	220
Voix/contre-voix vers une pluralité (harmonieuse) des voix	221

Discussion. Principe de réflexivité et processus conceptuel de médiation : vers une remédiation dans un contexte de pluralité linguistique, culturelle et disciplinaire	223
Conclusion. Dynamique de coconstruction polyphonique des savoirs	224
Adaptation des textes de base	226
Références	226

## 12 Penser le plurilinguisme par le plurilinguisme ?

### Mise en quêtes inquiétante pour *faire* et *être* en recherche en didactique des langues \_\_\_\_\_ 229

Maria Helena Araújo e Sá, Raquel Carinhas et Danièle Moore

Introduction \_\_\_\_\_ 229

D'une recherche construite à son potentiel instabilisateur \_\_\_\_\_ 232

Épisode 1 : « Isto não é uma parceria » / « Ceci n'est pas une "parceria" » ou le plurilinguisme comme une déconstruction inquiète de ce qu'est dessiner et conduire une recherche en partenariat quand notre Nord est le Sud \_\_\_\_\_ 234

Épisode 2 : Les images des mots : à la rencontre de quelques intraduisibles \_\_\_\_\_ 242

Infuse : une épiphanie \_\_\_\_\_ 245

Épilogue : « *¿Vai um desenho ?* » \_\_\_\_\_ 248

Références \_\_\_\_\_ 249

**Conclusion** \_\_\_\_\_ 251

Laurent Gajo et Anne-Claude Berthoud

Références \_\_\_\_\_ 256

**Présentation des autrices et des auteurs** \_\_\_\_\_ 257



Que perd la science lorsqu'elle se réduit à une langue unique? Cet ouvrage interroge l'apparente évidence du monolinguisme dans le travail scientifique et en dévoile les limites épistémologiques. À rebours d'une norme largement admise – celle d'une science s'exprimant prioritairement en anglais –, il montre que les langues participent à la construction même des savoirs, en offrant des ressources interprétatives, contextuelles et créatives. À partir d'enquêtes, d'études de cas et de témoignages issus de plusieurs disciplines, les auteurs analysent des situations où le non-recours au plurilinguisme conduit à des raccourcis, à des angles morts, à des réductions, voire à des aberrations. Ces cas de monolinguisme « aveugle » doivent interpellier aussi bien les scientifiques que la gouvernance des universités qui, très souvent, diluent les enjeux de la langue dans un mouvement d'internationalisation insuffisamment remis en question.

Ce livre invite à repenser les politiques linguistiques académiques et à reconnaître la diversité des voix comme une condition essentielle de la vitalité scientifique.

---

**Laurent Gajo** est linguiste, professeur ordinaire dans le domaine de français langue étrangère à l'Université de Genève. Spécialiste de plurilinguisme, il est très impliqué dans la politique éducative et linguistique.

**Anne-Claude Berthoud** est linguiste, professeure honoraire de linguistique à l'Université de Lausanne. Elle a notamment coordonné le projet européen Dylan (Dynamiques des langues et gestion de la diversité) au sein du 6<sup>e</sup> programme-cadre.

